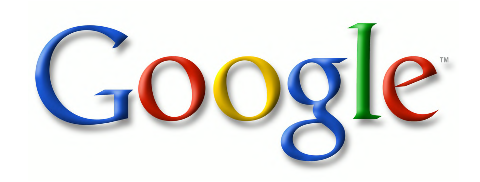
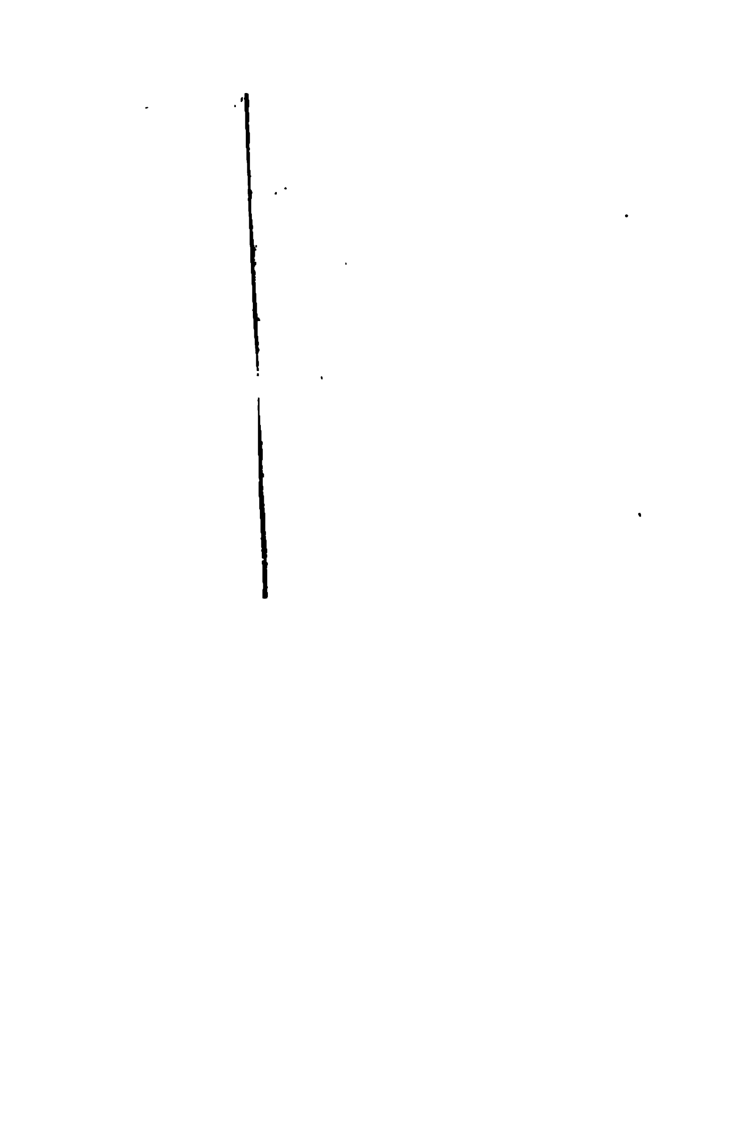





LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN









# LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

*L'ANNÉE M. DCC. LXXXVI.*

JUILLET.



*A PARIS,*

Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere N°. II, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVI.

*AVEC PRIVILEGE DU ROI.*

# AVIS.

*On s'abonne pour le* JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière, No. 11 ; & c'eſt à l'adreſſe du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souſcription de l'année eſt de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 ſ. pour la Province, ſoit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *eſt composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*



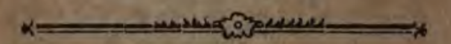
LE

# JOURNAL

DES

# SÇAVANS.

JUILLET M. DCC. LXXXVI.



*HISTOIRE-Naturelle de la France Méridionale* ; par M. l'Abbé de Soulavie, Correſpondant de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, Aſſocié des Académies des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'Angers, la Rochelle, Dijon, Nîmes, Pau, Metz, Châlons-ſur-Marne, &c. A Paris, chez Quil-

lau, Mérigot, l'aîné & le jeune, Belin, Tomes V, VI, VII, *in*-8°. 1784.

IL y a quelques années que l'Académie des Belles-Lettres, dont M. l'Abbé de Soulavie est Correspondant, proposa pour sujet d'un Prix, de déterminer les changemens que notre Globe a éprouvés par le déplacement des eaux de la mer, sujet auquel la disette de Mémoires satisfaisans l'obligea de renoncer. M. l'Abbé de Soulavie, qui s'attache à joindre l'étude de l'antiquité & celle de la nature, a fait, sur-tout dans son cinquieme volume, plusieurs observations propres à jetter des lumieres sur cet objet, relativement à nos Provinces Méridionales dont les côtes sont baignées par la Mer Méditerranée. Nous allons en donner un précis.

L'histoire naturelle du Diocèse

d'Agde eſt le premier objet que préſente ce volume. La montagne de la *Cremade*, dont le nom, ſelon l'Auteur, vient du latin, *Cremare*, & qui eſt voiſine d'A de, a vraiſemblablement vomi les laves ſur leſquelles la Ville eſt bâtie. Il lui paroît probable que la mer a ſubmergé divers courans de lave ſitués aujourd'hui hors du ſein des eaux. La montagne de Cette ſe montre enſuite ; c'eſt une roche calcaire, ouvrage de la mer, mais à laquelle la mer n'a point donné la forme qu'elle a maintenant, les courans des eaux pluviales ayant détruit la forme primitive, après que le niveau de la mer a été abbaiſſé par le tems & par des révolutions phyſiques.

On n'oubliera pas de remarquer que « les eaux de la Méditerranée » éprouvent continuellement un » courant d'Orient en Occident, » un autre courant viſible à la » ſurface de la mer, pouſſe l'eau

» en tems calme vers les bords,
» & des vagues paralleles viennent
» par ondes battre le rivage. Cette
» double agitation, ce mouvement
» composé a séparé l'étang de Thau
» de la Méditerranée : car il met
» en mouvement le sable quart-
» zeux le plus fin charié par le
» Rhône : ce sable se mêle avec
» les débris des coquilles ; tout
» cela forme un terrein mobile qui
» suit dans ses mouvemens l'im-
» pulsion de l'eau ; les vagues se
» jettent sur le rivage ; il se fait
» des superpositions de couches
» mouvantes que la vague délaisse
» en se retirant, & les sables
» abandonnés par les courans, ont
» séparé enfin la mer de l'étang. »

Le résultat de cette partie d'histoire naturelle est, 1°. qu'un volcan sous-marin s'est fait jour à Brescou, pic dont on voit ici la description par M. de Vaugelas, Naturaliste établi à Agde. 2°. Que la roche de Cette renferme des

pétrifications repréſentant des coquilles qui n'habitent plus la Méditerranée. 3°. Que cette région volcaniſée offre diverſes fontaines d'eaux minérales éloignées, mais de même nature, & de même degré de chaleur. 4°. Que les fontaines ſont ſéparées par un grand étang qui eſt un vrai bras de mer, & qui entouré d'anciens volcans, eſt ſujet à être tourmenté par de terribles orages. 5°. Que la roche de Cette porte ſur & dans elle-même des roches poudingues, des oſſemens & des débris pétrifiés de diverſes roches encore plus anciennes. L'Auteur montrera ailleurs les vérités qui découlent de ces obſervations locales.

Il en fait de pareilles ſur le Diocèſe de Montpellier, après en avoir diviſé le territoire en trois parties, les contrées montagneuſes, les plaines inférieures, les étangs & les marais. Ses obſervations lui montrent encore

ce double courant de la Méditerranée, dont nous venons de parler, & dont le second, qui porte les eaux du ſein de la mer vers ſes bords, n'eſt viſible que lorſque l'atmoſphere eſt tranquile. Il conclut de ſes remarques ſur les ſables fournis & rejettés par les deux courans, que « le ſyſ-
» tême de la vraie retraite de la
» mer n'en peut expliquer tous
» les phénomenes. Au li.u de chan-
» ger de lit ou de baſſin, les eaux
» établiſſent des terreins récens ſur
» l'ancien continent qui forme ce
» baſſin, & au lieu de dire que la
» mer s'eſt retirée de Fréjus, d
» Maguelone, ou d'Aigues-Mo
» tes, on doit croire, d'après
» obſervations d'une phyſique
» ſaine . . . que cette mer a o
» au contraire ſur ſes côtes
» rein ſablonneux & récen
» té par les fleuves, tri
» les remuemens de l'eau
» tés par les flots de l

» ranée. » Ces remarques, ajoute-t-il, ne portent aucune ateinte au syſtême de « la ſtation primor-» diale des mers ſur toutes les » terres, & ſur les principales » hauteurs calcaires du Globe ter-» reſtre. Je veux dire ſeulement, » ce ſont ſes termes, que dans les » tems hiſtoriques la mer a formé » ces dunes, ces atterriſſemens » qui ont comblé des ports autre-» fois nombreux; mais la mer n'a » point diminué ſenſiblement dans » ces tems poſtérieurs; ſa deſcente » des montagnes eſt un fait de la » nature d'une autre antiquité; » ſi elle a quitté Aigues-Mortes, » & ſi elle ne paroît plus aujour-» d'hui à Fréjus dans ſes anciens » bords, c'eſt parce que le Rhône, » ce fleuve ſi puiſſant & ſi célebre » par ſes atterriſſemens & ſes ſa-» bles, a rejetté divers matériaux » ſur le rivage, & parce qu'il a » comblé aiſément les vides. »

M. l'Abbé de S. ayant jugé que

ce fleuve méritoit un article particulier, examine quel a été son état, celui de ses embouchures d'après l'hiſtoire que les anciens nous en ont tranſmiſe. Il donne enſuite une notice hiſtorique des ports de la côte maritime qui ont été comblés, ou qui ont été conſervés; & après avoir cherché les cauſes de ces révolutions, il obſerve trois ſortes de matériaux emportés des montagnes la vaſe, les ſables, & les cailloux; & détermine les modifications que ces matériaux reçoivent, lorſque le Rône les a vomis dans la mer.

Après avoir donc rapporté ce que Strabon, Pomponius Mela Pline ont écrit ſur le Langued & les côtes de la mer, & juſqu' villes & fleuves dont Ptolem donné les longitudes & les tudes, il trace l'hiſtoire des de la côte maritime de la Narbonnoiſe, dont la plu été comblés par les ſables

ne, rejettés par la Méditerranée. Le plus ancien eſt celui de Narbonne, qui ſubſiſte encore à peu près dans le même lieu, ſous le nom de *Grau de la Nouvelle*, ou de *Port S. Charles*; mais les ſables entraînés par l'Aude l'ont bien dégradé, & pour faciliter l'arrivée des bateaux les plus médiocres, on eſt obligé, tous les ans, de creuſer, à l'aide des pontons, dans les ſables de cette riviere. L'Aude a deux embouchures éloignées de huit lieues, & il eſt probable, au jugement de l'Auteur, que l'ancien port étoit formé de la réunion des deux bras.

On a peu de lumieres ſur le port d'Agde qui appartenoit aux Wiſigoths. On ſait ſeulement qu'en 580, le Roi Chilpéric ayant envoyé des Ambaſſadeurs à Conſtantinople, ces Miniſtres, à leur retour tenterent de venir débarquer à ce port, & qu'un coup de vent jetta leur vaiſſeau ſur la côte voi-

ſine où il ſe briſa. L'Hérault, riviere qui partant du haut des Cévennes, entraîne ces amas de ſable qu'on apperçoit dans la plaine de Beſſan & d'Agde, a pu combler ce port dont il ne reſte aucune trace.

Celui de *Maguelonne*, ou des *Sarraſins*, fit de cette ville une place importante. Cette ville fut bâtie par une Colonie de Phocéens ſur un monticule environné des eaux de la mer. Dans la ſuite les atterriſſemens du Rhône ayant forcé la mer de ſe retirer, cette ville, dont le commerce étoit conſidérable, ne fut plus aſſiſe ſur une iſle, mais ſur une langue de terre ou preſqu'iſle. L'Evêque Arnaud II, eſſaya de rétablir ſa ville que Charles Martel avoit ruinée, & ouvrit de nouveau le port de Maguelonne, où l'Abbé Suger vint aborder, de même qu'Alexandre III chaſſé de l'Itali[e] par l'Anti-Pape Victor IV. Ce por[t]

acquit encore de la célébrité, & Bernard de Trevies, Auteur du Roman intitulé *la Belle-Maguelonne*, le choisit pour le lieu de la scène. Aujourd'hui l'isle, le port, & la ville ne sont que la retraite de quelques pêcheurs.

En 398, Notre-Dame-des-Ports étoit un port sur l'étang de Manguio; Arnuste, Archevêque de Narbonne, y tint, cette année, un Concile; à présent la mer en est éloignée d'une demi-lieue. Psalmody, célebre Abbaye, étoit une isle en 815; la mer en est aujourd'hui à six lieues de distance. Au commencement du IXe. siecle Aimargues étoit au bord de la mer: elle en est aujourd'hui éloignée de huit lieues. Les plaines de Montpellier, de Manguio, de Saint-Laurent, de Psalmody, de Franquevaux, de S. Gilles, d'Arles, &c. « ont été formées ou de petits » cailloux roulés, ou de sable » mouvant, superfin, quartzeux,

» brisé & trituré, en sorte que
» cette immense plaine longitudi-
» nale étoit autrefois submergée
» par la mer. » Différentes tours
avoient été bâties le long du
Rhône pour garder l'entrée de ce
fleuve, & pour assurer les péages.
La nature s'est jouée de l'industrie
humaine : ces tours sont restées
isolées & sans fonction, au milieu
des atterrissemens déposés par ce
fleuve, dont les bras ont changé
de lit.

L'histoire fait mention du port
de Saint-Gilles, où le Pape Inno-
cent II aborda en 1130. Bertrand,
Comte de Toulouse s'y étoit em-
barqué en 1109, avec quatre mille
Chevaliers croisés sur quarante ga-
leres, & Louis VII y débarqua e
1148. A présent la mer en
éloignée d'environ dix lieues,
sables & les cailloux charriés
le Rhône l'ayant forcée de
retirer.

Saint Louis voulant ouv

port assuré aux Croisés, entre
la construction de celui d'Aigu
Mortes, & acquit, dans ce desse
de l'Abbaye de Psalmody, un t
rain au bord de la mer, entre
Vidourle & le bras occidental d
Rhône : ce bras qui est à sec, port
le nom de *Rhône mort*; & on
été obligé de construire à sa place
un canal pour le transport du sel
fabriqué à Peccais, comme Marius
creusa la fosse qui portoit son nom,
pour laisser couler dans la mer les
eaux orientales de ce fleuve. Saint
Louis fit en même tems bâtir la
tour de Constance qu'on voit encore, & les eaux de la mer venoient alors battre les remparts de
la nouvelle ville. M. l'Abbé de S.
a souvent manié les anneaux qui
servoient alors à attacher les vaisseaux : aujourd'hui le port est
comblé, & les eaux de la mer en
sont éloignées de plus de deux
lieues. Charles V y avoit débarqué pour voir François Ier. qui

s'étoit aussi rendu à Aigues-Mortes. En 1709 la mer étoit à une lieue du port, & lorsque l'Auteur y passa, en 1774, on comptoit cinq mille toises mesurées géométriquement entre les anneaux de l'ancien port, jusqu'au bras de mer qui avance vers la ville, & huit mille en poussant jusqu'aux cabanes des pêcheurs.

Le Cardinal de Richelieu, voulant protéger le commerce, choisit la rade d'Agde, près de Brescou, pour y établir un nouveau port. Deux moles formoient un bassin défendu par les fortifications naturelles des roches de Brescou. Il n'en reste plus que quelques traces, les flots de la mer ayant comblé ce port.

Louis XIV fut un peu plus heureux. Le port de Cette lui étoit nécessaire pour la jonction des deux mers qu'il avoit à cœur. Deux moles immenses formerent d'abord un vaste bassin, qu'on fut

bientôt obligé de retrécir, & de réduire au quart de ſa premiere capacité, parce que les ſables du Rhône y furent rejettés par les flots. Le reſte de l'ancien port n'eſt conſervé dans ſa profondeur de 20 pieds, ſuffiſante pour des vaiſſeaux marchands, que parce que les Etats du Languedoc réparent avec beaucoup d'activité les dommages cauſés par le Rhône, qui auroit bientôt enfoui ce beau monument de la gloire de Louis XIV.

Dans tous ces changemens, la mer ne s'eſt point retirée de nos côtes, ſelon l'Auteur, pour refluer ailleurs. Elle a ſeulement cédé ſa place à des ſables fluviatiles qui l'ont éloignée. A cet égard elle n'a pas été dans un état actif, dit-il, mais dans un état purement paſſif. Il faut convenir pourtant qu'elle n'a pas été ſans action, puiſqu'au jugement de l'Auteur, les courans ſous-marins ont concouru avec les eaux du Rhône

pour accumuler ſur nos côtes les atterriſſemens que ce fleuve porte à la mer. Mais l'Auteur avertit encore qu'il ne faut pas confondre ce changement moderne de mer en terre, avec l'antique « opéré » par la chûte & par l'abaiſſement » de l'ancien niveau des eaux ma- » ritimes qui ſubmergerent jadis » tous nos continens, & les mon- » tagnes les plus élevées. » Depuis Saint Louis la mer s'eſt éloignée, « mais ſon niveau, dit-il, eſt en- » core le même. J'ai palpé les an- » ciens anneaux qui ſervirent aux » Croiſés pour attacher leurs vaiſ- » ſeaux, & j'ai touché de la main » droite ces anneaux, & en même » tems j'ai touché de la gauche les » eaux du marais, qui eſt de niveau » avec la même mer. » Céla ſigni- fie ſans doute que la hauteur des anneaux au-deſſus des eaux du marais a pour meſure la diſtance de la main droite de l'Auteur à ſa gauche; & il nous ſemble qu'on

n'en peut tirer aucune preuve pour l'immobilité du niveau de la mer. Car il faudroit ſavoir à quelle hauteur au-deſſus du niveau de la mer ſe trouvoient ces anneaux du tems de Saint Louis. C'eſt une des données néceſſaires pour décider la queſtion. On ne voit pas comment les *dépôts fluviatiles* jettés dans la mer par le Rhône, & rejettés enſuite hors des eaux par les courans ſous-marins, *annoncent l'immobilité du baſſin de la Méditerranée.* Ce baſſin eſt néceſſairement retréci, ſi les eaux maritimes n'ont pas reflué d'un autre côté, pour lui rendre ailleurs ce qu'il a perdu ſur nos côtés ; & ſi la maſſe de ces eaux ſubſiſte toujours la même, il faut bien que dans un baſſin plus étroit elle ne conſerve pas le même niveau.

On ne peut diſconvenir que le Rhône, en s'approchant de la mer, n'ait opéré des ravages dans tous les tems. Avant de ſe jetter dans

la Méditerranée, il s'est partagé successivement en deux, trois, & jusqu'en sept branches. Il a quitté la fosse de Marius, dont il reste à peine quelques traces à Fos en Provence. On apperçoit de même en d'autres endroits des vestiges d'anciens lits. Mais ce qui est digne de remarque, c'est que le fleuve ne comble pas de même par ses sables les ports de Toulon & de Marseille; celui-ci est à peu près dans son état primitif; en sorte que le Rhône envoie ses sables principalement en Languedoc, & c'est aussi ce qui paroît à l'Auteur confirmer l'existence du courant inférieur des eaux de la mer d'orient en occident, « direc-» tion, dit-il, que la navigation » & le passage des vaisseaux (de » Marseille) à Cette confirme en-» core d'une autre maniere: car » le voyage maritime de Marseille » à Cette est plus court que celui » de Cette à Marseille. »

M. l'Abbé de Soulavie décrit l'état actuel des bouches du Rhône, tant de la branche Provençale, qu'on appelle le *grand Rhône*, que de la branche Languedocienne, nommée le *petit Rhône*, pour mettre à portée de comparer un jour l'état actuel avec celui que le tems amenera. Les variations successives qu'on a éprouvées font craindre que ce fleuve ne ferme lui-même toute communication avec la mer, & ne se perde enfin dans les atterrissemens qu'il aura accumulés. Ce phénomène, dit l'Auteur, est déja arrivé dans un des anciens bras du Rhône, du côté de Peccais, & il s'est manifesté en partie dans l'ancien *grau*, ou embouchure des Saintes-Maries.

Ce qui peut-être paroîtra un peu étrange, c'est ce que l'Auteur avance en cet endroit : « La Ca-
» margue, dit-il, & les terres
» adjacentes formées des déblais
» entraînés par le Rhône annoncent

» l'abaiſſement du niveau de la » Méditerranée, ſur lequel les mo- » numens hiſtoriques gardent un » profond ſilence. J'ai vu près de » Frontignan, au-deſſus de ce ni- » veau actuel, des eaux limpides, » courantes & ſalées. » Ce ſable même ſuperfin que charrie le Rhô- ne eſt farci de ſel en pluſieurs en- droits élevés de plus de quatre pieds au-deſſus des plus hautes eaux de la mer, « ce qui, dit-il, » porte à croire que ce niveau a » été abaiſſé depuis la formation » de cet ancien atterriſſement flu- » viatile ſous-marin. » On aura ſans doute quelque peine à conci- lier cette aſſertion avec celle qu'on a vue précédemment ſur l'immobi- lité du niveau de la Méditerranée. En effet ce ſel élevé à plus de qua- tre pieds au-deſſus des plus hautes eaux de la mer, n'eſt-il pas allégué pour preuve que le niveau de la Méditerranée s'eſt affaiſſé de quel- ques pieds? Et s'il a réellement

éprouvé cette révolution, quelle preuve a-t-on que la mer n'ait pas reculé, & qu'en s'éloignant des lieux qu'elle baignoit autrefois dans le Languedoc, elle n'ait pas reflué ailleurs ? Si l'on veut que par ce changement le lit de la mer ait seulement été resserré dans des limites plus étroites, il faut admettre aussi que les eaux maritimes n'ont pas conservé leur ancien niveau, si l'on suppose en même tems que leur masse n'a pas diminué, comme nous l'avons déja observé.

Quoi qu'il en soit, il nous suffit d'avoir exposé les principales observations de l'Auteur, qui dans le même volume donne le *Plan d'une Histoire Philosophique ou du progrès des Sciences en France depuis* 1700 *jusques & compris* 1782. Ce plan est suivi des observations de M. l'Abbé de S. sur l'histoire naturelle de Nîmes & des environs; & ce volume est terminé par des

remarques sur les différentes époques dans lesquelles la mer a formé diverses matieres calcaires, & sur la différence de ces substances comparées entr'elles. C'est ici qu'il déclare son sentiment sur la Création du Monde, sur le systême de Moïse, sur l'ordre comparé des matieres créées, sur la durée de leur formation, & sur la structure du Globe & du Monde.

Il commence par protester « qu'il » a toujours été attaché à la croyan» ce de l'Eglise, sur ces objets, & » qu'il n'a jamais rien écrit contre » leur certitude. » Bien convaincu que l'Auteur de la Nature a tiré du néant tous les êtres tant matériels que spirituels, le systême des anciens sur ce point lui paroît ne pouvoir être soutenu ni par un Chrétien, ni même par un Physicien. Mais quant à la formation des substances hétérogènes, il pense qu'il est permis de philosopher sur le Monde physique primitif,

tif, dans le même ſens qu'il l'a été à Gaſſendy, Deſcartes, Regis, Malebranche, & à d'autres, quoique quelques corps particuliers aient condamné la plupart de ces ſyſtêmes. L'Egliſe univerſelle permet de les enſeigner, & l'on enſeigne aujourd'hui à Rome le ſyſtême de Copernic, comme l'avoit prédit Deſcartes.

Quant à la durée de ces formations, il adopte les idées des Naturaliſtes qui trouvent des monumens de diverſes dates dans la fabrique du Globe. La Génèſe ne paroît, il eſt vrai, montrer qu'une courte durée avant l'exiſtence d'Adam. Mais eſt-il de foi, dit-il, que les jours de la Génèſe n'étoient que de vingt-quatre heures? Il en appelle d'abord à S. Auguſtin qui, en pluſieurs endroits, les explique d'une maniere figurée. Cette allégation n'eſt pas fort concluante, parce qu'une explication allégorique & figurée, loin d'ex-

clure, ſuppoſe un ſens littéral. Auſſi S. Auguſtin lui-même dans le dix-ſeptieme Chap. de ſon Livre de *Cathechiſ. rudib.* propoſe & paroît préférer un ſens naturel. Ce qui peut lui être plus favorable, c'eſt l'exemple du P. Bertier de l'Oratoire, & du P. Néedham Jéſuite, qui pour concilier la Religion avec l'Hiſtoire-Naturelle, ont « aſſuré qu'il falloit entendre les » jours de Moïſe par des époques, » ou par des événemens éloignés » entr'eux. »

Avant la formation du Soleil, & après la création de la lumiere, le jour, dont parle la Génèſe, étoit compoſé d'un ſoir & d'un matin, *veſpere & mane dies unus*, *ſecundus*, &c. Voilà le ſens littéral; mais, dit l'Auteur, il ne m'oblige pas de croire que le matin & le ſoir avoient une telle durée. Le tems étoit bien alors diſtingué par une ſucceſſion du clair & de l'obſcur, mais la durée de ce clair

& de cet obſcur n'étoit pas encore déterminée, puiſque, ſelon le récit de Moïſe, les aſtres furent enſuite créés pour diſtinguer & meſurer les ſaiſons, les années & les jours. Cette ſucceſſion de ténebres & de lumiere que nous appellons nuit & jour, eſt eſſentielle pour former le jour, & le diſtinguer des autres meſures du tems. Mais l'intervalle qui les ſépare n'eſt point fixé dans la Génèſe. En approchant des poles, on trouve des nuits de pluſieurs mois.

Quant à l'ordre des choſes créées, les animaux marins ont été, ſelon la Génèſe, créés après les plantes. M. l'Abbé de S., en diſant avec les Naturaliſtes, que *les pierres calcaires & les animaux marins avoient été créés avant les plantes*, déclare cependant que « quoique les obſer-
» tions perſuadent cette opinion
» généralement établie, elles de-
» viennent nulles, quand on les
» compare à l'autorité de l'Ecrivain

» ſacré bien ſupérieure à celle de
» tous les Naturaliſtes. Le ſyſtême
» chronologique de Moïſe embraſſe
» tout l'Univers ; c'eſt l'ordre ab-
» ſolu des choſes crées où il n'eſt
» pas permis de rien changer ; au
» lieu que mille obſervations de
» roches coquillieres ſous des ro-
» ches herboriſées ne ſont que des
» obſervations minucieuſes, qui
» permettent de dire (ſeulement
» d'une maniere hypothétique)
» que les coquilles ont été créés
» avant les plantes : mais ces hy-
» potheſes ne peuvent attenter à
» l'ordre de Moïſe, &c. »

Mais M. l'Abbé de S. a ſuppoſé les continens formés après le Soleil, tandis que, ſelon le récit de Moïſe, ils l'ont été auparavant. « Il eſt vrai, dit-il, à cet égard,
» que je crois que la force d'im-
» pulſion de la Terre autour du
» Soleil, reconnue par les Aſtro-
» nomes, & la force qui a impri-
» mé le mouvement de rotation,

» ont applati les poles, affaissé le
» bassin des mers, rendu les con-
» tinens saillans. Ces assertions
» semblent supposer d'abord que
» les continens ont été formés
» après le Soleil; mais l'*Appareat*
» *arida* de Moïse, dans le troisieme
» jour n'est pas le continent actuel.
» L'*arida* de Moïse présente les
» eaux *in unum locum*, & mon
» explication offre l'impulsion &
» la force de rotation réunies,
» dispersant ces eaux réduites *in*
» *unum locum*, formant des Mé-
» diterranées, des mers Caspiennes,
» des mers Mortes, des Lacs, par
» la chûte du terrein, & l'éléva-
» tion des continens actuels. Il
» n'est pas ordonné de croire que
» les continents soient les mêmes.»

Au troisieme jour où parut l'*A-rida*, les eaux furent rassemblées dans le même lieu; mais au quatrieme « elles furent disséminées » par la force d'impulsion & de » rotation, quand la terre & les

» planetes tournant ensemble dans
» la même direction, & à peu près
» dans le même plan, furent pro-
» jettées autour du Soleil. »

Telle est en substance & la profession de foi, & la doctrine philosophique de M. l'Abbé de S. Comme nous avons voulu nous borner à la simple fonction d'historiens nous nous sommes astreints à rapporter souvent les termes dont il s'est servi, en repoussant des imputations qui pouvoient lui nuire.

[ *Extrait de M. Dupuy.* ]



TABLEAUX *des anciens Grecs, des Romains & des Nations contemporaines*, où l'on trouve le cérémonial, la vie privée, l'état politique, civil & militaire, les Sciences & les Arts de l'antiquité. Ouvrage composé de deux volumes *in*-4°., avec figures coloriées ou non coloriées, dessinées d'après des statues & des monumens authentiques. Tome Ier. Paris, chez Pierre Remy & J. B. S. Musier, Libraires, 1785. Avec Privilege du Roi.

ON s'est proposé de recueillir en un seul corps d'Ouvrage *ce qu'on sait de plus curieux sur l'état civil, politique & militaire des Anciens, sur les Arts qu'ils ont portés à un degré supérieur ou qu'ils ont inventés, sur leur philosophie, & sur leur législation. Chaque article sera accompagné d'une figure.* L'Ouvrage sera publié par livraisons de deux en deux mois, & chacune sera

composée de six articles & de six gravures, d'où *résultera une Histoire suivie de l'Antiquité.* Cette premiere livraison offre 1°. le portrait d'Homere, avec des remarques sur la vie & le caractere des ouvrages de ce Poëte. 2°. L'image de l'Augure, avec un essai historique sur la religion & les cérémonies Romaines. 3°. Le tableau d'une Amazone, avec l'histoire des Amazones. 4°. Le Soldat Romain, avec des observations sur les moeurs des Militaires dans les différens âges de Rome. 5°. Une figure de femme Spartiate, avec un essai sur le caractere des femmes de l'antiquité On dit ici que « les filles » de Sparte n'étoient point nues » dans leur nudité même : l'*hon-* » *nêteté publique les couvroit* de son » voile impénétrable. Aussi n'ap- » partient-il qu'à des Peuples cor- » rompus de trouver des nudités » dans les femmes : la Nature n'a » rien fait de nu ; la connoissance

„ du nu eſt l'ouvrage d'une ima-
» gination libertine, & d'une ſo-
» ciété dégénérée & corrompue. »
6°. Le mariage des Romains, ſuivi de l'hiſt. domeſtique de ce Peuple.

Ces articles ſont précédés d'*obſervations ſur les progrès des Arts & ſur la marche de la politique chez les Anciens & les Modernes.* Quand on compare, ſur ces objets, les tems anciens aux tems modernes, on eſt fondé à croire, dit l'Auteur, que tout eſt *action* & *invention* dans l'Antiquité; & *imitation* ou *répétition* dans notre Europe moderne. Il faut donc revenir perpétuellement à l'étude des anciens; mais les détracteurs des ſiecles de Louis XV & de Louis XVI n'ont pas moins tort d'appeller notre âge, l'*âge de la décadence & de la dégradation.* « N'eſt-ce pas dans ce ſie-
» cle, ajoute-t-il, qu'une ſeconde
» faculté de l'eſprit, celle de phi-
» loſopher, ou de raiſonner a été
» perfectionnée... Si l'art de pein-

» dre eſt un art ſublime & ingé-
» nieux, l'art de ſuivre *le vrai dans* » *toutes ſes poſſibilités* demande-t-il » moins de génie ? &c. » Cependant quand on compare les Modernes & les Anciens, relativement à la politique des Souverains, on diroit, ſelon l'Auteur, que l'eſpece humaine s'affoiblit. Il voit l'adoleſcence du genre humain, dans les premieres Nations Orientales ; la virilité, chez les Romains, les Carthaginois & les Grecs, l'âge de la retenue & quelquefois de la puſillanimité, c'eſt-à-dire, l'*âge du vieillard* dans l'Europe moderne. A cette partie près, nôtre ſiecle ne manque point de vigueur, & quand on voit les productions de la *ſeconde faculté* de l'eſprit, *qui étoit auparavant comme dans l'inaction*, on doit dire que c'eſt le ſiecle *de la multiplication des genres, & non le ſiecle de l'anéantiſſement.* Il falloit ſeulement s'élever contre les mœurs regnantes de ce ſiecle,

qui ont appellé à la célébrité de faux talens, de faux philoſophes, de faux orateurs, & reſpecter les vrais chef-d'œuvres qu'il a produits, parce que tant d'Auteurs ſubalternes qui uſurpent ainſi la réputation, ne forment pas la vraie renommée d'un ſiecle. Ne faut-il pas conclure de-là que, dans ce ſiecle, la faculté de raiſonner & de juger eſt reſſerrée dans des bornes bien étroites, puiſqu'il donne de la célébrité à une ſi grande multitude de faux talens, de faux orateurs & de faux philoſophes ? Et ne peut-on pas dire qu'elle eſt aujourd hui plus dans *l'inaction* qu'auparavant ?

[ *Extrait de M. Dupuy.* ]



*MÉMOIRES de l'Académie Royale des Sciences de Stockholm, pour Avril, Mai & Juin, 1781.*

SECOND EXTRAIT.

V I.

*Expériences sur l'élasticité & la répartition de la chaleur, considérées relativement à l'ascension & au refroidissement des vapeurs dans l'air raréfié.* Par M. J. C. Wilcke.

ON connoît l'expérience d'Otto Guérike sur l'ascension & la chute subséquente des vapeurs dans la machine pneumatique; on en conclud qu'*un air raréfié n'est plus capable de soutenir & laisse échapper comme spécifiquement plus pesantes toutes les substances hétérogenes qui auparavant nageoient & s'y trouvoient comme dissoutes;* en appliquant ce principe à notre

atmosphere, on explique l'harmonie constamment observée entre la pluie & autres météores de cette espece, & l'abaissement du mercure dans la barometre. Mais on n'a point encore expliqué d'une maniere satisfaisante les circonstances les plus remarquables de l'expérience d'Otto Guérike, savoir que *ces vapeurs qui tombent de l'air raréfié y montent auparavant, & s'y répandent ; que la raréfaction de l'air occasionne leur ascension, & que la cause de ce phénomène est l'expansion & la répartition de la chaleur.*

L'Auteur, ayant répété & diversifié cette expérience, a trouvé le même résultat que tous les Physiciens qui s'en sont occupés avant lui, lorsqu'il a introduit sous le récipient un corps humide. Mais, lorsqu'il a employé un récipient net & sec un peu échauffé, & un cuir enduit de cire ou de suif, lorsqu'en même tems le plateau de

la machine & l'air de la chambre étoient bien secs, il n'a jamais paru de vapeurs aux premiers coups de piston; &, lorsqu'en faisant sortir & rentrer l'air plusieurs fois, ou de quelque autre maniere il a introduit quelque humidité sous le récipient, quelques vapeurs s'y sont élevées en proportion de l'humidité ou de la sécheresse, de la froideur ou de la chaleur de l'air.

Ces expériences lui ont fait conclure *qu'il faut introduire sous le récipient quelque substance humide, pour que les vapeurs y deviennent visibles; que ces vapeurs s'élevent effectivement des surfaces humides placées sous le récipient, qu'elles se répandent dans l'air raréfié, avant de retomber en forme de nuages & de pluie fine, & qu'ainsi l'ascension de ces vapeurs & leur chute subséquente doivent être considérées comme deux effets différens intimement liés à la raréfaction de l'air.*

M. Wilcke examine enſuite les opinions des Phyſiciens dont quelques-uns, ſuivant l'Abbé Nollet, ont regardé ce phénomène comme une illuſion d'optique, d'autres l'ont attribué à l'effet de l'air, d'autres à une force expanſive immédiate & à une force répulſive des particules de l'eau ; il regarde avec raiſon toutes ces explications comme inſuffiſantes ; il les diſcute, les réfute, & donne enſuite les expériences qu'il a faites pour découvrir la cauſe de cette aſcenſion & de cette chute des vapeurs dans l'air raréfié.

Il eſt évident, dit-il, que la chaleur & le froid ont quelque affinité particuliere & prochaine avec l'aſcenſion des vapeurs dans la machine pneumatique, puiſque la plupart des phénomènes dépendent ſur-tout du degré de chaleur abſolue & relative que l'air, l'eau, le verre & la machine même ont pendant l'expérience. Ils réuſſiſſent

toujours mieux lorſque l'air & les corps ſont chauds, que pendant un froid vif. Il eſt facile de voir quelle différence y apporte un récipient chaud ou un récipient froid. Le premier étouffe pour ainſi dire l'expanſion libre des vapeurs; & l'autre le favoriſe. Celui-là reſte clair & pur; celui-ci, lorſque l'air eſt introduit, ſe couvre par-tout de vapeur & d'humidité. On pourroit en conclure, ſans autres recherches, que *le paſſage & la répartition de la chaleur entre les corps placés ſous le récipient & dans l'air raréfié eſt la vraie cauſe de l'aſcenſion, de la modification, & de la chute des vapeurs.* Mais, ajoute M. Wilcke, pour m'en convaincre, moi & les autres, & pour mieux dévoiler le mécaniſme de ces effets j'ai fait les expériences ſuivantes:

I. De deux thermometres très-ſenſibles & exactement correſpondans, l'un a été ſuſpendu ſous un recipient ſec, l'autre placé à côté

& en dehors. Après les avoir laissé assez de tems, pour qu'ils prissent la température du milieu où ils étoient, on a pompé l'air, & trouvé qu'après avoir fait le vuide, le thermometre de l'intérieur a descendu de deux degrés, mais qu'il a remonté, dès qu'on a introduit l'air de nouveau. Cet effet a cessé lorsque le tuyau du thermometre a été ouvert : preuve qu'il dépend de l'expansion de la boule du thermomètre & de la pression de l'air extérieur. On a changé ensuite la température de la chambre, & observé que les deux thermomètres ont toujours monté & descendu très-exactement ensemble ; ce qui prouve la répartition égale & correspondante de la chaleur dans l'air dense extérieur & dans l'air intérieur raréfié. Ceci a lieu tant que la boule du thermomètre intérieur est seche : dès qu'elle est tant soit peu humide, on a des changemens remarquables.

II. Si on plonge la boule du thermomètre intérieur dans un vase plein d'eau, & qu'on pompe l'air, il reste au même point durant toute l'opération ; mais il descend de plusieurs degrés, dès qu'on le tire de l'eau, & ne remonte à la premiere hauteur que lorsque la boule est seche & que toute l'humidité s'est évaporée.

III. Pour conserver plus longtems & plus abondamment l'humidité autour de la boule, on l'a entourée d'un linge mouillé très-fin, & dès les premiers coups de piston la liqueur est descendue de cinq ou six degrés, & quelquefois jusqu'à 14, après qu'on a eu fait le vuide ; la température de la chambre & celle de l'eau étant d'environ 10 degrés. Le thermomètre a remonté, lorsque l'humidité s'est évaporée, mais n'est revenu à sa premiere hauteur que lorsque la boule a été entiérement seche.

IV. Remarquons que dans les expériences précédentes les vapeurs qui s'élevent du vaſe plein d'eau empêchent ſenſiblement l'abaiſſement du thermomètre : il deſcend toujours plus bas de quelques degrés ſous un récipient ſec où il n'y a pas d'autres vapeurs que celles qui s'élevent de la boule; & le plus grand abaiſſement a lieu, lorſqu'on humecte la boule avant de placer le thermomètre ſous le récipient.

Après avoir prouvé par ces expériences faites avec l'eau que *la raréfaction de l'air favoriſe l'évaporation & en même tems le refroidiſſement & l'abaiſſement du thermomètre*, on a employé des liqueurs plus volatiles & plus faciles à évaporer.

V. La boule du thermomètre, entourée d'un linge fin, a été mouillée avec de l'eſprit-de-vin très-rectifié, & le thermomètre a deſcendu du 17$^{e}$. degré au-deſſus

du terme de la glace à 8 & même à 12 degrés au-dessous. Avec l'éther vitriolique il a descendu du 13e. degré au dessus de 0 à 18 degrés au-dessous. Par ce moyen on a facilement, dans une chambre chaude, changé l'eau en glace, en la mettant dans un vase de verre suspendu sous le récipient.

VI On a mis une égale quantité d'éther dans deux tasses, dont l'une a été placée sous le récipient, & l'autre au dehors. L'éther s'est évaporé beaucoup plus promptement dans le vuide, de même que l'eau chaude s'y refroidi plutôt qu'à l'air libre.

Comme dans les expériences précédentes une grande quantité de vapeurs visibles sortent de la boule du thermomètre suspendu dans l'air raréfié, il est évident qu'elles s'élevent des surfaces humectées, & emportent la chaleur des corps de la surface desquels elles se sont élevées; qu'ainsi l'en-

levement & le paſſage de la chaleur, de la maſſe des corps dans l'air raréfié doit être regardé comme la prochaine & véritable cauſe de l'éruption & de l'élévation des vapeurs. Les expériences ſuivantes donneront une idée plus claire de la chaleur même & du mécaniſme de ſes effets dans la machine pneumatique.

VI. Une platine de cuivre poli, de même diametre que le récipient, portée par un pied de verre dans une ſituation horiſontale, a été placée ſous le récipient vers le milieu de ſa hauteur. Lorſqu'on a fait agir le piſton, le récipient s'eſt rempli de vapeurs; &, mettant dans le plan de la platine une bougie & l'œil, on a vu, *lorſque la platine étoit chaude*, que les vapeurs laiſſoient & conſervoient toujours une certaine diſtance entr'elles & le métal, qui étoit environné d'un eſpace clair & diaphane ſur lequel les vapeurs

ſupérieures ſe ſoutenoient, tomboient & s'évanouiſſoient ſans parvenir à la ſurface du métal, que l'on a trouvée enſuite auſſi ſeche & auſſi nette qu'elle l'étoit auparavant. Au contraire, *la platine étant plus froide que le récipient*, on n'a vu aucune trace de cet atmoſphere ; & les vapeurs ſe portant de tous côtés ſur la ſurface froide du métal, l'ont couverte d'une eſpece de roſée.

VII. Lorſque, après avoir fait le vuide, le récipient paroît très-clair, ſi on y applique dans quelqu'endroit une boule de neige ou un autre corps froid, cet endroit ſe couvre auſſitôt intérieurement de vapeurs abondantes. Mais ſi on ſubſtitue une ſerviette chaude, au corps froid, & qu'on poſe celui-ci à un autre endroit, la partie échauffée devient claire ; toutes les vapeurs s'évanouiſſent ; mais on les voit reparoître auſſitôt à la partie refroidie. Ainſi,

lorſqu'on veut que tout le récipient ſoit clair, il faut en échauffer également toutes les parties, afin de repouſſer toutes les vapeurs vers le plateau qui eſt plus froid.

Ici M. Wilcke, après avoir fait obſerver l'analogie qui eſt entre ces phénomenes & ceux de l'électricité, conclud que les uns & les autres doivent être expliqués par la même théorie, & il en déduit les propoſitions ſuivantes:

*La chaleur eſt une matiere très-ſubtile & très-expanſible, dont les parties ſe repouſſent & ſe chaſſent mutuellement l'une l'autre.*

*La même matiere eſt auſſi très-puiſſamment attirée par celle des autres corps.* C'eſt pourquoi non ſeulement elle pénetre & remplit leurs pores, entoure leurs ſurfaces, les dilate par ſon abondance & ſon élaſticité; mais elle enleve, ſépare, & ſous le nom d'évaporation emporte les plus petites parties des corps: elle en forme des *ſolutions*

*ou vapeurs élastiques*, dont l'espece est déterminée par la nature de la matiere du corps, & dont le degré d'élasticité dépend de la quantité de la chaleur répulsive.

*Les différentes especes de matiere attirent la chaleur avec différens degrés de force :* elles en reçoivent & conservent avec pleine saturation & dans un équilibre relatif entr'ell s une quantité spécifique différente suivant la nature de chaque matiere. Ainsi dans les expériences précédentes (*V. Journal d'Août* 1785, *pag.* 531) la chaleur attirée fortement par l'air l'est moins par l'eau, encore moins par le verre, & le plus foiblement p..r le mercure du thermomètre.

*La même espece de corps ou de matiere, reçoit & conserve, suivant ses différens états, une différente quantité de chaleur.* C'est ce que l'on voit clairement, lorsqu'une quantité suffisante de chaleur transforme les corps en solutions ou vapeurs

vapeurs élaſtiques, ou lorſqu'ils ſont preſſés par une force extérieure ; dans le premier cas leurs parties ſont environnées de la chaleur néceſſaire pour les ſéparer l'une de l'autre, & ſurmonter leur attraction mutuelle; dans le ſecond elles ne peuvent ni-recevoir ni conſerver toute la chaleur qui en pleine liberté l'emporteroit ſur leur attraction. Ainſi un air chaud, étant fortement comprimé, rend comme une éponge la chaleur qui en eſt exprimée ( *Boerh. Elem. Chem. Part. II*, *pag.* 480 ) : mais il la reprend lorſqu'il redevient plus libre & peut ſe dilater. De même la chaleur élaſtique ſe développe du côté où elle trouve moins de réſiſtance.

Il s'enſuit que dès que la quantité & la preſſion de l'air contenu ſous le récipient ſont diminuées par l'effet de la pompe, l'équilibre de la chaleur eſt rompu : les particules d'air qui reſtent ſous le

récipient ont plus d'eſpace pour recevoir & retenir comme une eſpece d'atmoſphere plus de chaleur qu'auparavant. Cette chaleur eſt fournie par les corps environnans, principalement de ceux qui en avoient ſurabondamment, ou qui l'attirent & la retiennent avec moins de force : elle ſe porte par l'élaſticité qui lui eſt propre du côté où l'équilibre ceſſe & la réſiſtance diminue en même tems, & lorſque la nature du corps le permet, elle en emporte les parties extérieures les plus ſubtiles, & dans cette ſéparation, elles attirent & s'entourent d'une plus grande partie de chaleur, qui eſt enlevée du corps qu'elles abandonnent & que cette évaporation refroidit conſidérablement. Plus ces particules diſſoutes & évaporées attirent la chaleur avec force, plus le corps en perd. Ainſi les matieres produites par le feu, telles que l'eſprit-de-vin & l'éther, qui con-

tiennent tant de chaleur qu'on peut à peine les conſerver en des vaſes bien fermés, emportent plus de chaleur en s'évaporant & refroidiſſent beaucoup plus les corps qu'elles abandonnent. Le mercure doit donc s'abaiſſer dans le thermomètre, lorſque l'air dérobe la chaleur à l'humidité raſſemblée autour de la boule, l'humidité au verre, le verre au mercure qui la retient le plus foiblement, & qui par cette perte diminue de volume, occupe moins d'eſpace & marque ainſi le degré du froid.

Lorſque ces particules emportées par la chaleur & entourées de leurs atmoſpheres rencontrent un corps qui a le même ou un plus grand degré de chaleur, il en eſt repouſſé à quelque diſtance. Mais ſi un corps refroidi a beſoin de plus de chaleur que l'air ambiant ne lui en donne, les vapeurs s'y portent pour ſuppléer à ſon défaut par leur ſurabondance, & l'air

dénué auſſi de chaleur ſert de conducteur. Alors ces vapeurs, perdant leur chaleur & leur atmoſphère, s'attachent à la ſurface du corps & s'y raſſemblent en gouttes; mais une ſurabondance de chaleur les en repouſſe ſous la forme de vapeurs vers les parties qui ſont plus froides.

La même cauſe précipite les vapeurs élevées par la chaleur dans l'air raréfié. Cet air, étant dans un état plus libre, peut recevoir une quantité de chaleur abſolue plus grande qu'auparavant; d'ailleurs il attire la chaleur plus fortement que ne le fait l'eau: ainſi, non-ſeulement il aide les vapeurs à s'élever des maſſes qui les fourniſſent, mais il dépouille de leur chaleur les particules élevées: alors celles-ci ſe rapprochent, ſe raſſemblent en gouttes plus groſſes, qui tombent par leur propre poids ſous la forme de nubécules & de pluie fine, &

réfractent la lumiere. Mais, si la matiere réduite en vapeurs attire la chaleur avec autant ou plus de force que l'air, ses particules conservent l'atmosphere répulsif qu'elles ont acquis, & forment une espece d'air élastique qui se mêle au premier, y subsiste, & en augmente la quantité & la pression. C'est ce qui arrive évidemment avec l'éther : lorsqu'on en mêle une petite partie avec l'air ordinaire par l'évaporation, il se forme un air inflammable.

Il est facile de comprendre par cette théorie de l'élasticité de la chaleur, & de la différence des degrés de force avec lesquelles elle est attirée par différens corps, comment, suivant l'expression de Newton, les particules émanées d'un corps, sortant de la sphere d'attraction de ce corps, ainsi que l'une de la sphere d'attraction de l'autre éprouvent une véritable répulsion. La même théorie expli-

que aussi non-seulement tous les phénomènes qui viennent d'être examinés, mais un nombre infini d'effets produits par la chaleur & le feu; sur-tout, si on reconnoît & on admet avec M. Schéele, dans la chaleur même comme dans l'électricité plusieurs substances plus simples dont la séparation ou la réunion donneroit vraisemblablement des effets analogues à ceux dont on vient de parler. On peut donc regarder les expériences précédentes comme une preuve démonstrative de l'élasticité & de la répartition inégale de la chaleur, & ces deux propriétés comme la cause de l'élévation & des autres accidens des vapeurs dans la machine pneumatique.

M. Wilcke applique ensuite sa théorie aux météores qu'on observe dans l'atmosphère terrestre, & en déduit les propositions suivantes.

L'air & le feu ſont par leur élaſticité & leur inégale répartition la ſeule & véritable cauſe de l'aſcenſion des vapeurs dans l'air, & des météores qui en réſultent.

La premiere ſéparation des vapeurs qui ſortent des corps eſt opérée par la chaleur qui forme une atmoſphère autour de chaque particule. Leur aſcenſion ſubſéquente a pour cauſe ces atmoſpheres élaſtiques, qui dans l'air pareillement ſaturé de chaleur, ſe dilatent plus librement & trouvent moins de réſiſtance, ou ſont attirés avec plus de force par un air plus rare à ſa partie ſupérieure, moins comprimé, & renfermant plus de chaleur relative.

Par la même cauſe les vapeurs & les autres corps ſont d'autant plus refroidis qu'ils s'élevent davantage dans l'atmoſphere, où la chaleur qui les accompagne ſe dilate plus facilement, & où l'air même leur en dérobe davantage ;

ainſi il y regne toujours un plus grand froid relatif que ſur la terre.

La diminution de denſité & de preſſion dans l'air, marquée par l'abaiſſement du mercure dans le barometre, cauſe la réunion des vapeurs en forme de pluie, non pas ſeulement par une ſimple chute, effet de leur propre poids, mais bien plus puiſſamment, en les pouſſant d'abord vers le bas par l'effet de la chaleur qui, pour ſe réunir à l'air, abandonne les particules qu'elle a élévées, & les détermine à ſe raſſembler en gouttes tombantes. C'eſt ce qu'on voit évidemment lorſque le thermomètre deſcend & qu'un ciel pur & ſerein ſe couvre de nuages, d'où les vapeurs tombent en pluie. Ainſi la marche & les mouvemens du baromètre ont une liaiſon plus étroite avec l'état de la chaleur qui eſt ici la vraie cauſe, & avec les changemens de l'atmoſphère qu'avec les vapeurs aqueuſes qui

ne ſont qu'un effet acceſſoire & n'agiſſent point comme cauſe. Une connoiſſance plus exacte de la Nature & du mécaniſme de la chaleur nous donnera quelque jour une explication plus préciſe de ces phénomènes.

## VII.

### *Deſcription du* Cancer pulex, *par M. Samuel Odman.*

L'inſecte décrit dans ce Mémoire ſe trouve aux côtes de Wermdo. M. Odman croit que c'eſt le *Cancer pulex* de Linnée. ( *Voyag. d'Oland. p.* 42 ; *de Gothland.* 260. *Faun. Succ.* 2041. *Syſt. Nat.* 81. *Stroms-Sond-Mor. I*, *p.* 188. *Marflue Hammers ſl. Norveg.* 753 ) : cependant il a quelques doutes à cet égard ; parce qu'il eſt difficile de diſtinguer cette eſpece du *Cancer locuſta*. Il donne la deſcription ſuivante de celui qu'il a obſervé,

Nnn v

afin que ceux qui ont l'autre puissent en assigner exactement les différences.

CANCER macrourus, manibus adactylis, thorace nullo.

Antennæ IV setaceæ, articulis 3 primis longioribus. Oculi nigri lunulati.

Segmenta corporis XIII, capite excepto; 5 primis squama laterali munitis; 8, 9, 10 puncto sanguineo notatis (in vivo.)

Pedes primarii 4 parium, quorum 2 par. antica chelifera, cum pollicis immobilis rudimento, inter squamas laterales latent.

Pedes medii 3 par. longiores, ad segmentum 6 incipiunt.

Pedes postici 2 par. minimi, bidigitati, sub ipsa cauda rectrices.

Syli 3 par. setacei, mutici sub abdomine (hi sunt pedes spurii Linn. locustæ. *Syst. Nat.* 82.)

Cauda bifida, chela duplici pollice sursum posito. Corpus vivi fuscum, mortui rufescit; pelluci-

dum. Magnitudo maris $\frac{2}{3}$ poll. fœminæ dimidio minor. Wermdoensibus *Grundmargla*.

Ce petit insecte paroît en Décembre, avec les premieres glaces, en aussi grande quantité que les Fourmis dans leurs fourmillieres. On le trouve principalement dans les eaux basses qui recouvrent des fonds argilleux. Celui de Skanie au contraire habite, dit-on, les fonds de sable, est recherché par l'Avocette qui s'en nourrit, & est nommé *Sandhaté*.

Celui de Wermdo s'accouple en Janvier, Février & Mars. L'ovaire de la femelle est entre les écailles antérieures, de sorte qu'elle peut les défendre avec ses pattes de devant, Les œufs sont noir bleuâtre, comprimés, ressemblans à de petits grains de poudre à tirer.

L'Auteur en a compté depuis 12 jusqu'à 20 dans le mois de Mars, & la place qu'ils occupent n'en peut guères tenir davantage. Il est

ordinaire que les animaux prennent moins de nourriture au tems de l'accouplement : le *Cancer pulex* au contraire en eſt plus avide vers ce tems. Si on jette un filet, ces inſectes s'y amoncelent en un quart d'heure juſqu'à un pouce d'épaiſſeur, & l'ont rongé en pluſieurs endroits dans une demi-heure. On les en garantit dans une forte leſſive où l'on fait bouillir une forte décoction d'écorce d'aune, de ſorbier & de chêne, en ajoutant une cuillerée de goudron ſur quatre pots de leſſive, & quelquefois un peu de vitriol : cette préparation préſerve auſſi les filets de la moiſiſſure qui eſt beaucoup plus conſidérable dans les étangs que dans l'eau de mer.

Le *Cancer pulex* diſparoît vers le milieu de l'été : il ſe retire alors à 18 ou 20 toiſes de profondeur ſur les fonds argilleux. Cet inſecte mange les corps des animaux morts, & ſert lui-même de

nourriture aux oiſeaux de paſſage. Les Canards domeſtiques en ſont auſſi fort avides: mais il rend leurs œufs extrêmement gras, le jaune rouge & ſi alkaleſcent que le goût en eſt inſupportable. Les poiſſons & ſur-tout la Perche mangent auſſi le *Cancer pulex*.

## VIII.

*Deſcription de deux nouvelles eſpeces d'inſectes, par M. C. P. Thunberg.*

Linné donna en 1775, la deſcription d'un inſecte très-rare, qu'il nomma *Pauſus*, & qui avoit été envoyé de Londres en Suede par le Docteur Fothergill. On n'en avoit trouvé ni décrit juſqu'à préſent aucune autre eſpece, & le genre même peut-être regardé comme un des plus rares dans ſa claſſe.

M. Thunberg en a trouvé deux eſpeces au Cap de Bonne-Eſpérance,

Ce genre est distingué de tous les autres non-seulement par les antennes, mais par la forme singuliere de la tête & du corselet.

La figure de ses antennes en masse solide est si particuliere qu'on ne peut pas le confondre avec les autres genres qui ont cette marque distinctive, tels que l'Hister, le Bastrichus, l'Anthrenus, l'Elophorus, la Nitidule & la Coccinelle.

Voici le caractere du genre & celui des deux especes donnés par l'Auteur.

*Character generis.*

1. Antenæ biarticulàtæ, articulo ultimo clavato; clava solidà, uncinata.
2. Thorax attenuatus, inæqualis.
3. Elytra abbreviata, truncata.

Character specierum.

1. *Pausus microcephalus:* totus niger. *Linn. disput.* 1775.

2. *P. ruber* : totus rufeſcens.
3. *P. Lineatus* : rufeſcens linea elytrorum fuſca.

Deſcriptio ſpecierum 2, 3.

*PAUSUS RUBER. Corpus* magnitudine Nothoxi rhinocerotis, oblongum, depreſſum, obſcure rufeſcens, læve, glabrum.

*Caput* antice margine elevato, in medio depreſſum, & anguſtatum, poſtice tranſverſim elevatum & dilatatum in ſpinam lateralem utrinque extantem. Supra antice in medio eſt ruga elevata, bifida inter oculos.

*Antennæ* antheriformes, biarticulatæ: articulus infimus minor, cylindricus: extimus latus, complanatus, baſi cordato, apice eroſo-ſulcato, antheram bifidam referente.

*Thorax* antice eroſus.

*Scutellum* nigrum.

Elytra magis rufeſcentia mar-

gine exteriore de flexo, abdomine breviora truncata.

*PAUSUS LINEATUS*. *Corpus* magnitudine carabi 4-pustulati, oblongum, depressum, totum, exceptis lineis elytrorum & oculis, rufescens, glabrum.

*Caput* suborbiculato angulatum, punctis depressis inæquale, marginatum, collo cylindrico a thorace separatum.

*Antennæ* biarticulatæ: articulus infimus sessilis, subulatus, supremus duplo crassior, compressus, obtusus, basi truncatus angulo exteriore in spinam exeunte.

*Palpi* breves.

*Thorax* inæqualis, lateribus utrinque unispinosus, antice elevatus, postice rotundatus, foveis inmedio tribus impressus.

*Elytra* linearia, truncata, abdomine breviora, linea in singulo media, lata, fusca.

*Pedes* unguiculati.

## I X.

*Description du Ver de l'avoine, par Clas Bierkander.*

L'Auteur a découvert en 1780 le ver qui ronge les tiges de l'avoine.

Il est jaunâtre, long d'une ligne ou un peu plus, pointu du côté de la tête & sans pieds.

La nymphe est brune & oblongue.

La mouche en est sortie le 14 Juillet.

Ses aîles sont toutes noires & brillantes ; les yeux bruns, les antennes un tubercule d'où sortent quelques poils. L'estomac a cinq anneaux ; les aîles sont ovales & colorées de rouge & de verd. La longueur totale est d'environ une ligne.

Cette mouche ressemble à celle de l'orge, mais on ne peut pas croire que le même animal naisse en des tems aussi différens.

Lorſque l'avoine pouſſe des tiges, le ver commence à les ronger, & attaque d'abord les parties inférieures, puis les ſupérieures : la panicule, en ſortant de ſon enveloppe, ſe flétrit & devient blanche.

## X.

*Deſcription des Vers de la crême, par le même.*

M. Bierkander ayant mis en automne de la crême dans un verre, pour eſſayer ſi quelques inſectes y dépoſeroient leurs œufs. Il les nourrit pendant 32 jours, & vers le 8 Novembre ils ſe transformèrent : les mouches ſortirent le 10 Décembre.

Les vers étoient blancs, longs de trois lignes, pointus du côté de la tête, les nymphes oblongues & brunes. Il en ſortit la *muſca vomitoria* antennis plumatis piloſa, *thorace nigro, abdomine cœruleo ni-*

*tente.* Faun. Succ. 1831. *Syſt. Nat.* 67.

Il eſt vraiſemblable que les vers de mouche rendus par quelques hommes, ſont parvenus dans leur eſtomac d'œufs dépoſés dans du lait ou en d'autres alimens. En tenant le lait à l'abri des mouches pendant l'été, on éviteroit ces accidens.

[*Extrait de M. de Keralio.*]

*DISCOURS* aux enfans de Monſeigneur le Duc d'Orléans, ſur la mort de leur aïeul, Louis-Philippe, Duc d'Orléans, Premier Prince du Sang; prononcé au Service célébré le ſamedi 11 Février 1786, en préſence de Madame la Ducheſſe d'Orléans, en l'Egliſe des Dames de Belle-Chaſſe. Par M. l'Abbé Bourlet de Vauxcelles, Lecteur de Monſeigneur Comte d'Artois, Frere du Roi, Vicaire Général d'Autun, &c. A Paris, de l'Impri-

merie Politype, rue Favart, 1786. *In*-8°. 44 pages.

*ORAISON-Funèbre* de Très-Haut, Très-Puiſſant & Très-Excellent Prince Monſeigneur Louis Philippe d'Orléans, Duc d'Orléans, Premier Prince du Sang; prononcé dans l'Egliſe de Saint-Euſtache, ſa Paroiſſe, le lundi 20 Février 1786, en préſence de Monſeigneur le Duc d'Orléans, de Monſeigneur le Duc de Bourbon, & de Monſeigneur le Duc d'Enghien; par M. l'Abbé Fauchet, Vicaire-Général de Bourges, Prédicateur ordinaire du Roi. A Paris, chez J. R. Lottin de S. Germain, Imprimeur-Libraire ordinaire de la Ville, rue S. André-des-Arcs, n°. 27, 1786. *In*-4° 31 pages.

« IL n'y a, dit M. de Fénélon, » d'après le *Philoctete* de Sopho- » cle, il n'y a que les grands cœurs

» qui ſachent combien il y a de
» gloire à être bons. On a du moins
dans ces diſcours la ſatisfaction de
voir la bonté plus célébrée que
les victoires & les conquêtes. Je
voudrois, dit M. l'Abbé de Vaux-
celles aux auguſtes petits Fils de
Louis-Philippe, Duc d'Orléans,
« je voudrois faire à la bonté au-
» tant d'honneur par ce diſcours,
» que votre Aïeul lui en a fait par
» ſa vie. »

M. l'Abbé de Vauxcelles qui
s'étoit déjà fait beaucoup de répu-
tation dans la chaire, par ſes deux
Panégyriques de S. Louis, ſur-tout
par le premier; & qui avoit diſputé
avec gloire à M. Thomas le prix
de l'Eloge de d'Agueſſeau; vient
de rentrer avec ſuccès par cet
Eloge touchant de la bonté, dans
la carriere d'où la foibleſſe de ſa
voix le tenoit éloigné depuis long-
temps. Ses talens demanderoient
un grand théâtre, ſes forces ne lui
en permettent qu'un petit; celui

qu'il vient de remplir, étoit à la fo-
fois de ses talens & proportionné
à ses forces, il étoit choisi & bor-
né : c'étoit une cérémonie domes-
tique & privée : « aux approches
» du jour, où le premier Temple
» de la Capitale doit retentir des
» pleurs nationaux, & du bruit
» de la renommée toute entiere,
» je verse ici en quelque sorte, dit
» l'Orateur, les pleurs domesti-
» ques, & consacre le monument
» de la tendresse.... Je parlerai à
» ces jeunes Princes de leur bon
» & juste Aïeul..... Je demande à
» Dieu de me donner le langage
» de la douleur instructive, & des
» consolations véritables; des pen-
» sées, simples comme cette enfan-
» ce, religieuses comme votre
» ame, (dit il, en s'adressant à une
» Princesse, devant laquelle il est
» si doux & si convenable de par-
» ler de la bonté !) mais fortes par
» leur simplicité même, & qu
» pénetrent assez avant dans leur

» esprits encore tendres, pour y
» produire des résolutions géné-
» reuses. »

Oui, ces augustes Enfans auront la gloire dont parle Fénélon, la gloire d'être bons; l'exemple de leur Aïeul y contribuera sans doute; mais les exemples vivans ne manquent pas assurement dans leur Maison, elle en est toute remplie, & ils sont bien secondés par les leçons de cette sage Institutrice, qui a le plus & le mieux écrit sur l'éducation, qui possede & la théorie & la pratique de cet art difficile, le premier des arts, & dont tous les ouvrages font sentir si tendrement tout le charme de la bonté !

On a reproché au Discours de M. l'Abbé de Vauxcelles, de manquer un peu de méthode, & ce reproche n'est peut-être pas injuste; on ne trouve pas aisément chaque objet où on iroit naturellement le chercher, ce qui tient

ſur-tout au défaut de diviſion; mais on trouve par-tout la bonté, on trouve par-tout feu M. le Duc d'Orléans.

Quant au ton & au ſtyle, il nous ſemble qu'on reconnoît d'abord M. l'Abbé de Vauxcelles pour être de l'école de Boſſuet, non pas par une ſublimité qui n'eût convenu ni à la ſimplicité du Prince, objet de ce diſcours, ni à l'âge tendre des Princes qu'il s'agiſſoit d'inſtruire, ni au peu de ſolemnité de cette Aſſemblée; mais par cet abandon, ces formes négligées, cette heureuſe familiarité d'expreſſions ſouvent relevées, ou par les choſes mêmes, ou par d'autres expreſſions dont la nobleſſe vient ſe réfléchir ſur celles qui hors de là paroîtroient en manquer. Le grand mérite de cet Ouvrage eſt dans la convenance du ton avec les circonſtances particulieres; & ceux qui l'ont jugé indépendamment de cette conſidération, & comme une Oraiſon

Oraifon funebre prononcée à Notre-Dame ou à S. Denis devant tous les Ordres de l'Etat aſſemblés, n'ont pu que fe méprendre beaucoup.

Ce ton de Boſſuet négligé, abandonné, abdiquant, pour ainſi dire, ſon éloquence, pour s'entretenir avec ſon Auditeur, ſans ceſſer d'être impoſant, d'être Boſſuet, nous le retrouverions dans mille détails de cet Ouvrage; nous nous contenterons des ſuivans.

« Son art.... fut de n'avoir jamais » d'art, nul piege pour attirer l'i- » magination toujours crédule du » Public; nul apprêt de fierté, de » vaines compaſſions, de bienfaits » éclatans; il chercha l'eſtime du » Roi, de ſa Famille, de ſon Pays, » comme dans les années plus par- » faites qui ont terminé ſa vie, *il* » *a cherché Dieu dans la bonté & la* » *ſimplicité de ſon cœur......*

» L'eſtime publique, l'eſtime » pour votre condition ſupérieure,

» devient le plus grand moyen de
» puiſſance , & la décoration la
» plus honorable. Jeunes Princes
» voulez-vous l'obtenir ? A cette
» queſtion je crois voir votre œil
» s'enflammer. . . . Eh bien ! voici
» le ſecret infaillible , le moyen
» ſimple autant qu'héroïque: aimez
» la Nation & reſpectez-là. Il n'y
» a point ici à ramper , à s'enfler ,
» à ſe fatiguer dans les détours
» infinis de l'intrigue. Si vous nous
» aimez , ſi vous voulez nous
» plaire , dès votre jeune âge on
» vous verra où Henri IV diſoit
» qu'on reconnoîtroit toujours ſa
» tête parmi la foule *au ſentier de*
» *l'honneur & de la vertu*. La Nation
» verra toujours avec complai-
» ſance les diſtinctions que ſes
» uſages vous décernent , quand
» vous vous préſenterez avec ce
» juſte retour d'attention pour elle
» & de modeſtie qui la flatte ,
» quand vous conſerverez à la fois
» cette diſtance qui ſépare les

» rangs, & cette ingénuité des
» regards, cette bonté des paroles
» qui rapproche les cœurs. Il faut
» sauver son caractère & sa sim-
» plicité, sans abdiquer la dignité;
» ne pas croire qu'on s'honore en
» ne sachant que fuir sa place, ni
» qu'il suffise de se précipiter dans
» le peuple, pour se ranger parmi
» les hommes & les sages, ni que
» nous vous permettions un mo-
» ment de n'être pas les premiers
» par la noblesse de votre exté-
» rieur ainsi que par le privilege
» de votre origine. Il faut savoir
» être Princes en même tems que
» Citoyens & Gentils-hommes;
» vous montrer (nous le desirons)
» les descendans de S. Louis & de
» Henri IV, en même tems que les
» plus respectueux des sujets en-
» vers ce Trône, dont les pre-
» miers rayons vous couvrent;
» porter cette enseigne de la gran-
» deur que la Nation vous met en
» main pour marcher à notre tête

» par-tout où nous conduisent l'o-
» béissance & la loi. . . .

» Que la vérité sévère, ou, si
» on l'aime mieux, cet esprit gé-
» néral de liberté qu'a respiré la
» Nation, & cet orgueil philoso-
» phique qui affecte de mépriser
» l'orgueil des titres, réduise à
» peu d'espace les longs éloges de
» tant de Princes; j'y consens.
» Mais on ne pourra effacer l'ins-
» cription simple que je viens gra-
» ver sur cette tombe: *Il fut aimé*
» *de la Nation & mérita de l'être.*
» Cette courte & énergique louan-
» ge renferme & suppose mille
» faits; elle éclaire le cours d'une
» vie toute entiere, . . . toute une
» Race Royale en est honorée. . .
» Ce n'est qu'une ligne, mais cette
» ligne, la postérité la lira. . . .

» Qu'importe la Royauté & la
» dignité, & tous ces rangs & ces
» espaces créés entre les Mortels?
» Qu'importe, dis-je, quand le
» fonds du Prince est l'honnête

» homme ? Car voilà la baſe ſur
» laquelle tout repoſe, le vrai
» fondement de toute cette éléva-
» tion que nous voulons bien
» appeller grandeur..... Notre
» préjugé favorable, vous ſuppoſe
» bons, parce que nous vous
» voyons grands ; & nous nous
» confions plus à cette bonté qu'à
» toute autre, parce que nous la
» croyons plus dégagée des crain-
» tes & des perſuaſions de l'intérêt
» perſonnel. L'œil de l'affligé vous
» implore ; la main de l'indigent
» s'étend vers vous ſans qu'il ait
» à rougir ; le mérite réclame le
» prix de votre eſtime ; la valeur
» s'enflamme ſous vos ſeuls regards:
» ces regards tout-puiſſans portent
» la vie & la joie où les nôtres
» répandent à peine quelque con-
» ſolation. Hélas ! ce mouvement
» de la compaſſion & de la bien-
» veillance ſi naturel à tous les
» cœurs, eſt ſouvent accompagné
» dans les nôtres du ſentiment

» douloureux de notre foibleſſe;
» chez vous au contraire c'eſt un
» ſentiment plein de force, un
» avertiſſement intérieur du pou-
» voir que vous avez reçu de faire
» des heureux ».

L'Oraiſon-Funèbre prononcée dans l'Egliſe de S. Euſtache, par M. l'Abbé Fauchet, a eu, ſur-tout au débit, un grand ſuccès, & en méritoit une bonne partie. La diviſion en eſt ſimple : les vertus Nationales, les vertus domeſtiques. C'eſt dans la ſeconde qu'eſt le morceau qui a fait avec raiſon le plus d'effet.

» Le plus dignes des fils fut le
» meilleur des pères. A quelles
» mains pures il confia ſes enfans!
» quelle probité, quel antique
» honneur, préſiderent à leur édu-
» cation! qu'omit-il jamais pour
» leur prouver ſa tendreſſe? Mon-
» ſeigneur, quoi qu'il vous fût
» doux d'entendre parler avec dé-

„ tails des bienfaits dont votre au-
» guste pere se plaisoit à vous
» combler, de la noble dotation de
» votre Maison naissante, des ces-
» sions faciles, des soudaines lar-
» gesses..... qui seront l'éternel
» souvenir de votre ame recon-
» noissante : un seul don, un don
» unique de sa main renferme &
» passe la mesure des bienfaits,
» & suffit pour vous retracer au
» vif tout son amour. Il vous a
» donné pour épouse la sensibilité,
» la douceur, l'amabilité, la vertu
» même; & pour second pere,
» l'honneur en personne, la vérité,
» la loyauté, la perfection morale
» & religieuse, encore une fois la
» vertu. Combien l'amour inalté-
» rable, toujours plus vif & plus
» tendre de votre compagne au-
» guste, est un panégyrique élo-
» quent des grandes qualités de
» votre ame & de votre person-
» nelle amabilité. Quand on inspire
» si près de soi tant d'amour, on

» a l'empire du sentiment ; on
» l'exerce à volonté sur les cœurs ».

On pourroit reprendre ici quelques expressions & desirer quelque chose quant au style ; mais cet art de faire sortir les uns des autres quatre éloges frappans par la justesse & par la vérité, de les fortifier, de les justifier tous les quatre les uns par les autres, de ne former de tous les quatre qu'un seul & même éloge, est assûrément une beauté d'un grand genre, & qui suffiroit seule pour distinguer avantageusement un ouvrage. En général il regne dans celui-ci une douce & aimable sensibilité, qui convient à l'éloge de la bonté, & dont l'expression nous paroît surtout vive & animée dans ces derniers morceaux.

« Il doit mourir en prédestiné,
» cet ami de Dieu & des hommes.
» Il a un Juge, mais il l'aimoit ; il
» a des témoins qui seront écou-
» tés, . . . ce sont les pauvres. . . .

» il porte dans l'Eternité les regards » de l'eſpérance. Il a fait des fautes, » mais il a cru : *licet peccaverit, ſed* » *credidit ;* mais ſur-tout il a aimé, » il a aimé beaucoup & ſon Dieu » & ſes freres, *dilexit multum*...

» On envoye, on accourt de » toutes parts à Sainte-Aſſiſe. Sa » famille entiere eſt au déſeſpoir, » & ſon fils qui, malade lui-même » alors, expoſa ſa vie pour rem« plir les devoirs de ſa tendreſſe, » & ſa belle-fille qui fut toujours » pour lui ſi aimante & ſi ſen» ſible, & ſa fille dans l'excès des » déchiremens de ſon cœur, & » tous ceux qui lui devoient les » plus vifs & les plus tendres ſen» timens, tous s'efforcent de dé» vorer leurs larmes en ſa pré» ſence, ſe retirent pour les ré» pandre, reviennent ſe navrer » encore d'inexprimables angoiſſes » dans les ſoins aſſidus de leur » amour....

» O Dieu vivant ! Dieu juge

» terrible & des Rois & des Princes
» & de tous les fragiles Mortels !
» s'il reftoit encore des expiations
» à cette ame douce & miféricor-
» dieufe , à cette ame qui vous
» aima avec tant de vérité, à
» cette ame qui eut toujours une
» tendreffe fi généreufe pour les
» pauvres , pour les infortunés ,
» pour fes ferviteurs, pour fes
» amis, pour fes proches , pour
» tous les hommes , nous ofons
» vous dire à vous-même : n'ou-
» bliez pas fon zele à remplir les
» devoirs de la bienfaifance & de
» la fraternité. *Beneficientiæ & com-*
» *munionis noli oblivifci* ; ( c'eft le
» texte du Difcours. ) Voilà les
» vœux de ce long cortege d'habi-
» tans des campagnes qui fuivent
» en gémiffant, à fa fépulture choi-
» fie, ce cœur qu'il voulut laiffer
» comme un gage au milieu d'eux.
» Voilà les prieres des fideles affem-
» blés, à diverfes fois, dans cette
» Capitale , pour implorer votre

» miféricorde. Voilà ce que de-
» mande enfin le fang de Jéfus-
» Chrift qui va vous être offert
» dans ce facrifice. Mais, ô Dieu
» bon, donnez fur-tout de l'effi-
» cace à un fi grand exemple. Ré-
» compenfez le Duc d'Orléans en
» lui donnant des imitateurs de fa
» bonté; qu'il voie, du fein du
» bonheur, fes vertus enflammer
» les cœurs qui lui furent fpécia-
» lement chers; qu'il voie ces
» Princes, dont la piété filiale eft
» fi touchante, honorer toujours
» fon fouvenir par leurs actions
» généreufes; qu'il voie fon fils,
» qui fe montre l'héritier de fes
» nobles fentimens, dont les libé-
» ralités, fans oftentation, font
» déjà nombreufes, qui fe plaît à
» continuer fes plus grands bien-
» faits, qu'il le voie le remplacer
» auprès des infortunés & marcher
» religieufement fur fes traces;
» qu'il voie fes amis s'élever fans
» ceffe à de plus hautes vertus;

» qu'il nous voie tous, émus par
» ſa bienfaiſance, éclairés par ſa
» foi, enflammés par ſon ſaint
» amour pour vous, ô mon Dieu!
» qui êtes la ſource de tout bien,
» & pour les hommes, nos freres,
» que vous avez aimés, juſqu'à
» vous immoler pour leur bon-
» heur. »

Cette péroraiſon eſt pieuſe & touchante, & l'idée de former une partie de la félicité éternelle du Prince, du fruit de ſes exemples & du ſpectacle des vertus de ſes amis, eſt une très-belle idée, puiſée dans la Religion.

[ *Extrait de M. Gaillard.* ]



DESCRIPTION *Hiſtorique & Géographique de l'Inde, &c.* Par le P. Joſeph Tieffenthaler, Jéſuite & Miſſionnaire Apoſtolique dans l'Inde; avec des Recherches Hiſtoriques & Chronologiques, par M. Anquetil; des Mémoires par M. Jacques Rennel, &c. Ouvrage publié en François par M. Jacques Bernoulli, à Berlin, chez l'Editeur; avec un très-grand nombre de Planc. & de Cartes.

SECONDE LIVRAISON.

LA publication de cet Ouvrage qu'on ne donne que par parties, & les augmentations que M. Bernoulli y a faites ſucceſſivement, ne nous permettent pas de l'annoncer comme nous le deſirerions, ni même de donner le vrai titre qui ne paroît pas encore. La premiere livraiſon dont nous avons parlé l'anné derniere, ne conſiſtoit

qu'en 38 planches, destinées à être insérées dans ce premier volume. La seconde qui paroît à présent est de 39 planches, & toutes doivent entrer dans le premier, le second & dans le troisième volume. Elles sont accompagnées d'une partie considérable du premier volume, qui forme 312 pages d'impression. M. Bernouilli a cru devoir publier ainsi par parties cet Ouvrage, afin de prouver aux Souscripteurs qu'il s'occupe sérieusement du soin de remplir ses engagemens, & il regrete de n'avoir pu accélérer davantage cette impression.

Jusqu'à présent il n'avoit annoncé que deux volumes; mais il observe que les recherches historiques & géographiques sur l'Inde, que M. Anquetil du Perron a bien voulu lui communiquer, & dont il atteste avoir le manuscrit entre les mains depuis plus de 8 mois, c'est-à-dire avant le 31 Décembre 1785, ...

pliront ſeules le ſecond volume, qui ſera auſſi conſidérable que le premier, ce qui l'oblige à renvoyer à un troiſieme volume une traduction des Mémoires de M. Rennel, & d'autres additions. De plus le nombre des planches s'eſt également accru; il y en aura 12 pour la partie de M. Anquetil ou pour le ſecond volume, autant pour le troiſieme. Parmi celles du ſecond volume, il y en a une très conſidérable & abſolument neuve; elle eſt intitulée: *Carte générale du cours du Gange & du Gagra*, dreſſée d'après les Cartes particulieres du Pere Tieffenthaler, par M. Anquetil lui-même, qui l'a fait graver à Paris à ſes frais, & en a fait préſent à M. Bernoulli; elle fait partie de la livraiſon actuelle.

M. Bernoulli eſpere que toutes ces aditions contribueront à le faire excuſer de ce qu'il n'a pu encore publier cet Ouvrage en entier; il ſe flatte de pouvoir délivrer dans

peu le reste du premier volume, & toutes les planches des trois volumes. Il n'exige encore rien des Souscripteurs qui ont payé les deux premiers volumes; mais il se flatte que ceux qui n'ont payé que pour un volume, ne refuseront pas en recevant cette seconde livraison, de fournir leur contribution de 15 liv. de France pour le second; & que tous les Souscripteurs en recevant la troisieme livraison, c'est-à-dire le reste du premier volume & le reste des planches du second & du troisieme, donneront pour ce dernier un Louis. Il annonce qu'il ne tirera que 306 exemplaires de cet Ouvrage complet.

Cet Ouvrage est un des plus importans & des plus curieux qui ait encore paru sur l'Inde; aucun de nos Voyageurs ne nous fournit autant de détails aussi intéressans que celui-ci sur la géographie, & en particulier sur l'histoire de ce

Pays, qui nous eſt entiérement inconnue. On deſiroit depuis long-tems avoir des ſuites des anciens Princes qui ont regné dans les différentes parties de cette vaſte contrée; on les trouvera dans cet ouvrage, & elles ſont tirées des Ecrivains du Pays même ; ce ſont pour l'Hiſtoire de nouveaux monumens dont nous n'avions pas la plus légere connoiſſance. Le Pere Tieffenthaler qui les a raſſemblés, a demeuré pendant 30 ans dans l'Inde, en a parcouru diverſes contrées depuis l'année 1743, a conſulté les Livres Perſans qui traitent de la Géographie & de l'Hiſtoire, & conſervé tout ce qu'il a pu apprendre des perſonnes les plus illuſtres de ce qu'il y a de plus remarquable, & a vu par lui-même une grande partie des choſes qu'il rapporte; il a de plus examiné la hauteur du pole, les diſtances des lieux; ce qui rend ſon Ouvrage de la plus grande utilité pour la Géographie.

Outre la description de l'Inde dont il s'agit ici, il a composé 1°. un Ouvrage sur la Religion des Indiens & sur leurs mœurs, d'après leurs propres écrits, dont il cite des textes; il y a joint des dessins d'Idoles, de Temples, &c. 2°. un Traité sur les animaux, les arbres & les plantes, avec des figures; 3°. des remarques & des observations sur les variations de l'air & sur d'autres phénomenes, sur les éclipses, les taches du soleil & sur la lumiere zodiacale; 4°. enfin dans un quatrieme il traite de l'origine des Fleuves de l'Inde.

La description que nous annonçons, est précédée par un morceau intitulé : *Dissertations & Recherches préliminaires*, dans lesquelles le Pere Tieffenthaler traite 1°. de l'étendue de l'Inde.

2°. De la longitude & de la latitude de l'Inde, d'après les Corographes Indiens. De plus la longitude & la latitude de l'Inde avec les

diſtances des lieux, tirées de l'Ouvrage Perſan qui a pour titre *Ayn Akbari*, ou la Méthode d'Akbar.

3°. Des milles Indiens.

4°. De l'inégalité des milles Indiens.

6°. (1) Combien l'Inde contient d'arpens quarrés.

7°. D'où l'Inde tire ſon nom.

8°. S'il eſt fait mention de l'Inde dans les Livres Saints.

9°. Sur l'origine des Indiens.

10°. S'il reſtoit quelques traces de la Religion Chrétienne dans l'Inde lorſque les Portugais y aborderent.

11°. De l'Inde ancienne.

12°. Des Montagnes de l'Inde.

13°. Diviſion de l'Indouſtan en Provinces.

14°. Des revenus de l'Indouſtan.

Nous allons eſſayer de donner

(1) Il y a ici une faute d'impreſſion qui regne dans le reſte de ces articles; le 5 ne ſe trouve pas.

puiſſant. Elle eſt ſituée dans l'Iſle *Zamudip*, une des ſept Iſles qui forment le Globe terreſtre. « Ce » nom ſignifie l'*Iſle des Chiens du* » *Soir*, parce que l'Inde eſt rem- » plie de cette eſpece de Chiens, » qui lorſque le ſoleil eſt couché » ſortent de leurs cavernes, & » preſſés par la faim font retentir » l'air de leurs aboyemens, cher- » chent de quoi vivre & dévorent » les charognes. » Quant à l'ori- gine des Indiens, l'Auteur penſe que l'on ne parviendra jamais à la découvrir, parce qu'il n'exiſte ſur ce ſujet aucun monument, & que tous les Livres Indiens ſont rem- plis de fables & de fictions. Les Brahmes la tirent de Brahma, qu'ils croient être le premier des Anges ou Génies créés par l'intelligence ſuprême : de ſa tête ſont ſortis les Brahmes, de ſes bras les Raj-Pou- tes, qui prennent ſoin des affaires civiles & militaires, de ſon coude les Marchands & Négocians, de

ſes pieds les Artiſans & le reſte du Peuple. Le Pere Tieffenthaler fait quelques obſervations ſur les noms d'Ophir & de Tharſis, dont il eſt parlé dans l'Ecriture, & il eſt porté à croire qu'Ophir eſt Ceylan & Tharſis, Sumatra ou Borneo. Il penſe auſſi que la Religion Chrétienne a été connue de très-bonne heure des Indiens; mais qu'ils ont enveloppé tout ce qui a rapport à nos myſteres dans les fables les plus abſurdes.

Ce qu'il dit de l'Inde ancienne, mérite l'attention des Sçavans: ſi on compare, dit-il, l'état préſent de l'Inde avec l'ancien, d'après des Cartes qui ſeroient faites pour le tems d'Alexandre, on chercheroit l'Inde dans l'Inde même ſans la trouver. Les noms anciens des Pays, des Villes, des Peuples & des Fleuves ſont changés & perdus, & il ne reſte que les deux noms d'Indus & de Ganges qui ſont encore corrompus. Malgré

toutes les difficultés que présent
ce sujet, il essaie d'y répandr
quelque lumiere, en comparan
l'Inde amcienne avec la modern
Il rapporte les noms anciens ave
les différentes circonstances indi
quées par les Auteurs Grecs, & fai
connoître à quel nom moderne il
peuvent correspondre à présent, au
moins suivant son sentiment qu'i
se contente de proposer. Ce mor
ceau doit être consulté par le
Sçavans, & n'est pas susceptibl
d'extrait, il est d'ailleurs assez éten
du; mais l'ignorance des Gens du
Pays, & leur négligence à conser
ver la mémoire des faits, ne lui
ont pas permis de faire tout ce
qu'il desiroit.

Ce vaste Empire est divisé en 21 ou 22 ou même 23 Provinces. Les sommes que ces differentes Provinces rendent sont prodigieuses; mais elles varient beaucoup, soit par la stérilité des terres, soit par

par les fécheresses de l'air qui surviennent.

Tout ce que nous venons d'indiquer, est traité dans les Dissertations ou recherches préliminaires qui occupent 66 pages. L'Auteur donne ensuite un description particuliere de chaque Province, ce qui forme la partie principale de son Ouvrage. Il commence par la Province de Kaboul, celle de tout l'Empire Mogol qui est le plus au Nord ou Nord Nord-Ouest. Ces détails sont d'autant plus importans, que nous fréquentons peu les parties septentrionales de l'Inde. Le Pere Tieffenthaler indique les Villes que chaque Province renferme, leur distance de l'une à l'autre, leur latitude lorsqu'elle est connue, la nature de leur sol, leurs productions, ce qu'il y a de plus remarquable & quelquefois des routes, mais en très-peu de mots. Il suit le même plan pour toutes les Provinces.

La principale Ville de la premiere Province est aussi appellée *Kaboul*; on y trouve tous les fruits d'Europe, & une grande variété de fleurs; la température de l'air est la même qu'en Europe. il y neige & il y gele. Les Habitans de cette Province ont une langue particuliere, dans laquelle il y a cependant des mots Persans & Indiens. On la nomme *Pasto*. Leurs champs sont semés de bled & de riz. Les moutons y sont d'une graisse extraordinaire, & portent une très-grosse queue, longue, large & épaisse d'un empan, d'où sort une autre queue courte & mince de la longueur du doigt; la grande queue contient une graisse blanchâtre qu'on fait fondre, & qu'on emploie au lieu de beurre. La queue des béliers pese jusqu'à douze livres indiennes, en sorte que ces animaux marchent avec peine.

La seconde Province est celle de Kandhar, elle est grande, &

abonde en productions de la terre. Nous ne nous arrêtons pas ici sur l'indication de ses différentes Villes, sur leurs distances réciproques, ni sur le détail des routes, détails de la plus grande utilité pour la Géographie; mais qui nous conduiroient au-delà des bornes de nos Extraits si nous voulions les rapporter.

La troisieme Province est celle de Caschmire, que les Indiens appellent le Paradis terrestre, & que nous ne connoissons que de nom; il y a un très-grand nombre de villages. La langue vulgaire des Habitans ne s'accorde entierement ni avec le Pandjabi, ni avec l'Indien, ni avec celle du Saboulestan. Les caracteres dont les Lettrés se servent sont ceux du Samscretan: on y parle aussi Persan. Les Brahmes assurent que cette contrée environnée de toutes parts de hautes montagnes, a été couverte autrefois par les eaux d'un grand

lac, qu'un Prince du pays a fait écouler. D'autres ſuppoſent que dans un des tremblemens de terre auxquels elle eſt fort ſujete, il s'ouvrit un abîme qui engloutit le lac. Le Pere Tieffenthaler penſe que le fleuve Behat ayant rompu divers obſtacles qui le retenoient, s'ouvrit une voie par laquelle le lac s'écoula; mais, ajoute t-il, on ignore ſi c'eſt après le déluge que le Caſchmire s'eſt trouvé dans le premier état ou dans le ſecond.

La plaine qui exiſte à préſent, eſt parſemée de collines couvertes d'arbres fruitiers: les ſources & les ruiſſeaux dont elle eſt arroſée la rendent très-fertile, & ſemblable à un vaſte jardin rempli de fruits & de plantes, dont pluſieurs ſont inconnus en Europe. Sirinagar, ſituée ſur le bord d'un grand lac, eſt la Capitale du Pays. Après pluſieurs détails géographiques ſur les rivieres, les montagnes & les Villes de ce pays, l'Auteur donne

la ſuite des Rois de Caſchmire, tirée d'un Ouvrage Perſan composé en 1617. Cette liſte remonte à Caſchap, fils de Maritſch, petit-fils de Brahma. Pluſieurs Rois inconnus regnerent pendant 653 ans. Aprés l'extinction de ces Rois on en établit d'autres, dont on rapporte les noms, & ſouvent la durée de leurs regnes, avec quelques circonſtances particulieres. L'Auteur obſerve qu'il s'eſt gliſſé beaucoup d'erreurs dans la ſuite de ces Rois, dans la durée des regnes, & que les Hiſtoriens ne ſont pas d'accord entr'eux à ce ſujet. Tous ces Rois étoient Gentils, mais l'an 748 de l'hégire ils embraſſerent le Mahométiſme. On en donne également la ſuite juſqu'au tems où le Caſchmire fut ſoumis à l'Empire Mogol, l'an 995 de l'hégire. (de J.C. 1586.) Ce morceau eſt abſolument neuf, & on en trouve pluſieurs de la même eſpece pour les autres contrées de l'Inde.

Continuons la ſuite de ces Provinces.

Celle de Lahor eſt très-grande, arroſée par ſix fleuves qui viennent du Nord, & ſur-tout par le Sind ou l'Indus. L'Auteur indique tous ces fleuves & leurs cours. La Ville de Lahor, Capitale de la Province, étoit autrefois la réſidence des Rois Mogols, elle abonde en toutes ſortes de fruits & de légumes ; les pluies y tombent au même tems fixe & déterminé que dans les parties de l'Inde plus méridionales, mais en moindre quantité. Le langage de Lahor eſt un peu différent de l'Indien ordinaire. L'Auteur donne la latitude de toutes les Villes que cette Province renferme, & elles ſont en grand nombre ; il parle de quelques ſalines, & fait une courte deſcription des principales. Dans un Temple de cette Province nommé Zoualamouki, on voit un creux long d'une aune & demie, de la même

largeur & profondeur, d'où il sort des flammes. On y jette du bois de sandal, du riz, de l'huile, &c. que ce feu souterrain consume & réduit en cendres. Les Gentils ramassent ces cendres avec respect, les conservent comme des reliques, & s'en frottent les yeux & le front. Il sort encore de trois autres endroits des flammes, qu'on adore comme une divinité cachée sous la forme du feu. L'Auteur termine ce qu'il dit de cette Province, par l'exposition des différentes routes, & par leurs distances réciproques.

Il passe ensuite à la Province de Moultan, qu'il décrit en détail comme les précédentes. Sur la rive occidentale de l'Indus demeurent les Balotsches, nation barbare & féroce, qui porte ses cheveux longs & laisse croître sa barbe. Les Balotsches ressemblent à des faunes ou à des ours : leur pays est sabloneux, & on y manque d'eau; il ne

produit presque que des palmiers sauvages ; mais il y naît une quantité prodigieuse de chameaux, qui sont fort utiles dans ces contrées stériles. Les chevaux de ce pays sont estimés. Les Habitans de la rive orientale de l'Indus sont d'un naturel traitable, le pays est plus fertile, & le climat plus tempéré.

L'Auteur décrit de même la Province de Tatta, située sur la mer de Perse. Cette Province à eu ses Rois particuliers, qui étoient aussi maîtres du Candahar. Avant que les Mahometans s'en emparassent, elle étoit possédée par des peuples nommés *Soumarcans* & *Soamcans*, qui étoient sauvages & barbares, sans mœurs & sans religion. Leurs Princes portoient le titre de *Zam;* on en donne la suite d'après les Historiens du pays, mais il seroit difficile d'y joindre des dates fixes.

Sur la province de Dehli, dont la Capitale porte le même nom,

l'Auteur entre dans un très-grand détail. On ſait que la ville de Dehli eſt la demeure des Empereurs Mogols. L'extérieur des maiſons ne préſente ni élégance ni magnificence, mais l'intérieur de celles des Grands eſt très-orné à la maniere du pays. Il y a trois rues principales qui ſont grandes & ſpacieuſes, les autres ſont la plupart étroites, inégales, puantes & remplies d'immondices. Le Palais de l'Empereur eſt un Château magnifique, bâti en pierres rouges ſur le bord de la riviere. Les deux portiques où ſe donnent les audiences publiques & qui ſont ſoutenus par trente colonnes de mêmes pierres, méritent d'être vus. L'intérieur du Château eſt orné d'édifices ſuperbes, de beaux appartemens, de promenades & de jardins agréables. La multitude preſque innombrable des habitans de cette Ville fait élever une grande quantité de pouſſiere qui, jointe

à une fumée prodigieuſe excitée par le feu des cuiſines, par celui qui eſt allumé dans les rues où l'on fait cuire les viandes, & enfin dans la nuit par la fumée de l'huile des lanternes, en rend le ſéjour peu agréable. Il y a beaucoup de Moſquées, de beaux Mauſolées, différens monumens élevés à la gloire de certains Princes, des Temples Indiens, &c.

L'Auteur décrit enſuite toute la Province, indique les Villes qu'elle renferme, les routes qui y conduiſent & finit par la Table Chronologique des Rois qui y ont regné depuis les premiers tems de la Nation. Elle eſt tirée des Livres Indiens, c'eſt pour la premiere fois qu'on donne de ſemblables liſtes de Princes Indiens qui nous ſont entiérement inconnus, & quoique cette liſte, de l'aveu de l'Auteur, ſouffre de grandes difficultés, parce que les Hiſtoriens ne ſont pas d'accord entr'eux, elle mérite une ſinguliere attention.

Agra, Capitale de la Province de même nom, eſt devenue ſous le regne d'Akbar une grande Cité, mais la partie de la Ville qui remplit l'eſpace entre les murs anciens & nouveaux, & preſque tous les fauxbourgs ſont aujourd'hui inhabités, les maiſons en ruine ou par vétuſté ou par la violence des pluies, les habitans étant ou morts de faim ou allez demeurer ailleurs. Peu s'en faut, dit l'Auteur, que preſque toutes les Villes principales de l'Inde n'ayent ſubi le même ſort. La deſcription de toute la province d'Agra eſt fort étendue & contient une foule de détails géographiques très intéreſſans. Elle eſt terminée par une longue ſuite de Rois qui en ont été les Souverains.

La ville d'Elahbad, qui a donné ſon nom à une Province conſidérable de l'Indouſtan, eſt ſituée au confluent du Ganges & du Jemna. Dans l'intérieur de la Citadelle il y a

une grotte ſouterraine recouverte de pierres, à l'entrée de laquelle eſt un pavillon quarré ſoutenu de tous côtés par des colonnes. On deſcend dans ce ſouterrain par une douzaine de marches ; on trouve enſuite un chemin étroit & obſcur où l'on a beſoin d'un flambeau. Il y a des parois des deux côtés & un plat-fond de pierres au-deſſus. Dans les parois ſont taillées des niches où ſont pluſieurs Idoles que les Indiens reverent. Dans cette grotte s'éleve un arbre qui eſt nud, ſans feuilles, mais cependant verd & rempli de ſuc ; les Indiens en arroſent continuellement les racines, y pendent des fleurs odoriférantes : ils ont un grand reſpect pour cet arbre. Il y a dans cet endroit beaucoup de colonnes, & ſur la gauche eſt un trou ou conduit ſouterrain qui ſe prolonge juſqu'au Ganges.

C'eſt dans cette Province que la ville de Benarès eſt ſituée. Il n'y a

pas, comme on le croit communément en Europe, un College ou Université de Brahmes, mais les jeunes gens apprennent à tous les carrefours les élemens des Lettres, & si quelqu'un veut s'instruire davantage de la Religion Indienne il prend des leçons particulieres.

Dans un Village contigu qu'on nomme *Caschipour*, on conservoit autrefois une hache tranchante suspendue par une corde; elle servoit à couper la tête à ceux qui s'imaginoient qu'après leur mort ils passeroient dans de meilleurs corps & jouiroient d'une fortune plus abondante, Akbar a fait ôter cette hache, mais les Indiens qui sont toujours dans les mêmes idées superstitieuses, vont se jetter dans le Ganges avec une pierre au col.

Cette livraison comprend encore la province de Oude, qui est arrosée par un nombre considérable de fleuves. On trouve en-

divers endroits des Temples des Indiens, des arbres respectés & d'autres monumens de la superstition de ces Peuples. Les Empereurs Mogols en ont fait détruire plusieurs ; en quelques endroits de cette Province il y a eu des Rois particuliers dont on donne la liste. On commence ensuite la description de la province d'Adjmer, qui ne sera terminée que dans la livraison suivante.

Cet ouvrage important mérite le plus grand accueil de la part de ceux qui veulent approfondir ce qui concerne l'Histoire & la Géographie de l'Inde, les mœurs & les superstitions de ses habitans ; on y trouve des détails considérables sur les Villes, leurs distances réciproques sur les fleuves & leurs cours, & sur plusieurs autres objets intéressans ; c'est un ouvrage qui doit entrer dans toutes les grandes Bibliotheques, mais qui est plus à la portée des Savans & de ceux qui

veulent véritablement s'instruire, que de ceux qui ne cherchent qu'un amusement passager.

[ *Extrait de M. de Guignes.* ]

*NOUVEAUX Mémoires de l'Académie de Dijon, pour la partie des Sciences & Arts. Premier semestre* 1784. A Dijon, chez Causse, Imprimeur-Libraire de l'Académie des Sciences, place Saint-Etienne, 215 pag. *in*-8°., 1784; second semestre, 239 p. Chez Didot le jeune, quai des Augustins; Barrois, & chez Croullebois, Libraire, maison de Didot le jeune. Prix, 6 liv. ou 7 liv. 10 sols francs de port par la poste.

L'ACTIVITÉ de l'Académie de Dijon ne s'est point ralentie, & depuis 1782 qu'elle a changé la forme de ses Mémoires, voilà déjà six volumes qu'elle publie, sans compter deux volumes beau-

coup plus forts qui avoient paru dans les années précédentes ; & tous renferment des Mémoires intéressans dans tous les genres.

Le Canal du Charollois par lequel on établit actuellement la communication des deux mers par la Saone & la Loire, & qui se fait aux dépens de la province de Bourgogne, a fourni à M. Gauthey l'objet d'un second Mémoire. On y voit que les eaux du point de partage à Long-Pendu donneront huit mille sept cent quatre-vingt-quatre pouces d'eau, ce qui suffit pour le passage de 86000 bateaux par an, & comme il y en a beaucoup plus qu'il ne faut, M. Gauthey propose de faire des Canaux d'arrosage, & d'employer une des rigoles à conduire le charbon de Montcenis, ce qui produiroit un profit des plus considérables, lequel seroit seul suffisant pour faire entreprendre la navigation du Canal. Le Canal de

MONSIEUR, en Anjou, & celui de Givord en Forez ont été faits par des Compagnies qui n'ont pas d'autre produit à eſpérer que le débit des charbons de terre ; ils ont couté cependant l'un & l'autre plus d'un million pour ce ſeul objet. Celui-ci auroit un avantage bien plus conſidérable que ceux-là, puiſque le charbon pourroit ſe tranſporter indifféremment du côté de Lyon & du côté de Paris.

M. Gauthey, dans un autre Mémoire, calcule l'épaiſſeur que l'on doit donner aux murs de ſoutenement pour réſiſter à la pouſſée des terres. Il examine l'hypotheſe de M. Couplet, & ne trouvant rien de ſatisfaiſant dans les différentes regles qui ont été données à ce ſujet, il a fait des expériences avec une caiſſe qu'il plaçoit devant un plan vertical qui pouvoit être retenu par différens poids pour en pouvoir meſurer la pouſſée, & il en tire par le calcul différentes

vérités pratiques ; par exemple qu'on peut prendre pour puissance agissante le quart du poids du triangle rectangle dont les côtés sont égaux à la hauteur du mur.

M. Pazumot donne une description très étendue des Grottes d'Arcy-sur-Cure, à une lieue & demie de Vermenton du côté d'Auxerre. Il en existoit déjà plusieurs descriptions, mais celle-ci est beaucoup plus détaillée & accompagnée de plans & d'observations physiques qui la rendent très-intéressante. Ces Grottes ont près de 250 toises de longueur. La température y est toujours de 10 degrès & un quart, & l'Auteur prouve qu'elles sont l'effet de l'action des eaux.

M. Riboud, Secrétaire de l'Académie de Bourg-en-Bresse, examine la glace qui se forme à la superficie de la terre en aiguilles ou filets perpendiculaires. M. Desmarest en avoit parlé dans le Jour-

nal de Physique, Mars 1783, mais M. Riboud qui avoit fait de pareilles observations, explique d'une maniere très-physique la formation de ces filets par des vapeurs raréfiées ou émanations ignées qui entraînent des vapeurs aqueuses, & qui sont surprises par un froid subit en arrivant hors de la terre; elles se crystallisent en filets séparés parce qu'elles s'échappent comme des filets par les pores de la terre, & on y remarque des aiguilles pyramidales, parce que c'est ainsi que commence la congelation de l'eau; aussi a-t-il vu la terre criblée de petits trous, & chacun étoit la base d'une aiguille ou filet de glace.

M. Godart examine aussi l'origine des glaces que les fleuves & les grandes rivieres charient dans le tems des fortes gelées; il rapporte différentes observations pour prouver que les eaux courantes ne commencent pas à geler par le

fond, mais que les glacons y ſont précipités, ou par le mouvement, ou par le poids du ſable ou des caillous ; il en conclut que le bouzin eſt produit à la ſuperficie des rivieres, jamais à leur fond ; qu'il eſt l'élément de la glace, tant compacte que ſpongieuſe ; qu'il forme celle-là à fleur d'eau, à l'aide du repos des eaux, celle-ci au fond des rivieres, à raiſon de leur poids & de la force des courans.

M. Buiſſard, Phyſicien déja connu par l'invention d'un nouvel Hygrometre, donne des tables pour corriger les hauteurs des Barometres à raiſon de la chaleur en ſuppoſant que le mercure ſe dilate de $\frac{1}{66}$ depuis la glace juſqu'à l'eau bouillante, & ayant égard à la différente dilatabilité du verre ; il recherche le moyen de corriger même les obſervations anciennes par la connoiſſance du terme moyen de la température.

M. Maret, Secrétaire de l'Aca

démie de Dijon, donne une ſuite d'Obſervations météorologiques pour tous les jours de l'année, avec une récapitulation très-bien faite pour chaque mois, & un réſumé général pour l'année entiere, relativement à la température, l'agriculture, les maladies & la mortalité, à Dijon; les influences de l'hiver furent très-ſenſibles ſur le genre animal en 1784, mais quelque mois de chaleur forte ont produit des récoltes abondantes.

M. Maret donne auſſi un Mémoire ſur le brouillard ſec de 1783; les expériences lui ont prouvé qu'il ne différoit pas eſſentiellement des météores ordinaires du même genre. La terre qui avoit été humectée à une très-grande profondeur, ſe trouvoit depuis quelques jours couverte d'une croûte très-ſeche, quoique très-humide encore ſous cette croûte: l'air étoit ſi ſec, qu'il étoit devenu

isolant, & non conducteur de la matiere électrique; & l'intensité de la chaleur avoit multiplié les émanations terrestres; telle fut la cause de ce brouillard. M. Maret avoit déjà donné son avis sur cette cause dans le volume de 1783. On peut voir à ce sujet le Journal de Paris, 2 Juillet 1783 & 13 Août 1784; les Mémoires de l'Académie des Sciences pour 1781; le Journal de Physique, Mai 1784, & notre Journal de Décembre 1783, de Janvier & de Mars 1786.

La Chymie, que l'on cultive à Dijon avec tant de succès, a fourni cette année trois Mémoires, & en auroit fourni davantage si M. de Morveau n'eût été occupé de la rédaction de l'Encyclopédie Méthodique. Dans le premier M. de Morveau donne une méthode facile pour mesurer la quantité de gas acide méphitique contenu dans les eaux Cette méthode est fondée sur la propriété bien connue de

au chargée d'acide méphitique, troubler d'abord l'eau de chaux de rediſſoudre enſuite le préci-té lorſqu'on ajoute une quantité ffiſante d'eau méphitiſée; M. de orveau a fait un inſtrument gra-ié par lequel on aura la facilité eſtimer ſur le champ la quantité acide méphitique contenu dans s eaux, ſans embarras, ſans être bligé de dégager & de recueillir parément ce fluide; opération ui exige tant d'appareils, qui eſt jette à tant d'accidens, ſoit par bſorption, ſoit par l'évapora-on, ſoit par la compreſſion, ſoit ır le mélange avec l'air commun, ıe l'approximation quelle donne t toujours fort éloigné: de la récifion d'un calcul établi ſur le u conſtant des réactifs.

M. de Morveau examine auſſi la ſſolution de l'or dans l'acide ni-eux dont M. Tillet s'étoit occupé ıns les Mémoires de l'Académie our 1780, relativement au départ

qu'on fait. Dans les affinages il est certain, disoit M. Tillet, que l'or pur en lame & ductile peut être attaqué jusqu'à un certain point par l'acide nîtreux concentré dans une opération forcée & très-long-tems soutenue, *mais qu'il n'est jamais dissous véritablement*, ni en tout ni en partie par ce même acide seul, quelque concentré qu'on le suppose.

Il y avoit donc, suivant M. Tillet, une distinction entre un métal attaqué & un métal dissous, entre l'érosion ou la suspension & une véritable dissolution. M. de Morveau examine les faits produits par M. Tillet, & il en conclud une véritable dissolution; que ce soit le gas, ou l'accumulation de la chaleur, ou l'abondance d'air vital, ou plusieurs de ces fluides réunis & agissant simultanément, qui augmentent la puissance de l'acide nîtreux, il n'en est pas moins vrai que cet acide qui ne peut rien sur l'or

l'or lorſqu'il eſt ſeul, quand il eſt pur, & dans les conditions où nous jugeons ordinairement qu'un acide diſſout un métal, ſe trouve dans ces circonſtances en état de diſſolvant compoſé, capable de diſſoudre une foible portion d'or, de lui faire éprouver à un certain point la calcination néceſſaire à cet effet, de la tenir non pas ſeulement diviſée & ſuſpendue, mais véritablement diſſoute par attraction & équipondérance actuelle, à la maniere de tous les diſſolvans chymiques. Mais cette concluſion ne s'éloigne nullement, comme on le voit, de celle de M. Tillet pour tout ce qui a rapport à l'Art & à la pratique des affinages, & ſurtout des eſſais, & n'influe point ſur l'objet principal du travail de M. Tillet.

M. Maret donne l'analyſe de l'eau de Cerchiaio en Toſcane, où l'on racontoit qu'il y avoit du ſel ſédatif de Borax; ce fait étoit

très-curieux, & M. le Chevalier Landriani ayant envoyé quelques bouteilles de cette eau à Dijon, M. Maret l'a analysée fort en détail & y a trouvé en effet quatre-vingt-quatorze grains & demie par pinte d'acide Boracin, avec du soufre, de l'argille, de l'air pur, & du calce, c'est-à-dire de la chaux.

Le P. Vernisy, Dominicain, a donné un Mémoire sur le nostock, espece de production semblable à une gelée verdâtre, qu'on a regardée comme une plante; il croit que le nostock tombe avec la pluie, & qu'il vient d'une décomposition de bois ou de feuilles pourries.

M. Willemet examine l'agaric, il le regarde comme un suc végétal surabondant, & il explique sa maniere d'agir pour arrêter le sang.

M. Chaussier traite dans ce volume de la maniere de faire périr les chrysalides de vers-à-soie par le moyen de l'huile de thérébentine.

Le même Auteur, dans un Mémoire ſur les épiploon, examine les attaches, la ſtructure, & l'uſage de ces membranes & de ces vaiſſeaux. Dans un Mémoire ſur la cataracte il rapporte une opération qu'il a faite, dans laquelle l'humeur vîtrée étoit fluide comme de l'eau, enſorte que le cryſtallin s'enfonça dans le globe de l'œil & devint difficile à enlever.

M Maret raconte la guériſon d'une épilepſie par le moyen d'un ſéton; & il prouve dans un autre Mémoire qu'il y a des fluxions de poitrine qui ſont contagieuſes.

M. Durande explique la maniere dont il a guéri un rumatiſme ou une ſciatique, jointe à une colique hépatique, par le moyen de l'éther mêlé d'eſprit de térébentine comme diſſolvant des pierres biliaires.

Il donne auſſi un moyen de multiplier les arbres étrangers en coupant une racine & la plaçant ſous un chaſſis dans une bonne

terre de couche ; le Jardin de l'Académie de Dijon qui est riche & bien entretenu, lui a fourni l'occasion de faire à ce sujet des expériences curieuses, & de faire des Cours de Botanique qu'on n'auroit pas lieu d'espérer dans une ville de province.

L'usage de l'électricité pour la guérison des maladies, a fourni à M. Carmoy, Médecin de Paray-le-Monial, le sujet d'un Mémoire assez étendu ; il raconte des cures qu'il a faites en provoquant les larmes, les hémorroïdes; des essais faits sur des sciatiques, & des paralysies, & dont quelques-uns ont eu du succès, il espere des avantages de l'électricité ; mais dit-il, « il faudroit que les Médecins » pussent prendre sur leurs occu- » pations journalieres assez de tems » pour se livrer aux essais nécessai- » res, mais on est d'ordinaire trop » distrait pour faire ses expériences » avec une suite convenable. D'ail-

» leurs les préjugés du public for-
» ment des obſtacles difficiles à
» vaincre. Les tentatives ſouvent
» inutiles,découragent les malades,
» ils ſont rebutés de la longueur
» du remede : on eſſuie d'ailleurs
» des contradictions, & il eſt hon-
» teux que ce ſoit le plus ſouvent
» de la part des Médecins, qui s'ef-
» forcent de jetter des doutes ſur
» les faits les mieux avérés; qui
» ſaiſiſſent toutes les occaſions de
» calomnier ce remede, & de lui
» attribuer les accidens qui en ſont
» les plus indépendans. Un Méde-
» cin a voulu attribuer à l'électri-
» cité la pleuréſie dont eſt morte
» une des perſonnes que j'ai élec-
» triſées pour la paralyſie : le pu-
» blic eſt auſſi foible que ſoupçon-
» neux. Les propos indiſcrets d'une
» perſonne de l'Art ſont faits pour
» intimider : on craint en conſé-
» quence de tenter ce remede : on
» eſt privé du fruit qu'il auroit pu
» produire, & on perd l'occaſion

» de multiplier les obſervations &
» peut-être de découvrir des vé-
» rités. »

L'Académie de Dijon, en publiant ces Mémoires, annonce qu'elle y inſerera les Mémoires que ſes membres non réſidens lui adreſſeront, & qu'elle donnera à chaque Auteur le cahier où ſera ſon ouvrage.

[*Extrait de M. de la Lande.*]



*RECHERCHES sur la cause des affections hypocondriaques, appellées communément* vapeurs ; ou Lettres d'un Médecin sur ces affections ; on y a joint un Journal de l'état du corps, en raison de la perfection de la transpiration & de la température de l'air. Par M. Claude Revillon, Docteur en Médecine, de l'Académie des Sciences de Dijon, Correspondant de la Société Royale de Médecine de Paris. A Mâcon, nouvelle édition augmentée de plusieurs expériences.

*Si quanta & qualis quotidie fieret additio eorum quæ deficiunt & ablutio eorum quæ excedunt, sanitas amissa recuperaretur & præsens semper conservaretur.*
Sanctor. Aphor. Prim.

A Paris, chez la veuve Hérissant,

rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or, 1786; brochure de 168 pages.

SI pour bien connoître une maladie, & la décrire avec exactitude, il faut en avoir éprouvé soi-même les tristes effets, personne ne peut mieux raisonner sur les affections hypocondriaques que M. Revillon, puisqu'il assure qu'il en été tourmenté pendant dix-huit ans.

Quelque favorable que fut une longue épreuve à celui qui auroit l'intention d'en profiter pour l'instruction des Gens de l'Art, le but ne seroit rempli qu'autant qu'il réuniroit l'exactitude d'un observateur aux lumieres de la Médecine. Nous avons lieu de croire que M. Revillon, qui exerce la Médecine à Mâcon, a ce double avantage. Ce ne sont point les livres imprimés qu'il a consultés; c'est le

livre de la nature, le meilleur ſans doute ; ce ſont les poſitions dans leſquelles il s'eſt trouvé, qui l'ont engagé à s'étudier, à ſe peſer, à rechercher les cauſes du mal qu'il reſſentoit. Le Livre dont nous rendons compte, a été ſoumis à l'examen de quelques Compagnies ſçavantes, de quelques Médecins qui l'ont approuvé. Il ne peut paroître ſous des auſpices plus favorables.

Nous remarquerons avant d'aller plus loin, qu'il nous paroît toujours extraordinaire que l'Auteur d'un Ouvrage affirme, que dans ceux qui ont traité avant lui le même ſujet, il n'a rien vu de vrai, de ſatisfaiſant, de relatif à ſon opinion ; en ſorte que ce qu'il va dire eſt abſolument neuf, & la vérité juſques-là inconnue. Cette maniere de s'annoncer n'eſt pas, à ce qu'il nous ſemble, la plus propre à inſpirer de la confiance ; car on croira difficilement que les Ecrivains anciens aient été entiérement

dans l'erreur ; que celui qui écrit le dernier, eſt toujours le plus éclairé, & qu'il ſuffit de ſe procurer le nouveau Livre ſur une matiere, ſans qu'il ſoit beſoin de conſulter ceux qui ont paru auparavant. C'eſt ici une réflexion générale, qui ne s'applique pas à M. Revillon, quoiqu'il ne puiſſe être tout-à-fait à l'abri du reproche, que nous nous permettons de faire à beaucoup d'Auteurs de Médecine.

M. Revillon rejete toute eſpece de ſyſtême, & il a raiſon ; car en Médecine ils ſont dangereux. Mais il admet le fluide électrique comme cauſe des affections vaporeuſes. Ce principe, ſelon lui, eſt néceſſaire pour expliquer d'une maniere ſatisfaiſante une maladie inconnue ; les malades en l'adoptant, peuvent ſe rendre raiſon de leurs différentes ſenſations ; c'eſt celui qui s'accorde le mieux avec nos connoiſſances phyſiques actuelles. « Je ne

» connois, dit-il, que le fluide
» électrique, pour expliquer la
» premiere cause de cette affreuse
» maladie, pour laquelle la Méde-
» cine n'a encore inventé que des
» noms. L'on comprend à présent
» pourquoi les traitemens les
» mieux entendus ont été sans
» succès, & combien il est difficile
» de soustraire les malades à un
» agent, qui s'exerce sur eux sans
» cesse. »

L'Auteur suppose ses Lecteurs suffisamment instruits de ce qui concerne le fluide électrique; il rapporte l'influence des vents sur les vaporeux, parce qu'ils diminuent ou augmentent l'électricité de l'atmosphere, & l'insensible transpiration des corps. Le vent du midi, par exemple, par la chaleur & l'humidité qu'il produit, relâche les fibres, & cause des mal-aises & des agitations; il porte sur terre une grande quantité de fluide électrique. Le vent du nord,

plus isolant, retient plus de fluide ; il fortifie les fibres, anime la circulation. « Mais comme le flui-
» de que nous recevons, doit être
» proportionné à la force de nos
» organes, il arrive par fois que
» cette disposition de l'air fatigue
» les vaporeux. »

Le vent d'orient est pour bien de pays le plus sain ; le vent d'occident est alternativement chaud & froid. Un vaporeux selon le changement de vent, peut être en un jour affecté de plusieurs manieres, au physique comme au moral. M. Revillon croit que les suicides ne sont jamais si fréquens en Angleterre que par le vent d'Est, à Palerme par le vent de Sud-Est ; malgré ces observations générales, il conseille d'étudier la constitution particuliere de chaque individu, pour savoir quel est le vent qui a le plus d'influence sur lui. Il y a des vaporeux auxquels le vent du sud ou du sud-ouest

donne tous les accidens de la foiblesse & de la débilité ; à d'autres le vent du Nord ou le Nord-Est cause de l'irritation & de la crispation, sur-tout s'il regne trop long-tems.

Lorsqu'un vent succede subitement à un autre, la transpiration des corps diminue, parce qu'alors l'équilibre est rompu ; dans les orages où il y a des nuages électrisés négativement, les vaporeux éprouvent des sensations pénibles & désagréables, ces nuages venant à passer sur leurs têtes ; la fin de l'orage rétablit l'équilibre & fait cesser les accidens. La doctrine de M. Revillon se réduit à ces mots. Le défaut de transpiration est la cause des vapeurs. Ce défaut est dû à la diminution de l'électricité. D'après ces principes, « on n'est » plus embarrassé, dit il, d'assigner » les raisons des changemens subits » qui arrivent dans cette maladie ; » pourquoi une mauvaise nouvel-

» le, la vue d'un danger, une con-
» testation, déterminent des paro-
» xismes. Ces malades portent tous
» un caractere très-sensible ; la plus
» petite cause leur procure une
» espece de convulsion générale,
» qui suffit pour déranger la cir-
» culation : dès que cette fonction
» est moins libre, nous ne rece-
» vons plus la même dose de flui-
» de ; (électrique) cette privation
» opere tous les mal-aises, & elle
» diminue toutes les secrétions, par-
» ticulierement l'insensible transpi-
» ration. En suivant ces vues l'on
» peut expliquer l'inconstance &
» la mobilité, que l'on reproche
» à la Nation Françoise ; l'on pour-
» roit en connoissant les différen-
» tes positions des Royaumes, &
» les vents qui y regnent habi-
» tuellement, deviner le caractere
» moral des Nations qui les habi-
» tent ; enfin savoir la fertilité des
» terres : toutes ces choses dépen-
» *dent* du fluide (électrique) di-

» verſement répandu dans l'at-
» moſphere & ſur la terre. »

L'Auteur penſe que les vapeurs, ſous le nom deſquelles ſont compriſes l'hypocondrimiſme & l'hiſtericie, n'ont pour cauſe prédiſpoſante qu'une premiere organiſation, ou une conſtitution affoiblie par les veilles, l'excès des plaiſirs, celui des liqueurs ſpiritueuſes, des alimens de difficile digeſtion, le défaut d'exercice, les grandes paſſions; encore n'accuſe-t-il que rarement ces dernieres, parce que les vaporeux ſelon lui n'ont pas de paſſions; il n'en accuſe pas davantage la repercuſſion des différens virus.

« J'ai été, ajoute-t-il, la dupe
» des moyens conſeillés : j'ai com-
» pris que l'inconſtance, donnée
» comme ſigne caractériſtique de
» cette maladie, venoit moins des
» malades, que de l'inſuffiſance des
» ſecours. Guériſſez, adouciſſez les
» maux des vaporeux, vous les

» verrez auſſi conſtans que les au-
» tres malades. » Il prétend que dans cet état ce n'eſt jamais l'ame qui eſt malade, mais toujours le corps, & que c'eſt en vain qu'on conſeille à ceux qui l'éprouvent de ſe réjouir.

Après avoir expoſé quelques effets de la tranſpiration ſupprimée ou repercutée, M. Revillon paſſe au traitement des vapeurs. En Médecin éclairé, il le varie ſelon la conſtitution du malade & les circonſtances. Dans un ſujet devenu vaporeux par l'abus des liqueurs, des veilles, & par de grands excès, la rigidité, la ſéchereſſe de la fibre, l'âcreté des humeurs, demandent des délayans, des bains, des relâchans, &c. tandis que ces moyens augmenteroient les accidens des malades, dont la tranſpiration ſe ſeroit ſupprimée, à cauſe de la foibeſſe des organes, & la ſenſibilité nerveuſe. Cette derniere claſſe de vaporeux, qui eſt la plus nom-

breuſe, a beſoin de fortifians, de doux ſtomachiques, ſur-tout s'ils habitent un pays humide & marécageux, & d'une nourriture légere. Il cite l'exemple ſi connu de Cornaro, dont la ſanté, qui avoit été détruite par des excès en tout genre, fut rétablie par un régime ſévere; il recommande les frictions ſeches & l'exercice, qui augmentent le mouvement de la circulation, mouvement néceſſaire pour attirer plus de fluide électrique dans le corps. M. Revillon conſeille en outre dans quelques-uns des exutoires, des bains électriques & des bains d'eau, ſoit partiels, ſoit entiers, enfin le lait même. Il recommande avec raiſon d'être très réſervé ſur les purgatifs. Quant à l'électricité, il faut employer la poſitive quand il y a foibleſſe & relâchement, & la négative s'il y a chaleur & aridité. Il a guéri, par le moyen de l'électricité, une perſonne vaporeuſe.

Comme il eſt néceſſaire de preſcrire un régime aux vaporeux, M. Revillon fait une diſſertation ſur la matiere nutritive. « La plus ſimple, dit-il, exiſte dans la terre, » les végétaux ont la faculté de ſe » l'approprier; elle eſt préparée » par leurs vaiſſeaux; elle y eſt » diſpoſée à être modifiée par les » trois degrés de la fermentation, » qui ſont la ſpiritueuſe, l'acide » & la putride. Cette diſpoſition » eſt eſſentielle à toute matiere » nutritive : elle reçoit donc dans » les plantes la premiere élaboration. Mais les végétaux ſervent » de nourriture aux animaux, la » matiere nutritive que ceux-ci » reçoivent, n'y eſt portée que » dans un état ſuſceptible d'un » nouveau degré d'atténuation, » qui la rapproche de celui d'animaliſation, ſans lui faire perdre » entiérement les propriétés qu'elle » avoit acquiſes dans les végétaux, » avec cette différence que cette

» seconde élaboration la rappro-
» che davantage du dernier degré
» d'atténuation dont elle est suf-
» ceptible. »

M. Revillon proscrit du régime des vaporeux les légumes sur tout les farineux, parce qu'ils ont besoin de deux préparations, & par conséquent parce qu'ils lui paroissent difficiles à digérer. La diete animale est, selon lui, préférable pour ces malades. Les sucs des animaux sont tous élaborés : ils n'ont pas besoin d'un grand effort pour être assimilés aux nôtres. Il admet l'usage des vins de liqueur, & rejete celui du caffé, qui cependant n'est pas spiritueux comme le vin.

L'Ouvrage de M. Revillon est terminé pas deux objets intérssans. L'un est *l'Extrait du Journal qu'il a tenu de l'état de son corps, à raison de la perfection de la transpiration & de la température de l'air ;* depuis le 30 Mars jusqu'au 11 Juin

1776, les variations du ciel & celles du barometre ſont placées à côté. On y voit ce que M. Revillon peſoit à diverſes heures de la journée, ce qu'il prenoit d'alimens, ce qu'il rendoit par les excrétions ſenſibles, ce qu'il perdoit par la tranſpiration, & le bien-être ou le mal-être qu'il éprouvoit. Sanctorius, comme on le ſait, eſt le premier qui, par l'attention qu'il a eu de peſer ſon corps, ſes alimens & ce qu'il évacuoit, pendant une eſpace de tems conſidérable, a prouvé que la tranſpiration eſt plus abondante que toutes les autres évacuations priſes enſemble. M. Dodart, Médecin François, a répété en 1668, les expériences de Sanctorius, qu'il a continuées pendant 33 ans. Ce que Dodart avoit fait en France, le Docteur Jacques Keil le fit en Angleterre. Ses Obſervations ont été publiées en 1718. M. Gorter, Médecin Hollandois, ſe livra aux mêmes expé-

riences. Son Ouvrage ſur ce ſujet a paru en 1728. Un Gentilhomme Irlandois s'en occupa en Irlande ; & le Docteur Limigs dans l'Amé-que Méridionale, le ſuivit pendant un an.

Le ſecond article, par lequel M. Revillon finit ſon Ouvrage, eſt la réunion des Tableaux d'Obſervations Météorologiques, qu'il a faites pendant le courant de preſque toute l'année 1781. Ces Tableaux ſont complets, puiſqu'ils renferment l'état du Thermometre, du Barometre, de l'Hygrometre, de l'Electrometre, celui des vents & du ciel, obſervé à 8 heures du matin, à 2 heures & à 10 du ſoir, celui enfin d'un vaporeux à chacune de ces heures.

Le Livre de M. Revillon nous a paru offrir des vues neuves, dont l'examen peut être utile. Ses obſervations relativement à la tranſpiration & à l'état de ſon corps, ſelon les variations des inſtrumens

météorologiques, ſont confirmatives de celles de Sanctorius, & des autres Obſervateurs qui l'ont ſuivi. A pluſieurs égards elles ſont plus completes, & peuvent ſervir de modele à celles qu'on voudroit faire encore en ce genre. Nous aurions deſiré que l'Auteur eût mis de l'ordre & de la méthode dans ce qu'il dit; mais il n'a pas voulu s'y aſtreindre, parce qu'il a préféré de s'attacher au fond des choſes. Juſqu'à ce que ſes preuves ſoient multipliées, on ne regardera pas comme une démonſtration ſon opinion ſur la cauſe des vapeurs. Les raiſons dont il l'appuie ſont probables, & ne doivent point être rejetées. Les Médecins qui ſont dans le cas de voir & de traiter ces maladies, pourront profiter de ſes obſervations, les comparer avec celles qu'ils font au lit des malades; ils en ſeront enfin les ſeuls & les véritables juges.

[ *Extrait de M. l'Abbé Teſſier.* ]

*LETTRE concernant l'Ouvrage de M. Tobiesen-Duby, sur les Monnoies Obsidionales.*

MESSIEURS,

Dans le Journal des Sçavans du mois de Mars, où vous avez bien voulu donner l'Extrait de l'Ouvrage de feu mon Pere, sur les Monnoies Obsidionales, auquel se trouve joint celui qui a pour titre : *Récréations Numismatiques* ; vous avez donné M. d'Ennerye pour l'Auteur de cette derniere partie, quoiqu'il n'en soit que l'Editeur, ainsi que de la premiere partie. Vous avez sans doute été surpris par cet endroit de l'Eloge historique de mon Pere, où il est dit d'une maniere assez équivoque, qu'*on s'est permis d'y joindre*, &c. Quoi qu'il en soit, Monsieur, mon Pere a fait graver les quatre plan-

ches, & a donné lui-même l'explication des pieces qu'elles contiennent. Nous avons entre nos mains ſon manuſcrit, qui a été retiré à l'ouverture du ſcellé apposé à la mort de M. d'Ennerye : & il n'eſt pas inutile, pour la mémoire de l'Auteur, que le Public ſoit inſtruit que le texte imprimé eſt entiérement conforme au texte manuſcrit, dont il n'eſt qu'une copie. Mon Pere étoit le propriétaire d'une grande partie de ces Médailles ; M. d'Ennerye n'en poſſédoit qu'une ſeule, & les autres ſont dans le Cabinet de M. de Boullongne. Ces circonſtances, dont l'Editeur n'a pas fait mention, ſont fidélement remarquées dans le manuſcrit de mon Pere. J'eſpere, Meſſieurs, que vous voudrez bien inſérer ma Lettre dans le prochain Journal.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*Signé*, TOBIESEN-DUBY, *junior*.

LETTRE

LETTRE *sur l'Histoire de Dombes, adressée à MM. les Auteurs du Journal des Sçavans, par M. l'Abbé de S. Léger.*

A Paris, ce 6 Mai 1786.

MESSIEURS,

La Notice de l'*Histoire de Dombes*, par Samuël Guichenon, insérée dans votre Journal du mois de Mars dernier, pag. 158 *in*-4°. & suiv. est datée de Bourg en Bresse, où M. de la Lande n'étoit pas sans doute à portée de consulter la Bibliotheque Historique du P. le Long. M. de la Lande y auroit vu, tom. 3, pag. 458, n°. 36048, l'indication du Manuscrit appartenant à M. de Borsat, & même la copie de la note autographe de Guichenon, qui est en tête de ce Manuscrit. M. de la Lande auroit encore

appris du P. le Long, qu'il existoit à Lyon, chez M. Pianelli de la Valette, un second exemplaire manuscrit du même Ouvrage, plus complet que celui de M. de Borsat, où se trouve le 8^e Livre contenant les preuves ou pieces justificatives, & qui épargneroit à un Editeur la peine de rechercher ces *preuves* dans les Archives où elles ont été déposées.

Voici quelques autres observations. 1°. Depuis 1771, époque de la publication du 3^e volume de le Long, M. de la Valette a quitté la Ville de Lyon, pour venir s'établir à Paris, où il demeure rue des Francs-Bourgeois, au Marais. Sa Bibliotheque étant à sa Terre, je n'ai pu voir, dans ce moment, le Manuscrit de l'Histoire de Dombes, que j'aurois desiré faire connoître, quant à la partie des pieces justificatives qui forment le 8^e Livre; mais il n'est pas moins certain que ce second Manuscrit existe

encore aujourd'hui chez M. de la Valette.

2°. M. de la Lande pense qu'*il n'existe actuellement* sur l'Histoire de Dombes *qu'un Ouvrage*, celui de Charles de Neuveglise ; le sçavant Académicien peut se convaincre du contraire, en consultant le P. le Long, aux pages 458 & 459. Il y verra encore que les deux Critiques, auxquels répondit Neuveglise, non pas en 1688, mais en 1698, étoient Philibert *Collet* & le P. *Menestrier*.

3°. M. de la Lande dit que l'extrait baptistaire de Samuël Guichenon est transcrit sur l'exemplaire de l'Histoire de Savoye, qui appartenoit *à M. le Commandeur de Laumusse*. Il seroit utile de savoir où est à-présent cet exemplaire de l'Histoire de Savoye ; le Commandeur de Laumusse, à qui il avoit appartenu, étoit Félicien *de Monts de Savasse*, né le 22 Novembre 1700, reçu à Malthe le 6 Mars

1710, mort en 1768 ou 1769, qui aimoit les Livres & la Littérature, qui publia, en 1753, un Mémoire *in*-12 pour le Chapitre du Prieuré d'Auvergne, & que j'ai vu venir, dans ma jeunesse, chez feu mon pere, son compatriote & son ami. Depuis sa mort, la Commanderie de Laumusse a déjà eu deux Titulaires; de sorte que l'indication vague du Commandeur ne donne pas un renseignement déterminé.

4°. Samuël Guichenon eut un frere nommé *Germain*, Religieux Augustin, qui publia, en 1709, à Lyon un Abrégé de l'Histoire de Bresse, de Samuël son frere, *in*-8°. & qui, dès 1695, avoit publié à Trévoux, la Vie de Camille de Neufville de Villeroy, Archevêque de Lyon, *in*-12. Si le Pere de Guichenon n'eut que *trois fils*, *Daniel*, *Pierre* & *Samuël*, comme le dit M. de la Lande, il faut croire qu'en entrant chez les Augustins,

l'un des deux quitta son nom pour prendre celui de *Germain*.

Outre les fautes d'impression que j'ai déjà indiquées, il s'en est encore glissé d'autres dans la Lettre de M. de la Lande : Menestier pour Menestrier ; & pag. 161, col. 2, ligne 14e, *ThoiSSELLE* pour *ThoisSEY*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*EXTRAIT des Observations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Février 1785, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.*

NOUS avons joui pendant ce mois d'une température douce jusqu'au 21, époque d'une reprise de gelée qui a été assez vive & qui a duré jusqu'à la fin du mois ; l'air a été assez humide. La végétation s'annonçoit dès le commencement du mois. Le 6 on cueilloit la

violette ; on a vu arriver la gelée avec plaisir , parce qu'elle a suspendu la végétation.

*Températures correspondantes aux différens points lunaires.* Le 1$^{er}$., (*périgée & équinoxe ascend.*) couvert , pluie , froid , *changement marqué.* Le 3 , ( 4.$^{e}$ *jour après la N. L.*) nuages , vent froid. Le 5 , ( *P. Q.* ) couvert , doux , *changement marqué.* Le 7 , ( *lunistice boréal*) couvert , pluie , froid , grand vent. Le 9 , ( 4$^{e}$. *jour avant la P. L.* ) nuages vent froid , neige. Le 13 , ( *P. L.* ) couvert , doux , *changement marqué.* Le 15 , ( *équinoxe descendant* ) beau , doux. Le 17 , ( *apogée & 4.$^{e}$ jour après la P. L.*) *Idem.* Le 21 ( *D. Q.* ) nuages , vent froid , *changement marqué.* Le 22 , (*lunist. austral*) beau , froid. Le 24 , (4$^{e}$. *jour avant la N. L.*) *Idem* , vent. Le 28 , ( *N. L. & quinoxe ascend.*) nuages , froid.

*Températures de ce mois dans les années de la période lunaire , cor-*

antes à celle-ci. *Quantité de*
n 1710, 3 ½ lig. En 1729,
En 1748, 5 ½ lig. En 1767,
*minants* le Sud. *Plus grand*
*chaleur*, 15^d. le 17. *Moindre*,
condensation le 24. *Moyen*-
1^d. *Plus grande élévation du*
*re*, 27 po. 11 lig. le 24.
, 27 po. 3 lig. le 8. *Moyenne*,
7, 7 lig. *Nombre des jours*
*& de neige*, 15. *Température*,
t assez seche.
786, *vent dominant* Ouest
Celui de SO. fut violent les
10.
*grande chaleur*, 6, 8^d.,
2 heures soir, le vent
e ciel en partie couvert.
, 6, 0^d. de condensation.
6 h. ¾ du matin, le vent
le ciel serein. *Différence*,
. *Moyenne*, au *matin*, 1,
*midi*, 3, 7^d.; au *soir*, 2,
*jour*, 2, 2^d.
*grande élévation du baro*-
8 po. 2, 00 lig. le 14 à

violette ; on a vu arriver la gelée avec plaisir, parce qu'elle a suspendu la végétation.

*Températures correspondantes aux différens points lunaires.* Le 1er., (*périgée & équinoxe ascend.*) couvert, pluie, froid, *changement marqué.* Le 3, (4.e *jour après la N. L.*) nuages, vent froid. Le 5, (*P. Q.*) couvert, doux, *changement marqué.* Le 7, (*luniſtice boréal*) couvert, pluie, froid, grand vent. Le 9, (4e. *jour avant la P. L.*) nuages vent froid, neige. Le 13, (*P. L.*) couvert, doux, *changement marqué.* Le 15, (*équinoxe descendant*) beau, doux. Le 17, (*apogée & 4.e jour après la P. L.*) *Idem.* Le 21 (*D. Q.*) nuages, vent froid, *changement marqué.* Le 22, (*luniſt. auſtral*) beau, froid. Le 24, (4e. *jour avant la N. L.*) *Idem*, vent. Le 28, (*N. L. & quinoxe aſcend.*) nuages, froid.

*Températures de ce mois dans les années de la période lunaire, cor-*

*respondantes à celle-ci. Quantité de pluie.* En 1710, $3\frac{1}{2}$ lig. En 1729, $5\frac{1}{3}$ lig. En 1748, $3\frac{1}{2}$ lig. En 1767, *vents dominants* le Sud. *Plus grand degré de chaleur*, 15 d. le 17. *Moindre*, 1 d. de condensation le 24. *Moyenne*, 6, 1 d. *Plus grande élévation du baromètre*, 27 po. 11 lig. le 24. *Moindre*, 27 po. 3 lig. le 8. *Moyenne*, 27 po. 7, 7 lig. *Nombre des jours de pluie & de neige*, 15. *Température*, douce & assez seche.

En 1786, *vent dominant* Ouest & Est. Celui de SO. fut violent les 7, 9 & 10.

*Plus grande chaleur*, 6, 8 d., le 20 à 2 heures soir, le vent Est & le ciel en partie couvert. *Moindre*, 6, 0 d. de condensation. le 25 à 6 h. $\frac{1}{2}$ du matin, le vent N. E. & le ciel serein. *Différence*, 12, 8 d. *Moyenne*, au *matin*, 1, 1 d.; à *midi*, 3, 7 d.; au *soir*, 2, 3 d. Du *jour*, 2, 2 d.

*Plus grande élévation du baromètre*, 28 po. 2, 00 lig. le 14 à

10 h. matin , le vent S. & le ciel en partie ſerein. *Moindre* , 27 po. 1 , 50 lig. le 27 à 6 h. ½ matin , le vent S. E. , & le ciel couvert avec neiges. *Différence* , 13 , 50 lig. *Moyenne* au *matin* , 27 po. 6 , 81 lig. à *midi* , 27 po. 6 , 89 lig. ; au *ſoir* , 27 po. 7 , 39 lig. Du *jour* , 27 po. 7 , 00 lig.

*Marche du baromètre.* Le 1er. à 7 h. du matin 27 po. 11 , 15 lig.
Du 1.er au 2 , *baiſſé* de 6 , 33 lig.
Du 2 au 5 , *monté* de 5 , 33 lig.
Du 5 au 7 , *baiſſé* de 7 , 50 lig.
Le 7 , *monté* de 1 , 00 lig.
Du 7 au 8 , *baiſſé* de 1 , 35 lig.
Le 8 , *monté* de 1 , 15 lig.
Du 8 au 9 , *baiſſé* de 0 , 36 lig.
Le 9 , *monté* de 4 , 67 lig.
Du 9 au 10 , *baiſſé* de 5 , 50 lig.
Du 10 au 11 , *monté* de 5 , 34 lig.
Du 11 au 12 , *baiſſé* de 1 , 88 lig.
Du 12 au 14 , *monté* de 9 , 30 lig.
Du 14 au 17 , *baiſſé* de 7 , 50 lig.
Du 17 au 20 , *monté* de 3 , 30 lig.
Du 20 au 22 , *baiſſé* de 3 , 15 lig.

Le 22, *monté* de 0, 68 lig.
Du 22 au 27, *baissé* de 7, 83 lig.
Du 27 au 28, *monte* de 1, 56 lig.
Le 28, à 8 h. soir, 27 po. 3, 06 lig.
On voit qu'il a beaucoup varié, sur-tout en *montant*, les 3, 9, 11, 12 & 13; & en *descend.*, les 1, 6, 7, 10, 12, 21, 23 & 25. Je ne l'ai pas vu monter aussi haut que le 14 depuis quatre ans que j'observe ici.

*Hygromètre de M. Buissart. Plus grande élévation*, 37, 4 $^{d}$. le 24. *Moindre*, 5, 0 $^{d}$ les 6 & 12. *Moyenne*, 14, 3 $^{d}$.

Il est tombé de la *pluie* les 1, 2, 6, 7, 8, 10 & 12; de la *bruine* les 1, 5, 18 & 19; de la *neige* les 2, 4, 9, 25, 26 & 27. & de la *grêle* les 1 & 7. Ces différens météores ont produit 17, 0 lig. d'eau. L'*évaporation* a été de 14 lig.

Je n'ai point observé *d'aurore boréale*.

Nous n'avons point eu de ma-

ladies regnantes; le regne de la petite vérole paroît être paſſé.

---

## *NOUVELLES LITTÉRAIRES.*

### ALLEMAGNE.

#### DE WITTEMBERG.

GEORGII *Rudolphi Bohmeri*, *Commentatio Phyſico-Botanica de plantarum Semine*. 1785. in-8°. 390 pag.

Cet Ouvrage renferme tout ce que les Auteurs anciens & modernes ont obſervé & enſeigné ſur les ſemences des Plantes. M. Bohmer y compare, apprécie & rectifie quelquefois leurs obſervations ſur la germination, la durée des graines, l'augmentation de la fécondité, &c. Il y joint une diſſertation ſur le tiſſu celluleux des végétaux.

DE GOTTINGUE.

*Observation d'un effet de la frayer sur la Mémoire.*

Cette observation a été envoyée par M. Wichmann, Médecin de Hanovre, à M. Murrai, Conseiller-Aulique, qui l'a communiquée à la Société de Gottingue.

Une jeune Fille de quatorze ans, fut extrêmement effrayée par la chûte d'une bouteille, qui tomba d'une table par terre. Pendant les huit premiers jours qui suivoient cet accident, tous les objets lui paroissoient bleus. Au moindre bruit, ou lorsqu'on lui passoit la main promptement devant les yeux, elle s'effrayoit & fuyoit. Elle perdoit la mémoire au point que, sans donner la moindre marque d'aliénation d'esprit, elle ne pouvoit pas nommer les objets qui étoient les plus familiers ; elle

avoit même oublié à lire en Allemand & en François, & ne savoit plus écrire, elle avoit la plus grande peine, même à copier quelques monoſyllabes; elle y mêloit toujours quelques lettres inutiles, & dans les mots de pluſieurs ſyllabes, elle mettoit conſtamment une *r* après chaque ſyllabe. Pour obſerver le progrès ou la diminution de cette maladie extraordinaire, M. Wichmann demanda que la malade lui écrivit un billet tous les jours. Les premiers contenoient ſans ordre ni ſuite, les noms de quelques perſonnes qu'elle avoit vues dans la journée, mais ſi altérées par le mêlange des lettres inutiles, qu'il étoit impoſſible de les lire. A meſure que ſon écriture eſt devenue plus réguliere, la difficulté de nommer les objets & de parler a diminué, ainſi que la diſpoſition à l'effroi, & dans l'eſpace de ſix ſemaines tous les ſymptômes de cette ſinguliere maladie ont diſ-

paru. Le traitement a été ſimple. M. Wichmann n'a employé que les fleurs de zinc avec la magnéſie blanche (*Extr. des Nov. Littér. de Gottingue, par M. de Keralio.*)

DE LEIPSICK.

*Entomoſtraca, ſeu inſecta teſtacea quæ in aquis Daniæ & Norvegiæ reperit, deſcripſit, & iconibus illuſtravit O. Fr. Muller.* 1785 *in*-4°. 134 pag. 21 pl. enlum.

Cet Ouvrage, fait avec le plus grand ſoin, & accompagné de planches très-bien exécutées, mérite d'être recherché par les Amateurs de l'Hiſtoire Naturelle. L'Auteur, en ſuivant Linné, ajoute beaucoup aux travaux de ce célebre Naturaliſte. Celui-ci, par exemple, n'a donné que neuf eſpeces du Monoculus: M. Muller en donne ſoixante-dix, dont la plupart ſont à peine viſibles à l'œil nud, & qu'il a trouvé dans les eaux du Danne-

marck & de la Norwege. Il joint à leur deſcription la maniere dont ils ſe meuvent, ſe nourriſſent, ſe transforment & réproduiſent. Il a joint à cet Ouvrage deux diſcours ſur ces Inſectes, dont l'un écrit en latin, a été imprimé parmi les Mémoires de la Société Royale de Londres, & l'autre en François envoyé à l'Inſtitut de Bologne.

Il a paru auſſi à Leipſick l'année précédente l'Ouvrage ſuivant du même Auteur.

*Zoologie Danica, ſeu Animalium Daniæ & Norwegiæ rariorum & minus notorum Deſcriptiones & Hiſtoria. in*-8°. Pars I. 1779. II. 1784.

DE GOTHA.

*Obſervation d'un Fœtus deſſeché dans la cavité du bas-ventre, & porté huit ans par la mere.*

M. Buchner, Chirurgien-Accoucheur de Gotha, a envoyé à la

Société des Sciences de Gottingue, un Fœtus desseché que la mere a porté pendant huit ans. Elle devint enceinte pour la troisieme fois en 1776. Au terme fixé par la nature, elle ressentit les douleurs ordinaires; mais ce fut inutilement, & l'enfant resta dans le corps de la mere. Les regles ne reparurent qu'au commencement de 1778, & continuerent jusques dans l'été de 84. Elle cesserent alors naturellement; (cette femme avoit 45 ans). Elle devint ensuite hydropique & mourut.

A l'ouverture du corps, on trouva dans la cavité du bas-ventre un corps infirme, pélotoné, recouvert d'une enveloppe semblable à du cuir; & tel d'ailleurs que MM. Middeleton, Moraud & Walter l'ont observé en des cas semblables. Mais son union avec la trompe de fallope du côté gauche étoit si bien conservée, qu'on voyoit évidemment qu'il avoit été

fécondé dans la trompe, & qu'il étoit tombé ensuite dans le bas-ventre. La trompe même se perdoit dans un corps sphérique & dur, attaché à la partie antérieure du ventre du Fœtus, & qui vraisemblablement étoit le placenta desséché. Il sortoit de l'enveloppe, semblable à du cuir, plusieurs membranes, tapissées de vaisseaux qui alloient s'attacher aux intestins voisins. Il semble que la nature les ait destinées à préserver le Fœtus de la putridité, & à le soutenir, afin d'en rendre le poids moins incommode à la mere.

## SUEDE.

### DE CARLSCRONA.

On vient de faire en cette Ville une découverte très-intéressante : c'est la maniere de fabriquer un papier qui résiste à tous les élémens. On l'a nommé *sten-paper*, ou

papier de pierre. Il ne s'enflamme point au feu : il ne fait qu'y rougir comme une plaque de fer après un assez long-tems ; & lorsqu'il est réfroidi, on le retrouve en son entier. Une petite maison de bois couverte de ce papier en dedans & en dehors, n'a pu être enflammée par la flamme la plus vive.

Exposé à l'air, il n'éprouve aucun changement, ni du chaud, ni du froid, ni de la pluie, ni de la sécheresse : au contraire il y devient plus ferme.

Dans l'eau & dans toute espece d'humidité, non-seulement il n'est pas dissous, mais il paroît y devenir plus dur.

On l'a exposé à une chûte d'eau très-forte ; on l'a attaché à la quille d'un vaisseau ; la violence de la chûte d'eau, & celle des vagues n'y ont pas causé la moindre altération.

On l'a enterré, & il s'est conservé sous terre comme dans l'eau.

Cette Differtation contient une explication de la 16[e] propofition du Livre de Newton & de fes corollaires, fur les viteffes dans les différens points d'une ellipfe, avec des notes élémentaires fur la caufe qui fait que les cometes s'approchent & s'éloignent alternativement du Soleil, à l'occafion de quelques remarques fuperficielles qui fe trouvent dans le Voyage de Bridone, T. 2. Lettre 26.

M. Hales y traite auffi des Orbites qui feroient décrites dans différentes hypothefes de la Loi de gravité, & du mouvement des apfides qui en réfultent. *Monthly Review, January 1786. p. 66.*

## DE CAMBRIDGE.

*Meditations analyticæ ab Edwardo Waring, &c. Cantabrigiæ 1785.* 722 pag. *in-4°.* avec figures.

La premiere Edition de cet Ouvrage parut en 1773 & 1782.

L'Auteur avoit donné en 1772 un Ouvrage ſur la propriété des Courbes algébriques; & dès 1762, des Mêlanges analytiques relatifs au même ſujet. M. Waring eſt preſque le ſeul Géometre que l'on connoiſſe actuellement en Angleterre, du moins dont les Ouvrages aient acquis une certaine célébrité; c'eſt ce qui nous a engagé à rappeller ces anciens Traités de M. Waring, qui ſe trouvent dans la Bibliotheque de l'Académie des Sciences.

## ITALIE.

### DE TURIN.

*Flora Pedemontana, ſive enumeratio methodica ſtirpium indigenarum Pedemontii. Autore Car. Allionio. 1785. in*-fol. Tom. I. 364 p. II. 390 p. III. 14 p. 92 tab.

L'Auteur décrit dans cet Ouvrage 2813 Plantes qu'il a trouvées ſauvages dans le Piemont. Il

y a joint la synonymie, les noms vulgaires de Linné pour celles qui étoient connues; & a suivi principalement la méthode de Haller dans sa description des Plantes de Suisse; ainsi que le systême qu'il a donné dans la cinquieme partie des Mêlanges de l'Académie des Sciences de Turin. La plupart de ces Plantes sont communes au Piemont, & à la Suisse, à la Provence, au Dauphiné, à une partie de l'Allemagne; mais l'Auteur n'en a décrit aucune que d'après nature. Les nouvelles sont contenues dans le troisieme volume, avec une explication des termes techniques.

On avoit déjà vu quelques Essais de M. Allioni sur l'Histoire-Naturelle du Piémont dans les Mémoires de l'Académie de Turin; il en est parlé dans le Voyage d'Italie de M. de la Lande, comme d'un des plus célebres Naturalistes d'Italie, il travailloit

depuis long-tems à ce grand Ouvrage, qui eſt d'autant plus intéreſſant, que les grandes Alpes ſont, comme on le ſait, un Pérou pour les Botaniſtes d'Europe, & que perſonne n'étoit plus en état de nous les bien faire connoître. Cet Ouvrage a été préſenté à l'Académie des Sciences, le 18 Janvier 1786.

## FRANCE.

### DE MONTPELLIER.

*Prix de l'Académie de Montpellier.*

Le 15 Février 1786, la Société Royale des Sciences de Montpellier a tenu une Aſſemblée publique en préſence des Etat-Généraux de la Province de Languedoc.

Après l'annonce des Prix faite au commencement de la Séance, M. de Ratte, Secrétaire perpétuel de la Compagnie, a lu l'Eloge de M. le Vicomte de Saint-Prieſt,

Conseiller d'Etat Ordinaire, Intendant de la Province de Languedoc, Académicien Honoraire.

Cette lecture a été suivie de celle d'un Mémoire de M. l'Abbé Bertholon, *sur la Théorie des Incendies, considérée relativement aux différentes causes qui les produisent, & aux moyens de les prévenir & de les éteindre.*

*Des Recherches sur la différence des Méridiens entre Toulouse & Montpellier*, ont fait le sujet d'un Mémoire lu par M. Poitevin.

M. Cusson a lu un Ecrit : qui a pour titre : *Recherches pratiques sur l'inoculation de la petite Vérole.*

M. Chaptal a fait lecture d'un Mémoire, *sur la maniere de faire, avec les Ocres, le rouge-brun & les poussolanes.*

M. de Ratte a terminé la Séance par la lecture de l'Eloge de M. Séguier, Associé libre.

Les Etats-Généraux de Languedoc, toujours attentifs à favoriser les

les Sciences & les Arts, ont délibéré de donner un Prix de 600 liv. à celui qui, au jugement de la Société Royale des Sciences, aura le mieux traité la question suivante: *Quels sont les meilleurs moyens & les moins dispendieux d'entretenir les Ports de mer sujets aux ensablemens; & notamment le Port de Sete.*

L'Académie s'est déterminé à remettre ce Prix, qui sera décerné dans l'Assemblée publique, pendant la tenue des Etats de 1786 à 1787.

Les Mémoires pour le nouveau concours, seront reçus avant le 1 Septembre 1786.

La Société prie les Auteurs de ne point perdre de vue que les moyens qu'elle demande, doivent être en même temps les meilleurs & les moins dispendieux; & comme il s'agit ici principalement du Port de Sete, elle desire que les ouvrages qu'on lui adressera, présentent au moins un apperçu de la

dépense qu'exigeroit l'exécution des nouveaux projets pour ce Port; il est nécessaire aussi que dans ces mêmes ouvrages les projets nouvellement conçus, soient comparés à d'autres qui ont été précédemment formés pour l'amélioration du Port de Sete, & dont il sera facile d'avoir connoissance.

C'est avec regret que l'Académie se voit aussi dans la nécessité de remettre le Prix de 300 liv. proposé par M. Broussonet, Académicien de Paris & de Montpellier, & dont le sujet est l'*Eloge Historique de Pierre Richer de Belleval*; ce Prix sera adjugé dans l'Assemblée publique pendant la tenue des Etats de 1786 à 1787.

On recevra les Ouvrages pour le nouveau concours jusqu'au 31 Octobre 1786 inclusivement.

Les Auteurs sont exhortés à donner quelque attention à la partie du style, qui, sans rien emprunter du faste oratoire, ne doit cepen-

dant pas dans un Eloge Hiſtorique être trop négligé.

L'Académie a propoſé une Médaille d'or du poids de 300 liv. au Savant qui indiquera *un procédé peu diſpendieux pour faire des Miroirs qui n'offriront qu'une ſeule image bien nette & parfaitement terminée.* Il faut que les Miroirs ſoient d'un poli vif & durable, & qu'ils ſoient propres à être employés dans les chambres obſcures, Microſcopes ſolaires & Teleſcopes ; il en ſera remis des échantillons ou épreuves du procédé indiqué avec les Mémoires.

Ce troiſieme Prix ſera adjugé, comme les deux précédens, dans l'Aſſemblée publique pendant la tenue des Etats de 1786 à 1787.

Les Mémoires ſeront reçus avant le 1 Novembre 1786.

On connoît les drapeaux ou chiffons auxquels on donne au lieu de Galargues en Languedoc, une couleur bleue, en les imprégnant fortement du ſuc d'une plante ap-

pellée par Tournefort, *Ricinoïdes ex quo paratur Tournesol Gallorum*; par Linnæus, *Croton tinctorium*, & vulgairement, *Maurelle* ou *Tournesol*. Ce procédé a été très-exactement détaillé par feu M. Montet, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, année 1754; il est décrit aussi dans l'Encyclopédie au mot *Tournesol*.

Cette branche d'industrie étoit fort considérable à Galargues; elle a beaucoup diminué par le défaut de concurrence parmi les acheteurs; on ne connoît aujourd'hui qu'un débouché notable pour ces drapeaux. C'est dans l'intention d'augmenter cette branche d'industrie par une plus grande demande; de contribuer au progrès des Arts, & sur-tout de fournir plus de ressources aux Habitans de Galargues & des environs; que M. Morgue de Montredon, propose un Prix de 300 liv. sur la question suivante: *Quel est le meilleur moyen d'extraire*

*la partie colorante des drapeaux ou chiffons préparés à Galargues en Languedoc, pour en tirer le parti le plus utile pour les Arts & pour la Teinture ?*

On recevra jusqu'au 31 Août 1786 inclusivement, les Mémoires qui seront présentés pour le concours à ce Prix.

Deux autres Prix chacun de 300 liv. ou d'une Médaille d'or de pareille valeur, proposés par des Anonymes, seront aussi décernés dans la même Assemblée publique pendant la tenue des Etats de 1786 à 1787.

Premiere question ou sujet du Prix : *L'explication de l'Arc-en-Ciel donnée par Newton, porte-t-elle sur des principes incontestables ? Et est il bien démontré que les rayons hétérogénes supposés émergens du nombre infini de gouttes de pluie qui tombent de la nue doivent former des arcs séparés ?* L'Académie exige des Auteurs un examen approfondi, qui

ne contienne rien d'hypothétique, & où tout soit établi sur des faits simples, constans & décisifs.

Seconde question & autre sujet de Prix : *Démontrer par des expériences simples & décisives, la cause du froid que les liqueurs produisent en s'évaporant, & le rapport de cette cause à celle du rafraîchissement qu'une abondante transpiration procure, soit dans l'état de santé, soit dans celui de maladie.*

Les Mémoires pour le concours à ces deux derniers Prix, seront reçus avant le 1 Novembre 1786.

M. Broussonet toujours zélé pour le progrès & pour l'honneur des Sciences qui sont l'objet particulier de ses recherches, vient de proposer un autre Prix de 300 liv. qui sera décerné dans l'Assemblée publique pendant la tenue des Etats de 1787 à 1768.

Le sujet de ce nouveau Prix est l'*Eloge Historique d'Olivier de Serres*, dont tout le monde connoît

l'excellent ouvrage sur l'Agriculture.

Les pieces seront reçues jusqu'au 31 Octobre 1787 inclusivement.

On adressera les Ouvrages, francs de port, à M de Ratte, Secrétaire perpétuel de la Société Royale des Sciences à Montpellier, ou on les lui fera remettre entre les mains.

## DE DIJON.

### *Prix de l'Académie de Dijon.*

L'Académie des Sciences, Arts & Belles Lettres de Dijon avoit proposé pour sujet du Prix qu'elle devoit distribuer dans sa Séance publique du mois d'Août 1786, de *déterminer par leurs propriétés respectives la différence essentielle du Phlogistique & de la matiere de la chaleur*. Dans le mois qui a précédé le jour fixé pour l'ouverture du

concours, plusieurs Auteurs, sans se faire connoître, lui ont écrit pour obtenir un plus long terme, & avoir le tems d'achever le travail qu'ils avoient commencé sur ce sujet important, mais il n'étoit pas au pouvoir de cette Compagnie de préjudicier au droit acquis à ceux des concurrens qui avoient envoyé leurs Mémoires; elle a donc procédé à leur examen, & elle n'en a trouvé aucun qui remplît ses vues. Un seul des concurrens a cité le Traité du feu de M. Schéele; au surplus il n'a fait, ainsi que les autres, aucune mention des expériences de MM. Black, Wilcke, Crawford, Lavoisier, de la Place, Kirwau, &c. &. &c. c'est-à-dire qu'ils n'ont connu ni les faits, ni les opinions qu'il falloit discuter, & qui ont fait naître cette question, dont la solution est attendue par tous les Savans, comme pouvant seule donner une base solide à toutes les Théories chy-

miques ébranlées par les nouvelles découvertes.

L'Académie a arrêté en conséquence de proposer le même problême, pour le sujet du prix double qu'elle aura à décerner dans sa Séance du mois d'Août 1789; & pour entrer dans les vues des Auteurs, d'en faire insérer dès à présent l'annonce dans les Ouvrages périodiques.

Les Mémoires écrits en François ou en Latin, contenant dans un billet cacheté le nom de l'Auteur, seront remis ou envoyés, francs de port, *à M. de Morveau, Chancellier & Secrétaire perpétuel, ou à M. Caillet, Secrétaire adjoint*, avant le 1er Avril; ce terme est de rigueur. MM. les Savans Etrangers sont invités de prendre les moyens nécessaires pour faire parvenir leurs Ouvrages francs de port, en les adressant à quelque correspondant ou autrement: les paquets qu'ils expédient par la poste, sans les

affranchir, juſqu'à Dijon, ne ſont pas retirés.

Le Prix fondé par M. le Marquis du Terrail & par Madame de Cruſſol d'Uzès de Montauſier, ſon épouſe, à préſent Ducheſſe de Caylus, conſiſtera en deux Médailles d'or, chacune en valeur de 300 liv. portant d'un côté l'empreinte des armes & du nom de M. Pouſſier, fondateur de l'Académie, & de l'autre la deviſe de cette Société.

DE PARIS.

*Mémoires du Baron de Tott, ſur les Turcs & les Tartares.* A Amſterdam, 1785. Nouvelle Edition, 2 vol *in*-4°. ornés de très-belles planches en taille-douze; le 1 de 500, le 2 de 380 pag. Se trouve à Paris, chez Laurent, Libraire, rue de Tournon; prix 33 liv. en papier fin 45 liv.

Lorſque la premiere édition de

cet Ouvrage a paru, nous en avons rendu compte ; celle-ci qui se distingue par la beauté des caracteres & du papier, est accompagnée de plusieurs planches qui ne se trouvent point dans la précédente, & d'une Table des Matieres. Comme on avoit fait quelques critiques de l'Ouvrage de M. le Baron de Tott, on a ajouté à la fin du second volume une Lettre de M Rufin, qui a servi long-tems dans le Levant en qualité d'Interprete, & qui a été Consul du Roi en Crimée. M. Rufin y répond à plusieurs de ces critiques. On lira ces réponses avec plaisir, les connoissances que M. Rufin a acquises dans le Levant, doivent leur donner un grand poids.

*Détail authentique des malheurs & de la fuite du Prince Charles-Edouard dans les Hebrides.* A Paris, chez Théophile, Libraire, rue de Hurepoix, n°. 18. 1786. avec approba-

tion & permiſſion, brochure *in*-8°. de 54 pag.

*Tableau généalogique hiſtorique de la Nobleſſe, enrichi de gravures;* contenant 1°. l'état des vrais Marquis, Comtes, Vicomtes & Barons; 2°. un Traité ſur les Banerets, Bacheliers, Ecuyers, & ſur leur différence; 3°. un Traité ſur les dignités féodales & politiques, les dignités des Eccléſiaſtiques, les dignités des Vidames attachés à l'Egliſe; les titres & qualités perſonnelles, les titres & qualités des Gens de Lettres, &c.; 4°. les généalogies des Familles; 5°. les dépôts où la Nobleſſe peut avoir recours pour ſes différentes recherches; 6°. une table des Noms de Famille compris dans l'Ouvrage, avec le renvoi aux Auteurs qui en ont donné la généalogie; 7°. une table des noms des Terres & des perſonnes titrées; 8°. une table alphabétique de plus de quinze mille

titres originaux, que l'Auteur poſſede dans ſon Cabinet. Préſenté au Roi, par M. le Comte de Waroquier de Combles, Officier d'Infanterie. Paris, chez Nyon, l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, quartier Saint-André des Arts, 1789; avec approbation & privilége du Roi. 3 vol. *in*-12. *broc.* 9 liv. *rel.* 10 liv. 16 ſols.

*Hiſtoire d'Hérodote, traduite du grec, avec des Remarques hiſtoriques & critiques; un Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote, & une Table géographique.* Par M. Larcher, de l'Académie Royales des Inſcriptions & Belles-Lettres, Honoraire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon; à Paris, chez Muſier, Libraire, quai des Auguſtins, Nyon, l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, 1786; avec approbation & privilége du Roi. 7 vol. *in*-8°. prix 72 liv. Pluſieurs exemplaires ont été tirés ſur papier

d'Annonay, ſur papier vélin, & quelques uns de format *in*-4°.

*Nouveaux Synonymes François*; Ouvrage dédié à l'Académie Françoiſe. Par M. l'Abbé Roubaud. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame la Comteſſe d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluni. 1785 & 1786. Avec approbation & privilége du Roi. 4 vol. 500 pages chacun, plus ou moins. Prix 21 liv. relié, 18 liv. broché.

Cet Ouvrage mérite fort d'être lu, médité, peut-être quelquefois contredit.

*L'Art de la Comédie*, nouvelle Edition. Ouvrage dédié à Monſieur, par M. de Cailhava. A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, premier Imprimeur ordinaire du Roi, &c. & ſe vend chez la veuve Ducheſne & Belin, rue Saint-Jacques, Royez, quai des Auguſtins,

Hardouin, au Palais Royal. 1786. Avec approbation & privilége du Roi. 2 vol. *in*-8°. l'un de 403 pag. & les Préliminaires 12, l'autre de 427 pag.

*Philoctete*, Tragédie en trois actes & en vers, traduite du Grec de Sopbocle ; représentée pour la premiere fois par les Comédiens François, le 16 Juin 1783. Par M. de la Harpe, de l'Académie Françoise, & Professeur de Littérature au Lycée.

*Sophocleo quæ caramina digna cothurno ?*
VIRG.

A Paris, chez Michel Lambert, rue de la Harpe. 1786 Avec approbation & privilége du Roi. Nouvelle Edition. Prix 30 sols.

On connoît le mérite & le succès soutenu de cette heureuse imitation de Sophocle. On peut résoudre la question proposée dans l'Epigraphe, en rétablissant le vers

de Virgile, tel qu'il eſt, & en diſant à l'Auteur :

*Sola Sophocleo tua caramina digna cothurno.*

*Eloge de Greſſet*, qui a concouru pour le Prix propoſé par l'Académie d'Amiens. Par M. Girouſt, Avocat en Parlement.

Sans la vertu que vaut un grand génie ?
VERVERT, Chant III.

A Paris, chez Bailly, Libraire, rue Saint-Honoré, à la barriere des Sergens. 1786. Petit *in*-8°. de 42 pages, & les Préliminaires 12. Prix 1 liv. 4 ſols.

*Lettres ſur l'Egypte*, où l'on offre le parallele des mœurs anciennes & modernes de ſes Habitans, où l'on décrit l'Etat, le Commerce, l'Agriculture, le Gouvernement, l'ancienne Religion du pays, & la deſcente de S. Louis à Damiette, tirée de Joinville & des Auteurs Arabes, avec des Cartes géogra-

phiques. Par M. Savary. Tomes ſecond & troiſieme. A Paris, chez Onfroi, Libraire, quai des Auguſtins, & au numéro 11, rue des Mâçons, près la Sorbonne. *in* 8°. Prix 9 liv. les deux vol.

On trouve aux mêmes adreſſes la *vie de Mahomet*, & la traduction du *Coran*, par le même Auteur.

*Collection Univerſelle des Mémoires Particuliers relatifs à l'Hiſtoire de France.* Tome XIII, contenant les Mémoires de Jean de Troye. 15ᵉ ſiecle. *in* 8°. de 476 pages, & les Préliminaires 15.

*Dix-ſeptieme livraiſon de l'Encyclopédie par ordre de Matieres.* 20 Février 1786. 2 vol. *in*-4°.

Cette livraiſon eſt compoſée du tome II, premiere Partie de la Marine, & du tome VI des Planches; le cinquieme étant différé, & ce ſixieme ayant rapport à la deſcription des Arts qui a paru dans la troiſieme livraiſon, & qui

comprend la partie des Manufactures, Arts & Métiers, qui emploient dans leurs fabriques le chanvre, le lin, la laine, le poil, la soie. Ce volume contient 202 planc. simples *in*-4°. & 88 doubles, lesquelles en totalité équivalent à 378 planches grand *in*-4°.

Le demi volume du Dictionaire de la Marine, va depuis l'article *destination* des Vaisseaux, jusqu'à l'article *force des bois*. L'article fonderie est assez détaillé; & à l'article échantillon, on trouve une table très-étendue des dimensions des plus petites parties qui entrent dans la construction d'un Vaisseau. Il y a long-tems qu'on desiroit un Dictionaire de Marine, qui fût fait avec autant d'intelligence & de détail. On en a l'obligation à M. Vial du Clairbois; le même Auteur vient d'être chargé par le Ministre de faire un petit Traite de construction, à l'usage des Gardes de la Marine. Les Ouvrages

qu'il a déjà donnés ſur cette partie, méritoient cette préférence.

*Journal Politype des Sciences & des Arts.* A Paris, rue Favart, à l'Imprimerie Politype. Prix, 36 livres pour l'année.

Ce Journal, quoique imprimé de la maniere ordinaire, porte le nom d'une nouvelle invention de M. Hoffmann, ſur laquelle on trouve quelques détails dans la feuille du 29 Mars. *Le Polytipe eſt l'Art de multiplier les originaux :* tout ce que l'on deſſine ou que l'on écrit avec une encre d'une compoſition particuliere ſur une planche de métal, peut ſe reproduire dans le même ſens ſur le papier, un grand nombre de fois par les procédés de cet Art. On a commencé par en faire uſage pour le deſſein; avec la planche écrite on deſſinée dans le ſens droit nous obtenons, diſent les Auteurs, par une opération qui conſtitue notre

ſecret , une planche gravée en creux dans le ſens contraire , & de cette planche nous tirons des épreuves par les procédés connus de l'Imprimerie en taille-douce. Comme dans cette opération le deſſein lui-même ſe reproduit ſans l'intervention d'aucun Artiſte , ces épreuves doivent être la parfaite image du deſſein original , & l'on peut à juſte titre les nommer des *deſſeins originaux multipliés.* ..... Nous ſommes auſſi parvenus , par un procédé qui tient abſolument aux mêmes principes que celui qui répete les deſſeins , à reproduire autant de fois que nous le deſirons , d'après une forme compoſée en caracteres mobiles à la maniere des Imprimeurs ordinaires , des planches ſolides qui , ſur une épaiſſeur totale d'environ deux lignes , portent en relief la partie ſaillante des caracteres , en laiſſant entr'eux une aſſez grande cavité , & les procédés ſont moins diſpen-

dieux que ceux de la Gravure & de l'Imprimerie.

Le Journal Polytipe paroît trois fois la ſemaine, le lundi pour les Sciences, le mercredi pour les Arts utiles, le vendredi pour les Beaux-Arts. On y a déjà vu des extraits curieux de Mémoires lus à l'Académie des Sciences, & qui n'étoient point encore connus, tels que la décompoſition de l'eau par M. Lavoiſier, dont on a vu les expériences l'année derniere avec le plus grand intérêt. On y parle auſſi de la Peinture, des Spectacles, &c. MM. Hoffmann, pere & fils, Inventeurs du nouvel Art, ſe ſont procuré ſans doute des collaborateurs qui ont donné à leur Journal tout l'intérêt que l'on pouvoit deſirer.

*Les Terriers rendus perpétuels*, ou véritable méchaniſme de leur confection; Ouvrage (*en ſix livraiſons*), utile aux Propriétaires de

Terres ou de Fiefs, à tous Notaires, Régiſſeurs, Géometres, Féodiſtes & autres enfin qui ſe deſtinent à la partie des Terriers, avec Plans & Tableaux gravés de tous les genres. A Paris, chez l'Auteur, rue des Blancs-Manteaux, nº. 37, 1785. Avec Priv. du Roi. *In-folio*.

En rendant compte du *Proſpectus* de cet Ouvrage, nous en avons fait connoître le plan, l'objet & l'utilité. Le Public eſt à portée d'en juger, par deux livraiſons qui paroiſſent, en attendant les autres qui ne tarderont pas à paroître.

THÉATRE *des Grecs*; par le Pere Brumoy. Nouvelle édition, tome III. *In-8°*. de 560 p. Chez Cuſſac, Libraire, rue & carrefour Saint-Benoît, vis-à-vis la rue Taranne.

Nous rendrons compte inceſſamment de ce troiſieme volume.

# TABLE

## ES ARTICLES CONTENUS

dans le Journal du mois
de Juillet 1786.

**Fin de la Table.**

# LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

*L'ANNÉE M. DCC. LXXXVI.*

AOUST.



*A PARIS,*

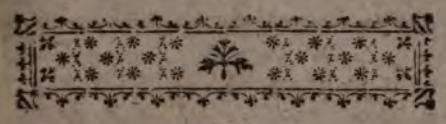
Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere N°. II, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVI.

*AVEC PRIVILEGE DU ROI.*

# AVIS.

*On s'abonne pour le* JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière, No. 11 ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*



LE

# JOURNAL

DES

# SÇAVANS.

AOUST M. DCC. LXXXVI.

*Traité philoſophique & politique ſur le luxe*; par M. l'Abbé Pluquet.

> *Quæ ſi voles frequenter cogitare, id ages ut ſis felix, non ut videaris; ut tibi videaris, non aliis.* SENEC. Epiſt. 110.

A Paris, chez Barrois l'aîné & le jeune, 1786. Avec Approbation & Privilege du Roi. Deux vol. *in-*12 d'env. 500 p. chacun.

PLUSIEURS Ouvrages, accueillis du public, ont acquis à M. l'Abbé Pluquet une réputat on mé-

ritée ; l'*Examen du fanatisme*, en trois volumes *in*-12 ; le *Dictionnaire des heréfies, des erreurs & des schismes*, en deux volumes *in*-8°. ; le Traité sur *la sociabilité*, en deux volumes *in*-12 ; les *Livres classiques de l'Empire de la Chine, recueillis par le P. Noël*, précédés d'observations sur l'origine, la nature & les effets de la philosophie morale & politique de cet Empire, dont il a déja paru quatre volumes *in* 18, & dont les deux suivans ne tarderont pas à paroître. Le Traité sur le luxe ne peut qu'accroître la réputation de son Auteur. Il y a peu de sujets sur lesquels les sentimens se soient aussi partagés. Ici on le croit pernicieux, là il est regardé comme nécessaire au bonheur des hommes, & à la prospérité des Etats. Les uns le jugent funeste seulement aux Républiques, & utile ou plutôt nécessaire aux Monarchies ; les autres prétendent que toujours bon en lui-même, il

ne devient dangereux que par la mauvaise administration de la chose publique. Ceux-là soutiennent que, malgré toutes les précautions possibles, le luxe s'introduit nécessairement dans les sociétés politiques, & qu'après les avoir élevées au plus haut degré de richesse, de puissance & de gloire, il les dégrade, & finit par les replonger dans la pauvreté & dans le malheur. Si l'on en croit ceux-ci, il est un luxe modéré, toujours utile, & qu'il faut encourager, & un luxe excessif qu'on ne doit jamais permettre.

Pour traiter cette question, une des plus importantes en morale & en politique, & pour dissiper l'obscurité qui semble l'envelopper, l'Auteur a cru devoir la décomposer, en considérant d'abord le luxe dans l'homme, & ensuite dans les sociétés politiques, parce que le parti qu'on doit prendre sur la question envisagée sous le second

rapport, dépend de celui qu'on aura pris après l'avoir examinée sous le premier point de vue. Il faut donc envisager le luxe dans l'homme, avant de le considérer dans l'état civil ; le traiter comme principe moral, avant de l'examiner comme ressort politique ; en un mot le connoître en Philosophe, avant de le proscrire, ou de l'encourager comme Magistrat, & comme administrateur de la chose publique. Ce double rapport divise naturellement en deux parties l'ouvrage de M. l'Abbé Pluquet. Il ne se dissimule pas qu'il paroîtra peut-être inutile dans un tems où toutes les Nations de l'Europe se portent avec une espece de fureur vers le luxe, & que par-tout la politique paroît être réduite à la connoissance des moyens de faire fleurir le Commerce & les Arts de luxe. Mais peut-être arrivera-t-il aussi un tems où les Administrateurs de la chose publique soupçonneront

la nécessité d'examiner si en effet le luxe est utile ou nuisible aux sociétés politiques, & alors on ne trouvera pas inutile un ouvrage où l'on verra sur cet objet les vues des Politiques, des Philosophes, & des Législateurs les plus illustres. D'ailleurs la connoissance des avantages ou des dangers du luxe intéresse le pere de famille & le simple citoyen. Il est important pour eux & pour leur famille qu'ils aient sur ce point des idées justes & des principes sûrs qui reglent leur conduite, quelle que soit l'administration publique.

Mais quelle est la nature du luxe? Quelle est l'idée que présente ce terme? C'est sur quoi ne s'accordent entr'eux ni les apologistes ni les ennemis du luxe: c'est un de ces termes dont la notion est plus aisée à sentir qu'à définir. Aussi M. l'Abbé Pluquet, après avoir rapporté les définitions présentées par différens Auteurs, observe-t-il

qu'aucune n'eſt propre à l'objet dont il s'agit, & ſi toutes offrent des idées vagues, elles conduiſent auſſi à des conſéquences fauſſes, contradictoires même quelquefois avec les principes de leurs Auteurs. Preſque tous ont conçu la nature du luxe d'après les effets qu'on lui attribuoit, au lieu de juger, par ſa nature, des effets qu'il devoit produire. C'eſt donc à bien déterminer cette nature que s'attache l'Auteur, & pour la reconnoître il remonte à ſon origine, c'eſt à-dire, à cet état de ſimplicité, où l'homme ayant joui de tout ce qui étoit néceſſaire à la vie & la ſanté, de tous les plaiſirs attachés à l'exercice des vertus ſociales, ne ſe crut pas encore aſſez heureux : pour ſe dérober à l'ennui & à l'apathie, il chercha à ſe procurer d'autres plaiſirs par les impreſſions que les corps étrangers peuvent faire ſur ſes organes : il employa toute ſon induſtrie à inventer des Arts & des Mé-

tiers, tous relatifs aux plaisirs des sens. Ces plaisirs, ces amusemens que procurent les Arts agréables, lui devinrent nécessaires, dès qu'il ne se contenta pas du bonheur que donnent les choses dont la nature a rendu l'usage nécessaire ou utile à la vie & à la santé, ni de celui qui naît des inclinations sociales, ou des penchans naturels de l'ame. « Le luxe, considéré en
» lui-même, est donc l'usage des
» objets qui produisent des sensa-
» tions agréables que l'homme a
» rendu nécessaires à son bonheur,
» quoique par les loix de la nature
» l'usage de ces objets, & les sen-
» sations agréables qu'ils produisent
» ne soient ni nécessaires, ni utiles
» à la vie & à la santé, ni néces-
» saires au bonheur de l'homme.
» Considéré dans l'homme, le luxe
» est une disposition de l'esprit &
» du cœur, qui fait regarder &
» rechercher comme nécessaires au
» bonheur de l'homme, des objets

» qui produisent des sensations » agréables que la nature n'a ren» dues ni nécessaires ni utiles à sa » vie, à sa santé, à son bonheur. » Ainsi l'opinion des partisans du luxe est un systême qui fait dépendre le bonheur de l'homme des objets dont onvient de parler. D'où l'Auteur conclut que le luxe est un principe moral qui n'existe que dans le cœur de l'homme. « Un » aliment, ou un habit n'est pas » un aliment ou un habit de luxe » précisément, parce qu'il n'est pas » nécessaire à la vie ou à la santé; » c'est parce que la nature ne l'ayant » rendu nécessaire ni à la vie, ni à » la santé, ni au bonheur de l'hom» me, l'homme l'a cependant ren» du nécessaire à son bonheur. Le » Sauvage, qui fait dépendre sa » félicité des plumes qui environ» nent sa tête, des coquilles qui » pendent à ses oreilles, du raucou » dont il se barbouille, est un hom» me de luxe, comme l'homme

» élégant, ſomptueux & recher-
» ché dans ſes habits & dans ſa pa-
» rure.

» Au contraire l'homme qui fait
» uſage des ſuperfluités de ſon ſie-
» cle, ſans y attacher ſon bonheur,
» n'a point de luxe : il renonceroit
» à ces ſuperfluités ſans ceſſer d'ê-
» tre heureux ; il ne fera jamais de
» mal pour ſe les procurer ; jamais
» il ne ſacrifiera au plaiſir de les
» poſſéder, l'honneur, la probité,
» ſa conſcience, l'eſtime des hom-
» mes vertueux, parce que ces avan-
» tages ſont les principes de ſon
» bonheur, & non les ſuperfluités
» dont l'uſage lui eſt ſouvent im-
» portun, faſtidieux, & qu'il n'ad-
» met que par condeſcendance ;
» c'eſt Ulyſſe buvant dans la coupe
» enchantée ſans éprouver la moin-
» dre altération, tandis que ſes
» compagnons ſont transformés en
» brutes ; c'eſt Ulyſſe qui ne reſte
» dans le Palais de la fille du Soleil
» que pour ne pas s'éloigner de ſes

» amis, & pour tâcher de les rap-
» peller à leur état naturel. » L'Auteur infere de-là, qu'il n'y a point deux sortes de luxe, l'un modéré, l'autre excessif ; parce que si les objets qui procurent des sensations agréables que la nature n'a rendues ni nécessaires ni utiles à la santé ou à la conservation de l'homme, ne sont pas nécessaires à son bonheur, il n'a point de luxe, pas même un luxe modéré. Si au contraire l'homme rend nécessaires à son bonheur ces objets, il a du luxe & un luxe excessif ; « car l'*excès* consiste à
» rendre nécessaire à son bonheur
» ce que la nature n'y a pas rendu
» nécessaire, parce qu'alors l'hom-
» me sort de sa condition natu-
» relle, de l'état auquel la nature
» l'a destiné, & se met dans l'im-
» puissance de remplir sa destina-
» tion. » Il semble cependant, que même dans les principes de l'Auteur, le luxe est susceptible de plus & de moins, ou d'un excès

plus ou moins considérable quant à son étendue, c'est-à-dire, eu égard à la mu titude des objets dans l'usage desquels l'homme, sens l'aveu de la nature, fait consister son bonheur. Ne paroît-il pas aussi, qu'il y aura plus ou moins d'excès dans le luxe, selon qu'il y aura plus ou moins de rafinement, de recherche, de délicatesse, & dans le nombre & dans l'espece des objets qu'on rendra nécessaires à sa félicité ? Les besoins factices sont-ils tous égaux, & à une égale distance de ceux qui viennent de la nature ? N'est-il pas possible de s'écarter plus ou moins des bornes qu'en ce genre elle a prescrites à l'espece humaine ?

Quoi qu'il en soit, telles sont les idées de l'Auteur sur la nature du luxe ; & si on les adopte, ne faudra-t-il pas convenir aussi qu'il peut arriver qu'un homme vive dans l'abondance & dans les plaisirs, qu'il occupe de superbes appar-

temens richement meublés, qu'il voye sa table couverte de mets rares, exquis, recherchés, sans qu'on soit en droit de le regarder comme un homme de luxe, parce que peut-être son cœur ne place point sa félicité dans ces objets : il en use sans y être attaché, sans même les desirer, & par conséquent sans être disposé à renoncer à la vertu pour se les procurer. Il use de sa fortune parce qu'il l'a, sans manquer à ce qu'il doit à l'humanité, à sa famille, à ses amis, sans négliger de donner des secours à l'indigent, & du travail à ceux qui en manquent pour gagner leur vie, enfin sans oublier la pratique des vertus sociales qui lient les hommes entr'eux. C'est uniquement par habitude, & presque machinalement, qu'il suit ce genre de vie ; mais il ne se croiroit point malheureux, s'il se trouvoit réduit & borné à ce genre de bonheur que la nature avoue. Ce cas

eſt rare ſans doute ; mais eſt-il impoſſible ?

Il n'en ſera pas moins vrai, généralement parlant, que le luxe étouffe dans le cœur de l'homme la ſenſibilité deſt née par la nature à l'unir à ſes ſemblables, & ſans laquelle il ne peut y avoir de ſociété humaine ſur la terre, qu'il donne à l'homme des beſoins, des inclinations & des habitudes qui anéantiſſent en lui toutes les inclinations & toutes les vertus ſociales ; qu il rend l'homme injuſte, inhumain & capable de tous les crimes. Tels ſont les effets que l'Auteur attribue au luxe, & l'expérience journaliere montre aſſéz qu'ils ne ſont que trop réels. Le détail dans lequel il entre à ce ſujet eſt terminé par un précis des maux de toute eſpece que le luxe produiſit chéz les Romains : & rien ne juſtifie mieux la penſée d'un de leurs Poëtes :

*Sævior armis*
*Luxuria incubuit, victumque ulciſcitur orbem.*

Cependant on objecte, & c'est une des difficultés que se propose M. l'Abbe. P., que quoique le luxe domine chez toutes les Nations de l'Europe, jamais nos mœurs n'ont été plus douces, ni la bienfaisance & l'humanité plus louées, plus estimées, plus encouragées; qu'on a fondé des Prix pour les actions vertueuses & pour des ouvrages capables de former les citoyens à la vertu; enfin que tandis que le luxe forme des sociétés pour l'amusement des citoyens, & pour l'encouragement des Arts la bienfaisance & l'humanité en forment pour le soulagement des vieillards indigens & des malheureux; & qu'ainsi le luxe n'est pas, par sa nature, contraire aux vertus morales.

L'Auteur répond d'abord qu'il ne prétend pas que le luxe étouffe entiérement l'humanité & la bienfaisance chez les Nations où il regne, ni même dans le cœur de

tous les hommes qui le regardent comme le principe de leur bonheur, qu'il peut s'en trouver parmi ces derniers qui conſervent encore quelques principes de vertu, que l'exemple ou d'heureuſes circonſtances peuvent mettre en action. Mais ſi le luxe étoit auſſi favorable qu'on le dit aux progrès de la bienfaiſance & de l'humanité, faudroit-il porter les hommes à l'amour & à la pratique de ces vertus, par des prix pécuniaires? A quel degré d'indifférence pour la vertu une Nation ne doit-elle pas être réduite, lorſqu'on emploie l'argent pour en inſpirer l'amour? Si la bienfaiſance & l'humanité étoient auſſi générales & auſſi actives qu'on le prétend, faudroit-il que quelques hommes vertueux s'aſſociaſſent pour aller, en quelque ſorte, à la découverte des infortunés accablés ſous le poids des années & de la pauvreté? D'ailleurs un homme de luxe peut faire quelques actions

de bienfaiſance & d'humanité, ſans être humain & bienfaiſant. Craſſus, le plus avare des hommes, prêtoit quelquefois de l'argent ſans intérêt. Enfin eſt-il aucune des Nations chez leſquelles le luxe domine, où l'on ne voie l'extrême indigence à côté de la plus exceſſive abondance ? « Quelle eſpece, » ou quel degré d'humanité vou» lez vous, dit l'Auteur, que je » ſuppoſe dans le cœur du chaſſeur » qui nourrit cent chiens & cent » chevaux, tandis qu'il a ſous les » yeux cent malheureux épuiſés » par l'excès du travail, exténués » par la faim, traînant une vie » languiſſante, & enviant le ſort » des chiens & des chevaux ? » Le riche, qui au lieu de ſecourir le malheureux, ſe complaît dans le faſte & dans la magnificence n'eſt-il pas inhumain & injuſte : n'eſt il même pas cruel & féroce, s'il réduit les malheureux à cet état, pour ſe procurer ſon faſte, ſa

magnificence & ſes fêtes, ce qui n'arrive que trop ſouvent?

Après avoir décrit les effets du luxe ſur le cœur de l'homme, l'Auteur paſſe à ceux qu'il produit ſur l'eſprit humain, dont il tend à étouffer toutes les facultés. Si du moins il n'en détruit pas entiérement l'activité, il l'empêche de ſe porter vers des connoiſſances utiles ou importantes, pour la diriger vers des connoiſſances & des talens non-ſeulement inutiles, mais encore dangereux & funeſtes. Il étend auſſi ſes ravages ſur les Belles-Lettres & les Beaux-Arts, parce qu'il tend à éteindre le bon goût dans les Auteurs & dans les Lecteurs. Plus il fait de progrès, plus auſſi les Ecrivains partagés entre le luxe, la cupidité, le manege & l'intrigue deviennent incapables de penſer, de méditer, de choiſir les ſujets qu'ils doivent traiter, & de les bien traiter; & comme il diminue ſans ceſſe, dans les Na-

tions où il domine, la capacité d'attention, la ſagacité, l'étendue d'eſprit, on ne ſe paſſionne enfin que pour des ouvrages frivoles, le mauvais goût s'empare de toutes les têtes qui n'ont plus la force de ſaiſir & d'apprécier le vrai beau. En même tems le luxe tend à détruire dans l'eſprit de l'homme tous les principes qui peuvent le conduire à la vertu, ou l'y ramener s'il s'en eſt écarté, & le détourner du vice ou l'en corriger s'il y eſt abandonné.

Tous les effets du luxe par rapport à la morale & à la religion, l'hiſtoire les montre à l'Auteur chez les Grecs, chez les Romains, en Angleterre & en France. C'eſt un détail qui mérite d'être ſuivi dans l'Ouvrage même ; & l'on peut obſerver que, comme l'eſprit de l'Evangile eſt oppoſé au luxe, il eſt preſque impoſſible de remarquer dans les écrits d'aucun apologiſte du luxe, l'amour de la

vertu, des bonnes mœurs & de la religion. C'est beaucoup, si on n'y trouve pas des principes & des maximes qui portent directement à la licence, à la sensualité, & au libertinage.

De tout ce que l'Auteur a exposé jusqu'ici, il résulte nécessairement que le luxe altere & corrompt le caractere que la nature imprime à l'homme, & lui en donne un autre totalement different. C'est néanmoins un point qu'il traite en particulier, & montre que le luxe donne à l'homme un caractere d'intempérance & de profusion, un caractere d'avidité & de cupidité, d'égoïsme & de machiavelisme, un caractere d'inconstance, de légereté, & de bisarrerie qui le rend susceptible de toutes les formes qu'on veut lui donner, même des plus opposées, de maniere à voir unie en lui l'incrédulité la plus décidée à la plus pitoyable crédulité; caractere d'indifférence pour le

vice & pour la vertu, de foiblesse & de lâcheté, qui le porte à se rendre l'apologiste, le fauteur, l'associé même de l'homme vicieux & injuste; caractere d'orgueil, de vanité, de présomption & d'insolence; caractere violent, colere, vindicatif, irreligieux ou superstitieux, médisant, caustique, railleur. « Dans une Nation livrée au » luxe, dit l'Auteur, la plaisanterie, » la raillerie deviennent le carac- » tere général des citoyens; on » n'y estime que l'esprit qui fait » rire par un trait de satyre, de » moquerie, de gaieté ou de bou- » fonnerie: on contracte alors la » facilité de rire & de plaisanter » de tout, de voir dans tous les » objets des côtés & des rapports » ridicules, & de tous les exercices » de l'esprit, c'est le seul propor- » tionné à la capacité de l'homme » de luxe. Alors il n'y a rien qui » paroisse important à cette Na- » tion, elle rit du vice, de la vertu,

» du crime & de ses malheurs mê-
» mes. » Il rapporte à ce sujet un trait des Sybarites si célebres par leur luxe & par leur penchant à la raillerie. Cette folle gaité ayant produit chez eux la confusion & le désordre, l'oracle qui fut consulté sur le remede à leurs maux, répondit qu'ils les verroient cesser s'ils offroient un sacrifice sans rire. On eut soin de n'y admettre que les citoyens les plus graves ; mais un enfant, qui s'étoit glissé furtivement dans le lieu de l'assemblée, & qu'on voulut faire sortir quand on l'apperçut, ayant dit : « crai-
» gnez-vous donc que je ne mange
» votre bœuf ? » Des éclats de rire se firent aussi-tôt entendre de toutes parts. Les Sybarites virent alors avec désespoir que leur gaité insensée étoit l'unique cause de leurs maux, & furent convaincus « que rien ne peut rendre raison-
» nable des hommes à qui tout
» paroît plaisant, & pour lesquels

que lui coûtent les objets de son luxe ? L'excès des impôts, l'oppression, la misere, la corruption, rompent tous les liens qui attachent les sujets à leur Souverain, qui dès-lors à tout à craindre pour son autorité. Il perd, au moins, le titre de pere de son peuple, l'amour, la vénération & l'estime de ses sujets. Le luxe offre-t-il des plaisirs capables de compenser cette perte ?

Le sujet n'achete pas par de moindres sacrifices les objets de son luxe : quelque grand, quelque opulent qu'il soit, sa fortune ne suffit pas pour satisfaire à tous ses desirs. « Comme il ne peut être » heureux que par les jouissances » du luxe, & qu'il n'est retenu » par aucun principe de justice & » de vertu, il emploie pour se pro» curer de l'argent tous les moyens » auxquels la cupidité la plus effré» née a recours : il devient l'associé » du marchand, de l'architecte,

lopper ces erreurs qui ſont les ſuites inévitables du luxe. En examinant ce que coutent à l'homme de luxe les objets de ſes plaiſirs, il obſerve qu'un Souverain qui s'y livre « multiplie chaque jour les » impôts; & chaque jour les ré» clamations des Tribunaux, les » gémiſſemens des peuples, les » plaintes des différens ordres des » citoyens ſe mêlent à ſes plaiſirs, » à ſes fêtes, à ſes ſpectacles: il » voit dans ſon palais le faſte & » les délices; mais la miſere déſole » ſes provinces; les courtiſans » louent ſa bonté, mais les peuples » maudiſſent ſont gouvernement; » quelques favoris mercenaires » admirent ſa ſageſſe, & ſon peu» ple opprimé ne voit en lui qu'un » fleau: tels furent les Rois de » Perſe, d'Egypte & des autres » contrées où le luxe a regné. » S'il lui reſte quelque étincelle d'humanité, quels doivent être ſes regrets & ſa douleur à l'aſpect de ce

que lui coûtent les objets de son luxe ? L'excès des impôts, l'oppression, la misere, la corruption, rompent tous les liens qui attachent les sujets à leur Souverain, qui dès-lors à tout à craindre pour son autorité. Il perd, au moins, le titre de pere de son peuple, l'amour, la vénération & l'estime de ses sujets. Le luxe offre-t-il des plaisirs capables de compenser cette perte ?

Le sujet n'achete pas par de moindres sacrifices les objets de son luxe : quelque grand, quelque opulent qu'il soit, sa fortune ne suffit pas pour satisfaire à tous ses desirs. « Comme il ne peut être » heureux que par les jouissances » du luxe, & qu'il n'est retenu » par aucun principe de justice & » de vertu, il emploie pour se pro» curer de l'argent tous les moyens » auxquels la cupidité la plus effré» née a recours : il devient l'associé » du marchand, de l'architecte,

» du traitant, de l'intriguant, du
» joueur habile, heureux & adroit;
» il s'avilit & se dégrade à ses pro-
» pres yeux; il sacrifie à son luxe
» le sentiment de son élévation &
» & de sa vraie grandeur; il est
» placé par le public dans la classe
» de ses associés, & perd la con-
» sidération due à sa naissance & à
» son état. » Mais dans quelque condition que ce soit, l'homme doit être effrayé, pour peu qu'il considere à quel prix il achete le prétendu bonheur qu'il se promet des objets du luxe. C'est un détail pour lequel nous sommes forcés de renvoyer à l'ouvrage, où en général on trouvera des raisonnemens solides, des observations justes & sensées, des traits d'histoire bien choisis & d'une application heureuse. Plus de concision, moins de répétitions l'auroient rendu plus piquant, sans lui rien faire perdre de sa force & de son mérite. Nous l'avons parcouru

avec un plaisir que partageront sans doute ceux qui, zélés pour la vérité & pour le progrès des bonnes mœurs, le liront avec impartialité. Tout long qu'est cet Extrait, il ne présente qu'une légere esquisse de la premiere partie destinée à l'examen du luxe comme principe moral. Il reste encore à considérer quelle est l'influence du luxe sur les sociétés, ou à l'envisager comme ressort politique. Mais d'après les principes développés dans la premiere partie, on présume aisément quel doit être le résultat de la seconde.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

*Lettres sur l'Egypte*, où l'on offre le parallele des mœurs anciennes & modernes de ses Habitans, où l'on décrit l'Etat, le Commerce, l'Agriculture, le Gouvernement; l'ancienne Religion du pays, & la descente de S. Louis à Damiette, tirée de Join-

ville & des Auteurs Arabes ; avec des Cartes géographiques. Par M. Savary. Tomes ſecond & troiſieme. A Paris, chez Onfroi, Libraire, quai des Auguſtins, & au numéro 11, rue des Maçons, près la Sorbonne. *In*-8°. Prix, 9 liv. les deux volumes.

## SECOND EXTRAIT.

LE troiſieme volume dont il nous reſte à rendre compte renferme 29 lettres : les quatre premieres contiennent la ſuite des obſervations de M. Savary ſur l'Egypte ; c'eſt-à-dire la premiere ſur le climat ; la ſeconde ſur les divers Habitans ; la troiſieme ſur le mariage des Muſulmans, & la quatrieme ſur le commerce ancien & moderne de ce pays.

M. Savary obſerve ſur le climat de l'Egypte, que malgré les débordemens du Nil & les eaux ſtagnan-

tes en plusieurs endroits, ce pays n'est pas aussi mal-sain qu'on pourroit le croire. Il est vrai que les chaleurs de la thébaïde surpassent celles qu'on éprouve dans diverses contrées qui sont sous l'équateur. Le thermometre de Reaumur, lorsque le vent du Sud se fait sentir, monte quelquefois à 38 degrés & souvent à 36 au dessus du terme de la glace, ce qu'il faut attribuer aux plaines de sable dont la haute Egypte est environnée, & à la reverbération des montagnes qui la resserrent dans toute sa longueur. Cependant la seule maladie qu'on éprouve dans la Thébaïde, est une fievre ardente dont on se guérit par la diete, en buvant beaucoup d'eau & en se baignant dans le Nil.

La basse Egypte jouit d'une température agréable, d'un sol fertile & d'un air sain. On n'y éprouve d'autre incommodité que les cousins & les mosquites. Les maladies

des yeux font les plus communes en Egypte ; on y trouve un grand nombre de borgnes & d'aveugles, maladies que l'Auteur attribue à l'usage où sont les Egyptiens de dormir en plein air pendant l'été. La grande Mosquée du Caire renferme huit mille aveugles & fournit à leur subsistance. La saison la plus mal-saine en Egypte est depuis Février jusqu'à la fin de Mai, que les vents du midi soufflent par intervalles. Ils remplissent l'atmosphere d'une poussiere subtile qui gêne la respiration, & chassent devant eux des exhalaisons pernicieuses ; alors la chaleur devient quelquefois insupportable, & le thermometre monte tout à coup de 12 degrés. Les Habitans en se nourrissant pendant ce tems de riz, de légumes, de poisson frais & de fruits, en se baignant fréquemment & en faisant usage des parfums & de jus de limon, se mettent à l'abri des effets dangereux de ces vents.

Tous ces détails intéressans sont connus par une infinité de relations; mais nous les citons ici volontiers en faveur de ceux qui ne les ont pas lues. Ces vents impétueux qu'on appelle *khamsin*, c'est-à-dire *cinquante*, parce qu'ils durent cinquante jours, soufflent rarement trois jours de suite, autrement l'Egypte seroit inhabitable.

L'Auteur combat ensuite le sentiment de ceux qui prétendent que la peste est originaire de l'Egypte, où elle fait de grands ravages par la négligence des Turcs. « Une » semblable Nation, dit-il, mérite- » t-elle d'occuper la patrie des » anciens Grecs & des Egyptiens » leurs maîtres? Elle y a détruit » les arts, la liberté & le commer- » ce. Elle y laisse périr, faute de » police, les malheureux qu'elle » a réduits en esclavage. Elle y » perpétue le plus destructeur des » maux; & charge de fers les

» Royaumes, les Villes fameuſes
» & les Iſles floriſſantes. » L'Auteur répete ſouvent ces réflexions pleines d'humanité ; mais voudroit-il qu'on allât conquérir l'Egypte, & en chaſſer ceux qui la poſſedent ?

Dans une ſeconde lettre, M. Savari traite des divers Habitans de l'Egypte. On ſait que ce ſont les Turcs, les Arabes & les Cophtes. Ces derniers ſont les deſcendans des anciens Egyptiens. Il s'étend beaucoup ſur les Arabes qui vivent dans les déſerts. Il fait leur portrait, & cite de longs paſſages d'Hérodote & de Diodore de Sicile, dans le deſſein de prouver que ces Peuples ſont toujours les mêmes, ce que tout le monde ſait. Il voudroit que le Philoſophe allât étudier chez eux l'homme primitif ; mais jugeons-en par ceux qui accompagnerent Mahomet. Tous ces divers Habitans de l'Egypte ne montent qu'à quatre millions, qui

ſont gouvernés par huit mille Mameluks. L'Auteur termine cette lettre par un très-long paſſage de Strabon, ſur le caractere des Arabes, méthode qu'il ſuit aſſez fréquemment dans ſon Ouvrage; puis il ajoute : « Ce Peuple » fier, eſt le ſeul qui ait conſervé » cette générosité, cette fidélité » inviolable qui honorent l'huma- » nité; la fourberie & le parjure » leur ſont inconnus. Ignorans, » ſans mepriſer les ſciences, une » raiſon ſaine, un eſprit droit, une » ame élevée les diſtinguent de » tous les Orientaux. Devant les » Etrangers, comme devant leurs » Princes, ils gardent toujours la » dignité de l'homme, & ne s'a- » baiſſent jamais à de viles flatte- » ries. Serieux ſans morgue, ſpiri- » tuels ſans oſtentation, francs ſans » imprudence, ils connoiſſent les » charmes d'une converſation, » tantôt ſage, tantôt enjouée. L'a- » mitié eſt ſacrée parmi eux, &

» les amis sont des freres. Les déli-
» catesses de sentiment ne leur sont
» point étrangeres : leurs poëmes
» offrent la peinture de cet amour
» brûlant qu'ils respirent avec les
» feux du soleil, & quelquefois
» de cette galanterie, qui semble
» être le partage des Peuples poli-
» cés. » Ce tableau agréable que l'Auteur fait des Arabes seroit susceptible de modification : ces Peuples ont les vertus & cette franchise que nous voyons régner chez une infinité de Peuples sauvages ou barbares. Ils sont ignorans, toujours brigands, superstitieux à l'excès, & peut-être ne doivent-ils qu'à leur sol & à la nature de leur climat l'indépendance dont ils jouissent.

M. Savari, dans la lettre suivante, parle du mariage parmi les Egyptiens, en décrit les cérémonies, & il termine tout ce qu'il dit de l'Egypte, par nous retracer le tableau des révolutions que le

commerce y a essuyées depuis la plus haute antiquité; sujet qui a déjà été traité en détail dans différens Ouvrages. On en lit ici avec plaisir le précis.

La suite de ce volume qui en forme la plus grande partie, est une addition à l'Ouvrage dans laquelle M. Savary traite en particulier de la Religion & du culte des anciens Egyptiens. « Je vais » tâcher, dit-il, de devoiler leurs » opinions religieuses. Le Sçavant » Jablonski l'a fait avant moi avec » beaucoup de succès. Je marche- » rai sur ses traces, & je rappor- » terai en preuves les passages des » plus graves Historiens de l'anti- » quité. » Ce n'est pas assez dire, pour M. Jablonski, un des plus sçavans hommes de ces derniers tems. C'est le meilleur guide qu'on puisse suivre dans cette matiere; mais les passages & les citations que M. Savari paroît y ajouter ne sont point des additions, tous

ces textes se trouvent dans l'Ouvrage de M. Jablonski, qu'il copie en l'abrégeant, mais non pas toujours avec l'exactitude nécessaire. Cependant ceux qui n'on pas lu cet Ouvrage rempli de la plus profonde érudition, sauront peut-être gré à M. Savari d'en avoir donné un extrait étendu, qui cependant ne dispensera pas ceux qui voudroient travailler sur le même sujet de revenir à M. Jablonski. Nous avons cru devoir nous arrêter ici un moment, pour restituer à ce sçavant homme ce qui lui appartient. Du reste nous ne suivrons pas M. Savari dans l'extrait qu'il en donne.

Ce morceau fort étendu, est suivi de deux nouvelles lettres qui terminent le volume. Dans la premiere M. Savari fait sur les hiéroglyphes quelques observations qui ne nous présentent rien de nouveau; mais en voici une qui l'a frappé singuliérement & qu'il croit intéressante. On connoît

le Temple de Jupiter Ammon, & les Ammoniens, Colonie Egyptienne dans la Lybie; ce Temple, dit-il, peut ſubſiſter encore, & la Peuplade avoir conſervé depuis plus de deux mille ans ſes uſages, ſon culte & ſa langue maternelle; mais il eſt probable que les ſciences & les arts n'y étant plus alimentés par la célébrité ſe feront éteints: on en aura ſeulement conſervé la mémoire. Il penſe donc qu'on pourroit trouver dans ce Temple les anciens livres des Ammoniens; & que ce feroit vers ce lieu mémorable qu'un Sçavant pourroit diriger ſes pas avec l'eſpoir du ſuccès. « Enfin juſqu'à ce » qu'un Européen inſtruit ait viſité » le Temple d'Ammon, juſqu'à ce » qu'il ait appris aux Nations éclai- » rées ce qu'il renferme de tréſors » ou de débris, il ſera naturel de » penſer qu'il eſt entouré d'une » ancienne Colonie Egyptienne, » qu'elle parle ſa langue naturelle,

» & qu'elle conserve l'intelligence
» des hiéroglyphes. » Mais puisque le Bey de Girgé envoie un Gouverneur dans ce pays, il n'est pas aussi inconnu qu'on le suppose; on y trouveroit comme en Egypte des débris, des Noirs, & rien de plus.

Dans la derniere lettre, l'Auteur donne le plan d'un voyage intéressant, & qui n'a jamais été fait. Il eût été à désirer que lorsqu'il étoit en Egypte, il en eût exécuté une partie, principalement dans les lieux voisins de l'endroit où il a demeuré. Il propose donc de parcourir en bateau le grand Lac de Menzalé, de sonder ses embouchures dans la Méditerranée; de visiter toute l'Isle de Tanis, & les monumens qui s'y trouvent; ensuite Péluse, Pharama, descendre le canal de Samanoud, reconnoître les débris de Naucrate, de Saïs, & d'autres Villes; faire un traité avec les

Arabes pour pénétrer dans l'Oasis d'Ammon, où l'Auteur se flatte, mais inutilement, que l'on feroit de très belles découvertes. Après avoir visité les trois Oasis, il voudroit que l'on s'arrêtât a Siene pour découvrir les puits du solstice, & vérifier l'observation admirable des anciens Prêtres de l'Egypte, qui voyoient, lorsque le Soleil décrivoit le tropique, son image entiere se peindre à midi sur l'eau qui couvroit le fond de ce puits astronomique. M. Savari, dans une lettre du second volume, dit : nous abordons au port d'Assouan, autrefois Siene ; il fait, d'après Strabon, la description de cette Ville ; il remarque que les ruines de Siene sont sur la hauteur qui s'éleve du côté du midi d'Assouan ; il décrit les ruines, parle du puits, que, dit-il, il faudroit chercher ; mais il ajoute plus bas, ayant voyagé avec une fortune bornée, & sans le secours

du Gouvernement, je n'ai point remonté jufqu'à cette Ville (Siene) où il eût fallu refter au moins huit jours; ainfi au lieu de mes obfervations, j'ai été forcé de recueillir celles des autres. Tout ce récit fouffre quelques difficultés, & paroît préfenter au Lecteur une efpece de contradiction. M. Savari a-t-il été à Siene où il aborde, & enfuite il dit qu'il n'a pu remonter jufques-là?

M. Savari voudroit qu'enfuite on s'embarquât fur la mer rouge, pour en parcourir tous les Ports; qu'on fe rendît à Moka, où l'on trouveroit des manufcrits précieux; delà à Sannaa & à la Meque, où l'on examineroit la Bibliotheque commencée bien avant Mohomet; il femble par là qu'il y a encore une grande & ancienne Bibliotheque, & l'on feroit fort curieux de favoir où l'Auteur a pris ce fait, qui nous paroît trop fingulier pour être admis. De là il faudroit reve-

nir à Damas, où l'on trouveroit encore un grand nombre de livres rares. Il est constant qu'un Voyageur éclairé qui parcoureroit ces pays, pourroit y faire une collection de manuscrit ; mais tous les avantages que l'Auteur pense qu'on tireroit de ce voyage, nous paroissent exagérés : & un peu trop livré à son zele, il n'a pas assez médité sur ce projet. En général M. Savari sous prétexte de faire un parallele des mœurs des anciens avec celles des peuples actuels, copie des textes d'une étendue très-considérable qui allongent son Ouvrage ; il n'ajoute aux relations modernes qu'un style qui semble plus appartenir à un Roman qu'à une narration simple, naturelle & vraie d'un Voyageur ; il présente presque toujours les mêmes tableaux.

[ *Extrait de M. de Guignes.* ]

*Ex Arabico codice Martiniano, Præfatio Epistolarum ad Historiam Siculam spectantium. Josepho Valla interprete. Editio codicis paratur Panormi. In-folio.*

IL ne nous eſt parvenu que les deux premieres pages en Arabe & en Latin de cet Ouvrage, que l'on imprime à Palerme. Il doit contenir un recueil de lettres, écrites en Arabe vers l'an 995 de J.C par l'ordre de l'Emir Abdallah, fils de Mohammed, fils d'Aboulhaſſan. Dans l'imprimé que nous avons ſous les yeux, il eſt dit qu'Abdallah, qui étoit grand Emir de toute la Sicile, ordonna de raſſembler toutes les lettres qui ont été écrites depuis le tems qu'Euphemius implora le ſecours des Muſulmans, & fit alliance avec Moula Abderrahaman, fils d'Halbi, que celui-ci envoya une grande armée commandée par Adalcoum,

qui s'empara de toute la Sicile. L'Auteur a rassemblé toutes les lettres que les Emirs ont écrites aux différens Officiers & Gouverneurs. Elles étoient, dit-on, conservées dans un coffre qui avoit trois clefs, l'une pour le grand Emir, l'autre pour le grand Moufti, & la troisieme pour le grand Cadhi; il falloit qu'ils se trouvassent présens tous les trois lorsqu'on vouloit ouvrir le coffre. Le grand Emir ordonna à l'Auteur de composer d'après ces lettres un Ouvrage, dont un double seroit remis dans le même coffre, pour servir de guide dans l'administration des affaires. Tel est le précis de cette Preface. Nous devons cette entreprise intéressante aux soins de M. le Marquis de Caraccioli, ci-devant Viceroi de Sicile, & actuellement Ministre d'Etat à Naples. On a long-tems admiré à Paris son esprit, son sçavoir & son zele pour les Sciences. Cette édition prouve

que l'émulation & le goût de l'étude ne sont pas négligés en Sicile, comme quelques-uns de nos Voyageurs l'ont prétendu. Nous avons eu souvent occasion de parler de plusieurs Sçavans de ce pays, entr'autres de M. le Prince de Biscaris, en rendant compte de la belle & grande description de la Sicile, par M. Houel.

L'entreprise que nous annonçons, nous paroît devoir mériter quelques réflexions. Nous avons dit qu'on imprimoit le Texte arabe accompagné d'une traduction latine : probablement on y joindra une Préface, dans laquelle on constatera l'authenticité de ce manuscrit. On nous apprendra comment il est parvenu jusqu'à nous, en quel lieu il a été trouvé, quelle sorte de langage est l'Arabe que nous y voyons ; car, nous ne devons pas le dissimuler, après l'avoir bien examiné, nous l'avons trouvé si différent du style de tous

les Ecrivains Arabes, soit Orientaux, soit Africains, qu'il nous a paru inintelligible, & que nous avons eu besoin de la traduction pour en pénétrer le sens. Nous avons cru d'abord y voir des fautes d'impression sans nombre, sur tout d'orthographe, & même des fautes contre l'analogie de la langue, des mots qui ne sont point Arabes. Mais en rapprochant le style de cet Auteur avec celui d'un petit Catéchisme, imprimé à Rome en 1752, pour l'instruction du peuple & des paysans de Malte, qui parlent encore un Arabe très-corrompu, nous avons apperçu beaucoup de ressemblance avec l'Arabe de notre Auteur; en sorte que nous ne pouvons conclure autre chose, que le Texte que l'on imprime actuellement n'est point en véritable Arabe, mais en Arabe corrompu, qui étoit apparemment en usage en Sicile parmi les peuples, pendant que cette Isle étoit

ſous la domination des Muſulmans. Mais il nous paroît ſingulier que les Chefs Muſulmans, tels que le Moufti & les autres, aient employé dans les lettres qu'ils s'écrivoient réciproquement un ſtyle ſi barbare, & un langage ſi corrompu, peut-être même des formules peu uſitées parmi les Muſulmans. Nous n'avons jamais lu dans les manuſcrits *années de Mahomet*, mais plutôt *années de l'hégire*. L'Euphemius, dont on parle ici, qui livra la Sicile aux Muſulmans, eſt le même que Novairi, Hiſtorien Arabe, nomme *Phima*. Il traita, dit-on, avec Aurouan Ibrahim, fils d'Halbi, qui envoya Ad-Alcaoum pour ſoumettre l'Iſle. Suivant Novairi ce fut Aboumohammed Ziadetallah, Prince de la Dynaſtie des Aglabites, (c'eſt ce qu'on appelle ici Halbi) qui envoya Aſad, fils de Pharath. Après la conquête, Ziadetallah donna l'Iſle à Mohammed, fils d'Abdallah, fils d'Aglab,

qui prit dans la ſuite le titre de Roi de Sicile. Il mourut l'an 850. Le Livre qu'on annonce a été écrit, à ce que l'on aſſure, l'an 985, 162 ans après la réduction de la Sicile. La flotte que Ziadetallah envoya partit, ſuivant Novairi, l'an 827. Avant l'an 968, la Sicile fut enlevée aux Aglabites par les Phathimites, ſuivant Novairi; & cependant par le Texte que nous annonçons, il ſemble que les Aglabites en ſoient encore les maîtres. Si d'un côté il eſt néceſſaire de conſulter les différens Hiſtoriens pour avoir de nouveaux détails ſur toutes les expéditions des Muſulmans, de l'autre il n'eſt pas moins important de conſtater l'authenticité du manuſcrit que l'on publie.

Si ce manuſcrit eſt authentique, il nous procurera par la ſuite des détails qui ne ſe trouvent point ailleurs; & il nous fera connoître un langage dont nous avons peu d'idée,

d'idée. Nous présumons, il est vrai, qu'on a peu écrit dans un Arabe si corrompu.

[ *Extrait de M. de Guignes.* ]

*NUMA Pompilius, second Roi de Rome.* Par M. de Florian, Capitaine de Dragons, & Gentilhomme de S. A. S. Mgr. le Duc de Penthievre, de l'Académie de Madrid, &c. A Paris, de l'Imprimerie de Didot l'aîné, 1786. *In*-8°. 418 pages.

LE nom du sage, du pacifique, du religieux Numa prépare à des idées de législation, à des institutions politiques & religieuses, & semble annoncer un roman moral, utile & froid. Celui-ci est utile & n'est point froid; mais aussi le Numa qu'il nous présente n'est peut-être pas assez exactement le Numa de l'Histoire; il n'a du moins qu'une disposition générale à le devenir, en se désabusant in-

ſenſiblement des paſſions tumultueuſes & de la gloire des conquêtes ; & lorſqu'il eſt près de dévoiler Numa tout entier, le roman finit. L'Hiſtoire ne nous montre ce Prince que ſur le trône, qu'il occupe en ſage ; mais c'étoit peut-être une idée aſſez heureuſe & aſſez morale, que de nous le montrer conduit à la ſageſſe par les paſſions & les erreurs de ſa jeuneſſe, & dégoûté de la guerre par la guerre même, par le ſpectacle des maux affreux, des maux inutiles que ce fléau entraîne ; ſi on peut ſe plaindre de quelque choſe, c'eſt peut-être de ce que ce deſſein n'eſt pas rendu ſenſible dans l'ouvrage, dont il eſt cependant le réſultat général. Ce poëme ou roman, comme on voudra l'appeller, eſt en effet un cours d'éducation pour un Prince, ainſi que *Télémaque* ou *la Cyropédie* ; avec cette différence que la Cyropédie eſt plus propre à former un

héros guerrier; *Télémaque* à montrer la préférence dûe à l'agriculture & aux arts utiles sur les arts de luxe, à la simplicité, à la modestie sur le faste & la magnificence, à la modération sur l'ambition & l'orgueil; & que Numa montre principalement la supériorité de la législation & de la paix, sur la guerre & les conquêtes. C'est peut-être une grande marque de goût de l'Auteur, de n'avoir présenté ainsi que dans le lointain les jours de la sagesse & de la paix. Ce tableau est toujours un peu froid en comparaison de celui des passions; & dans *Télémaque* même ce ne sont pas les réglemens de Mentor à Salente qui font le plus de plaisir; l'amour impétueux de Télémaque pour Eucharis intéresse & remue bien davantage, que son inclination sage pour Antiope. C'est du sein des passions qu'il faut que la morale sorte pour intéresser. Numa, comme Télémaque, se

méprend dans le premier choix de son cœur; il paye tribut aux passions, avant de rendre hommage à la vertu. Il aime d'abord une guerriere criminelle & ambitieuse, indigne de sa tendresse; on le voit avec quelque peine être l'instrument le plus utile des injustices & des conquêtes de Romulus, qu'il répare à la vérité autant qu'il est en lui par des actions de justice & d'humanité; on le voit avec peine entraîné par les charmes de la violente Hersilie, n'avoir que de l'indifférence pour les vertus douces de Tatia, & être la cause, quoique innocente, de la mort de cette malheureuse Princesse. Mais rien n'est plus beau & plus intéressant que le tableau de l'amitié de Numa & de Léo, que ce moment où ils se rencontrent allant chercher un asile l'un chez l'autre, opprimés tous les deux, l'un dans une Monarchie, l'autre dans une République, qu'ils ont trop bien

ſervies. Rien de plus intéreſſant encore que les avantures de Léo, que la tendreſſe de ce héros pour Myrtale qu'il croit ſa mere ; que les amours moitié héroiques, moitié paſtorales de Léo & de Camille, que ce moment où ſéparé depuis long-tems de Camille, qu'il croit avoir perdue pour jamais, privé de Myrtale qu'il a vu périr, & qui lui déclare en mourant qu'elle n'étoit point ſa mere, qu'elle n'en avoit que la tendreſſe ; il revient, après une longue abſence, revoir la cabane où il a paſſé des jours heureux, aimé de Camille & chéri de Myrtale. Il « arrive, il s'avance, & chaque » arbre, chaque place, chaque » objet qu'il reconnoît, lui rap- » pelle un doux ſouvenir. Là, il » jouoit avec Myrtale ; là, il écou- » toit ſes leçons ; c'eſt ici qu'il » planta des fleurs pour venir les » lui offrir. Tout lui retrace une » époque de tendreſſe ou de bon-

„ heur....... Il entre dans sa ca-
» bane, qu'elle est sa surprise en
» la retrouvant telle qu'il l'a laiss-
» sée ! Tout est en ordre, tout est
» à sa place : Léo revoit ses anciens
„ javelots, ses instrumens de jar-
» dinage, & la premiere flute sur
„ laquelle il chanta Camille......
„ Il court à la tombe de Myrtale,
» & il la trouve parée de fleurs
» nouvelles; plusieurs autres qui
» sont flétries, attestent qu'une
» main pieuse les renouvelle cha-
» que jour. Léo..... arrose de se
» larmes le gazon verd & touff
» qui a crû sur ce tombeau; il b
» nit la main inconnue qui p
» soin de le décorer...... Bient
» il est entraîné vers ce roche
» vers cette cascade si chere à
» souvenir, où Camille s'est off
» à ses yeux pour la premiere f
„ il court, il arrive : le pre
„ objet qu'il voit c'est Camill
» le rocher. ».

La rencontre qu'ils font d

roaſtre, en qui Léo retrouve ſon pere, & d'Anaïs, fille de ce vieillard, laquelle fait ici le perſonnage de la Nymphe Egérie, n'a pas plu auſſi généralement que l'épiſode des amours de Léo & de Camille. Si c'eſt l'anachroniſme qui a fait quelque peine, Virgile en avoit donné l'exemple en faiſant Enée contemporain de Didon.

La philoſophie des détails eſt aſſortie à l'eſprit général du Livre; on en peut juger par le morceau ſuivant. Tatius a partagé avec Romulus la ſouveraine puiſſance. « Romulus, dit-il, a gardé pour » lui le commandement de l'ar» mée, la diſpoſition des Tributs » & la punition des crimes: moi, » plus heureux, je ſuis chargé de » la juſtice, de diminuer les impôts, » de récompenſer les bonnes ac» tions, enfin de tout ce qui rap» proche les Rois, des immortels. » Je crains toujours que mon col» legue n'ouvre les yeux ſur l'iné-

» galité de ce partage, & qu'il ne
» voie à la fin que tout le bien me
» regarde, & qu'il eſt chargé de
» tout le mal. Mais grace au ciel,
» juſqu'à préſent Romulus ne s'en
» eſt point apperçu : &, dans ſon
» aveuglement, il a l'air auſſi con-
» tent que moi. »

Que l'Auteur ait voulu lutter contre *Télémaque*, c'eſt une noble émulation, c'eſt d'ailleurs un hommage rendu à ce livre immortel, mais il s'explique à cet égard de la maniere la plus modeſte pour lui & la plus reſpectueuſe pour ſon modele. L'eſtampe placée au frontiſpice repréſente Minerve poſant ſur un autel couvert de lauriers & orné de guirlandes le livre de *Télémaque* tout ouvert ; dans un lointain & au deſſous de la derniere marche, un petit génie à genoux & dans l'attitude du reſpect, préſente timidement comme un hommage & une offrande un livre ſur lequel eſt écrit *Numa*.

L'infcription qu'on lit au bas de l'eftampe eft ce vers de Stace :

*Tu longe fequere & veftigia femper adora.*

L'Auteur a encore trouvé une maniere non moins ingenieufe de louer *Telémaque* dans le corps même de l'ouvrage. Numa voit en fonge Cérès qui lui permet de former des vœux & lui promet de les exaucer ; il demande la fageffe. « J'avois prévu ta demande, ré» pond Cérès, & j'ai prié ma fœur » Minerve de te combler de fes » dons. Ne t'attends pas cependant » à devenir fon favori, comme le » fut le fils d'Ulyffe. Non, mon » cher Numa, aucun mortel ne » doit fe flatter d'approcher du » divin Telémaque. C'eft le chef» d'œuvre de Minerve.... Mais » heureux encore celui qui mar» chera de loin fur fes traces ! heu» reux le jeune héros fur qui la » Déeffe laiffera tomber quelques

» regards, & qui occupera le se-
» cond rang, quoique si éloigné
» de son modele. »

Quant au style de cet ouvrage il est animé, brillant, plein de grace & de délicatesse, comme tout ce qu'écrit M. de Florian; & appliqué ici à un genre plus élevé que celui de ses autres ouvrages, il forme certainement à l'Auteur un titre nouveau & d'un ordre encore supérieur.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

*THÉATRE des Grecs*; par le Pere Brumoy, nouvelle édition, &c. Tome III.

ON lit au titre de ce volume les noms de MM. du Theil & de Rochefort de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres; ils y ont sans doute été laissés par inadvertence ou pour ne pas faire imprimer un nouveau titre. Comme celui-ci pourroit induire le public

en erreur, nous croyons devoir le prévenir que M du Theil n'a donné & ne donnera dans cet ouvrage que la traduction des Tragédies d'Eschyle qui sont contenues dans les deux premiers volumes ; que M. de Rochefort n'a dans celui ci que quelques notes sur l'Electre de Sophocle, & ne prendra plus aucune part au reste de cette édition Ceux qui se sont chargés de traduire Euripide, Aristophane, & es Tragédies de Sophocle dont le P. Brumoy n'a donné que des extraits, ont jusqu'à présent gardé l'anonyme.

Ce troisieme volume contient quatre pieces de Sophocle, qui sont l'Electre, l'Œdipe Roi, l'Œdipe à Colone, & Philoctete. Nous n'entrerons ici dans aucun détail sur le sujet & la conduite de ces Tragédies, parce que nous le réservons au tems où la traduction que M. de Rochefort en a faite sera publiée, & elle le sera dans le

cours de cette année. Cet Ouvrage d'une ſeule main, plus neuf, & plus exact ſera mieux connoître le Prince des tragiques Grecs. Nous donnerons ſeulement ici quelques obſervations ſur la maniere dont ces quatre pieces de Sophocle ſont traduites.

L'Electre, l'Œdipe Roi, & Philoctete l'ont été par le P. Brumoy. Il y a des traductions dont le ſtyle eſt élégant & pur, & dont la lecture peut ſatisfaire, lorſque l'original n'eſt pas à côté. Celle-ci n'a point cet avantage : on y eſt ſouvent arrêté par des mots inutiles, des épithetes oiſeuſes, des expreſſions vagues ou languiſſantes que l'on ſent bien ne pouvoir pas appartenir à l'Auteur.

Le P. Brumoy fait rarement ſentir la noble ſimplicité des expreſſions & la hauteur des penſées de Sophocle. Il commence la premiere ſcène de l'Electre en ces termes : *Illuſtre rejetton du Roi qui conduiſit*

*l'Armée Grecque à Troye :* Ces mots pompeux, d'*illuſtre rejetion* & de *Roi*, convenables à l'ode & non au dialogue dramatique, ne ſont point du Poëte Grec : on y lit, *ô fils d'Agamemnon qui porta la guerre dans Troye.* Le Gouverneur d'Oreſte lui dit enſuite dans Sophocle : « Après la mort de votre pere, je » vous reçus des mains de votre » ſœur, je vous emportai, vous » ſauvai, vous élevai. » Au lieu de cette coupe de mots qui peignent l'action & le ſentiment, on lit dans la traduction, « c'eſt moi qui vous » reçus des mains de votre ſœur » après la mort *funeſte* de votre » pere. Je vous dérobai à la *cruelle* » deſtinée qui vous menaçoit. »

Dans le premier monologue d'Electre, elle s'adreſſe à la lumiere & à l'air ; (combien de fois, leur » dit-elle, avez vous entendu mes » gémiſſemens, & vu les bleſſures » que j'ai faites à mon ſein enſan- » glanté, *lorſque la nuit ténébreuſe*

» *s'est retirée.* » A ces derniers mots qui sont très-simples, le traducteur substitue cette expression vague & équivoque : *Hélas ! vous n'avez vu que les restes de mes cruelles nuits.* Il prête ensuite à Electre un contresens en lui faisant dire que sa couche, sa triste *couche*, est seule dépositaire de ses maux, tandis qu'elle vient de parler à l'air & à la lumiere du jour comme témoirs de ses plaintes. Plus loin le Chœur dit à Electre : « ce n'est point par » *grimace* & par *pure* bienséance » que je me livre à mon afflic» tion. » Nous n'avons pas besoin d'avertir que ceci n'est pas dans Sophocle, non plus que le ton de comédie que prend Electre en disant à Clytemnestre : *vous l'avez dit, Madame, vous savez comment vous en usez à mon égard. . . . . Eh ! Madame, ne voyez vous pas que vous vous emportez. . . . allez, Madame, faites votre sacrifice ; je n'y mets point d'obstacle, & même vous*

*m'obligerez*. M. de Rochefort remarque avec raiſon que ce mot *Madame*, & celui de *Meſdames*, employé par le Gouverneur en parlant au Chœur eſt auſſi ridicule que celui de *Meſſieurs* dans la traduction de Démoſthene par M. de Toureil. L'un & l'autre n'avoient qu'à traduire littéralement le mot original qui dans Sophocle eſt ξέναι, étrangeres, & dans Démoſthene, Ἀθηναῖοι, Athéniens. Il eſt étonnant que les traducteurs aillent ſouvent chercher très-loin des expreſſions déplacées, tandis que ce qu'il y a de mieux eſt ſi près.

On pourroit faire les mêmes obſervations ſur les deux autres Tragédies traduites par le même Auteur, mais celles-ci prouvent aſſez qu'une meilleure traduction manque à ceux qui ne peuvent pas entendre Sophocle lui-même.

Le traducteur anonyme de l'Œdipe à Colone a employé cette

maniere libre qui ſ'attache plus à la penſée qu'à l'expreſſion, ou plutôt qui ſubſtitue d'autres penſées à celles de l'Auteur, lorſqu'il ne peut ou ne veut pas rendre ; car on ne change point l'expreſſion ſans changer la penſée. Ce genre de traduction convient à ceux qui ne liſant que pour leur amuſement, ne demandent qu'un ſtyle agréable, & ne deſirent de connoître ni le génie, ni la maniere, ni le ſtyle de l'Auteur original. Ceux qui ont ce deſir curieux veulent qu'une traduction ſoit une copie fidele, & il y a un troiſieme ordre de lecteur qui voudroient même qu'elle fût exacte, & qu'elle rendit ſon modele, comme une glace rend les objets. Ceux-ci, verſés dans la langue de l'Auteur, n'en connoîtroient que plus parfaitement l'ouvrage en le voyant tranſporté avec toutes ſes formes & ſes couleurs dans une langue qui leur eſt plus familiere. Mais pour atteindre à

cette perfection, il faudroit que l'Auteur lui-même fût le traducteur, ou que le génie de celui-ci fût égal à celui de l'Auteur.

Quant à la traduction libre, elle étonne toujours ceux qui entendent la langue originale. Ils y cherchent l'ouvrage qui leur est annoncé, ont peine à le reconnoître, & croient se tromper. Si le style en est élégant & pur, il leur plaît sans les satisfaire.

Le début de l'Œdipe à Colone fera connoître la maniere du nouveau traducteur de cette Tragédie. Œdipe conduit par Antigone s'exprime ainsi :

« O ma chere Antigone, dis » moi où tes pas ont conduit ton » pere aveugle & accablé d'an- » nées ? Dis-moi si le malheureux » Œdipe peut se flatter de trouver » ici de légers secours. La moindre » chose doit suffire à celui qui n'est » point accoutumé à recueillir le » fruit de ses vœux, & ce senti-

» ment eſt devenu pour moi une
» loi impérieuſe, que m'impoſent
» mes malheurs, une longue expé-
» rience, & un courage au-deſſus
» des événemens. » On ne peut
que louer le ſtyle de ce paſſage. Il
a de la nobleſſe, il eſt ſimple, &
ſe lit avec plaiſir. Mais ceux qui
ont conſervé l'impreſſion de l'ori-
ginal ne l'y retrouvent pas. Afin
de mettre tous nos lecteurs à por-
tée d'en ſentir les différences, nous
allons donner ici la traduction du
texte grec la plus littérale qu'il
nous ſera poſſible.

« Fille d'un vieillard aveugle,
» Antigone, à quelles contrées
» ſommes nous parvenus, & quels
» hommes les habitent ? Qui rece-
» vra aujourd'hui Œdipe errant,
» avec les dons qu'on offre au be-
» ſoin ? Il demande peu, reçoit
» moins encore, & ce peu lui
» ſuffit. La patience m'eſt enſeignée
» par les malheurs & par un grand
» âge, & par un ſang noble & gé-
» néreux. »

Il nous ſemble que dans ce peu de lignes, & dans pluſieurs autres du texte il y a des beautés qu'on chercheroit inutilement dans la traduction nouvelle, & qu'on peut retrouver dans celle de M. Dupuy qui eſt beaucoup plus exacte. Cependant il en reſte en aſſez grand nombre pour que la plupart des lecteurs la liſent avec plaiſir.

[*Extrait de M. de Keralio.*]

*ANECDOTES of the late Samuël Johnſon, LL. D., during the laſt twenty years of his life. By Heſter Lynch Piozzi. London, 1786.*

*ANECDOTES* de la vie du Docteur Samuël Johnſon, durant ſes vingt dernieres années. Par Mde. Piozzi. A Londres, 1786.

UN Recueil d'Anecdotes ſur la vie d'un Ecrivain célebre, ne peut manquer d'être intéreſſant.

L'Auteur du Rambler, des Vies des Poëtes Anglois, du fameux Dictionnaire qui porte ſon nom, & de pluſieurs autres Ouvrages eſtimés, n'eſt pas de ces Ecrivains qui meurent ſans laiſſer de ſouvenirs. Le nom de M. Johnſon ſuffit ſeul pour exciter la curioſité; il eſt peu d'hommes de lettres qui ne prennent intérêt à ſa mémoire, & qui ne ſoient jaloux de connoître quel il etoit, & comment il vécut. De l'enſemble des principes, de la conduite, ou des écrits d'un grand perſonnage, on ſe fait un portrait qui eſt rarement reſſemblant à l'original, & quiconque ſe donne la peine de recueillir les traits caractériſtiques de la vie, des mœurs, de la maniere d'être & même du maintien & des habitudes d'un homme célebre, le peint beaucoup mieux que le ſtyle arrangé de l'hiſtoire. Malheureuſement il eſt peu de Plutarques & les Collecteurs d'anecdotes ont rarement

l'eſprit, le jugement & l'impartialité néceſſaires, pour que tous les traits qu'ils ont raſſemblés produiſent clairement à nos yeux le portrait que nous en attendons. Les anecdotes recueillies ſans ſoin reſſemblent à nos *ana* qui amuſent un moment le lecteur & ne laiſſent preſque rien dans l'eſprit.

Ce n'eſt pas là ſans doute le reproche qu'on auroit droit de faire à Mde. Piozzi. L'enſemble des anecdotes qu'elle a recueillies nous repréſentent le Docteur Johnſon d'une maniere qui paroît aſſez conforme à la vérité, & ſi le portrait n'eſt pas toujours à ſon avantage, il ſemble que c'eſt plus la faute du modele que du peintre. Mde. Piozzi étoit liée avec lui d'une étroite amitié, & c'eſt cette amitié même qui a fait chez elle ce que la haîne auroit pu faire chez d'autres, elle lui a fait avouer des défauts & rapporter des traits qui ne ſont pas toujours en l'hon-

neur de M. Johnſon, mais que la prévention de Mde. Piozzi lui a fait regarder comme des choſes plus ſingulieres que répréhenſibles. Au travers des éloges que cette amie fidelle ne ceſſe de donner à ſon ami, on apperçoit aiſément que M. Johnſon, dont le mérite littéraire & le génie mêm ne ſauroient être conteſtés, avoit un caractere eſtimable, mais moroſe & biſarre. Et ce fut cette dureté & cette biſarrerie qui le firent regarder long-tems à Londres comme un homme inſociable, mais qui enfin lui acquirent des partiſans très-zélés, particuliérement par cette ſorte de franchiſe qu'il affectoit dans ſes diſcours, & que les gens en ſous ordre qui s'attachent à la ſuite des hommes célebres regardent ſouvent comme un des privileges du génie.

Au lieu des anecdotes que Mde. Piozzi vient de publier, combien cependant n'auroit elle pas rendu un plus grand ſervice à la littéra-

ture ſi, avec les connoiſſances qu'elle paroît avoir, elle ſe fût attachée à écrire la vie de M. Johnſon en nous faiſant connoître ſes principaux ouvrages & le jugement que les plus éclairés de ſes compatriotes en ont porté! Car c'eſt là proprement la véritable vie d'un Ecrivain. Les Savans & les Gens de Lettres fourniſſent ordinairement peu de matériaux aux faiſeurs d'anecdotes, & malheur à eux quand leur vie eſt aſſez mêlée à celle du monde pour pouvoir en fournir beaucoup.

Quoi qu'il en ſoit ces anecdotes ſur le Docteur Johnſon ſerviront à donner quelque idée de ſa perſonne, de ſes opinions & de ſes écrits, nous nous bornerons à en faire un choix peu conſidérable, & qui cependant pourra ſuffire à remplir cet objet, en tâchant d'y mettre un peu plus d'ordre que n'en préſente l'écrit que nous analyſons, & en diſtinguant autant

qu'il sera possible ce qui regarde le personnel de M. Johnson, de ce qui concerne ses talens & son savoir.

Un certain nombre d'Ecrivains s'étoit déjà empressé de rassembler quelques détails sur la vie du Docteur Anglois, cependant Mde. Piozzi qui l'avoit fréquenté pendant un grand nombre d'années, a cru avec raison qu'elle pouvoit plus que personne fournir une infinité de traits curieux sur la vie de cet homme célebre; mais pour rendre sa collection plus intéressante elle auroit dû éviter de la grossir d'une foule de détails minutieux qui sont fort indifférens au lecteur. On est peu curieux de savoir que M. Johson n'aimoit point une chere délicate, qu'il se contentoit d'un jarret de cochon bouilli, qu'il prenoit son chocolat avec de la crême, & qu'il aimoit si fort le fruit, qu'il avoit coutume de manger six ou huit pêches avant son déjeûner.

M.

M. Johnſon fut amené à Londres par ſa mere à l'âge de deux ans, pour le faire toucher par la Reine Anne, & le guérir par cet attouchement d'un mal ſcrophuleux qui tourmenta beaucoup ſon enfance, le priva d'un œil, & lui affoiblit conſidérablement l'organe de l'ouie; mais la nature qui avoit affligé ſon corps en dédommagea ſon eſprit. Il étoit né avec des diſpoſitions ſi extraordinaires qu'à l'âge de cinq ans il fit des vers fort bien tournés à l'occaſion d'un petit oiſeau qu'il avoit écraſé par mégarde. Un talent ſi prématuré n'annonce pas toujours un Poëte, mais il annonce du moins un eſprit diſtingué.

Ces diſpoſitions ſingulieres que M. Johnſon montroit dès ſon enfance étoient un ſujet de vanité pour ſes parens, qui aimoient à faire valoir ſes talens aux yeux de leurs amis; mais l'enfant dont le caractere avoit déjà reçu l'em-

preinte qu'il devoit avoir, fu
autant ces fortes de petites re
fentations que les autres e
ont coutume de les recherch

Son imagination & fa fenfi
étoient très-vives dès fon enfa
& la dureté de quelques m
qu'il avoit rencontrés dans
éducation, lui avoit donné
grande averfion pour la fév
des inftituteurs, & une gr
indulgence pour les enfans.
foit fouvent qu'il fe feroit m
pain & à l'eau pour donn
l'éducation à fes enfans; mais
n'auroit jamais voulu s'expo
hafard de perdre leur amit
jour dans l'efpérance de leur
ner des talens ou des conno
ces, dont ils n'auroient peu
jamais eu befoin. Il rejetto
complaintes des parens qui
foloient de n'être point obé
leurs enfans. « C'eft votre f
difoit-il, pourquoi multi
vous tant vos prohibitions

vous leur obéiſſance im-
e par l'abſurdité de vos
andemens. »
e des choſes les plus piquan-
ns le caractere moroſe de
nſon, & qui contraſtoit le
avec ſon humeur, c'eſt qu'il
tendrement cet heureux
l'enfance qui lui ſembloit
ur le bonheur. Il lui échap-
ouvent de dire en voyant
fans aimables: « qu'il ſeroit
er qu'ils reſtaſſent toujours
, car il y avoit cent à parier
un qu'en devenant hommes
iendroient de mauvais ſu-

nt à l'éducation du premier
ne feſoit pas beaucoup de
général de ces ſortes d'ou-
où l'Auteur, pour inſtruire
ns, cherche à ſe mettre à
rtée & déguiſe ſes leçons
ne forme naïve & ſimple
de les intéreſſer. Cepen-
le. Barbaud, qui a compoſé

en ce genre des ouvrages qui ont eu le plus grand ſuccès à Londres, ne ſembloit pas à Mde. Piozzi devoir être compriſe dans cette proſcription, & n'en paroiſſoit encore à ſes yeux que plus eſtimable, puiſqu'elle avoit ſu ſacrifier à une tâche ſi pénible & ſi peu relevée, toute la gloire qu'elle pouvoit recueillir de ſon génie & de ſes talens. Nous avons auſſi dans notre langue des ouvrages de ce genre qui ont obtenu tout le ſuccès dont ils étoient dignes.

Les principes de M. Johnſon ſur l'indulgence qu'on doit aux enfans, joints à pluſieurs autres traits de ſon caractere, fondoient l'opinion de ceux qui trouvoient entre lui & J. J. Rouſſeau beaucoup de reſſemblance. « Je lui reſſemble, diſoit le Docteur Anglois, comme la ſenſation de la glace reſſemble à celle du feu. » Quoique M. Johnſon rejettât ainſi ce paralelle, il n'eſt pas poſſible de ne point re-

connoître entre ces deux célebres Ecrivains des traits ſinguliers de reſſemblance. Peut-être que ſi Rouſſeau fût né en Angleterre, il eut été un autre Johnſon, & Johnſon ailleurs eut été un autre Rouſſeau.

M. Johnſon étoit né bon, humain & ſenſible, mais ſon humeur ou ſes principes avoient modifié d'une maniere aſſez biſarre ces excellentes qualités. Il donnoit la plus grande partie de ſes revenus aux pauvres, ne ſe réſervant pour ſa dépenſe que cent livres ſterlings tout au plus, il ne ſe bornoit pas à les ſecourir, il aimoit encore à leur procurer les petites douceurs de la vie, prétendant qu'il étoit cruel de ſe contenter de les empêcher de mourir & de ne pas permettre qu'ils goutaſſent comme les autres le ſentiment de la joie. Mais cette ſorte de pitié qu'il avoit pour les véritables indigens, ſembloit quelquefois étouffer en lui toute

autre eſpece de ſenſibilité. Envain auroit-on eu recours à lui pour chercher quelque conſolation après la perte d'un ami ou d'un parent, « il y a tant de malheureux dans les grandes villes, diſoit-il, que je n'ai pas de pitié de reſte pour tout le monde. » Cette eſpece de dureté qu'il exerçoit envers lui-même comme envers les autres, étoit plus dans ſes principes que dans ſon caractere. Il ne croyoit pas devoir pleurer les pertes qu'il pouvoit faire, prétendant qu'il falloit ou ſurvivre à ſes amis, ou qu'ils nous ſurvécuſſent, & qu'il n'y avoit point de véritable ami qui pût héſiter ſur le choix; mais toutes ces maximes étoient plus dans ſa bouche que dans ſon cœur. Il perdit des amis dont il ne prononçoit jamais le nom que les larmes aux yeux, & le Docteur Taylor racontoit ſouvent dans quel déſeſpoir il l'avoit trouvé à la mort de ſa femme, qu'il regretta

toute sa vie. Ajoutons qu'il avoit une délicatesse assez rare dans le monde, il n'aimoit point à entendre parler du mauvais état de la santé de ses amis. Il ne pouvoit souffrir cette sorte de fausse piété par laquelle en paroissant les plaindre, on se familiarise paisiblement avec l'idée de leur mort, & il répétoit souvent deux vers de Switt qui disent que dans l'art de prédire quelque malheur un ennemi n'en fait pas tant qu'un ami.

La sévérité qu'il avoit dans l'esprit, & qui lui avoit appris à mesurer si exactement ce qu'il devoit de compassion aux hommes, l'avoit porté à croire qu'il y avoit peu de grandes vertus; « les vertus héroïques, disoit-il, sont comme les bons mots de la vie humaine, on n'en rencontre pas souvent, & lorsqu'on en rencontre, on trouve encore, en les examinant de près, qu'ils ne vallent pas ce qu'on les estime. » Au reste il

croyoit les grands crimes aussi rares que les grandes vertus, & mettoit dans la classe des prodiges les parfaits scélérats & les héros accomplis.

Malgré la morosité de son caractere il n'aimoit ni la solitude, ni la satyre. « La solitude, disoit-il, est dangéreuse à la raison sans être favorable à la vertu. » Pour la satyre il la regardoit, ainsi que tous les Anglois, comme un acte d'instinct de liberté, & comme un moyen de correction. Mais malgré les talens qu'il auroit pu avoir pour s'y distinguer, il dédaignoit d'en faire usage, & ne songeoit qu'à se rendre indifférent aux traits amers que certains critiques lançoient contre lui; & il déploroit la malheureuse sensibilité d'un fameux Quaker qui mourut de douleur de se voir déchirer par un critique. Malheur aux satyriques dont la plume amere a pu devenir homicide, ils ont été l'horreur des

ſiecles anciens, & doivent être l'objet d'averſion de tous les ſiecles.

Si Johnſon étoit à peu près indifférent à la critique, il ne l'étoit pas à la gloire, mais les excès d'éloges le dégoûtoient, & il plaiſantoit quelquefois ſur l'amour extrême que Richardſon, l'Auteur de Clariſſe, avoit pour la louange, & diſoit avec des expreſſions figurées qui ne nous paroîtroient pas de bon goût dans notre langue, que Richardſon ne ſe contentoit pas de ſe laiſſer aller au courant paiſible de la renommée, mais qu'il vouloit encore *goûter l'écume de chaque coup de rame.*

Perſonne jamais ne ſut mieux apprécier que lui les douceurs de la converſation, & perſonne auſſi n'avoit à cet égard des principes plus raiſonnables. Il aimoit dans la converſation ce ton uni & ſimple qui produit ſans effort des traits agréables & ſaillans, & qu'on peut regarder comme le ton d'un monde

poli, de ce monde qu'on nomme avec raiſon *la bonne compagnie.* Mais il ne pouvoit ſouffrir ce ton didactique, emphatique & bruyant par lequel certaines gens s'efforcent d'impoſer ſilence aux autres. Tout ce qui ſentoit l'effort de l'eſprit lui paroiſſoit puérile & ridicule; ce n'eſt pas que ſon humeur ne contrariât quelquefois ſes principes, & qu'il ne fût lui-même aſſez ſouvent du nombre de ces gens qu'il ne pouvoit ſouffrir.

Il avoit, comme on ſait, un grand reſpect pour la religion, & toute ſa morale étoit ſoutenue par ſa piété; mais, comme il n'arrive que trop ouvent, ſon zele prenoit la teinte de ſon caractere, & l'éloignoit quelquefois des principes de tolérance & de douceur que prêche le Chriſtianiſme. On rapporte que rencontrant par haſard dans la ſociété certaines gens qui ne paſſoient pas pour être fort religieux, il leur donnoit hautement des témoignages de ſon averſion.

Il étoit en tout trop ardent & trop humoriſte pour n'être pas homme de parti, auſſi étoit-il un des plus véhémens Torys qu'eût l'Angleterre. L'Univerſité de Cambridge qui étoit du parti contraire, éprouva cent fois les traits de ſa mauvaiſe humeur. Tout ce que M. Johnſon écrivit en faveur de ſon parti étoit lu avec avidité, & une des choſes dont il s'applaudiſſoit le plus étoit d'avoir combattu avec avantage les Lettres de Junius qui parurent vers l'année 1770, & eurent le plus grand ſuccès.

Un homme de parti, & un homme paſſionné ne ſemblent guere faits pour mériter le titre de philoſophes, cependant il eſt des Gouvernemens où l'indifférence ne ſauroit être un mérite; & la conduite d'Atticus ne ſeroit peut-être ni ſi conſidérée ni ſi facile à Londres qu'elle le fut à Rome au déclin de la République.

Avec le caractere impérieux &

dur que M. Johnſon montroit dans la ſociété, il falloit néceſſairement qu'il acquît ſur ſes amis cette eſpece d'aſcendant que l'humeur donne quelquefois plutôt que le mérite; mais cet empire fatigue à la longue ceux qui le ſupportent, & il paroît que Mde. Piozzi elle-même commençoit à s'en laſſer, lorſque M. Thrale, ſon premier mari, exigea de ſa complaiſance qu'elle continuât à le ſupporter. Quoiqu'elle ait eu beaucoup à ſouffrir des humeurs de M. Johnſon, l'admiration qu'elle avoit pour lui ne s'en eſt pas altérée, elle s'eſt plue à nourrir ſa mémoire de tout ce qu'elle avoit entendu dire à cet homme eſtimable, & a joint aux anecdotes qu'elle a recueillies un portrait en proſe & en vers de M. Johnſon, dans lequel on trouve réunis tous les traits différens que la lecture de ces anecdotes a pu laiſſer dans le ſouvenir du lecteur.

Après avoir raſſemblé dans cet

Extrait tout ce qui pouvoit concerner le perſonnel de M. Johnſon, nous allons le conſidérer comme Ecrivain, & dire un mot de ſes écrits, de ſon ſavoir & de ſes talens.

M. Johnſon n'aimoit point le travail du cabinet, il avoit obſervé comme Montaigne & J. J. Rouſſeau, que le *branle* de ſon corps donnoit le *branle* à ſon eſprit. Cependant il entreprit des ouvrages qui le forçoient néceſſairement à une étude ſédentaire. Son grand Dictionnaire exigea néceſſairement de lui un travail ſuivi, mais il n'eſtimoit pas infiniment cet ouvrage, qui paroît cependant avoir confirmé ſa réputation, & lui couta pluſieurs années de travail.

Sa maniere d'étudier en général n'empêcha pas qu'il ne devint très-ſavant, quoiqu'il eût peut-être, comme l'obſerve Mde. Piozzi, beaucoup plus de génie que de ſcience. Il ſembloit deviner plutôt

les livres que les étudier, & diſoit ſouvent qu'il ne connoiſſoit que deux ſortes d'ouvrages qui méritaſſent d'être lus de ſuite d'un bout à l'autre, c'étoit l'Iliade & Dom Guichotte. Il ne laiſſoit pas que d'avoir acquis de grandes connoiſſances dans la Langue Grecque, mais c'eſt parce qu'il en avoit beaucoup qu'il ne s'en prévaloit gueres; il avoit eu occaſion d'obſerver que cette connoiſſance eſt immenſe, & que plus on a étudié les Auteurs, plus on y trouve de difficultés. Auſſi diſoit-il qu'il ne ſavoit pas grand choſe ſur cette matiere, & comme il arrive aſſez ſouvent qu'on aime à croire les aveux de cette nature quand ils viennent de la bouche de gens dont on peut envier le ſavoir ou les talens, il ſe trouva quelquefois dans le cas de confondre ceux qui le jugeoient comme il s'étoit jugé lui-même, & de montrer une érudition qu'on étoit bien loin d'attendre d'un homme ſi ſincérement modeſte.

Son érudition ne faisoit point de tort aux talens & au goût qu'il avoit pour la Poésie. Il faisoit des vers latins avec beaucoup d'élégance, & ceux qu'il composoit dans sa langue sont fort estimés de ses compatriotes. On peut citer parmi les plus agréables pieces de ce genre une imitation charmante de l'Ode d'Anacréon, intitulée *La Colombe*. Nous osons assurer qu'elle est très-près de l'original & qu'elle en rappelle parfaitement la grace & la douceur.

L'amour qu'il avoit pour la Poésie lui fit consacrer plusieurs années à des recherches curieuses sur la vie & les écrits des Poëtes Anglois. Cet ouvrage ne laissa pas que de lui faire des ennemis, & il disoit que plus il approchoit des tems modernes, plus il en voyoit grossir la liste. Entre les Poëtes qu'il a plus loués, Shakespeare, Pope & Dryden ont reçu particuliérement ses hommages. On ra-

porte qu'un jour quelqu'un comparoît devant lui Corneille à Shakeſpéare, c'eſt comparer, répondit-il, un buiſſon à une forêt.

Quelque étrange qu'un ſemblable jugement puiſſe paroître à nos yeux, on pourroit peut-être s'éviter la peine d'y répondre, s'il n'étoit dicté que par la paſſion d'un ſeul homme, mais quand il devient l'opinion générale d'une Nation, il mérite d'être conſidéré.

Il n'eſt point d'homme inſtruit en France qui ne rende juſtice au mérite de Shakeſpeare, ſi on conſidere les grands effets qu'il produit, l'élévation de ſes idées, la vaſte étendue de ſon imagination, l'éloquence de ſes diſcours, & la beauté de ſa poéſie ; mais tous ces avantages ne ſuffiſent pas à nos yeux pour achever le mérite d'un Auteur tragique, & en lui accordant beaucoup, nous ſavons reconnoître ce qui lui manque. Les Anglois, au contraire, accoutumés aux vives

émotions que ce Poëte leur procure, ne trouvent plus que de la langueur dans nos plus excellentes pieces; & ne voient point, ou ne veulent pas voir tout ce qui nous paroît avec raiſon déraiſonnable & monſtrueux dans l'Auteur Anglois. Qui pourra donc juger entre les Anglois & nous, ce ne ſera pas un Peuple vivant, mais un Peuple mort, & nous demanderons ce que les Grecs, accoutumés à l'ordonnance, à la régularité des Tragédies de Sophocle, euſſent dit à la repréſentation des Pieces de Shakeſpeare. La Tragédie eſt un Art comme la Sculpture & l'Architecture. Dans quel pays, chez quel Peuple allons nous chercher nos modeles pour l'étude de ces deux Arts ? & quel eſt l'Art qui puiſſe exiſter ſans proportion & ſans régularité ?

Au reſte M. Johnſon connoſſoit parfaitement la Littérature Françoiſe, & faiſoit ſes délices de Mo-

liere, de Boileau, de Pascal; il n'aimoit pas qu'on préférât la Bruyere à la Rochefoucault. Le premier peint les mœurs des individus, mais le second peint les mœurs de l'homme; d'ailleurs la façon de voir de la Rochefoucault avoit quelque chose qui s'accordoit mieux avec l'humeur austère de Johnson à qui on ne pouvoit pas reprocher de voir la nature humaine avec des yeux trop favorables.

La sévérité de ses jugemens n'épargnoit pas ceux même des Ecrivains Anglois qui ont eu le plus de réputation. Il n'aimoit pas le style de Swift, il aimoit encore moins celui de Ferguson, l'Auteur de l'Essai sur la Société Civile; & comme on lui vantoit la nouvelle maniere d'écrire que cet Auteur s'étoit faite: elle est admirable, répondit il, à peu près comme celle du pauvre Buckinger qui n'ayant pas de mains écrivoit avec ses pieds. Il estimoit beaucoup la

personne de M. Macpherson, Editeur ou Auteur du Poëme d'Ossian, mais il faisoit peu de cas de son ouvrage ; & comme un des admirateurs de cette singuliere production, ne cessoit de l'exalter & lui demandoit s'il y avoit un homme vivant capable d'avoir pu produire un pareil Ouvrage. « Beaucoup d'hommes, répondit-il avec amertume, beaucoup de femmes, & beaucoup d'enfans. »

Ce n'étoit ni la singularité, ni la nouveauté, ni les écarts d'imagination qui plaisoient à Johnson dans les ouvrages d'esprit ; ce qu'il considéroit particuliérement c'étoit la fin morale à laquelle ils devoient tendre, & l'utilité qui devoit en résulter pour les lecteurs. Aussi l'étude de l'homme étoit-elle sa principale étude, & c'est à ses réflexions profondes sur cette importante matiere que nous devons le *Rambler*, ou le Rodeur qui est dans le genre du Spectateur, &

dont les Anglois font un cas particulier autant par la maniere vive & forte dont il est écrit, que par l'excellente morale qu'on y puise à chaque instant.

S'il faisoit cas des Romans, ce n'étoit qu'autant qu'ils peignoient les mœurs & développoient les ressorts cachés du cœur humain; c'est pour cela qu'il préféroit les deux premiers volumes de Clarisse aux deux derniers, bien différent du commun des Lecteurs qui passent impatiemment sur ce premier échafaudage de cette vaste conception, pour arriver promptement aux scenes de déchirement & de larmes.

Ce n'est pas qu'il ne connut mieux qu'un autre les délices de ces émotions vives que les Romanciers & les Poëtes cherchent à procurer à leurs lecteurs, mais il les fuyoit comme inutiles, & croyoit que la sensibilité étant un des plus beaux attributs de la na-

ture humaine, il ne falloit pas la laiſſer conſumer ſans fruit. Il joignoit à tous ſes talens l'art d'improviſer à la maniere des Italiens, avec cette différence que peu d'improviſateurs ont laiſſé mettre leurs vers par écrit, au lieu que les vers de M. Johnſon ſoutenoient l'éclat de l'impreſſion, & ne perdoient rien de leur mérite. A ſa premiere attaque de paralyſie, il fit ſur le champ une priere en vers latins pour remercier Dieu de ce qu'en lui ôtant l'uſage de ſes membres, il ne l'avoit pas privé de l'uſage de ſon eſprit. Mde. Piozzi n'a point rapporté cette piece qui doit être une des dernieres de ſon illuſtre ami, mais elle nous fait eſpérer qu'elle donnera une ſuite au Recueil qu'elle vient d'offrir au Public, & ſans doute elle ne négligera pas de nous communiquer cette derniere production que les circonſtances & les talens de l'Auteur doivent nous rendre intéreſ-

ſante. Elle nous inſtruira ſans doute auſſi de tout ce qui peut avoir rapport aux derniers momens d'un homme célebre, dont elle a raconté une partie de la vie ſans nous rien dire de ſa mort.

[ *Extrait de M. de Rochefort.* ]

*OBSERVATIONS & Jugemens ſur les Coutumes d'Amiens, d'Artois, de Boulogne & de Ponthieu; ſur pluſieurs matieres du Droit Civil & Coutumier, 1784.* Par M. de Calonne, Avocat au Parlement; de la Société Royale de Londres. A Paris, chez l'Auteur, rue de Bievre, n°. 7. Avec Approbation & Privilege du Roi. Prix, 10 l. ne feuille ou broché.

CET Ouvrage préſente d'abord la Juriſprudence qui s'eſt établie au moins depuis 40 ans, ſur les principaux titres des quatre Coutumes, qui ſont les ſucceſſions, l'inſtitution d'héritier, le

rappel dans la Coutume d'Artois; ces titres comprennent un grand nombre de queſtions nouvellement jugées : on y diſcute enſuite ſi en Artois, un propre vendu à un lignager, avec la clauſe que l'héritage lui tiendra nature de propre de ſa cotte & ligne comme parent lignager du vendeur, forme en la perſonne de l'acquéreur un propre à tous effets; de-là, l'Auteur paſſe aux chapitres concernant les donations, ſur l'un deſquels il établit que dans la même Coutume d'Artois, les futurs époux ne peuvent point ſe donner par contrat de mariage les quatre quints de leurs propres, à moins que l'héritier n'y conſente; il traite auſſi, dans un chapitre ſéparé, toutes les queſtions qui peuvent s'élever ſur les aliénations de propres, qui dans les Coutumes d'Artois, de Boulogne & de Ponthieu, ne peuvent être vendus que du conſentement de l'héritier ou par néceſſité jurée.

Le chapitre de la communauté de biens expoſe les points de droit relatifs à ces Coutumes ; on y examine encore, ſi dans celles où l'autoriſation du mari n'eſt pas requiſe, la femme n'eſt pas valablement autoriſée par la comparution de ſon mari au contrat ; quel inventaire peut dans les Coutumes de Picardie & dans beaucoup d'autres, diſſoudre la communauté de biens entre conjoints par mariage.

On paſſe après aux douaires, à la preſcription, à la majorité coutumiere, au retrait lignager, aux droits de juſtice & de fief, aux droits honorifiques, aux chemins royaux & vicomtiers, à l'intérêt qu'ont les Seigneurs de les connoître ; à la nature des tourbes. On prouve que le droit de les tirer de la terre en laquelle elles ſe trouvent, n'appartient point aux uſufruitiers non plus qu'aux gens de main-morte.

Les autres chapitres peuvent s'appliquer

s'appliquer à toutes les Coutumes. 1°. Des enfans qui après avoir renoncé en majorité à la ſucceſſion de leur pere, ſe ſont tenus à la qualité de douairiers, peuvent-ils en réclamant contre cette renonciation, demander le paiement de leur légitime? quel eſt le Bureau où le don mutuel fait entre mari & femme pendant le mariage doit être inſinué? Si l'héritier du donataire mutuel qui a joui de rentes viageres conſtituées des deniers de la communauté eſt obligé de reſtituer aux héritiers du prédécédé la moitié des arrérages de ces rentes. Quelle doit être dans la Coutume de Paris & autres ſemblables, la durée de la preſcription de l'action perſonnelle à laquelle l'action hypothécaire eſt jointe. Si une femme mineure qui s'eſt obligée pour la totalité de ſa dot, dans la vue de tirer ſon mari de priſon, ne doit pas être reſtituée contre ſon engagement. Ce qu'on

doit entendre par le dénombrement ancien qui est requis dans la Coutume de Paris, pour l'établissement du droit de bannalité ; si au défaut du titre primitif, le laps d'un siecle joint à la possession, suffit au Seigneur pour que la bannalité lui soit acquise.

Quel est l'effet des écrits passés sur des signatures en blanc? quelles sont en général les causes des dommages & intérêts ; quand ils doivent être étendus, quels sont les cas où ils doivent être restreints ; exemples de dommages & intérêts adjugés pour injures, pour délits médités, pour voies de fait, pour impéritie, pour inexécution de promesses de mariage. On y traite des mesures des terres & des grains ; on y lit qu'un Seigneur ne peut se former une mesure qu'il n'ait un titre, & que des fermiers qui après une longue jouissance, ne retrouvent plus la quotité des terres comprises dans leurs baux, en sont garants.

Enfin, on y discute les principales questions qui se sont élevées au Parlement, sur l'Edit du mois de Juin 1771 concernant les hypotheques & la nécessité des Lettres de ratification. Ce livre contient 38 chapitres, formant avec la table 566 pages *in*-4°. caractere de S. Augustin. Il s'y trouve plus de 200 Arrêts qu'on ne verra pas dans d'autres livres; les chapitres sont précédés de sommaires indicatifs des points de droits dont ils sont composés; les mêmes sommaires sont imprimés à la marge de la question à laquelle ils se rapportent.

Le même Auteur qui possede à Vitry-sur-Seine, près Choisy, une maison, & des champs clos de murs de quelque étendue, qu'il y a fait valoir pendant vingt-deux ans, s'est occupé, dans ses momens de loisir, de la composition d'un Ouvrage qu'il a mis au jour en 1779. Il a pour titre : *Essais d'Agriculture en forme d'entretiens*

*sur la progression des pepinieres , des arbres etrangers , des arbres fruitiers ; sur la vigne & les vendanges ; sur les labours des terres , semences & recoltes des grains , & sur plusieurs autres discussions champêtres.* Prix , 2 livres 10 sols broché.

Indépendamment de l'explication qu'il présente de la culture de tous les plants d'arbres qui sont élevés sur le terroir de Vitry , & des prix qu'ils y sont vendus , il décrit la maniere de mettre des champs en valeur pour que le cultivateur puisse retirer le fruit de ses travaux. Cet Ouvrage *in*-12 , aussi imprimé avec approbation & privilege , est divisé en seize chapitres ou entretiens qui renferment tout ce qu'il est nécessaire de connoître pour former des arbres à hautes & basses tiges, & pour n'être pas trompé dans l'exploitation des terres & des biens de la campagne.

[ *Extrait de M. Coqueley de Chaussepierre.* ]

*VOYAGE Pittoresque de la Sicile*, No. 19—24. Prix, 12 liv. chacun, chez M. Houel rue du Coq Saint-Honoré, à côté du Café des Arts. Grand *in-folio* avec figures.

NOUS avons annoncé cet Ouvrage dans trois Extraits différens, ( Août 1782, Avril 1784, & Janvier 1784) ; les cahiers qui ont paru depuis quelques mois, ne sont pas moins intéressans. On trouve dans le 19e. la description des grottes de Basalte, qui sont ce que l'on peut voir de plus curieux autour de l'Etna. M. Houel disserte sur la formation réguliere de ces laves, il réfute ceux qui ont dit qu'elles étoient produites par le refroidissement dans l'eau, il attribue leur figure réguliere à l'action seule du feu.

La ville d'Aci Reale est composée de 7 à 8 mille ames, & M. H.

en donne la description. Il s'y est trouvé une fois pendant la semaine sainte. C'est une grande fête dans le pays; on y représente la passion avec tous ses détails, & il y vient du monde de très-loin. Mais ce qui attire le plus les yeux n'est pas J. C., c'est Judas. La maniere dont il se pend lui-même fait le plus grand effet, on ne parle que de lui : c'est le personnage le plus intéressant. J'étois une autre fois, dit M. H., dans la même ville pendant la fête de Sainte Venere, nom qui semble pris plutôt de la Mythologie que de la Vie des Saints. Quoi qu'il en soit, c'est la patrone, la protectrice du pays ; car en Sicile, il n'y a pas une ville, un bourg, un village, un étang, une fontaine, une vigne, un bocage qui n'ait son saint ou sa madonne : on l'adore avec tendresse, on l'invoque avec transport, de sorte que pendant les calamités c'est un tumulte affreux ; l'on n'entend de toutes

parts que les noms des Saints; quels que soient les malheurs que le peuple éprouve, il reste persuadé qu'ils eussent été bien plus grands sans l'assistance du Saint. Dieu & la Vierge, disent-ils pensent à tout le monde; mais notre Saint ne pense qu'à nous, & sur cela chacun se passionne pour le sien, & croit ne pouvoir trop l'exalter, quelque hyperbole qu'il employe.

On montre aux étrangers une terrasse située à l'orient de la ville, du haut de laquelle leur dit-on, *Polyphême*, précipita le jeune *Acis* dans la mer pour se venger de la préférence que lui donnoit *Galatée*, qui d'effroi se cacha dans les eaux, & obtint des Dieux que son amant fût métamorphosé en fleuve.

Le *Châtaigner des Cent chevaux* est un arbre fameux dans le pays; il est représenté dans une planche à part, il a 160 pieds de circonférence, il est entiérement creux;

on a bâti une maison dans l'intérieur : il est à l'orient de l'Etna & à l'extrémité de la région habitée.

Dans le 20.e. cahier on trouve la description de *la Grotte à la Neige* ; c'est un réservoir qui appartient à l'Ordre de Malte ; on en fait transporter la neige à mesure qu'on en a besoin à Malte. Il se fait en Sicile un commerce de neige très considérable, & qui occupe plusieurs milliers de mules, de chevaux & d'hommes. On en tient des magasins sur la cîme des plus hautes montagnes, d'où on la répartit dans toutes les villes, dans tous les bourgs, dans toutes les maisons, car personne ne s'en passe. On regarde l'usage de rafraîchir les boissons comme absolument nécessaire à la santé, & il doit l'être dans des climats où la chaleur relâche perpétuellement les fibres ; les boissons fraîches, en donnant du ton à l'estomac, doivent contribuer à la digestion ;

aussi l'on craint dans ces climats la disette de la neige autant que celle du blé.

Monte-Rosso est une des bouches subalternes de l'Etna, mais c'est celle qui vomit la terrible éruption de 1769, qui coula pendant trois mois & demi, d puis Février jusqu'en Mai. Cette éruption s'étendit jusqu'à Catane, circonscrivit une partie de la ville, combla le port & recula les flots de la Méditerranée en entassant le long du rivage des rochers d'une grande étendue.

Cette lave qui sortit de l'Etna couvrit plus de cinq lieues de pays, depuis la bouche de ce volcan jusqu'à la mer: elle suivit l'inclinaison du terrain dans une largeur de plusieurs milles, & elle couvrit ou enveloppa tout ce qu'elle rencontra; cette éruption est la plus mémorable qu'on connoisse pour son étendue & sa durée. La bouche d'où elle partit est

ſituée près de Nicoloſi à l'orient. M. H. donne à cette occaſion une hypotheſe ſur la formation des volcans, & des coupes pour démontrer la formation & l'accroiſſement du Mont Etna depuis le tems où il ſuppoſe ſa premiere éruption ſous les eaux de la mer; il explique la grande éruption d'eau de 1755. Il prouve qu'il y a un vide immenſe dans l'intérieur de l'Etna, ou plutôt que cette montagne n'eſt qu'une croute ſoutenue en l'air.

L'Hoſpice de Saint-Nicolas eſt plus élevé que Nicoloſi, il eſt à 416 toiſes au-deſſus du niveau de la mer, & c'eſt l'habitation la plus haute qui ſoit ſur l'Etna. Après deux heures de marche effrayante & pénible, on arrive dans la région des forêts; l'on y fait paître des animaux, & l'on y fait du Marbon.

*La Grotte des Chevres* eſt élevée de 842 toiſes, ſuivant le calcul de

M. de Saussure. C'est là que l'on fait une station quand on va visiter le sommet de l'Etna ; plus loin le nombre des arbres diminue dans la région de la neige de laquelle les mulets ont peine à se tirer. M. H. donne le dessein de la tour du philosophe, qui est un reste d'édifice qui ne paroît pas être antique. Enfin on arrive sur le sommet du cône, qui est un amas de cendres où l'on enfonce jusqu'à mi-jambe ; l'on est suffoqué par les exhalaisons sulfureuses qui sortent d'une multitude de petites issues, & l'on entend un bruit effrayant dans l'intérieur du volcan, semblable à celui des coups de canon. M. H. peignit sur le lieu même le crater & les trois somités qui l'environnent, quoique ce lieu soit difficile à habiter, même pour quelques momens. Ce cône, dont le sommet est à 1672 toises de hauteur, a à peu près autant de diametre par sa base, & la plaine sur

laquelle eſt cette montagne de ſable en a environ le double. Après avoir vu lever le ſoleil ſur le Mont Etna, M. H. & ſes compagnons revinrent dîner & dormirent à la Grotte des Chevres, & le ſoir à l'Hoſpice des Bénédictins près de Nicoloſi; M. H. viſita enſuite Randazzo, ville ſituée dans un vallon de l'Etna. On y fait un grand commerce de champignons: la chaſſe aux viperes eſt auſſi dans le pays l'objet d'un commerce lucratif.

L'Aquéduc d'Aragona eſt repréſenté dans une planche. Le Prince de Biſcaris, pour fertiliſer ſon fief d'Aragona qui eſt de l'autre côté du fleuve, a fait conſtruire un Aquéduc, dont la hardieſſe & le luxe ſont dignes des Romains, & il a porté les eaux d'Aderno dans ce fief qu'elles arroſent. Cet Aquéduc ſert en même tems de pont pour les hommes & pour les bêtes de ſomme. C'eſt un objet

d'une utilité immense, & qui a coûté d'autant plus à ce généreux Prince, qu'il a fallu surmonter des obstacles de tout genre. Il fut commencé en 1765 & terminé en 1777. La partie du pont au-dessus des premiers arcs a 200 toises de long, & l'Aquéduc qui est au-dessus des petits arcs, 360 toises... Il donne aussi la figure d'un monticule de basalte situé au pied de l'Etna près de Misterbianco.

Le 22e. cahier contient une vue générale de l'Etna & de la ville de Catane. La liste chronologique de 33 éruptions de ce volcan jusqu'à celle de l'année 1780; la description de la ville, un bain antique, une portion d'aquéduc, un tombeau, plusieurs bas-reliefs.

L'Amphithéâtre de Catane est compris dans le cahier suivant. Ce superbe monument méritoit des détails & il occupe plusieurs planches dans cet ouvrage. Il a extérieurement 389 pieds sur 332, &

l'arêne en a 233 sur 176. M. Houel compare ces dimensions avec celles du Colisée de Rome, & des Amphitéâtres de Vérone, de Nîmes & de Capoue. Il traite à cette occasion des gladiateurs & des athletes. Cette description est très-complette.

Dans le 24e. cahier, qui contient les planches 139, 144, on trouve le grand Théâtre de Catane; il étoit célebre par son étendue, par sa magnificence, & par la beauté de la matiere qu'on avoit employée pour le construire. Si l'on voit une partie des débris de ce monument on le doit au Prince de Biscaris, qui les a fait débarrasser des terres & des décombres qui les couvroient.

Le reste est encore caché sous une quantité considérable de maisons, & même de palais qu'on a bâtis sur les fondemens de l'avant-scène, sur l'arêne, sur presque toute l'étendue de ses divers éta-

ges, de ſes gradins, & ſur ſes galleries, tant celles qui circuloient au rez-de chauſſée que celles des parties ſupérieures de cet édifice. Cet amas de maiſons couvre tellement les ruines de ce bâtiment, qu'on ne peut ſoupçonner leur exiſtence que par la forme demi-circulaire que préſente cet amas confus. Le Prince de Biſcaris, amateur paſſionné de l'antique, a fait pluſieurs recherches ; il a trouvé des morceaux précieux, des fragmens d'architecture d'un beau marbre & du meilleur tems des Artiſtes Grecs. M. H. en préſente quelques-uns pour faire ſentir à ſes lecteurs la vérité des éloges qu'il leur donne, & la beauté de ce Théâtre.

On trouve enſuite les plans, coupes & élévation du petit Théâtre appellé *Odeum*, d'un mot grec qui ſignifie un lieu où l'on fait de la muſique. Ce Théâtre n'a pas été plus épargné que l'autre par le tems & par la barbarie. On a

enlevé la plus grande partie des pierres de taille pour bâtir la Cathédrale, le Palais Episcopal & d'autres édifices pieux. Les voûtes qui portoient les gradins ont servi souvent d'asyle aux malheureux dans les calamités que cette ville a éprouvées. Ces antres avec le tems ont été rendus plus habitables. Ceux qui ont été en état de faire quelques dépenses pour les rendre logeables, en sont devenus les propriétaires, & ont fini par en usurper toute l'étendue ; non-seulement ils ont donné à ces voûtes l'apparence d'une maison particuliere, mais encore ils ont rempli tout l'intérieur de l'orquestre & tous les gradins, depuis le bas jusqu'en haut, de petites maisons qui ne sont propres qu'à loger de pauvres gens.

Dans les nouveaux arrangemens que le Roi de Naples a pris pour la conservation & même pour la réparation des monumens antiques

de la Sicile, on doit demander aux prétendus propriétaires de ce Théâtre, les titres ſur leſquels ils fondent leur propriété, & expulſer peu-à-peu tous ceux qui n'en auront point de valable. Le tems qu'ils ont joui de leurs uſurpations doit leur ſervir de dédommagement. Quand ils auront été renvoyés, on pourra voir à découvert cet ancien édifice.

Près de l'Odeo ou Odeum, eſt une petite Egliſe conſacrée à la Vierge ſous le nom de la *Madonna della Rotonda*. La forme de cet édifice, & la tradition qu'il y avoit autrefois dans Catane un Temple conſacré à tous les Dieux, ont fait croire à quelques érudits que cette rotonde étoit le fameux Panthéon: mais cet édifice n'a pas, à beaucoup près, aſſez d'étendue pour avoir jamais pu être autre choſe qu'une ſalle de bains, ou tout au plus un ſallon de quelque palais.

On trouve ensuite la description de plusieurs autres restes de Temples antiques a Catane; mais un morceau plus rare peut-être que tous les autres, c'est le pavé d'une rue entiere de Catane; ce pavé est grec; il ne s'est conservé intact que parce que cette rue a été toute entiere ensevelie sous la terre pendant plusieurs siecles: il y en a même une partie qui en est encore couverte. Ce pavé est composé de pierres de lave, de plus de deux pieds de diametre chacune. Il n'est point carré comme le nôtre; il est tantôt exagone & tantôt pentagone.

On voit aussi dans le quartier le plus élevé de Catane, des puits antiques revêtus de terre cuite dont les morceaux circulaires & d'une seule piece forment l'orifice du puits; les pieces posées l'une sur l'autre, sont assez épaisses pour être solides. Ces puits étoient parfaitement bien faits dans leur genre.

Ils se sont si bien conservés qu'au tems ou M. Houel les a vus ils paroissoient tout neufs & qu'on n'y remarquoit pas la moindre dégradation : il y en a qui ont six pieds de diametre.

Les anciens habitans de Catane employoient la terre cuite à beaucoup d'usages pour lesquels on ne s'en sert plus aujourd'hui : la grandeur des assises & du diametre de ces puits prouve que les anciens avoient trouvé le moyen de cuire ces masses énormes avec facilité ; la solidité de cette matiere la faisoit préférer dans bien des circonstances ; on faisoit en terre cuite des briques pour faire des murs, & des colonnes de toute grosseur & de toute grandeur ; on en faisoit des tuiles énormes, des tuyaux de toutes sortes de diametres, formes & longueurs. Ces ouvrages en terre cuite en supposent beaucoup d'autres : la durée de ces matériaux en prouve l'excel-

lence. Peut-être cet usage n'a-t-il eu lieu qu'à cause de la nature de la pierre qu'on trouve à Catane; il n'y a que de la lave, dont la dureté faisoit donner la préférence à la terre cuite, dont on avoit abondamment la matiere premiere de bonne qualité. Il seroit à desirer qu'on fît chez nous un plus grand usage de cette matiere.

M. Houel nous annonce encore dix cahiers pour terminer cette belle description d'un des plus beaux pays de l'Univers.

[ *Extrait de M. de la Lande.* ]

*SUPPLÉMENT au tome cinquieme de la fortification perpendiculaire*, contenant de nouvelles preuves de la grande supériorité du systême angulaire sur le systême bastionné. L'on y a joint 1° un supplément relatif aux affuts à aiguille propres à monter l'artillerie des vaisseaux, avec leurs proportions depuis le calibre de

36 jusqu'à celui de 4 ; 2°. un supplément au chapitre 9 du cinquieme volume, qui traite des différentes méthodes à employer pour les défenses d'une rade. Par M. le Marquis de Montalembert, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant-Général des Provinces de Saintonge & Angoumois, de l'Académie Royale des Sciences, & de l'Académie Impériale de Pétersbourg. A Paris, de l'Imp. de P. D. Pierres, & se trouve chez Alexandre Jombert le jeune, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, rue Dauphine, n°. 116, & chez le Suisse de l'Hôtel de Montalambert, rue de la Roquette. 388 pages *in*-8°., avec onze grandes planches en taille-douce.

LORSQUE nous rendîmes compte des cinq volumes *in*-4°. de M. le Marquis de Mon-

talembert sur les fortifications, nous annonçâmes les oppositions que son systême angulaire avoit trouvées parmi les maîtres de l'art; ce Supplément est destiné à répondre aux difficultés & à donner des nouvelles preuves de la supériorité des moyens de l'Auteur; il entreprend de démontrer l'impossibilité de réduire par la force les places fortifiées suivant ses méthodes; il y donne les dimensions des affuts à aiguille qu'il a imaginés, & il y ajoute de nouveaux avantages relativement à la marine; enfin il y donne avec beaucoup d'étendue ses idées sur la maniere de fortifier l'isle d'Aix vis-à vis de Rochefort, en expliquant l'enceinte à tour angulaire qu'on doit y faire, & ce qu'on doit éviter d'y faire, par exemple la forteresse de 20 millions dont M. Filley avoit donné le projet en 1762, qui laisseroit la rade sans défense.

M. Grenier, Ingénieur très-estimé, Auteur du Mémoire auquel répond M. le Marquis de Montalembert, soutient que le dodécagone bastionné, suivant le systême de Cormontagne, est la meilleure maniere qu'on puisse employer pour former l'enceinte des places de guerre; il en donne l'attaque par nuits de tranchée ouverte. M de M. répond à toutes ses preuves; il établit sur-tout fort en détail que ce ne peut être que par la supériorité du canon de l'assiégé sur celui de l'assiégeant, qu'on peut aujou d'hui défendre les places, & que ce n'est que par cette seule supériorité qu'on peut les rendre *irréduisibles* par la force, puisqu'en opérant la destruction de l'artillerie de l'assiégeant, les remparts des assiégés resteront en entier; il soutient de même que toute place approvisionnée d'une artillerie nombreuse, placée de façon à ne pouvoir être démontée, ren-

dra impossibles les approches de l'assiégeant, & le dernier siege de Gibraltar lui fournit une preuve bien fameuse & bien importante.

Dans ce siege terminé si malheureusement, à quoi, dit-il, peut-on attribuer l'impossibilité des progrès des attaques par terre, attaques faites par deux Nations réunies, dont la valeur & l'expérience dans l'attaque des places sont connues? A la nombreuse artillerie du front du nord, le seul par où ce fameux rocher tienne au continent; cette formidable artillerie, placée tant sur la montagne que sur les remparts de la ville, se trouvoit dirigée sur tout le terrein où les tranchées avoient à cheminer; on a eu, depuis la paix, un état très-exact, dont M. de M se sert ici; il donne le nom de toutes les batteries formant 175 bouches à feu sur ce seul front d'attaque, dont le rempart n'étoit rien qu'une longue courtine flanquée de deux petits

petits baſtions, mais ayant à ſa gauche un mole étendu dans la mer, & une montagne à ſa droite ſuſceptible l'un & l'autre de recevoir une nombreuſe artillerie. Ce front en lui même un des plus mauvais qui ſe puiſſe conſtruire, n'a pu ſeulement être entamé : pourquoi ? Parce que le feu très-ſupérieur de l'aſſiégé, n'a pas permis qu'on établît aucune batterie à portée de le battre en brêche; il n'eſt point de remparts plus forts, que ceux contre leſquels l'ennemi ne peut tirer ; or il ne le pourra point toutes les fois que l'aſſiégé aura des moyens de détruire l'artillerie de l'aſſiégeant & d'empêcher les progrès de ſes tranchées. Trouvez donc ces moyens, ajoute M. de M., & mettez les en uſage ſi vous voulez conſerver vos places de guerre ; l'art défenſif ſe réduit à ce point ſeul : on ne peut trop le répéter, puiſqu'il ſemble qu'on ne veuille pas l'entendre.

M. Grenier a entrepris de justifier les bastions des inconvéniens que M. de M. avoit exposés dans son Ouvrage. Le premier consiste dans la maniere dont l'artillerie de l'assiégé est exposée, & dans l'impossibilité de l'y conserver; le second à ne pouvoir profiter par cette construction des flancs retirés, de toute la portée des armes à feu; l'autre d'avoir par cette même construction augmenté inutilement l'étendue des remparts, ainsi que la dépense, en diminuant la force; le quatrieme consiste à n'être susceptible d'aucun bon retranchement, l'Auteur reprend toutes les réponses de M. Grenier; mais c'est aux maîtres de l'art à décider entr'eux.

M. Grenier soutient l'usage des casemates impossible pour le service du canon: il cite les anciens Auteurs qui les ont proscrites dans leurs Traités de Fortification; il cite les Ingénieurs modernes, pour

ne les avoir admises dans aucune de leurs constructions. M. de M. observe qu'il eût dû excepter M. de Vauban, qui les a employées dans ses tours bastionnées à Befort, à Landau, & au Neuf-Brisac; mais sans doute qu'il s'en est abstenu, ajoute M. de M., à cause du peu de succès qu'elles ont eu, & afin de révérer jusqu'aux fautes de ce grand homme.

M. de M. a osé beaucoup, en entreprenant de fonder sur des casemates la fortune que devoit faire son nouveau systême; tandis que l'opinion que leurs juges naturels en avoient, leur étoit si contraire. Mais, dit-il, l'effet insuffisant de six à sept pieces de canon, placées sur le rempart du flanc des bastions, a prouvé depuis longtems la nécessité de se procurer un moyen de défense plus puissant; ceux entre les mains de qui la perfection de l'art a été remise, n'auroient dû jamais cesser leurs re-

cherches, pour parvenir à ce ſeul but, d'où peut dépendre la force des places. C'eſt dans cet eſprit que les de Ville, & les Pagan ont imaginé leur double & leur triple flanc, & l'on ne ſauroit concevoir pourquoi ils n'ont pas été imités. Les raiſons alléguées par tous ceux qui les ont rejetés paroiſſent pitoyables à M. de M., ce ſont ſes termes. Le Comte de Pagan avoit un flanc bas, un flanc intermédiaire, & un flanc haut : on a allégué que l'intervale entre chacun n'étoit pas aſſez grand, pour que quelques éclats de pierres du revêtement du flanc ſupérieur n'incommodaſſent pas les cannoniers placés ſur le flanc inférieur ; & de-là on a conclu qu'on ne pouvoit faire uſage que d'un ſeul placé ſur le haut du rempart. Mais il faudroit par la même raiſon, proſcrire l'uſage du canon ſur ce flanc élevé ; car il eſt encore plus expoſé que ne l'étoient les flancs bas,

puiſque ceux-ci n'avoient rien à craindre du ricochet. Il eſt donc impoſſible de donner une raiſon ſatisfaiſante, de l'abandon qu'on a fait en France de la méthode de Pagan ; on dit en France, parce qu'elle fait la baſe du ſyſtême de Cohorn, & qu'elle ſe trouve dans les compoſitions de beaucoup d'Ingénieurs étrangers.

Le volume finit par un ſupplément à la méthode que donne M. Belidor dans ſon livre *de la Science des Ingénieurs*, pour déterminer les épaiſſeurs que doivent avoir les pieds droits des voûtes en plein ceintre, dont le deſſus eſt terminé par un plan horiſontal. La ſolution analytique eſt fondée ſur le calcul des momens des efforts que font les deux parties de la voûte, comparés avec la ſomme des momens des réſiſtances que doivent oppoſer les parties du pied droit.

M. de Montalembert annonce un ſixieme volume de ſon Traité

de Fortifications, & quel que soit le résultat des discussions que nous avons indiquées, le soin qu'il met dans ce travail ne peut qu'être utile au progrès du grand Art qu'il a entrepris de réformer.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

*Voyage dans l'Amérique Méridionale*; par M. le Blond, Médecin.

LA ville de Santa Fé de Bogota, située à 4° de latitude, & à 305 de longitude comptés de l'isle de Fer, est la Capitale du nouveau Royaume de Grenade, M. le Blond qui y a séjourné, a présenté à l'Académie des Sciences un Mémoire sur le climat & l'histoire naturelle du pays de Santa-Fé, & sur les principaux phénomenes qui résultent de sa position. Nous allons en donner un extrait.

Le pays de Santa Fé est situé au milieu des hautes montagnes & entouré de tous côtés par des ro-

chers qui en défendent l'accès. Pour y arriver il faut monter avec beaucoup de difficultés par des sentiers tortueux & escarpés à travers une atmosphere obscure & humide qui laisse à peine assez de clarté pour se conduire ; mais dès qu'on a atteint le sommet des montagnes, tous les objets que l'on découvre présentent une forme nouvelle, & l'on croit être transporté dans un monde nouveau. C'est au milieu de ces montagnes qu'est située la ville de Santa-Fé, bâtie sur la pente d'une colline qui la couvre du côté de l'est, elle domine une plaine immense qui présente toute l'année le riant tableau de nos plus belles campagnes d'Europe : des côteaux toujours verds, des prairies couvertes de troupeaux, des champs bien cultivés, des maisons de campagne agréables, des vergers & des jardins qui montrent à la fois les fleurs du printemps & les fruits

de l'automne ; il faut cependant observer que ce pays est tellement constitué que la chaleur du soleil incommode ceux qui y sont trop long-tems exposés, & qu'à l'ombre on se sent pénétré d'un air humide & froid qui incommode. Aussi les gens maigres, vaporeux & valétudinaires, ceux qui arrivent des pays chauds y ressentent un frisson désagréable qu'ils ne peuvent vaincre que par l'exercice : on n'est point dans l'usage de se chauffer à Santa-Fé.

A trois lieues à l'ouest de la ville passe la riviere de Bogota, après avoir reçu celle de Serrefuela, les eaux de la plaine & des torrens qui descendent des montagnes ; elle marche d'un cours tranquille vers Tekendama, à 7 à 8 lieues vers le sud-est elle devient plus rapide, puis à peu de distance elle tombe sur un rocher d'où elle se précipite dans un abime dont on ignore la profondeur : c'est la ca-

taracte de Tekeudami. Des trous pratiqués par les anciens habitans dans les parties latérales des rochers, donnent la facilité de considérer cette chûte d'eau effroyable depuis la cîme de la montagne jusqu'au fond de l'abîme ; il y en a même quelques-uns d'où on peut découvrir le cours de la riviere qui ne paroît dans l'éloignement que comme un foible ruisseau. Si l'on veut descendre au pied de la montagne pour voir la cataracte sous un autre aspect, il faut marcher pendant une journée entiere au travers des rochers & des précipices. Arrivé jusqu'à la plaine l'observateur contemple avec un plaisir mêlé d'effroi la chûte épouvantable des eaux qui se précipitent de rochers en rochers sous un angle d'environ 45 degrés. La riviere prend ensuite un cours assez paisible, & elle offre un volume d'eau aussi considérable que la Seine au milieu des plaines de

Paris. Telle eſt l'idée que M. le Blond donne de la cataracte de *Tekendama*. Il fait obſerver en même tems qu'elle commence dans un pays froid où il gêle toutes les nuits, & que dans le pays où elle ſe termine la chaleur égale au moins celles de nos étés les plus chauds.

Si l'air eſt calme & le ciel ſerein, pendant la matinée, on voit des nuages s'élever du lieu où les eaux ſe précipitent, & on jouit du ſoleil juſqu'à deux ou trois heures après midi. Si le vent de ſud oueſt vient à ſouffler, les nuages couvrent bientôt la plaine, & au contraire ſi les vents regnent de la partie du nord le beau tems dure ordinairement pendant tout le jour, à moins cependant que quelque autre cauſe particuliere n'amene les nuages. Le phénomene dont nous venons de parler n'a lieu que lorſque le ſoleil eſt aſſez élevé ſur l'horizon pour échauffer & raréfier

l'eau qui a été diviſée dans ſa chûte par l'air qu'elle a traverſé ; cette eau en s'élevant dans une atmoſphere plus froide, ſe condenſe bientôt & ſe réunit aux nuages. L'Auteur prétend ſeulement indiquer le phénomene & non le donner comme la ſeule cauſe des pluies abondantes qui tombent à Santa-Fé pendant l'année.

Une autre particularité qui mérite d'être obſervée, c'eſt qu'il n'y a dans toutes les rivieres de Bogota qu'une ſeule eſpece de poiſſon, appellé *Capitan* par les Eſpagnols, encore y eſt-elle très-rare. Sa longueur eſt d'environ un pied, & il n'a que ſix pouces de groſſeur ; il vit dans les eaux troubles & vaſeuſes. M. le Blond obſerve à ce ſujet que pluſieurs lacs & rivieres des cordilieres, dont les eaux ſe précipitent comme celles de la riviere de Bogota, ſont pareillement privées de poiſſon. Il ſoupçonne que la mer eſt

l'origine primitive de tous les poissons, & dans cette supposition il n'est pas étonnant qu'il s'en trouve si peu sur les hautes montagnes de Santa-Fé, toute communication étant interceptée par la cataracte. M. le Blond croit que la température froide du climat ne les empêcheroit pas de s'y multiplier si on en apportoit d'ailleurs, & il ajoute qu'on en trouve une grande quantité dans le lac de Chiquinquira situé à 20 lieues au nord de Santa-Fé, dans une température au moins aussi froide.

L'Auteur estime l'élévation des montagnes de Santa-Fé d'environ 2300 toises au dessus du niveau de la mer. Il gele toutes les nuits sur ces montagnes, & la congelation commençant sur le Pitchincha, à la hauteur de 2300 toises, d'après les observations de MM. Bougner & la Condamine, M. le Blond en déduit par analogie que c'est aussi la hauteur des montagnes qui do-

minent Santa-Fé ; il paroît que les plaines de Santa-Fé sont environ à 1600 toises, & plus élevées que celles de Quito où l'on cultive le Grenadier & l'Oranger qui ne réussiroient pas à Santa-Fé.

M. le Blond compare ensuite l'état des Indiens depuis qu'ils sont soumis aux Espagnols, avec celui où ils étoient auparavant ; il assure qu'ils sont plus industrieux, plus riches & plus heureux qu'ils ne l'étoient avant la conquête du Nouveau-Monde. Après cette discussion qui est fort étendue, l'Auteur examine l'influence du climat de Santa Fé sur le tempéramment des Negres qui y sont transportés, sur le mêlange des Negres avec les Blancs, & enfin sur les Blancs même, & en particulier sur les Européens.

Les enfans nés à Santa-Fé d'une Négresse & d'un Blanc, ne sont pas plus basanés que les Métis des pays chauds : ils s'y portent très-

bien & y ſont très-vigoureux. Les Blancs des pays froids tranſportés à Santa-Fé y jouiſſent d'une bonne ſanté; ceux qui viennent des climats chauds au contraire deviennent jaunes, pâles, maigres, & ils menent une vie foible & languiſſante. Les Negres *exotiques* y deviennent auſſi bientôt valétudinaires; leur peau ſe teint d'une couleur de cuivre & s'enleve par écailles farineuſes. Pareillement l'habitant de Santa-Fé tranſporté dans les plaines brûlantes qu'arroſe la riviere de la Madeleine, qui coule au nord vers Carthagene, éprouve bientôt les funeſtes effets d'une chaleur exceſſive.

Les Peuples de l'Amérique Méridionale ſont généralement baſannés plus ou moins; cependant il y a dans la province de Guayaquil, entre le Cap Paſſado & San-Franciſco, ſous la ligne équinoxiale, un pays très-chaud & très-humide, qui confine à la mer &

qui eſt peu connu, dont les naturels ſont Negres, & que les Eſpagnols regardent comme indigenes. M. le Blond termine ſon Mémoire en indiquant une maladie à laquelle ſont ſujets les habitans des plaines brûlantes de Neyva. Cette maladie, connue ſous le nom de *Caraté*, attaque les perſonnes qui travaillent au lavage des ſables d'or que l'on retire des rivieres. L'humidité & l'ardeur du ſoleil à laquelle ils ſont expoſés leur noircit la peau ſans en endommager ſenſiblement le tiſſu ; cette maladie ſe gagne par le contact & ſe communique aux enfans. Souvent elle ne ſe manifeſte que par des taches violettes, cuivreuſes, ou couleur indigo foncé, qui ſe répandent ſur toute la ſurface du corps. Cette maladie, bien différente de la lepre, ſe guérit par l'uſage du ſublimé corroſif. Il ſeroit curieux de ſavoir ſi elle ne pourroit pas, avec le tems, changer l'organiſation de la peau &

produire une noirceur qui ne s'effaçât plus.

La partie du Mémoire de M. le Blond, qui est relative à l'Histoire-Naturelle & la Géographie Physique, a paru intéressante à l'Académie, qui l'a engagé à suivre les recherches qu'il se propose de faire lorsqu'il sera de retour en Amérique, où il ira au mois de Septembre. L'Histoire-Naturelle ne peut manquer d'en retirer de très-grands avantages.

[ *Extrait de M. de la Lande.* ]

## LETTRE *adressée à MM. les Auteurs du Journal des Sçavans.*

Dijon, le 12 Mai 1786.

MESSIEURS,

Je viens de lire la Lettre de M. Choderlos de Laclos à MM. de l'Académie Françoise. J'y ai remar-

qué avec quelqu'étonnement, pag. 23, l'énoncé suivant soutenu par une note : l'Auteur *ne croit pas que l'on trouve forcé son calcul de 1440 millions* dépensés pour l'Etat en fortifications par M. le Maréchal de Vauban.

C'est sur cette somme, très-considérable en effet pour ce tems-là, que M. de Laclos fait porter son fréquent reproche à M. de Vauban *d'une effrayante prodigalité*, p. 14; de *coûter à la France plus de moitié de la dette actuelle de l'Etat*, p. 15; *d'avoir chargé la génération présente de l'immense fardeau qui pese encore en ce moment sur elle*, p. 23; *d'effrayante dépense*, p. 24; *de plus de 1400 millions*, p. 40, 46; enfin, & avec d'autres motifs, de *mériter de la Nation tout autre sentiment que celui de la reconnoissance*, p. 47.

Il n'est pas de mon ressort de vérifier des calculs de *bastions* & de *fronts* auxquels je n'entens rien,

Mais je suis embarassé pour en faire quadrer le résultat avec celui d'un autre calcul assez simple, plus à ma portée, & qui ne paroît pas emporter les mêmes rigoureuses conséquences.

M. de Laclos varie sur le nombre d'années pendant lesquelles fut fait le total de cette dépense; ce fut *en 30 ans*, p. 15; ce fut *en 34 ans*, p. 22 Passons lui plus qu'il ne demande. Supposons que le crédit connu de M. de Vauban auprès de Louis XIV, eût déjà dirigé les dépenses en fortifications, pendant six années avant qu'il en fût Commissaire-Général, la dépense des 1440 millions auroit donc porté sur les années 1672 jusques & compris 1707 que mourut ce grand homme; c'est-à-dire sur 36 années au lieu de 30 ou 34.

Pour parvenir maintenant à apprécier le degré de probabilité de cette dépense, je trouve quelques données dans l'Ouvrage intitulé:

*Recherches & Considérations sur les Finances de France. Basle, 1758*, deux volumes *in-4°*. L'Auteur de ce Livre ne doit pas être suspect à M. de Laclos; il dit comme lui, *la Dixme Royale faussement attribuée à M. le Maréchal de Vauban*, (t. I, p. 5.1.)

On y voit les sommes de toutes les dépenses du Gouvernement pendant chacune des années dont nous parlons, à l'exception peut-être de la seule année 1687; & en évaluant la dépense de celle-ci en total à 157 millions, par approximation ou comparaison entre les précédentes & les suivantes, on forme, avec les dépenses des 35 autres années, le total rond de 5430 millions dépensés par la Couronne depuis & compris 1672, jusques & compris 1707. Nos 1440 millions en fortifications en auroient donc été les 26 ½ pour cent, c'est à dire, de plus d'un quart. N'y auroit-il déjà là rien de

*forcé dans le calcul de M. de Lallos ?*

Mais outre ce total général des 5430 millions, on trouve dans le même Livre des tableaux de l'emploi des fonds de l'Etat pour chaque année, détaillés en chaque nature de dépense, pendant les années 1682, & depuis & compris 1684 jusques & compris 1707; & dont la totalité monta à 4199 millions. Par ces détails, où l'article des fortifications est spécifié pour chaque année, on voit que pendant ces 25 ans, des 36 qu'a duré la gestion de M. de Vauban, les dépenses en fortifications monterent en total à 127,713,987 livres, mettons 128 millions; ce qui ne fait guere que 3 pour cent des 4199 millions.

Sur les 1440 millions, dépensés par M. de Vauban, il resteroit donc encore 1312 millions, qu'il auroit employés en fortifications pendant les onze autres années de son administration.

Or le même Auteur (t. I, pag. 488, 498, 527), expose que la somme totale des dépenses de l'Etat pendant ces mêmes onze années, y compris par conséquent celle des fortifications, ne s'éleve qu'à 1231 millions.

On voit ici combien l'hypotese de M. de Laclos l'éloigne de toute vérité.

Supposons maintenant que pendant ces onze premieres années M. de Vauban ait employé en fortification 5 pour $\frac{0}{0}$ ou un vingtieme de la dépense totale de l'Etat, au lieu des 3 pour $\frac{0}{0}$ qu'il y a employés pendant les 25 autres années. Nous ajouterons donc 62 millions aux 128 millions que nous avons déjà ci-dessus; & M. de Vauban aura effectivement dépensé en fortification 190 millions, au lieu des 1440 de M. de Laclos, dont le résultat ne seroit gueres plus que septuple de toute vraisemblance.

M. de Laclos, en nous appre-

pu, comme moi, joindre la lecture des Ouvrages de M. de Vauban, tant imprimés en petit nombre, qu'en grande quantité de manuſcrits, dont je publirai peut-être une notice; & que ces Auteurs les euſſent comparés avec le *Projet d'une Dixme Royale*, *Brux.* 1709, ils auroient reconnu à chaque page de ce dernier Ouvrage le ſtyle, la maniere, le cachet, & la belle ame de ce grand homme à ne pas s'y méprendre. Je doute donc qu'ils euſſent haſardé l'opinion dont parle la Brochure.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*EXTRAIT des Obſervations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Mars 1785, par le R. P. Cotte, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences.*

LA gelée qui avoit repris le 22 du mois précédent, a continué juſqu'au 14 de ce mois-ci, elle

elle a été assez forte ; l'air est devenu ensuite très-doux, ce qui a duré jusqu'au 27, époque du retour des giboulées qui ont beaucoup refroidi l'atmosphere jusqu'à la fin du mois, sans cependant faire descendre le thermometre au terme de la glace. Les blés sont beaux, les petites pluies ont préparé la terre pour les *Mars*. La végétation s'est ranimée vers le 20 ; à cette époque on voyoit des abricotiers en fleurs, on trouvoit communément la violette, on commençoit à appercevoir une pointe de verdure sur les arbres répandus dans la campagne. Les oiseaux annonçoient le retour du printems.

*Températures correspondantes aux différens points lunaires.* Le 1$^{er}$., (*périgée*) couvert, froid, neige. Le 4, (4.$^e$ *jour après la N. L.*) beau, froid. Le 7, (*P. Q. & lunist. boréal*) couvert, froid, vent, neige. Le 10, (4$^e$. *jour avant la P. L.*) beau, froid. Le 14, (*P. L.*

& *équinoxe descendant*) nuages, doux, *changement marqué*. Le 18, (*apogée & 4.e jour après la P. L.*) nuages, pluie, doux, tonnerre. Le 22, (*lunist. austral*) couvert, pluie, doux. Le 23, (*D.Q.*) nuages, vent doux. Le 26, (4e. *jour avant la N. L.*) nuages, pluie, froid, *changement marqué*. Le 28, (*équinoxe ascend.*) nuages, froid, neige. Le 30, (*N. L.*) couvert, pluie, neige, assez doux, *changement marqué*.

*Températures de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie.* En 1710, 14 $\frac{1}{8}$ lig En 1729, 8 $\frac{1}{6}$ lig. En 1748, 14 $\frac{1}{2}$ lig., *température froide & pluvieuse*. En 1767, *plus grande chaleur*, 14d. $\frac{1}{2}$ le 30. *Moindre*, 2 d. de condensation le 16. *Moyenne*, 5, 1 d. *Plus grande élévation du baromètre*, 28 po. 1 lig. le 5. *Moindre*, 27 po. 3 $\frac{1}{2}$ lig. le 26. *Moyenne*, 27 po. 8, 5 lig. *Nombre des jours de pluie & de neige*, 10.

*Vents dominans* NE. & SO. *Température*, froide & sèche.

En 1786, *vent dominant* Nord Oueſt.

*Plus grande chaleur*, 10, 4 d., le 23 à 2 heures ſoir, le vent Sud & le ciel couvert. *Moindre*, 6, 4 d. de condenſation, le 10 à 7 h. ½ du matin, le vent N. & le ciel en partie ſerein. *Différence*, 16, 8 d. *Moyenne*, au *matin* 0, 5 d.; à *midi*, 3, 3 d.; au *ſoir* & du *jour*, 1, 9 d.

*Plus grande élévation du baromètre*, 27 po. 9, 50 lig. le 10 à 8 h. ſoir, le vent N. & le ciel ſerein. *Moindre*, 26 po. 9, 80 lig. le 6 à 4 h. ſoir, le vent N. & le ciel couvert avec neiges. *Différence*, 11, 70 lig. *Moyenne* au *matin*, 27 po. 3, 85 lig.; a *midi*, 27 po. 3, 90 lig.; au *ſoir*, 27 po. 4, 33 lig. Du *jour*, 27 po. 4, 03 lig.

*Marche du baromètre*. Le 1er. à 6 h. ½ du matin 27 po. 2, 39 lig. Du 1.er au 3, *baiſſé* de 1, 73 lig.

Du 3 au 5, *monté* de 6, 59 lig.
Du 5 au 6, *baissé* de 9, 45 lig.
Du 6 au 10, *monté* de 11, 70 lig.
Du 10 au 15, *baissé* de 9, 10 lig.
Du 15 au 16, *monté* de 1, 07 lig.
Du 16 au 17, *baissé* de 1, 43 lig.
Le 17, *monté* de 1, 18 lig.
Du 17 au 18, *baissé* de 0, 52 lig.
Du 18 au 22, *monté* de 6, 16 lig.
Du 22 au 24, *baissé* de 5, 40 lig.
Du 24 au 25, *monté* de 1, 46 lig.
Du 25 au 26, *baissé* de 1, 83 lig.
Du 26 au 31, *monté* de 7, 88 lig.
Le 31, *baissé* de 0, 29 lig.
Le 31, à 8 h. soir, 27 po 8, 09 lig.

On voit qu'il a beaucoup varié, sur-tout en *montant*, les 4, 7, 8, 17, 19, 22, 26 & 28; & en *descend.*, les 5, 6, 13, 15, 23 & 26. En général le mercure s'est toujours soutenu assez bas.

*Hygromètre de M. Buissart. Plus grande élévation*, 23, 3 [d]. le 13. *Moindre*, 5, 1 [d]. le 17. *Moyenne*, 14, 6 [d].

Il est tombé de la *pluie* les 15,

16, 17, 18, 21, 22. 24, 25, 26, 29 & 30 ; de la *neige* les 1, 2, 6, 7, 8, 9, 14, 15, 27, 28, 29 & 30, & de la *grêle* les 21, 24 & 27. J'ai mesuré 18, 3 lig. d'eau. L'*évaporation* a été de 14, 0 lig.

Le *tonnerre* s'est fait entendr de loin le 18. Je n'ai point observé d'*aurore boréale*.

Nous n'avons point eu de maladies regnantes.

*Résultats des trois mois d'hiver.* Le *vent* a été variable. *Plus grand chaleur*, 10, 4^d^. *Plus grand froid*, 7, 4^d^, de condensation. *Moyenne*, au *matin*, 1, 2^d^.; à *midi*, 3, 3^d^.; au *soir*, 2, 4^d^.; du *jour*, 2, 3^d^. *Plus grande élévation du barometre*, 28 po 2, 00 lig.; *Moindre*, 26 po. 8, 14 lig *Moyenne*, au *matin*, 27 po. 5, 33 lig.; à *midi*, 27 po. 5, 30 lig.; au *soir*, 27 po. 5, 78 lig. Du *jour*, 27, 5, 47 lig. *Plu grande élévation de l'hygrometre*, 37, 4^d^. *Moindre*, 0, 3^d^. *Moyenne*, 12, 7^d^. *Quantité d'eau de pluie & de neige*,

4 po. 10, 11 lig.; d'*évaporation*, 3 po. 4, 0 lig. *Nombre des jours beaux* 15; *couverts*, 46; de *nuages*, 29; de *vent*, 25; de *pluie*, 29; de *neige*, 19; de *grele*, 6; de *tonnerre*, 1; de *brouillard*, 13. L'*aurore boréale* n'a point paru *Productions de la terre*, avancées en Janvier & Février; retardées en Mars. *Température de l'hiver*, en général douce & assez humide. *Maladies*, petite vérole, fluxions de poitrine, fievres putrides.

---

## *NOUVELLES LITTÉRAIRES.*

### ALLEMAGNE.

### DE LEIPSICK.

*MATERIA Venenaria Regni Vegetabilis, Authore J. G. Puihn.* 1785. 8°, 184 p.

L'Auteur comprend dans cette

partie de la matiere médicale non-seulement toutes les plantes qui peuvent donner la mort aux hommes, mais celles qui peuvent avoir sur eux des effets dangereux, ou qui sont mortelles pour d'autres animaux. Il les considere suivant la maniere dont elles s'introduisent dans le corps; il décrit leurs effets & donne les contre-poisons. Il compte 289 plantes qu'il regarde comme décidément vénéneuses, & un grand nombre d'autres sur lesquelles il a des doutes.

## DE GOTTINGUE.

*Opuscula in quibus commentationes varias tam medicas quam ad rem naturalem spectantes retractavit, emendavit, auxit D. Murray. Vol. II, 506 p. 8°. m.* 1785.

Ce volume, dédié à la Société Royale de Médecine de Paris, contient les opuscules suivants:

1. *De ascaride lumbricoïde.*

2. *De limitanda laude librorum medicorum practicorum usui populari destinatorum.*

3. De catechu.

4. *De dulcium natura & viribus.*

5. *Spinæ bifidæ ex mala ossium conformatione initia.*

6. *De medendi tineæ capitis ratione paralipomena*

7. De tempore exhibendi emetica in febribus intermittentibus maxime opportuno.

8. Vindiciæ nominum trivialium stirpibus a Linnæo equite impertitorum.

9. Præstet uno medico an pluribus junctim uti ?

10. De vermibus in lepra obviis, junctâ leprosis historiâ.

11. De lumbricorum setis.

12. De materia arthritica ad verenda aberrante.

13. *Succi Aloes amari initia.*

Trois Planches relatives aux Traités des vers accompagnent cet Ouvrage.

*Introductio in Historiam Medicinæ Litterariam a D. Blumembach.* 462 p. 8°. m. 1785.

Cet Ouvrage embrasse l'histoire universelle de la Médecine, non-seulement depuis son origine chez les anciens peuples jusqu'à nos jours, mais depuis ses premiers commencemens & son état chez les peuples sauvages & chez les barbares. Il comprend aussi l'histoire de l'Anatomie, de la Pharmacie, des Loix & Ordonnances concernant la Médecine, & surtout de celles de Suede qui sont proposées comme modele.

## DE VIENNE.

*J. J. Plenk Toxicologia seu doctrina de venenis & antidotis.* 1785. 8°. 338 p.

L'Auteur, donnant au mot *poison*, le sens le plus étendu, y comprend les causes encore inconnues des différentes maladies, telles que les

épizooties, la rage, la peste, &c. Il les divise en général en poisons qui peuvent servir de remede ou *médicamenteux*, & en poisons qui sont toujours tels. Il parle ensuite de tous les poisons que fournissent les trois regnes de la Nature, & même de ceux qu'on pourroit ne pas y admettre; comme le venin de l'abeille, de la guepe & autres insectes dont la piquure ne cause qu'une inflammation locale non mortelle. Pour chaque poison dont il parle, il indique le contre-poison & la maniere d'en faire usage. Cet Ouvrage est aussi imprimé en langue Allemande.

## ITALIE.

### DE NAPLES.

*Memorie per servire alla storia de' Polipi marini; da Filippo Cavolini.* 1785. 4°. *pag.* 83 *con tavol.*

Cet Ouvrage est d'autant plus

intéressant qu'on en a peu sur cette partie de l'Histoire Naturelle. Il étoit à desirer qu'un savant Naturaliste l'étudiât dans la Méditerranée où cette espece de production est très-abondante, & publiât ses observations. L'Auteur a rempli à cet égard les vœux des Naturalistes d'une maniere qui doit les engager à rechercher son Ouvrage.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES.

*Ἰσάιου λόγος περὶ τοῦ Μενεκλέους κλήρου. Nickols.* 8°. 22 *pag.* ou *Discours d'Isée sur l'héritage de Ménecles.*

Ce Discours, tiré d'un manuscrit de la Bibliotheque de Florence, n'avoit pas encore été imprimé. L'Orateur y défend la cause d'un citoyen que Ménecles avoit adopté & institué son héritier. Le Testament est attaqué par le frere de Ménecles, qui prétend que le

testateur n'étoit pas dans son bon sens, & avoit été séduit par sa femme. Le style de ce Discours est comme celui de tous les Discours du même Orateur, simple, noble, énergique, & l'édition est assez correcte.

## FRANCE.

### DE STRASBOURG.

*Joh. Georg. Scherzii Glossarium germanicum medii ævi, potissimum dialecti Sueviæ, edidit, illustravit, supplevit Jer. Jac. Oberlinus, Tom. Posterior. 1784 fo.*

Ce grand Ouvrage est un supplément nécessaire & très abondant au trésor des Antiquités Teutoniques par Schilter : il mérite une place dans toutes les grandes Bibliotheques, & dans celle de tous ceux qui s'adonnent à l'étude des langues du moyen âge. Le volume que nous annonçons contient de-

puis l'L jusqu'à la fin de l'alphabet.

## DE PARIS.

*Prix extraordinaire, Proposé par l'Académie Royale des Sciences, pour l'année* 1787.

Le Mémoire ſuivant a été préſenté à l'Académie par un de ſes Correſpondans.

Un homme vraiment patriote & ami de l'humanité, peut-il chaque année voir les approches de l'hiver, ſans frémir ſur le ſort malheureux des Navigateurs, qui par état ſont expoſés à ſe trouver, dans cette ſaiſon ſi fertile en coups de vent & en naufrages, le long des côtes de l'Europe, particuliérement d'une partie de celles de France, hériſſées de rochers & d'écueils d'autant plus à craindre, que les mouillages qui ſe trouvent parmi ces dangers ſont ignorés de la plus grande partie des Navigateurs ? Ceux

même qui les connoiſſent ſe voient quelquefois dans des poſitions où il leur eſt phyſiquement impoſſible d'en profiter, par la violence du vent lorſqu'il bat en côte, ce qui rend la mer ſi impétueuſe, que dans cette cruelle ſituation, un naufrage certain eſt ſouvent le ſeul & malheureux eſpoir de ces infortunés.

Que de reſſources & de facilités n'a-t-on pas ſur terre pour ſecourir l'humanité ſouffrante ? Mais la plus grande partie de ces moyens, dans bien des circonſtances eſſentielles, deviennent abſolument inutiles aux Navigateurs, continuellement environnés de dangers d'autant plus à craindre qu'il en eſt pluſieurs qui paroiſſent ne pouvoir être prévenus par la prudence la mieux dirigée : mais comme ils ne ſont pas tous du même genre, il en eſt auxquels je crois qu'on pourroit apporter quelques ſecours ; alors

quel ſervice ne ſeroit-ce pas rendre à l'humanité en général, & particulierement aux Marins, s'il étoit poſſible, dans certains cas, de diminuer la maſſe de ces mêmes dangers ? C'eſt donc dans le deſſein de concourir à la conſervation de cette claſſe d'hommes ſi précieux à l'Etat, & dont le ſort eſt ſouvent ſi à plaindre, que j'oſe ſupplier l'Academie de vouloir bien permettre qu'il lui ſoit remis de ma part une Médaille de 240 liv. pour un Prix qui ſera adjugé à la Saint-Louis prochaine, au Mémoire qui, au jugement de cette ſavante & reſpectable Compagnie, aura le mieux traité cette queſtion: *N'y auroit-il pas des moyens pour placer en mer, le long des côtes de France, dans les parties qui en ſont ſuſceptibles, des eſplanades ou digues artificielles, qui, dans les gros tems, puiſſent ſervir à rompre l'impétuoſité de la mer, & ſous le vent deſquelles*

*un Navire du Roi, du Commerce, ou toutes autres embarcations qui n'ont d'autres ressources que la côte, puissent, en y mouillant, y trouver un asyle où ils n'aient d'autres efforts à vaincre que celui du vent, dont la résistance peut être diminuée par les manœuvres usitées en pareille circonstance* (1)?

Les personnes qui seront assez amies de l'humanité pour s'occuper de cette question, voudront bien se ressouvenir qu'on entend par *digues artificielles*, des corps flottans, tenus ou attachés au fond par de fortes ancres & des chaînes d'une longueur proportionnée à la hauteur de l'eau dans les plus grandes marées. Ces corps doivent être composés

(1) Soit en calant les mâts de hunes, en brasseyant les vergues en pointes, en diminuant enfin, autant comme il est possible, tout ce qui peut donner prise au vent.

de façon que par leur légereté ils se prêtent à toutes les impulsions de la lame (ou vague), en fatigant le moins possible, & contenir un assez grand espace pour mettre au moins un Navire ou deux, d'une certaine grandeur, à l'abri de la force des vagues, dont les élévations subites contribuent plus, par les secousses qu'elles donnent aux Navires, à les faire chasser ou casser leurs cabales, qu'une force de vent plus considerable, avec une mer moins grosse.

Messieurs les Concurrens ne seront point tenus de donner des preuves de leurs idées, d'aprés des expériences qui deviendroient trop dispendieuses, & dont le Prix proposé ne les dédommageroit pas ; mais ils voudront bien, après avoir réfléchi sur la question établir les moyens sur lesquels ils en fondent la possibilté ; entrer dans les dé-

tails de la construction de leurs machines, en donner les plans, & citer quels sont les endroits les plus essentiels où elles doivent être placées, pour que, dans les mauvais temps, les Navires puissent en retirer tous les avantages qu'ils ont droit d'en attendre.

On croit qu'en général ces digues seroient très-utiles à l'ouvert des ports de marées. Il arive très-souvent que le mauvais temps oblige un Navire de se présenter devant un port, dans l'instant où la mer est basse; ce Navire est alors obligé de mouiller pour laisser monter de l'eau dans ce port, pour pouvoir y entrer: si, pendant ce temps, la grosse mer, occasionnée par la force du vent, oblige ce Navire à chasser, ou lui fait casser ses cables, alors toute la prudence humaine ne peut l'empêcher de faire côte & l'on sait qu'il n'y a aucune ressource pour un Navire

ni son équipage, lorsqu'il se perd dans un coup de vent de basse mer.

*Au Havre*, le 30 *Novembre 1784. Signé* DE GAULLE, *Ingénieur de la Marine.*

L'Académie ayant agréé cette proposition, a consenti à se charger du jugement du prix.

Il devoit être décerné à l'Assemblée publique d'après Pâques 1786. Mais aucune des Pieces présentées au Coucours n'ayant satisfait d'une maniere suffisante à la question proposée, l'Académie a cru devoir ouvrir un second Concours.

Les Savans de toutes les Nations sont invités à travailler sur ce sujet, & même les Associés étrangers de l'Académie. Elle s'est fait une loi d'exclure les Academiciens regnicoles de prétendre au Prix.

Ceux qui ont envoyé des

Mémoires pour le premier Concours, seront admis au second, pourvu qu'ils envoient seulement des additions & des corrections à leur premier Ouvrage.

Ceux qui composeront sont invités à écrire en françois ou en latin, mais sans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle langue qu'ils voudront; l'Académie fera traduire leurs Mémoires.

On les prie que leurs Ecrits soient fort lisibles.

Ils ne mettront pas leurs noms à leurs Ouvrages, mais seulement une sentence ou devise : ils pourront, s'il veulent, attacher à leur Ecrit un billet séparé & cacheté par eux, où seront, avec cette même sentence, leur nom, leurs qualités & leur adresse; & ce billet ne sera ouvert par l'Academie, qu'en cas que la Piece ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour

le Prix, adresseront leurs Ouvrages ou leurs modeles, francs de port, au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas, le Secrétaire en donnera en même tems son récépissé, où sera marquée la sentence de l'Ouvrage & son numéro, selon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

Les Ouvra es ne se ont reçus que jusqu'au premier Janvier 1787, exclusivement; ce terme est de rigueur.

L'Académie, à son Assemblée publique de Pâques de la même année, proclamera la Piece qui aura méri é ce Prix.

S'il y a un récépissé du Secrétaire pour la Piece qui aura remporté le Prix, le Tré orier délivrera la Médaille du Prix à celui qui lui rapportera ce récépissé; il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du Sécrétaire, le Trésorier ne délivrera la Médaille du Prix qu'à l'Auteur même qui se sera fait connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

*Prix Proposé par l'Acadmie Royale des Sciences, pour l'année 1788.*

L'Academie avoit proposé pour sujet du Prix de 1786, les questions suivantes:

1°. *Déterminer le plus exactement qu'il sera possible, & d'après les meilleures observations, différemment combinées, les Elémens de l'orbite de la Comete qui a paru en 1532, & de celle qui a paru en 1661.*

2°. *Dans le cas où ces Elémens différeroient assez entr'eux pour laisser du doute sur l'idenité des deux Cometes, examiner si, en supposant que ces deux Cometes soient la même, l'action de Jupiter & celle de Saturne sur la Comete de 1532, depuis cette*

*année jusqu'en 1661, ont pu produire ces différences.*

Cette ſeconde queſtion étoit l'objet principal du Prix.

Ce Prix auroit dû être donné, ſuivant l'uſage, à Pâques 1784; mais l'Academie, qui connoiſſoit toute l'importance de la matiere, craignant que l'eſpace d'environ dix-huit mois, qu'elle a coutume de donner aux Auteurs pour traiter les ſujets qu'elle propoſe, ne ſuffit pas pour traiter celui-ci, & voulant leur laiſſer tout le tems néceſſaire pour ce travail, avoit annoncé qu'elle n'adjugeroit le Prix propoſé qu'à Pâques 1786, & qu'en conſéquence ce Prix ſeroit double, c'eſt-à-dire, de quatre mille liv.

N'ayant reçu aucune Piece qui ait rempli ſes vues, l'Academie propoſe de nouveau le même ſujet pour l'année 1788. Le Prix ſera triple, c'eſt-à-dire, de ſix mille liv. L'Academie croit devoir

avertir que passé ce terme elle sera obligée de donner le Prix, ou de proposer une autre question.

Les Savans de toutes les Nations sont invités à travailler sur ce sujet, & même les Associés étrangers de l'Academie. Elle s'est fait la loi d'exclure les Académiciens regnicoles de prétendre au Prix.

Ceux qui composeront, sont invités à écrire en françois ou en latin, mais sans aucune obligation : ils pourront écrire en telle Langue qu'ils voudront, & l'Académie fera traduire leurs Ouvrages.

On les prie que leurs Ecrits soient fort lisibles, sur-tout quand il y aura des calculs d'Algebre.

Ils ne mettront point leurs noms à leurs Ouvrages, mais seulement une sentence ou devise.

ils

Ils pourront, s'il veulent, attacher à leur Ecrit un billet séparé & cacheté par eux, où seront, avec cette même sentence, leur nom, leurs qualités, & leur adresse; & ce billet ne sera ouvert par l'Académie, qu'au cas que la Piece ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, adresseront leurs Ouvrages à Paris, au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas, le Secrétaire en donnera en même tems, à celui qui les lui aura remis, son récépissé, où sera marquée la sentence de l'Ouvrage & son numéro, selon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier Septembre 1787, exclusivement.

L'Academie, à son Assemblée publique d'après Pâques 1788, proclamera la Piece qui aura mérité ce Prix.

S'il y a un récépissé du Secrétaire pour la piece qui aura remporté le Prix, le Trésorier de l'Académie délivrera la somme du prix à celui qui lui rapportera ce récépissé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire, le Trésorier, ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même, ou au porteur d'une procuration de sa part.

*Prix de Physique, proposé par l'Académie Royale des Sciences, pour l'année* 1788.

L'Académie avoit proposé pour sujets de deux Prix d'Anatomie, chacun de 1500 liv. les deux questions suivantes :

1°. La description du *nerf intercostal dans l'Homme.*

2°. La description du *nerf intercostal dans les animaux*; & elle indiquoit les especes du *singe*, du *chien* & du *mouton*, parmi les quadrupedes; du *dindon*, parmi les oiseaux; de la *grenouille*, parmi les reptiles; de la *carpe*, parmi les poissons: elle avoit choisi ces especes comme celles dont il seroit en général plus facile aux Anatomistes de se procurer des individus, par la même raison elle avoit déclaré qu'elle n'exigeroit pas à la rigueur la description du *nerf intercostal* du *singe*.

Aucun des Mémoires envoyés à l'Académie ne lui ayant paru mériter ni le premier ni le second de ces Prix, elle les propose de nouveau pour l'année 1788.

Chaque Prix sera de 1500 liv.

Les Savans de toutes les Nations sont invités à travailler sur ces deux sujets, même les Associés étrangers de l'Académie: elle s'est fait une loi d'exclure les Académiciens regnicoles.

Les Mémoires ne seront reçus que jusqu'au 11 Novembre 1787. Ils seront écrits en latin ou en françois. On prie les Auteurs de faire en sorte que leurs Ecrits soient lisibles.

Ils ne mettront point leurs noms à leurs Ouvrages, mais seulement une sentence ou devise. Ils pourront, s'ils veulent, y attacher un billet cacheté, qui contiendra, avec la même sentence, leur nom, leurs qualités, & leur demeure ou leur adresse. Ce billet ne sera ouvert par l'Académie, qu'au cas que la Piece ait remporté le Prix. Ceux qui

travailleront pour le Prix, adresseront leurs Ouvrages, francs de port, au Secrétaire de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas le Secrétaire en donnera son récépissé à celui qui les lui aura remis, dans lequel sera marquée la sentence de l'Ouvrage & son numéro, selon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

L'Académie proclamera la Piece qui aura mérité ce Prix, à son Assemblée publique de Pâques 1788.

S'il y a un récépissé du Secretaire pour la Piece qui aura remporté le Prix, le Trésorier de l'Académie délivrera la somme du Prix à celui qui lui rapportera le récépissé : il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du Se-

crétaire, le Tréforier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoitre, ou au porteur d'une procuration de sa part.

L'Académie avoit proposé, sur la description des vaisseaux lymphatiques, un Prix qu'elle a retiré après avoir publié trois fois le même Programme, n'ayant été satisfaite d'aucun des Mémoires qu'elle avoit reçus. Depuis cette époque. M. Mascagni, Professeur d'Anatomie dans l'Université de Sienne, a fait remettre à l'Académie un Mémoire sur les vaisseaux lymphatiques, avec seize planches destinées à représenter ces vaisseaux, tant dans les extrémités que dans les différentes cavités du corps humain. L'Académie a jugé que ce travail méritoit d'être cité honorablement dans une de ses séances publiques, & qu'il méritoit le

Prix annuel de six cent livres, destiné par un Citoyen anonyme à encourager les travaux utiles aux Sciences.

*Prix Littéraire fondé dans l'Académie Roy.le des Inscriptions & Belles-Lettres l'année 1754.*

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres propose pour le Sujet du Prix qu'elle doit adjuger à la Saint-Martin 178 , de rechercher *Quels furent l'origine, les progrès & les effets de la Pantomime chez les Anciens.*

Le Prix sera une Médaille d'or de la valeur de cinq cent livres.

Toutes personnes, de quelque pays & condition qu'elles soient, excepté celles qui composent l'Académie, seront admises à concourir pour le Prix ; & leurs Mé-

moires pourront être écrits en Latin ou en François, à leur choix.

Les Auteurs mettront simplement une Devise à leurs Ouvrages; mais ils y joindront un billet cacheté, qui contiendra la même Devise, avec leurs nom, demeure & qualités; & ce billet ne sera ouvert que dans le cas où la Piece aura remporté le Prix.

Les Ouvrages affranchis de tout port jusqu'à Paris, seront remis entre les mains du Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le 1.$^{er}$ Juillet 1787. ce terme est de rigueur.

*Prix Littéraire, fondé dans l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres en l'année 1733.*

L'Académie Royale des Inscrip-

tions & Belles-Lettres propose, pour le Sujet du Prix qu'elle doit adjuger à Pâques 1788, d'examiner : *Quelles ont été les différentes Peuplades de Barbares transportées par les Empereurs Romains sur les frontieres de l'Empire ; en quel tems, pourquoi & comment se sont faites ces émigrations ; & quelle a été l'influence de ces peuplades sur les loix, les mœurs, le langage des Contrées où elles se sont établies.*

Le Prix sera une Médaille d'or, de la valeur de quatre cent livres.

Toutes personnes, de quelque pays & condition qu'elles soient, excepté celles qui composent l'Académie, seront admises à concourir pour le Prix, & leurs Mémoires pourront être écrits en Latin ou en François, à leur choix.

Les Auteur mettront simple-

ment une Devise à leurs Ouvrages; mais ils y joindront un billet cacheté, qui contiendra la même Devise, avec leurs nom, demeure & qualités; & ce billet ne sera ouvert que dans le cas où la Pice aura remporté le Prix.

Les Ouvrages affranchis de tout port jusqu'à Paris, seront remis entre les mains du Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le 1.er Décembre 1787: ce terme est de rigueur.

*Encyclopédie par ordre de matieres, dix-huitieme livraison*: publié le 8 Mai 1786. Quatre demi-volumes *in*-4°. Prix 24 liv. brochés. Cette livraison est composée du tome 3e; premiere partie de la Grammaire & Littérature, & de trois parties nouvelles; savoir des Arts Académiques, comprenant l'Equitation, l'Escrime, la Danse & l'Art de Nager; du tome premier, pre-

miere partie des Antiquités, Mythologie, Diplomatique des chartres & Chronologie, par M. Mongez, l'aîné, Chanoine Régulier, Garde des Antiquités & du Cabinet d'Hiſtoire-Naturelle de Sainte-Genevieve, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, &c. Du tome premier premiere partie, de la Chimie, par M. de Morveau, ancien Avocat-Géneral du Parlement de Dijon; de la Pharmacie, par M. Maret, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon & de la Métallurgie, par M. Duhamel, Inſpecteur des Mines.

*Collection Univerſelle des Mémoires Particuliers relatifs à l'Hiſtoire de France.* Tome XIV, contenant les Mémoires de Guillaume de Villeneuve ceux de la Trémoille, & ceux du Chevalier Bayard.

Ces derniers, dont tout le monde

connoit le mérite, ne sont que commencés, & finissent ici au 15e. chapitre.

*Discours extraits de la Jérusalem Délivrée*, Poëme Héroïque du Tasse, & traduite en vers François, par M. l'Abbe Castan, de la Cour-t de, l'un des Professeurs de Rhétorique du Collége Royal de Beziers, Correspondant du Musée de Bordeaux, &c. A Londres, & se vend à Paris chez les Marchands de Nouvéautés, 1785. Peti in-8°. 228 Pages.

*Discours* aux Enfans de Monseigneur le Duc d'Orléans, sur la mort de leur aïeul, Louis-Philippe, Duc d'Orléans, Premier Prince du Sang; prononcé au Service célébré le samedi 11 Février 1786, en présence de Madame la Duchesse d'Orléans, en l'Eglise des Dames de Belle-

Chaſſe. Par M. l'Abbé Bourlet de Vauxcelles, Lecteur de Monſeigneur Comte d'Artois, Frere du Roi, Vicaire-Général d'Autun, &c. A Paris, de l'Imprimerie Politype, rue Favart, 1786. *In*-8°. 44 pages.

*Oraiſon-Funèbre* du même Prince, prononcée dans l'Egliſe de Saint-Euſtache, ſa Paroiſſe, le lundi 20 Février 1786; par M. l'Abbé Fauchet, Vicaire-Gé éral de Bourges, Prédicateur ordinaire du Roi. A Paris, chez J. R. Lottin de S. Germain, Imprimeur-Libraire ordinaire de la Ville, rue S. André des-Arcs, n°. 27, 1786. *In*-4° 31 pages.

*Rapport ſait à l'Académie Royale des Sciences, relativement à l'avis que le Parlement a deman é à cette Académ e, ſur la conteſtation qui s'eſt élevée à Rochefort, au ſujet de*

*la taxe du pain*; extrait des Regiſtres de la même Académie. *In*-4°, de 106 pag. d'impreſſion. A Paris, de l'Imprim. Royale, & ſe trouve chez Moutard, rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

Cet Ouvrage eſt le fruit d'un très-long travail & le réſultat d'un grand nombre d'expériences faites par M. Tillet, pour connoître le produit du blé en farine & en pain, les frais de boulangerie, enfin tous les élémens du rapport qu'il doit y avoir entre le prix du blé & celui du pain. C'eſt un Supplément utile à l'Art du Boulanger, publié par M. Malouin, au Traité de la Mouture économique de M. Beguillet, &c.

On vient de réimprimer à Dijon le Mémoire de M. Buquet, qui avoit été publié en 1767, lorſque M. Boutin l'eut envoyé à Bordeaux pour faire des expériences compa-

ratives de la mouture en grosse & de la mouture économique.

*Collection de Décisions nouvelles & de notions relatives à la Jurisprudence, données par M. Denisart, Procureur au Châtelet*; mise dans un nouvel ordre, corrigée & augmentée. Tome IV^e. Un volume *in*-4°. A Paris, chez la veuve de Saint, rue du Foin S. Jacques, 1786. Avec Approbation & Privilege du Roi.

*Commentaire sur l'Edit portant création de Conservateurs des Hypotheques sur les immeubles réels & fictifs, & abrogation des décrets volontaires, avec la Déclaration du Roi du mois de Sept. 1783, interprétative de cet Edit: & observations sur la Déclaration du Roi qui accorde des encouragemens à ceux qui defricheront des terres incultes.* Par M. R****. A Avignon, chez J. J. Niel, & se

vend à Clermont-Ferrand, chez Antoine Delcros, Imprimeur du Roi; & à Dijon, chez Bibault, Libraire, 1785. Un vol. *in*-12.

*Testament de Jerome Sharp, Professeur de Physique amusante*, où l'on trouve, parmi plusieurs tours de subtilité qu'on peut exécuter sans aucune dépense, des préceptes & des exemples sur l'art de faire des chansons impromptu; pour servir de complément à la Magie Blanche dévoilée. Par M. Decremps, du Musée de Paris, avec figures, 3 liv. Chez l'Auteur, rue des Rats, 328 pag. *in* 8°.

On voit dans ce volume comment il a pu arriver souvent que par des circonstances imprévues une devineresse adroite ait dit des choses qui paroissoient impossibles à connoître. L'Auteur y explique les principes des tours de cartes, la maniere de donner brelan de

Rois, ce qui fait voir l'imprudence qu'il y a de jouer gros jeu avec des gens dont on n'eſt pas bien ſûr. On y trouve l'hiſtoire du mangeur de pierres: il choiſiſſoit les plus petites & les plus polies ; il ne les mâchoit ni ne les digéroit, mais après avoir mis un caillou dans ſa bouche, il faiſoit ſemblant de le cracher pour le faire voir en pouſſiere ; ce n'etoit point la poudre du même caillou ; ce n'étoit même pas toujours de la pierre pulvériſée qu'il faiſoit voir ; c'étoit tout ſimplement les débris d'une boulette de poudre griſe qu'il avoit cachée auparavant dans une breche faite à ſa machoire par un arracheur de dents.

On trouve à la fin du livre un papier qui paroît contenir des notes de muſique, mais qui étant plié convenablement, ne préſente qu'une écriture ordinaire.

*Portrait de Leonard Euler, dessiné par Mde. Dupiery, d'après le médaillon que l'Académie des Sciences a reçu de l'Académie de Pétersbourg.* A Paris, chez Esnauts & Rapilly, rue S. Jacques, près la fontaine S. Severin. Prix, 12 sols.

On a vu dans notre Journal de Mars 1784, l'éloge sublime que faisoit de ce grand Géometre M. le Marquis de Condorcet. On a inséré dans le Journal de Paris du 1er. Août l'extrait de celui qu'il a fait dans l'Assemblée publique du 6 Avril : il nous suffira d'en rappeller ici une phrase qui caractérise la supériorité de celui dont on publie le portrait. « Tous les Ma-
» thématiciens qui existent aujour-
» d'hui sont ses éleves . . . . . Ni
» Newton, ni Descartes même,
» dont l'influence a été si puissante,
» n'ont obtenu cette gloire, &
» jusqu'ici, seul entre tous les

» Géometres, M. Euler l'a possé-
» dée toute entiere & sans par-
» tage. »

Mde. Dupiery, qui par ses connoissances Mathématiques s'intéresse à la gloire de M. Euler, a voulu se charger de dessiner son portrait & d'en procurer la publication. Nous avons annoncé dans notre Journal de Septembre le médaillon de M. Herschel qu'elle se propose de faire aussi graver.

*Description des Bains de Titus*, ou Collection des Peintures trouvées dans les ruines des Thermes de cet Empereur, & gravées, sous la direction de M. Ponce, Graveur ordinaire du Cabinet de Mgr. Comte d'Artois, de l'Académie Royale des Sciences, Belles Lettres & Arts de Rouen, Secretaire adjoint du Musée de Paris, avec un Avant-Propos d'un texte explicatif des planches. A Paris, chez l'Au-

seur, rue Sainte-Hyacinthe, N°. 19. Chez Barbou, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins; à Yverdun, chez le Professeur de Felice, 1786. Premiere livraison 18 planches. Prix, 40 liv.

Ce fut dans les Thermes de Titus que l'on trouva le fameux Groupe du Laocoon, le plus bel ouvrage qui reste de l'Antiquité, & l'on savoit que Raphaël y avoit étudié & y avoit trouvé des modeles pour les Arabesques qu'il à peints dans les loges du Vatican; mais il y avoit beaucoup de parties enterrées, dont les Amateurs des Arts desiroient depuis long-tems qu'on pût les faire jouir; c'est ce qu a entrepris le Pape regnant en même tems qu'il formoit le Musée du Vatican; les fouilles ont été poussées avec tant de vigueur, qu'en moins de quatorze mois, seize pieces de ces Bains ont été mises

à découvert. De bons Deſſinateurs tant Italiens qu'Etrangers, en ont copié les peintures, qui, gravées bientôt après, ont été délivrées aux Souſcripteurs au commencement de 1778 *Voyez* le 4°. volume du Voyage d'Italie de M. de Lalande, page 258 de la nouvelle édition, à Paris, chez la veuve Delaint.

M. le Profeſſeur de Felice a cru que ces monumens ſeroient mieux gravés à Paris, & il les donne dans un format plus commode & avec des explications plus intéreſſantes. Les deux autres livraiſons paroîtront de ſix mois en ſix mois.

Le même Graveur, M. Ponce, annonce auſſi 50 belles Eſtampes pour les Œuvres d'Homere, d'après les deſſins de M. Marillier. Il en paroît ſix actuellement dont es ſujets ſont tirés des ſix premiers Chants de l'Iliade; il en paroîtra

autant tous les quatre mois. On paye 9 liv. pour l'*in*-4°., & 6 liv. pour l'*in*-8°.

Enfin M. Ponce publie les Illustres François, ou Tableaux Historiques des Grands Hommes de la France, dédiés à Mgr. Comte d'Artois.

Les portraits actuellement au jour sont ceux de Voltaire, de J. J. Rousseau, d'Henri IV, de Sully, de Turenne & de Descartes. On donnera successivement ceux de Moliere, de Mde. Deshoulieres, du grand Condé, de Tourville, de Montesquieu, de Bossuet, de Louis XIV, de la Fontaine, de Corneille, de le Sueur, de d'Alembert, de Racine, &c.

# TABLE

## DES ARTICLES CONTENUS

dans le Journal du mois d'Août 1786.

Fin de la Table.

# LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

*L'ANNÉE M. DCC. LXXXVI.*

SEPTEMBRE.



*A PARIS,*

Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere N°. II, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVI.

*AVEC PRIVILEGE DU ROI.*

# AVIS.

*On s'abonne pour le* JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière, No. 11 ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*



LE

# JOURNAL

DES

# SÇAVANS.

SEPTEMB. M. DCC. LXXXVI.

*DISCOURS sur différens sujets de Religion & de Morale*; par M. l'Abbé Asselin, ancien Vicaire Général de Glandeve. Chez Delalain, le jeune, Libraire, rue S. Jacques. Paris, avec Approb. & Priv. 1786. 2 vol. *in*-12.

L'AUTEUR, déjà connu avantageusement par des Discours sur la *Vie Religieuse*, dédiés à Madame Louise de France, qu'on

trouve chez le même Libraire, & dont nous rendîmes compte dans le second volume de Juin 1782, en publie maintenant d'autres d'une utilité plus générale, au nombre de dix, dont cinq dans le premier volume, sur la grace sanctifiante, sur la maniere de travailler au salut, sur les afflictions, sur la sainteté, & sur le sacré cœur de Jésus. Les cinq derniers, que comprend le second volume, traitent de la facilité du salut, de l'espérance, de l'obligation d'aimer Dieu, de la naissance du Sauveur, des souffrances & de la mort du Fils de Dieu; ils sont suivis de réflexions morales & chrétiennes sur Saint Joseph, sur Sainte Thérese, sur la vocation des Mages, sur le vrai Solitaire, sur les Conquérans, sur la fidélité à la grace, & sur le Jugement dernier.

L'Editeur de ces nouveaux Discours, après avoir rapporté, dans

un avertiſſement préliminaire, les jugemens que différens Journaliſtes ont publiés ſur les premiers, nous apprend que « pluſieurs Pré-» lats d s plus diſtingués ont té-» moigné toute la ſatisfaction qu'ils » ont goûtée en liſant l'ouvrage de » M. l'Abbé Aſſelin ; » & que le Pape Pie VI a honoré l'Auteur d'un Bref du 4 Juin 1783, où il dit que, ſi le tems ne lui a pas permis de faire une lecture ſuivie de l'exemplaire qu'il avoit reçu avec reconnoiſſance, « il en avoit » aſſez lu, pour ſentir le prix & » l'utilité d'un ouvrage qui tend à » exciter dans les ames le zele des » vertus chrétiennes, à inſpirer, » ſur-tout aux vierges ſaintes, l'eſ-» prit de priere & de perfection, » & à les embrâſer du feu ſacré de » l'amour divin. » C'eſt la traduction de l'original publiée à la fin de cet avertiſſement.

Les nouveaux Diſcours de l'Orateur nous paroiſſent mériter les

» nos connoiſſances, & réformé
» ce qu'il appelle *préjugés popu-*
» *laires*, que voyons-nous ? Les
» oracles de la Divinité ſoumis au
» calcul audacieux d'un foible mor-
» tel : les vérités de la religion,
» remplacées par ces ſyſtêmes ab-
» ſurdes, où le triomphe ſi vanté
» de la raiſon, n'en eſt que le dé-
» lire & l'opprobre ; l'eſprit de
» licence & d'anarchie, accrédité
» par ces écrits funeſtes, qui ren-
» verſent toutes les loix de la ſu-
» bordination, tous les principes
» des mœurs ; des hommes qui
» n'ont de talens que pour en
» abuſer, d'autorité que pour ſé-
» duire ; habiles à flatter les pen-
» chans les plus honteux ; apôtres
» de la volupté, parce qu'ils en
» ſont les eſclaves, & corrupteurs
» du genre humain ſous le maſque
» de Philoſophes. Et voilà le fruit
» du génie ? Qu'eſt-ce qu'une lu-
» miere qui ne brille que pour
» m'égarer, ſemblable à ces feux

» perfides, qui trompent le voya-
» geur, & dirigent ses pas vers un
» précipice ? Qu'est-ce qu'un mé-
» rite, qui fait rougir la vertu de
» ce qui fait honneur à l'esprit ? »

On verra encore, dans le Discours sur la Naissance du Sauveur, une sortie vigoureuse de l'Auteur, contre les délires tant des anciens que d'un grand nombre de modernes Philosophes ; mais ce morceau paroît tenir un peu de la déclamation.

En nous présentant la grace dont il s'agit comme le fondement de nos mérites, l'Auteur ne prétend point que tout ce qu'on peut faire de bon, lorsqu'on en est privé, soit un nouveau désordre & un nouveau péché. Il convient que le pécheur, à qui elle manque, peut faire des actions louables & vertueuses, même d'un ordre surnaturel, qui ne sont pas absolument inutiles au salut, parce qu'elles peuvent servir de moyens

pour retourner à Dieu, & obtenir de sa bonté la grace de conversion. Mais ces actions considérées relativement à l'éternité, sont infructueuses & ne seront jamais récompensées. Elles sont mortes & ne revivront jamais, à la différence de celles dont le mérite, perdu par le péché, peut revivre par la pénitence.

On remarquera vers la fin de ce Discours une prosopopée touchante. « Mes regards, dit l'Orateur, tomberoient-ils sur quelques-unes de ces ames infortunées qui ont perdu la grace, & en qui la charité est éteinte? Pécheur, j'éntends une voix qui sort du sanctuaire : Sortez du tombeau de l'iniquité. Je suis la résurrection & la vie, *ego sum resurrectio & vita*. L'Agneau étendu sur l'autel est votre salut & votre espérance. Venez vous plonger dans le sang de la victime : venez y reprendre un nou-

» vel être, & votre premiere » beauté. Rendez à Dieu l'ouvrage » de ses mains, cette image où il » s'étoit peint lui-même, & qu'il » avoit embellie de tous les traits » de son amour ; rendez à la reli- » gion, ce fils qui lui a coûté tant » de soupirs, & qu'elle redemande » encore par ses vœux & par ses » larmes. Rendez à J. C. cette ame » qu'il a payée si cherement, qu'il » s'est acquise par tant de travaux, » de douleurs & d'opprobres. »

Le Discours sur la maniere de travailler à son salut présente, comme la plupart des autres, une division toute simple & naturelle. Les regles que M. l'Abbé A. propose sont tirées de la conduite ordinaire des hommes dans leurs affaires temporelles ; elles ordonnent de travailler à son salut promptement, efficacement, constamment. Quelle illusion de différer ! Sur quoi peut on compter ? Sur le tems ? Mais en peut-on disposer ?

même qui les connoissent se voient quelquefois dans des positions où il leur est physiquement impossible d'en profiter, par la violence du vent lorsqu'il bat en côte, ce qui rend la mer si impétueuse, que dans cette cruelle situation, un naufrage certain est souvent le seul & malheureux espoir de ces infortunés.

Que de ressources & de facilités n'a-t-on pas sur terre pour secourir l'humanité souffrante ! Mais la plus grande partie de ces moyens, dans bien des circonstances essentielles, deviennent absolument inutiles aux Navigateurs, continuellement environnés de dangers d'autant plus à craindre qu'il en est plusieurs qui paroissent ne pouvoir être prévenus par la prudence la mieux dirigée : mais comme ils ne sont pas tous du même genre, il en est auxquels je crois qu'on pourroit apporter quelques secours ; alors

s passions s'éteindra avec la
e ? Mais l'impuissance du
teint-elle les desirs ; & ne
pas la passion vivre encore
corps usé & presque mou-
Et quand le vice auroit
es attraits, quand l'esprit
ésabusé, le cœur seroit-il
« Vous vous serez lassé
s voies de l'iniquité ; mais
oût du vice n'est pas l'a-
de la vertu. Votre ame si
ems affaissée sous le poids
hé, avilie par la servitude
s, sera-t-elle capable de
timens nobles & géné-
qui pourroient lui rendre
r & l'élever vers Dieu ?
par l'amour des créatures
ont amorti toute l'activité
sentimens, énervée par la
e & la volupté, vous
t-elle assez d'empire sur
ême, pour vous dévouer
sacrifices qu'exige une
velle, une vie chré-

eſt il rien de plus incertain? Sur la grace! Mais elle s'eſt préſentée, vous a reproché votre égarement, & vous a tracé des routes nouvelles. « Mais ce rayon céleſte
» éclairoit de trop près une paſſion
» chérie, & n'a répandu qu'une
» lumiere importune. La grace
» avoit déſigné la victime, &
» commandé le ſacrifice; mais vous
» vous êtes diſſimulé à vous-même
» l'opération divine & la néceſſité
» d'y répondre.... La lumiere a
» lui dans les ténebres, & une lu-
» miere ſi pure vous a laiſſé avec
» les mêmes erreurs & avec les
» mêmes foibleſſes. Ce n'eſt donc
» pas la grace qui vons a manqué;
» c'eſt vous qui l'avez reçue en
» vain, & qui l'avez rejettée; elle
» n'a fait qu'un prévaricateur &
» un ingrat. »

On trouvera dans le Diſcours ſur la facilité du ſalut, pluſieurs penſées relatives au même objet.

*Compte-t-on* ſur l'âge où l'ar-

ur des passions s'éteindra avec la
ınesse ? Mais l'impuissance du
ime éteint-elle les desirs ; & ne
›it-on pas la passion vivre encore
.ns un corps usé & presque mou-
ant ? Et quand le vice auroit
perdu ses attraits, quand l'esprit
seroit désabusé, le cœur seroit-il
changé ? « Vous vous serez lassé
» dans les voies de l'iniquité ; mais
» le dégoût du vice n'est pas l'a-
» mour de la vertu. Votre ame si
» long-tems affaissée sous le poids
» du péché, avilie par la servitude
» des sens, sera-t-elle capable de
» ces sentimens nobles & géné-
» reux, qui pourroient lui rendre
» son essor & l'élever vers Dieu ?
» Flétrie par l'amour des créatures
» qui auront amorti toute l'activité
» de ses sentimens, énervée par la
» mollesse & la volupté, vous
» laissera-t-elle assez d'empire sur
» vous-même, pour vous dévouer
» à tous les sacrifices qu'exige une
» vie nouvelle, une vie chré-

» tienne ? Aurez-vous aſſez de cou-
» rage pour être pénitent ; aſſez de
» ferveur pour être un juſte ? Le
» péché, ſemblable au poiſon,
» laiſſe toujours des traces funeſtes
» dans le cœur qu'il a une fois in-
» fecté. Il réduit l'ame à un état de
» foibleſſe & de langueur. Sur le
» déclin de l'âge, on eſt encore
» dans l'enfance de la juſtice Des
» mœurs diſſolues ſont remplacées
» par des mœurs tiedes. On refuſe
» à la religion ce qu'on avoit donné
» aux paſſions. Le cœur eſt auſſi
» indifférent pour Dieu qu'il étoit
» ardent pour le monde. On vit
» dans l'indolence, on meurt ſans
» vertus. »

Dans la ſeconde partie du même Diſcours, l'Orateur demande à ſes auditeurs : « Ferez-vous moins
» pour l'heureuſe immortalité que
» le guerrier pour l'honneur, &
» ſouvent pour la vanité ? Voyez
» comment le ſoldat impétueux,
» le glaive à la main, l'intrépidité

» dans le cœur, le feu de la valeur
» dans les yeux, vole au devant
» des périls & des hasards ; com-
» ment son courage s'enflamme à
» la vue du danger, comment il
» dispute à ceux qui l'environnent
» l'honneur de monter le premier
» sur les murs de l'ennemi, com-
» ment par des prodiges de fer-
» meté, de constance, il surmonte
» tous les obstacles & goûte les
» fruits du triomphe. Est-ce ainsi
» que nous travaillons pour le
» Ciel ? Ah ! s'écrie S. Chrysostô-
» me, sur le champ même de ba-
» taille, nous nous livrons au
» sommeil. L'ennemi nous envi-
» ronne, & nous sommes sans
» défense. Réveillons-nous, pre-
» nons les armes, effaçons l'op-
» propre de notre lâcheté par une
» victoire. Quoi de plus propre à
» ranimer le courage des combat-
» tans que la vue du chef qui mar-
» che à leur tête ? & si le chef, en
» donnant ses ordres, montre des

» blessures ; si ce chef couvert de
» plaies, est le Monarque en per-
» sonne ; si ce Monarque est un
» Dieu ! & le salut nous coûte ?
» &c. »

Dans le Discours sur l'espérance, où l'Auteur entreprend d'établir que cette vertu nous est nécessaire comme chrétiens, comme voyageurs, comme pécheurs, il rappelle la question que se fait souvent le chrétien foible & découragé ; persévérerai-je jusqu'à la fin ; suis-je du nombre des élus & des prédestinés ? « Question inutile
» & dangereuse, répond-il. Inutile,
» puisque vous voulez sonder un
» mystere, ouvrir ce livre fermé
» dont l'Agneau seul a droit de
» lever les sceaux : dangéreuse,
» puisqu'elle tend à vous ôter la
» confiance, & avec elle cette li-
» berté, cette vigueur de l'ame
» qui l'éleve, la soutient, & la
rend capable des plus grandes *choses.* Bornez-vous, mon cher

ı ces réflexions con-
qui dans les jours de
& d'épreuve doivent
votre eſpérance. Le Dieu
teur a renfermé dans le
le ſa médiation pour les
nes, le monde entier. Cha-
ı de nous y eſt donc compris;
. C. a donc voulu, mais d'une
volonté ſincere, nous appliquer
ſes mérites, & le fruit de ſa
» mort; c'eſt la penſée de S. Jean.
» Ce Jéſus, qui eſt Sauveur de
» tous, l'eſt ſur-tout des fideles,
» & la plus vive confiance eſt
» l'hommage indiſpenſable que
» nous devons à ſes bienfaits; c'eſt
» le ſentiment de S. Paul. Il ne
» tient qu'à nous d'aſſurer notre
» ſalut & notre élection par nos
» bonnes œuvres, & ſans perdre
» le tems à raiſonner ſur le myſte-
» re, à vouloir pénétrer dans ſes
» profondeurs, à s'agiter, à ſe
» troubler ſur les conſéquences,
» nous devons & nous pouvons en

» réaliser les effets, ouvrir nos
» cœurs à la grace, y correspon-
» dre, & faisant concourir avec la
» volonté de Dieu la volonté de
» l'homme, former la chaîne de
» notre prédestination, & mettre
» le comble à nos mérites par nos
» sacrifices & nos vertus ; c'est la
» doctrine du Prince des Apô-
» tres. »

Dieu doit être aimé ; comment doit-il l'être ? C'est la division simple du Discours de l'Auteur sur un objet, dont il ne fut jamais plus nécessaire de parler, « que
» dans ce siecle d'égarement, où
» un feu profane porte l'incendie
» & le poison de la volupté dans
» tous les cœurs, passionne les
» deux sexes & les corrompt l'un
» par l'autre, désole nos villes &
» nos campagnes, triomphe sur
» les débris de l'innocence, & ne
» laisse à la religion d'ames pures
» & vertueuses, que ce qu'il en
» faut pour aggraver sa douleur,

» & l'affliger plus vivement par le
» souvenir de ses pertes. » Le devoir d'aimer Dieu est gravé au fond de nos cœurs & confondu avec le sentiment de notre existence ; la nature, la raison, la conscience, la religion nous fournissent les plus puissans motifs pour nous déterminer à remplir ce devoir. On remarquera sans doute dans ce Discours plus de mouvement, plus de chaleur, plus d'onction encore que dans la plupart des autres du même Orateur. Nous n'en citerons que ce morceau qui présente un contraste piquant & bien saisi. « Qu'est-ce
» que l'homme dans l'Univers ?
» Le chef-d'œuvre de l'amour. Et
» l'homme est ingrat ! Dieu libé-
» ral, j'ai vu les grands & les heu-
» reux du siecle, tout couverts
» de vos dons. Ils en jouissent,
» sans jetter un regard sur la source
» de tant de bienfaits. Tandis que
» le pauvre dans le fond de sa ca-

Il nous paroît que M. B. a mieux saisi le sens du Poëte que Madame Dacier, qui au lieu de ces mots *ayant satisfait aux rites sacrés*, traduit, *la Déesse accomplit elle-même sa priere*, ce qui signifieroit que Minerve comble elle-même les Pyliens de ses dons, & favorise le retour de Télémaque & d'Ulysse. S'il y avoit quelque reproche à faire à cette traduction, toute exacte qu'elle est, ce seroit celui d'être montée sur un ton qui n'est pas assez assorti à celui de l'original, où l'on voit plus de simplicité. Cette expression, par exemple, *les vœux qui firent voler notre vaisseau sur ces bords*, ne paroîtra-t-elle pas trop enflée, si on la compare avec celle du Poëte? Nous convenons qu'il est difficile, sur-tout dans la traduction d'un Poëme épique en notre langue, d'éviter un pareil défaut, qui pour bien des gens n'en est pas un; mais nous ne cesserons d'observer que, pour

montrer

montrer l'original tel qu'il eſt, il ne faut pas lui prêter une parure plus élégante & plus recherchée que celle que l'Auteur a voulu lui donner; & qu'il faut ſavoir ſacrifier quelques épithetes ronflantes, qu'on croit donner de l'élévation au ſtyle, lorſque celui de l'original n'eſt que ſimple & ſans prétention.

Minerve avoit nommé Télémaque, cependant Neſtor ne laiſſe pas de demander le nom & la patrie des étrangers. Il veut ſavoir s'ils ne ſeroient point de ces écumeurs de mer, qui affrontant la mort, apportent la guerre & le deuil à tous les peuples, en un mot de ces marins qui portoient le nom de pirates. M. B. a évité ce mot qui réveille aujourd'hui une idée trop choquante, quoi qu'au rapport de Thucydide & d'autres Auteurs, la piraterie fût en honneur dans les tems anciens; les Germains, ſelon Tacite, en faiſoient cas, pourvu qu'on l'exer-

çeât hors des frontieres de leur pays, & la croyoient utile pour animer le courage de la jeunesse.

Télémaque prenant la parole : « Nous venons du Mont Née, de » l'isle d'Itaque, dit-il ; ce qui » m'amene est moins un soin » public qu'un devoir filial, un » intérêt qui regarde ma personne » & ma maison ; je cours dans le » desir d'apprendre le destin d'un » pere dont la renommée remplit » l'Univers, ce magnanime Ulysse, » poursuivi du malheur, & qui » jadis, soutenu de toi, renversa, » dit on, la fameuse *Troye* (Troie.) » Nous savons où *subit sa perte* fa- » tale chaçun de ceux qui combat- » tirent devant ces murs, & qui » furent victimes du sort. Jupiter a » mis un voile épais sur la fin de » ce Héros ; aucun mortel n'a pu » encore nous dire en quels lieux » il nous a été ravi. » Nous nous contentons d'indiquer ici un tour peu françois : on en remarque ail

leurs quelques autres ; mais c'eſt un léger-défaut qu'il eſt facile de faire diſparoître. La phraſe ſuivante en préſente un pareil : Neſtor dit que durant tout le tems que les Grecs furent occupés du ſiege de Troie, aucun d'eux « ne penſa » jamais être, en prudence, l'égal » du grand Ulyſſe, *tels* étoient » nombreux & ſurprenans les ſtra- » tagêmes belliqueux qu'enfantoit » ce Héros. » Il eſt clair qu'il falloit dire *tant*, au lieu de *tels*. Mais le mérite réel d'une traduction, telle que celle-ci, eſt indépendant de ces petites taches.

Dans le quatrieme Livre, le traducteur fait bien ſentir l'art du Poëte, dans le récit de la maniere dont Télémaque, inconnu chez Ménélas, après avoir déploré le ſort des Héros Grecs qui avoient péri devant Troie, ajoute « quel- » que affligeant que ſoit leur ſou- » venir, je les pleure moins tous » enſemble qu'un ſeul d'entr'eux,

» dont la pensée me rend odieuses
» les délices des festins, & bannit
» le sommeil de ma paupiere. Au-
» cun des Grecs n'égala les travaux
» & les périls du grand Ulysse : les
» Dieux nous destinerent, lui aux
» disgraces, moi aux inquiétudes
» & au désespoir dont m'accable
» son absence, qui semble éter-
» nelle ; respire-t il ? est-il mort ?
» hélas ! nous l'ignorons même ;
» sans cesse coulent pour lui les
» pleurs du vieux Laërte, ainsi
» que les pleurs de la chaste Pené-
» lope, & de Télémaque, qui,
» au départ de son pere, venoit
» seulement d'ouvrir l'œil au jour.

» Ces mots réveillent une vive
» douleur dans l'ame du jeune
» Prince. Au seul nom de son pere,
» se précipite de ses yeux le long
» de ses vêtemens un torrent de
» larmes, qu'il s'efforce prompte-
» ment *à* ( de ) cacher en tenant
» des deux mains, devant son vi-
» sage, son manteau de pourpre.

» Menelas s'en apperçoit, &c. »

Pour rappeller la joie du festin, troublée par des récits douloureux, Hélene mêle au vin le suc merveilleux d'une plante qui bannissoit du cœur la tristesse & le souvenir de tous les maux ; elle tenoit cette recette de la femme d'un Roi d'Egypte, contrée où pullulent, dit Homere, des plantes & venimeuses & salutaires. Du tems d'Eusebe, comme le remarque M. B., les femmes de Diospolis savoient encore *calmer la tristesse & la colere par des potions qu'elles préparoient.* Hélene prenant ensuite la parole, « Jupiter, dont rien ne borne le » pouvoir, dit-elle, dispense tour » à tour les biens & les disgraces ; » livrez vous en ce moment aux » plaisirs de cette fête & au charme » des entretiens. *Je prendrai part à* » *votre allégresse, & pour célébrer la* » *gloire d'Ulysse, je vous ferai le* » *récit d'un événement, dont il n'est* » *point ici d'autre témoin que moi.* Il

» me ſeroit impoſſible de racon-
» ter, ni même de nombrer tous
» les travaux, & tous les combats
» de ce chef intrépide. Je me bor-
» nerai à vous parler d'un des plus
» grands périls que courut ce Héros
» dans le *ſein* des remparts de cette
» Troie, où vous bravâtes, ô
» Grecs, tant de calamités. » Elle décrit enſuite le projet hardi que forma Ulyſſe de s'introduire dans la ville de Troie, couvert de haillons & déguiſé en mendiant. L'habile traducteur convient qu'ici le texte eſt ſi concis, que pour rendre toute la force du mot ἐοικότα, il s'eſt cru obligé d'inférer quelques phraſes pour la liaiſon & la clarté. L'addition paroîtra ſans doute un peu trop conſidérable, & il eût été facile d'imiter la conciſion du texte, en faiſant dire à Hélene, livrez-vous aux douceurs de la table & de la converſation;
« pour moi j'y joindrai des récits
« qui ne ſeront pas déplacés, ou
» hors de ſaiſon. »

Dans le Livre V on lira avec d'autant plus de plaiſir la deſcription de la tempête excitée par Neptune, pour faire périr Ulyſſe, que le traducteur avoit pluſieurs difficultés à vaincre. Mercure étoit venu, de la part de Jupiter ordonner à la Nymphe Calypſo de renvoyer Ulyſſe qui n'avoit point de vaiſſeau, & qui étoit réduit à en faire un lui-même. Mais de quelle eſpece étoit-il ? Le traducteur ne le nomme d'abord qu'un *large radeau*, enſuite une *nef*, un *navire*, une *nacelle*, un *bâtiment*, un *vaiſſeau*. « Tel que le plus habile » architecte bâtit le fond d'un vaſte » navire, deſtiné à porter ſur les » mers de grands fardeaux ; tel » Ulyſſe en peu de tems, a conſ» truit ce large radeau. Puis ſont » entaſſées des poutres jointes » étroitement : la courbure ſe » forme, les bords s'élevent ; de » longs ais s'étendent ſur le bâti» ment, le pont eſt achevé, tout

» le vaiſſeau eſt ſorti des mains » d'Ulyſſe. Il fait auſſi le mât, qui, » croiſé des antennes, ſoutiens des » voiles, eſt dreſſé au centre du » navire ; il façonne le gouver- » nail, que ſa main dirigera elle- » même ; de *fortes* câbles de ſaule » l'attachent, *bouclier* contre l'im- » pétuoſité des flots ; diverſes ma- » tieres jettées au fond tiennent » la nef en équilibre. La Nymphe » auguſte lui apporte enfin les » toiles deſtinées à former les » voiles étendues, &c. »

De ſubtils Grammairiens, trouvant ici la même faute qu'ils ont reprochée à Deſpreaux, diroient qu'il falloit écrire *tel le plus habile Architecte* .... *Tel Ulyſſe*, ſans mettre *que* Mais le traducteur auroit pour lui un grand exemple ; & nous ne croyons pas qu'il en ait aucun aujourd'hui, pour faire *cable* féminin. Nous doutons auſſi beaucoup qu'on puiſſe par métaphore, appeller ces cables ou ce gouvernail

des *boucliers* contre l'impétuosité des flots, parce qu'on ne sauroit se former l'image que doit présenter l'union de ces mots. Le terme original n'offre que l'idée générale de *défense*. Au reste cette description ne paroît pas convenir à ce qu'on appelle proprement *un radeau*, nom qu'on ne donnera point à un navire quelconque.

Après dix-sept jours de navigation sur ce large & frêle radeau, Ulysse approchoit de l'isle des Phéaciens, lorsque Neptune « assemblant les nuages & prenant » en main son trident, bouleverse » l'empire de la mer, déchaîne à » la fois la tempête de tous les » vents opposés, couvre en un » moment d'épaisses nuées & la » terre & les eaux : soudain tombe » des cieux une nuit profonde. Au » même tems se précipitent de » leurs cavernes, & combattent » avec furie l'Autan, l'Eure, & » le tourbillon d'Occident, & le

» glaçant Borée qui, du haut du » Septentrion, chasse devant lui » les nuages, & roule des vagues » énormes. » Il semble que dans cette description, l'Autan, l'Eure, l'impétueux Zéphyr, qui est ici appellé le *tourbillon d'Occident*, & Borée ne sortent de leurs cavernes qu'après que Neptune a déjà déchaîné *la tempête de tous les vents opposés*. Dans le récit du Poëte, on n'apperçoit pas la même irrégularité. On n'y voit en détail que la fureur de ces vents cardinaux; après qu'ils ont été déchaînés par le Dieu des Mers.

« Alors le magnanime Ulysse est » frappé de consternation : il sent » affoiblir ses forces & son cou» rage ; ses genoux chancelent, » son cœur palpite : il pousse de » profonds soupirs. » Il regrette de n'avoir pas péri, le jour où l'Armée Troienne le couvrit d'une nuée de traits, près d'Achille expirant ; il eût alors obtenu les

honneurs du tombeau, la Grece auroit célébré sa gloire.

« Il parloit encore, qu'une va-
» gue haute, menaçante, fond
» avec furie sur la poupe, fait
» tourner la nacelle avec la rapi-
» dité de l'éclair, & arrachant
» Ulysse au gouvernail, le jette à
» une longue distance dans les
» flots. Soudain (tempête épou-
» vantable !) accourent tous les
» vents confondus; à ce choc le
» mât crie, se rompt & tombe:
» la voile avec l'antenne, est em-
» portée au loin sur les ondes. Le
» Héros accablé sous le poids de
» la vague énorme qui roule en
» mugissant au-dessus de sa tête,
» & entraîné encore par ses riches
» vêtemens trempés des flots, vê-
» temens dont le décora la main
» d'une Déesse, s'efforce en vain
» de triompher des eaux, & de-
» meure long-tems enseveli dans
» la mer : enfin il s'élance hors de
» ce gouffre ; l'onde amere jaillit

» de sa bouche, coule de sa tête » & de ses cheveux en longs ruis- » seaux. Cependant, malgré la » tourmente, il ne met pas en » oubli la nacelle, & prenant au » sein des flots un vigoureux essor, » il la saisit, s'assied au milieu » d'elle, & se dérobe au trépas. » Le vaisseau sur la plage orageuse, » est le frêle jouet des vents & des » vagues. Tel l'aquilon qui regne » dans l'automne bat, secoue, & » par la violence de son soufle » entrelaçant leurs rameaux, ba- » laie les épines arides, & les en- » leve à travers l'espace étendu » des campagnes; ainsi sur la » plaine humide, les vents entraî- » nent, balotent le navire. Tantôt » l'Autan le livre au fougueux » Borée qui l'emporte sur les flots, » tantôt le tourbillon d'Orient l'a- » bandonne au tourbillon d'Occi- » dent qui le chasse devant lui » avec impétuosité. ».

Cette peinture, pleine d'action

dans l'original, l'eſt de même dans la copie, qui n'en a pourtant pas la conciſion ni la ſimplicité. Par exemple la comparaiſon de Borée *qui balaie les épines* eſt une paraphraſe un peu enflée de deux vers du texte. On ne ſait même trop quelle idée ſe former de ces *épines* dont les *rameaux* ſont entrelacés par la violence du ſouffle des Aquilons. S'il s'agit ſeulement de chardons arides, le terme de *rameau* ne leur convient gueres, & ils ſe trouvent entrelâcés par leur nature, non par la violence des vents qui les font rouler dans les champs.

La ſéparation de Calypſo & d'Ulyſſe a fourni matiere à la critique. On l'a trouvée bien bruſque, & on a été étonné que le Poëte n'ait rien dit de la douleur de la Nymphe, comme s'il n'avoit point eu de pinceau pour peindre la paſſion de l'amour, après avoir peint avec tant d'art les autres paſſions. Virgile a paru mieux con-

noître le cœur humain dans la description qu'il a faite des regrets & des adieux de Didon & d'Enée. M. B. rapporte différentes idées des Critiques sur ce point, en y joignant les siennes qui nous paroissent justes, & qui montrent la sagesse & le goût du Poëte Grec. En effet la position de Calypso & celle de Didon ne sont point semblables. L'amour d'Enée & de Didon étoit réciproque; Enée qui n'étoit plus sous les loix de l'hymen, reçoit des Dieux un ordre de partir, dont Didon pouvant douter, pouvoit aussi soupçonner d'infidélité son amant. C'est au contraire, comme malgré lui, qu'Ulysse se trouve engagé dans les liens de Calypso. La Nymphe lui reproche de ne soupirer qu'après le moment où il reverra sa chere Penélope qui seule est toujours présente à sa pensée; Ulysse en convient, & quoique les charmes de Penélope doivent céder

aux appas d'une immortelle, il avoue que rien ne peut étouffer en lui le desir qui le sollicite chaque jour de retourner au sein de ses Lares, & qui lui fait verser sans cesse des larmes ameres. Il déclare qu'il est prêt à supporter tous les maux qu'une Divinité ennemie pourroit lui susciter, avant d'arriver au terme desiré.

C'est d'ailleurs Calypso elle-même, témoin de ce désespoir, qui reçoit l'ordre de la part de Jupiter, de ne plus retenir le Héros Grec. Dans cette position, le rôle d'Ulysse est fixé. Quel peut être celui de Calypso, sinon de s'en prendre aux Dieux mêmes qui paroissent jaloux de son bonheur? C'est aussi ce qu'elle fait. « Dieux injustes! s'écrie-t-elle, » dans la nouvelle traduction, » c'est dans vos cœurs que regne » la jalousie la plus noire. Vous » enviez aux Déesses le bonheur » d'aimer un mortel, & de le

» choisir pour leur époux. Ainsi
» quand l'Aurore aux doigts de
» rose enleva l'aimable Orion,
» Dieux qui vantez votre félicité,
» vous la poursuivîtes de votre
» haîne, jusqu'à ce qu'enfin dans
» Ortygie, assise fierement sur son
» trône d'or, la chaste Diane at-
» teignant Orion du vol insensible
» de ses traits aîlés, l'étendit dans
» la poudre expirant. Quand la
» blonde Cérès cédant aux feux
» de l'amour reçut en un gueret
» heureux le beau Jasion dans ses
» bras, que Jupiter en fut bientôt
» instruit! Que sa foudre fut
» prompte à le précipiter au tom-
» beau! Moi de même, habitans
» des cieux, vous m'enviez la
» possession d'un mortel que je
» sauvai du naufrage ..... Je le
» recueillis, je soutins ses jours;
» je lui destinois l'immortalité &
» le printems d'une jeunesse éter-
» nelle. Mais je le sais trop, il n'est
» aucune Divinité qui ose enfrein-

» dre ni éluder les loix du Dieu
» armé de l'Egide formidable.
» Qu'il parte donc, si ce maître
» souverain l'ordonne, qu'il s'é-
» gare encore sur l'orageux océan.
» Quant à moi, je ne le renverrai
» point ; je ne puis lui donner ni
» vaisseau, ni agrès, ni compa-
» gnons pour le guider sur l'empire
» inconstant des Ondes. Je veux
» bien ne pas lui refuser mes avis ;
» je n'en serai point avare ; avec
» ce secours, s'il le peut, qu'il
» arrive, exempt même de l'ombre
» du malheur, dans sa patrie. »

Après ces plaintes ameres, Calypso comble de joie Ulysse, en l'avertissant que loin de vouloir le retenir, elle lui fournira le bois, les instrumens nécessaires pour construire un navire, les agrès, les provisions dont il aura besoin pour le trajet qu'il doit faire. Elle n'oublie même pas de faire souffler un vent favorable au moment du départ. Dès-lors son rôle est rem-

pli : rien n'eût été plus déplacé ni plus insipide qu'un adieu tendre & doucereux.

M. Bitaubé ajoute des réflexions sur l'influence qu'eurent dans les siecles suivans, les coutumes & les mœurs sur l'amour, & celui-ci sur la poésie. Quelques justes qu'elles puissent être, nous ne croyons point devoir le charmant épisode de Didon & d'Enée au changement que les mœurs avoient introduit du tems de Virgile. Nous sommes au contraire très persuadés que le Poëte latin se seroit bien gardé de traiter à peu près de même l'épisode de Calypso & d'Ulysse, en supposant la Nymphe & le Héros dans la même situation où Homere les a placés.

[*Extrait de M. Dupuy.*]



LES *Quatre Ages de l'Homme, Poëme.* Nouvelle édition, considérablement augmentée & corrigée. A Paris, chez Moutard, Imprimeur de la Reine, rue des Mathurins, & le Gras, Libraire, attenant le Petit Dunkerque, 1784.

CE Poëme a été imprimé pour la premiere fois il y a plusieurs années, & traité diversement par les Journalistes ; il l'a été assez bien par les lecteurs pour avoir besoin d'une seconde édition. Cette édition est élégante & ornée, elle est de M. Didot le jeune, les gravures sont de Mlle. Riollet ; « ainsi, dit » modestement l'Auteur, je ne » puis m'en prendre qu'à moi-mê- » me, si l'ouvrage éprouve quel- » que désagrément. » Il nous apprend encore que parmi ceux qui l'ont traité avec rigueur, quelques-uns ont dit qu'il pouvoit y avoir

une douzaine de beaux vers dans tout l'ouvrage. « Je me garderai » bien, ajoute-t-il, d'indiquer la » place qu'ils y occupent, car les » gens habitués à croire sur parole, » imagineroient peut-être, après » les avoir lus, connoître le Poëme » entier; d'ailleurs s'il arrivoit que » ces personnes là trouvassent les » mêmes vers mauvais, il ne me » resteroit plus rien. Mon intérêt » est donc que chaque lecteur s'y » méprenne, & croie les rencon-» trer par-tout où ils ne sont pas. »

C'est prendre gaîment la critique, & c'est prendre comme il convient une critique aussi injuste que celle-là. L'Auteur, malgré des négligences qui disparoîtront sans doute d'édition en édition, fait fort bien des vers : qu'il ne se rebute point, encore un peu de travail, & son Poëme peut prétendre à des succès durables. Il a d'abord le mérite du sujet, il a celui du plan, mérite qui tient au premier

quant à la division générale ; mais dans chaque Chant, les principales idées, les divers tableaux, les divers détails sont assortis au sujet, & c'est un mérite qui appartient au Poëte. Parcourons quelques-uns de ces détails pour montrer la maniere de l'Auteur.

Il se plaint, qu'autrefois sur-tout, les noms de mere & de nourrice a ent été séparés ; il rend hommage à l'homme éloquent dont les leçons fortes & utiles ont contribué à les réunir.

Homme tendre & sublime, ô toi dont le mépris
Condamna ces erreurs dans tes fougueux écrits,
Que j'aime, en t'écoutant, cette sainte colere,
Que tu fais retentir dans l'ame d'une mere !

L'Auteur peint une mere qui, ayant donné son enfant à nourrir,

Le plus grand des bienfaits lui vient d'être rendu,
Et vous ne valez pas ce qu'il avoit perdu.

C'eſt de ce point, c'eſt du berceau que le Poëte conduit l'homme juſqu'au tombeau à travers l'enfance, l'adoleſcence, l'âge mûr & la vieilleſſe, diſant ſur chacun de ces ſujets ce qui s'offre à dire, & montrant les avantages & les inconvéniens principaux de chacun de ces âges.

L'Auteur annonce de la docilité, il demande des critiques, & c'eſt notre devoir d'en faire quand nous croyons qu'elles pourront être utiles; elles ne le ſont que pour ceux qui ont comme lui la volonté & le talent d'en profiter. Le défaut principal que nous trouvons dans ſon Poëme, c'eſt que ſes tableaux ſont quelquefois énigmatiques, & que ſon expreſſion, tantôt impropre, tantôt incomplette, donne un peu d'obſcurité à ſon ſtyle.

Quelqu'un avoit fait à M. de Belloy la plaiſanterie un peu amere, de tirer de ſa Tragédie de *Gaſton & Bayard*, la deſcription de l'Art des Mines à la guerre, & de la propoſer dans le *Mercure* comme une énigme. M. de Belloy ſe défendit, en tirant de même de nos meilleurs Poëtes des deſcriptions qui devenoient des énigmes par la ſeule ſuppreſſion du nom de la choſe décrite. Il faut cependant convenir que les deſcriptions ſi faciles à changer en énigmes ne doivent pas être bonnes ; car dans l'énigme, où l'on a pour objet de donner le change & d'embarraſſer, on évite autant qu'on peut, les traits trop caractériſtiques, on ſaiſit des rapports généraux, équivoques & communs à pluſieurs objets ; dans la deſcription au contraire, on cherche à peindre excluſivement tel ou tel objet, & la meilleure deſcription eſt toujours celle qui reſſemble le plus à une définition

aucune maniere à cette idée. Continuons ;

Tantôt, mon cœur séduit par un nouveau prodige,
M'abrege des instans le rapide prestige ;
Et tantôt, mon esprit, aux ennuis disposé,
Offrant à ma foiblesse un spectacle opposé,
Je feins de croire encor que c'est l'art qui captive
Le tems qui se débat d'une aîle fugitive
Sous les coups mesurés qui reglent son effort,
J'entends, avec lenteur, se détendre un ressort,
Qui, dirigeant l'aiguille à ses loix asservie,
Dans des cercles égaux doit enchaîner ma vie.

Il y a quelques traits caractéristiques dans ces quatre derniers vers, mais l'expression & le tour n'y sont pas d'une clarté parfaite ;

& les ſix premiers vers ne s'entendent point du tout.

Je me ſentis porté par un pouvoir ſuprême
Dans ces lieux de plaiſir, de luxe éblouiſſans,
Où tout ſe réunit pour enivrer les ſens,
Où l'oreille & les yeux qu'on ſe plaît à ſéduire,
Tour à tour dans le cœur vont porter le délire;
Où de jeunes beautés, au ſon des inſtrumens,
S'accordent pour former de doux enlâcemens,
Et déployant l'attrait d'une taille élégante,
Compoſent avec grace une danſe brillante.

Si c'eſt l'Opéra que l'Auteur a voulu peindre, ( ce que nous n'oſerions pas aſſûrer ) il eſt peint avec beaucoup plus de clarté dans

du Roi, d'après quoi il n'eſt pas aiſé de deviner pourquoi dans le titre de l'Ouvrage on n'a mis que la lettre initiale du nom de l'Auteur qui, bien loin d'avoir des raiſons de garder l'incognito, mérite au contraire beaucoup d'être connu. Le Cenſeur, dans ſon Approbation, paroît penſer de même que nous, & nous ne pouvons qu'applaudir à ſon jugement; mais ſans rien diminuer de la juſtice que l'on doit rendre à ce jugement ſur cet Ouvrage, qu'il nous ſoit permis de faire une courte réflexion ſur le devoir des Cenſeurs en général. Le Magiſtrat n'envoie un manuſcrit à quelqu'un, que pour lui dire s'il n'y a rien dans l'Ouvrage de repréhenſible & de contraire aux loix divines & humaines, & s'il croit qu'on puiſſe ſans danger en permettre l'impreſſion; voilà toute ſa miſſion, il n'eſt point juge de la bonté & du mérite de l'Ou-

vrage, il doit donc ſe borner, à ce quil nous ſemble, à dire qu'il penſe qu'on peut en permettre l'impreſſion & ne pas ſe compromettre en donnant à l'Auteur quelques fois des louanges qui pourroient n'être pas adoptées enſuite par les lecteurs qui penſeront autrement. Nous croyons que l'Ouvrage dont nous allons donner l'idée n'eſt pas dans ce cas, & qu'au contraire il ſera très-utile aux Avocats, aux Juges & même à toute la ſociété.

L'Auteur a mis à la tête de ſon Ouvrage un Avertiſſement très-court & très-modeſte; il paroît qu'ayant été ſouvent conſulté ſur les matieres qui concernent les droits de bâtir moulins & de bannalité, il a pris une connoiſſance profonde de tous les Ouvrages qui en ont traité; mais il a trouvé, après beaucoup de travail & de recherches, une grande diverſité d'opinions & de diſpoſitions dans

les Coutumes, & pour y remédier il a posé des principes & des maximes générales qui nous paroissent jetter un grand jour sur ces matieres.

Il a remonté à l'origine des moulins. Alors, dit il, toutes personnes pouvoient en faire bâtir, mais comme la police des rivieres appartenoit aux Seigneurs, ils se sont attribué ce droit; par-là il a remarqué qu'il dérivoit de la supériorité territoriale, qui étoit devenue un attribut de la Haute-Justice & qui pouvoit, presque toujours, être placé au nombre des Droits Seigneuriaux.

Son Ouvrage est composé de deux parties, la premiere traite du droit de bâtir moulin, la seconde traité de la bannalité.

La premiere contient 14 sections, dont chacune est divisée en plusieurs nombres; & la seconde contient 27 sections, qui sont divisées comme la premiere;

le tout eſt précédé d'une table très-ample & très-claire au moyen de laquelle on peut, ſur le champ, trouver les principes & la déciſion de la queſtion dont ou auroit beſoin.

La premiere ſection a pour titre, *de l'invention des moulins*. Voici comment s'exprime l'Auteur : « il ne paroît pas, dit-il, que » les moulins à eau *étoient* connus » au tems de la République Ro- » maine, nous croyons qu'il au- » roit fallu dire *fuſſent* & non pas » *étoient*; mais ils étoient en uſage » ſous les Empereures Romains, » car une loi du Code Théodo- » ſien, publiée le 15 Février 438, » défendit aux particuliers de dé- » tourner le cours des eaux qui » ſervoient pour faire tourner les » moulins, & même d'en ſollici- » ter & d'en obtenit la permiſſion » de l'Empereur.

» Chacun avoit alors la liberté » d'en bâtir pour ſon uſage, comme

» le disent Basnage, sur l'art. 210
» de la Coutume de Normandie,
» & d'Argentré *in Præf. tit. de mol.*
» Cette liberté subsista jusqu'à l'é-
» tablissement des Fiefs.

» Nous apprenons, continue
» l'Auteur, qu'avant l'invention
» des moulins on torréfioit les
» grains pour en séparer la pelli-
» cule, c'est la méthode que prati-
» quent encore actuellement les
» Sauvages. Les premiers instru-
» mens dont on se servoit furent
» les pilons & les mortiers, soit
» de bois, soit de pierre; la nature
» les indiquoit. Il falloit bien du
» tems & de la fatigue pour réduire
» le bled en farine de cette ma-
» niere. On en vint, après cela,
» à faire usage de deux pierres;
» l'une fixe, & l'autre quon fai-
» soit mouvoir à force de bras,
» à-peu-près comme les Peintres
» broyent leurs couleurs; comme
» il est dit dans la Vie de Plaute.
» Enfin le génie de l'homme ve-

» nant à s'étendre & à se perfec-
» tionner, on inventa la construc-
» tion des moulins à eau & à
» vent, on est même parvenu
» depuis à séparer, en moulant,
» la farine d'avec le son, en y
» ajoutant des blutoirs; mais les
» inventeurs de ces machines, si
» utiles à l'humanité, nous sont
» inconnus.

La seconde section traite de la maniere dont le droit de bâtir moulin est devenu Seigneurial. L'Auteur l'attribue, avec raison, à l'époque de l'etablissement des fiefs & ensuite à celle du gouvernement féodal, qui toutes deux firent perdre aux particuliers la liberté de construire des moulins. On mit alors en principe, que chaque territoire appartenoit au Seigneur; que les personnes libres ne pouvoient y prétendre que ce qu'elles possédoient en vertu de titres particuliers, ou ce qu'elles exploitoient depuis un tems suf-

fiſant pour en preſcrire la propriété. Mais les eaux ne ſont pas dans le commerce, conſéquemment point de titres d'acquiſition ; elle ne ſont pas ſuſceptibles de la même exploitation que les autres biens, par conſéquent point de preſcription. Les Seigneurs prétendirent donc qu'elles leur appartenoient ; ils n'eurent point de peine à s'en emparer, ſur-tout ſous le gouvernement féodal, tems où ils avoient la force & l'autorité en main. Mais nos Rois, ayant repris les rênes du Gouvernement, & anéanti l'eſclavage, les Seigneurs ne retinrent que la police des rivieres, en vertu de laquelle ils jouiſſent actuellement du droit de bâtir moulin. L'Auteur, à ce propos, cite Bacquet en ſon Traité des droit de Juſtice, Chapitre 30, n° 18. qu'il eſt eſſentiel de conſulter auſſi ſur cette matiere.

Les bornes d'un Extrait ne

nous permettant pas de discuter tous les pri cipes qui sont dans cet Ouvrage, ce seroit d'ailleurs les affoiblir que de les morceler; nous nous conterons d'exhorter nos lecteurs à étudier pronfondément ce Traité, qui nous a paru joindre à de grandes recherches & à des principes surs, des autorités respectables, & une simplicité & une clarté très-grande, & par conséquent très-utile.

[ *Extrait de M. Coqueley de Chaussepierre.* ]



*ELOGE de Greſſet, qui a concouru pour le Prix propoſé par l'Académie d'Amiens;* Par M. Girouſt, Avocat au Parlement.

Sans la vertu que vaut un grand génie?
VERTVERT, Chant III.

A Paris, chez Bailly, Libraire, rue S. Honoré, à la Barriere des Sergens, 1786. Brochure *in*-8°. de 42 pages. Prix, 1 liv. 4 ſols.

L'OUVRAGE dont nous allons donner une idée, n'eſt point dans le genre des Eloges Académiques. M. Girouſt ne s'eſt point aſſervi aux formes ordinaires, mais cet Eloge ne fait pas moins d'honneur à ſon eſprit, à ſes talents & ſur-tout à ſon Auteur. Il eſt précédé d'un Avant-propos de douze pages d'impreſſion, qui nous a paru très-bien écrit & plein de maximes de la plus ſainte

morale, & bien capable de faire aimer la vertu.

M. Girouſt dit dans cet Avertiſſement que l'Académie d'Amiens avoit averti ceux qui voudroient concourir, de prendre garde qu'un Eloge Académique n'eſt ni une Oraiſon Funebre, ni un Panégyrique; que tout ce qui eſt contentieux ou purement théologique ne peut entrer dans cet Eloge. Mais il n'en faut pas conclure, dit-il avec raiſon, que lors qu'un Académicien, avec des talens, aura montré de la religion & des mœurs, il ne faudroit louer que ſes talens & non ſes vertus; c'eſt d'après cela qu'il parle ainſi de Greſſet.
» Nous avons penſé, dit-il, que
» par ſes talens & ſes vertus
» Greſſet prêtoit doublement à l'é-
» loge. Ceſt ſous ce double point
» de vue que le Souverain lui-
» même l'a conſidéré dans les
» Lettres de Nobleſſe qu'il lui a

» plu de lui accorder ; titre plus » honorable & plus flatteur que » ceux qu'on ne doit qu'au ha» zard de la naissance ou d'une » fortune qui coûte souvent bien » des remordr. » C'est à la suite de cela que M. Giroust fait une vive sortie contre la corruption des mœurs, & il finit son Avant-Propos en disant « qu'on nous par» donne cette digression : on ne » nous pardonnera pas si facile» ment la liberté avec laquelle » nous nous sommes permis de » parler de quelques Auteurs li» cencieux qu'on idolâtre, pestes » publiques qui pullulent à l'ombre » de l'impunité, qu'on ne peut souf» frir qu'au détriment des mœurs, » qu'on devroit flétrir avec leurs » Ouvrages, & qui devroient être » banis de l'Etat. » Nous croyons, comme l'Auteur, qu'on ne peut lui pardonner cette sortie, dont les termes nous paroissent un peut trop violens, quoique fondée,

à bien des égards, qu'en vertu de ſon amour pour le bon ordre & les bonnes mœurs.

Quant à l'Eloge de Greſſet, il n'eſt point dans le genre des Eloges Académiques; l'Auteur ne s'eſt point aſſervi aux formes ordinaires, mais il nous paroît qu'il n'en fait pas moins d'honneur à ſon eſprit, à ſes talens & à ſon cœur. Il eſt diviſé en deux parties ; M. Girouſt a pris pour texte ſon Epigraphe. Il loue d'abord les talens de Greſſet, enſuite ſes mœurs. Dans la premiere partie il s'éleve avec force contre la philoſophie moderne, il ne fait que préluder à une cenſure plus forte encore plus détaillée ; c'eſt dans l'Ouvrage même qu'il faut lire ce qu'il en dit, & que les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de tranſcrire.

M. Girouſt a pour principe l'impartialité la plus exacte, & penſe que tout autre caracterre

dégrade l'Eloge. Il dit que Vertvert intéresse l'esprit & le cœur. Voici comme il termine ce qu'il dit de ce Poëme charmant :

„ Une sensibilité précieuse est » répandue par tout. On s'attendrit sur une chimere. On le sait, » on ne s'attendrit pas moins. Il » est impossible de ne pas s'attacher au sort de Vertvert. Son » éducation, ses qualités brillantes, » ses fautes même, son repentir, „ sa mort, tout intéresse, tout » rend sensible ; on donneroit » presque des larmes à sa cendre. » Tel le pere de la poésie latine » nous peint la mort de l'infortunée Didon. Tel le Poëte du » sentiment, l'immortel Racine, » en nous peignant Phédre coupable, sçait nous inspirer pour » elle la pitié la plus tendre, & » nous faire donner des larmes » à son crime même.

M. Giroust parle ensuite de tous les autres Ouvrages de Gres-

ſet comme ſon Epitre ſur ſa convaleſcence, ſa Tragedie d'Edouart, la Comédie de Sedney, & ſurtout celle du Méchant, qu'il loue tous d'une maniere également juſte & ſage. Il paſſe enſuite à l'Eloge des mœurs de Greſſet, & cette partie de l'Ouvrage nous a paru ſinguliérement intéreſſante. » Les vertus d'un homme célebre, » dit-il, ſervent d'exemples aux » autres hommes, ceſt le fanal qui » les éclaire, c'eſt la bouſſole » qui les dirige. Ses vices ſont » le preſtige qui les égare. Oh » mœurs ! ſoutien des Thrônes, » mœurs ſi peu reſpectées & ſi » dignes de l'être, combien on » vous avilit, & que vous avez » perdu de ſectateurs ! Rome; » cependant, Athenes, l'Acédé- » mone, je vous prends à témoin, » villes jadis ſi célébres, vous » n'avez fleuri que par le maintien » des mœurs, & c'eſt leur dé- » cadence qui a entraîné la vôtre,

» Ecrivains ſcandaleux, c'eſt vous
» ſur-tout qui en avez avancé
» la ruine.....

A la ſuite de ce qu'on vient de lire eſt une critique un peu forte, quoi qu'aſſez juſte des mœurs actuelles, & de leur dégradation journaliere & rapide, à la ſuite de la quelle, pour ramener les hommes à la vertu, il cite Socrate qu'il tâche de venger des calomnies qu'on à répandues contre lui. Il s'exprime ainſi ! « une ſeule ſcience eſt
» néceſſaire, c'eſt la ſcience de la
» morale; toutes les autres ne ſont
» rien près de celle-là, & ſans
» avoir beſoin de puiſer dans
» une école plus ſublime, Socrate
» ce ſage de l'antiquité, qu'un
» bel eſprit du IVe. ſiecle avoit
» peine à ne pas invoquer comme
» un ſaint, Socrate dont on ne
» ſe rappelle le nom, après plus
» de 2000 ans, que pour honorer
» ſa mémoire & pour la honte

» de l'Aréopage, Socrate enfin » que la ténebreuſe calomnie n'a » oſé attaquer que pluſieurs ſiècles » après ſa mort, & qu'elle avoit » reſpecté de ſon vivant, mais » que venge & juſtifie pleinement » le ſuffrage unanime de ſes plus » illuſtres contemporains; Socrate » qu'il ſuffiſoit de nommer, enclin, » par la nature à la colere, à l'i- » vrognerie & à la débauche, » devenu, par l'étude de la morale, » patient, ſobre, chaſte, moderé, » offre dans ſa vie & dans ſa mort, » le Traité de Morale le plus » accomplie. »

C'eſt ſans doute pour faire un contraſte frappant avec Socrate, que notre Auteur fait enſuite un critique très-vive d'Anacréon & de Sapho, qui nous a paru d'un genre vraiment neuf, & que perſonne n'avoit encore hazardée. Les bornes de cet extrait ne nous permettant pas de tranſcrire ici ce morceau, nous exhortons nos

lecteurs à le voir dans l'Ouvrage même. M. Giroust fait ensuite, avec le plus grand succès, le contraste le plus frappant & le plus caractérisé des mœurs de Gresset avec beaucoup de nos Auteurs, parmi lesquels il n'a pas épargné queques Ecrivains modernes, qui pouront peut-être critiquer son Ouvrage.

Quoi qu'il en soit, nous invitons à le lire, il nous paroît propre à faire aimer la vertu & fait honneur à son cœur & à ses talens connus au Barreau, & que sa modestie & son éloignement pour l'intrigue rendent plus estimable que la plus grande célébrité, quand elle est dénuée de ces qualités. Cet Ouvrage, en un mot, est la censure des mœurs, & s'il ne peut avoir tous les suffrages que nous croyons qu'il mérite, il sera au moins très-accueilli par les personnes honêtes & sensibles qui applaudiront, sans doute, aux

efforts

efforts de l'Auteur pour ramener à la vertu, & à ſes talens, & à ſon courage.

[ *Extrait de M. Coquéley de Chauſſepierre.* ]

*ANALYSE de quelques Expériences faites pour la détermination des hauteurs par le moyen du Barometre*; par Jean Trembley, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris.

LORSQUE nous annonçâmes l'excellent Ouvrage de M. Deluc en 1773, nous parlâmes ſpécialement de la découverte qu'il avoit faite d'une regle générale pour trouver les hauteurs des montagnes par le moyen du barometre, en tenant compte de l'effet de la chaleur. Cette regle conſiſte à prendre les cinq premiers chiffres des logarithmes de la hauteur du barometre en lignes, dans les deux ſtations, la différence donne

la hauteur en toises lorsque le thermometre est à 16 degrés trois quarts au-dessus de la congélation; il en faut ôter un deux cent quinzieme pour chaque degré dont le thermometre est plus bas, *Recherches sur les modifications de l'atmosphere*, chez la veuve Duchesne 1784, 4 vol. *in-8°. Connoissance des tems de* 1765, *p.* 215.

Plusieurs Physiciens ont appliqué cette regle à leurs observations, & ont cru devoir faire quelques corrections à ces nombres. Les différences viennent peut-être de l'humidité de l'air dont M. Deluc n'a pas pu tenir compte, mais comme il avoit fait un très-grand nombre d'observations, il y a toute apparence que son résultat tient le milieu entre les différens états de l'atmosphere, aussi M. Trembley nous avertit que le but de son Mémoire est uniquement d'indiquer une méthode à suivre dans ces recherches

& de prouver la néceſſité d'en faire de nouvelles, & non de ſubſtituer une regle déterminée à celles qui ſont déjà en uſage.

M. le Chevalier Schuckburgh, pendant le ſéjour qu'il fit à Geneve en 1775, meſura géométriquement & par le barometre les hauteurs de Saleve & du Mole; ces montagnes avoient été meſurées par M. Deluc, mais le réſultat des nouvelles opérations fut que la méthode de M. Deluc donnoit les hauteurs trop petites d'environ un cinquantieme. M. Trembley calcule ces obſervations ſuivant la méthode de M. Deluc; il les réduit en tables, il en diſcute la marche, & il trouve que c'eſt vers le douzieme degré du thermometre que la correction doit être nulle, & non à 16 $\frac{1}{4}$.

L'on trouve auſſi dans les Tranſactions Philoſophiques pour 1777, un Mémoire très-détaillé de M. le Colonel Roy, ſur ce ſujet. Il con-

tient 83 observations de hauteurs barométriques faites en Angleterre, & comparées avec les mesures géométriques. Au moyen de ces observations M. Trembley a calculé une table analogue à celle qu'il a donnée pour les observations de M. le Chevalier Schuckburgh, & il trouve onze degrés & demi pour le degré où la correction est nulle; & $\frac{1}{192}$ pour la correction qui répond à chaque degré au-dessus ou au-dessous du terme.

« Au reste, dit M. Trembley, personne ne respecte plus que moi les talens de M. Deluc, & n'applaudit plus sincérement à ses recherches; mais je crois qu'on s'est trop pressé de supposer des regles fixes & de construire des tables en conséquence, tandis qu'on avoit encore tant de sujets d'incertitude. On n'a pris les erreurs moyennes que relativement aux mêmes lieux, & non relativement

aux mêmes degrés de chaleur, comme il falloit le faire. Cependant ce dernier parti semble plus philosophique : car ce qu'on cherche, c'est la correction qu'on doit appliquer pour chaque degré de chaleur, & ce n'est qu'en prenant des moyennes de la maniere que nous l'avons fait, qu'on peut savoir à quel degré la correction doit être nulle, & quel doit être le coëfficient qu'on doit emplyoer; ce coëfficient est constant, ou varie suivant une certaine loi. Il seroit à desirer, par exemple, que l'on répetât en Angleterre les observations faites à des chaleurs qui passent le 12<sup>e</sup>. degré, pour voir si les anomalies qu'on trouve dans les observations du Colonel Roy disparoîtront, & en accumulant les observations & prenant des moyennes de degré en degré, il est probable qu'on arriveroit enfin à quelque milieu qui seroit le meilleur possible, & qui remédie-

roit autant que cela ſe peut aux divers effets des erreurs qu'on ne ſera peut-être jamais en état d'eſtimer exactement. »

« Il y a d'ailleurs, ajoute M. Trembley, entre les obſervations dont nous venons de parler & celles de M. Deluc une différence eſſentielle qui ſemble d'abord ſuffire pour expliquer la diverſité des réſultats; auſſi M. Roy & M. Deluc lui-même en ont-ils parlé ſur ce pied là; elle conſiſte en ce que M. Deluc obſervoit ſes thermometres au ſoleil & les deux autres obſervateurs à l'ombre. Or la différence va ſouvent à plus de 5°. de Fahrenheit, ce qui fait que M. Deluc a toujours trouvé, pour le point où la correction eſt nulle, des degrés plus élevés que ceux qui ont opéré d'après lui. On ne peut nier que cette circonſtance n'ait influé conſidérablement ſur ſes réſultats. Cependant on ne peut pas expliquer par-là toute la diffé-

rence, car d'abord la différence entre ces obſervations eſt de près de onze degrés de Fahrenheit, & l'expoſition au ſoleil ne peut en expliquer tout au plus que la moitié ; d'ailleurs j'ai calculé pluſieurs obſervations de M. Deluc, faites par un tems couvert, & qui ne s'écartent pas moins des nouvelles obſervations que les autres, ce qui ne devroit pas être ſi toute la différence venoit de l'expoſition au ſoleil. Et les obſervations que M. le Colonel Roy a faites pendant un tems couvert, ſont au nombre de celles qui s'accordent le mieux avec ſes réſultats moyens, ce qui ne devroit pas être, ſi, comme M. Deluc perſiſte à le croire, on devoit obſerver le thermometre au ſoleil & non à l'ombre. Il y a donc d'autres cauſes qui font différer les réſultats ; peut-être la méthode de nivellement qu'a employée M. Deluc n'eſt-elle pas à l'abri de tout doute :

cela avoit paru ainſi à M. le Chevalier Schuckburgh, qui avoit élevé contre cette méthode des objections dignes d'être peſées. Quant à la méthode d'obſerver le thermometre, je ne ſais ſi M. Deluc aura beaucoup d'obſervateurs de ſon avis. Le thermometre expoſé au ſoleil donne le réſultat de l'action du ſoleil ſur cet inſtrument, & non la chaleur de l'air; cette action varie ſuivant la nature & la couleur du verre & de la liqueur que contient le thermometre, il faudroit pour que la pratique de M. Deluc fût fondée, que les rayons agiſſent ſur l'air comme ſur le verre & ſur le mercure, & l'on pourroit citer bien des faits qui prouvent le contraire. »

M. Deluc cite, pour confirmer ſa regle, des obſervations faites ſur la Dole & comparées avec la meſure géométrique qu'avoit donnée M. Fatio de Duiller. Mais le Chevalier Schuckburgh s'étant oc-

cupé de cette mesure, a trouvé la hauteur trop petite de près de 80 pieds, ensorte que si l'on compare les résultats avec cette nouvelle mesure, on les trouve conformes à ceux des deux Observateurs Anglois.

M. Trembley rapporte deux observations de MM. de Saussure & Pictet, & deux de M. Lemonnier. Les deux premieres ont été faites au Fanal de Gênes & au Dome de Milan ; l'une donne pour le point où la correction est nulle 12°, 8 à peu près, mais celle de Milan le rabaisseroit au-dessous de 8°, ensorte que le milieu tomberoit aux environs de 10° ; mais l'observation de Gênes méritant plus de confiance, le milieu se rapprocheroit du point 11°, 5 que l'on avoit établi par les observations précédentes. En prenant simplement une moyenne, on voit que l'erreur de la méthode de M. Deluc est $\frac{303}{10000}$, & celle de la mé-

thode corrigée $\frac{33}{1000}$. Ces obſervations confirment le réſultat général de M. Trembley, ſavoir, que M. Deluc a placé trop haut le point où la correction eſt nulle, & elles ne fourniſſent aucune raiſon contre les déterminations approchées qu'il avoit regardées comme probables. Au reſte, on ne doit pas s'étonner des irrégularités qui ſe trouvent dans quelques-unes des obſervations de M. le Colonel Roy, puiſqu'on en voit ici une auſſi forte, lors même que tout concourt à la diminuer. Si la hauteur du Dôme étoit plus grande de 1 pied 7 p. $\frac{1}{2}$, comme l'a cru M. Oriani, l'erreur de la méthode de M. Deluc augmenteroit encore de plus de $\frac{75}{10000}$.

La premiere des deux obſervations de M. le Monnier, faites à Meudon, coïncide fort bien avec le réſultat général des obſervations précédentes. La ſeconde s'en éloigne beaucoup, mais dans le ſens contraire à M. Deluc, c'eſt-à-dire,

qu'il en résulteroit que le point où la correction est nulle seroit fort au-dessous de 11°, 5. Au reste on peut objecter contre ces observations, que les barometres & les thermometres n'ont pas été observés en même-tems en bas & en haut, mais seulement réduits les uns aux autres.

M. Trembley termine son Mémoire par ces réflexions... « Tout cela fait voir, dit-il, qu'il n'est pas tems encore de construire des échelles & des tables, pour le calcul des hauteurs; cela pourra se faire quand on aura trouvé une regle aussi sûre qu'il nous est permis de l'espérer. D'ailleurs le calcul fondamental est déjà si simple, qu'il ne vaut gueres la peine de l'abréger, sur-tout quand cela obscurcit le résultat. Il vaut mieux rapporter chaque observation au degré de chaleur auquel elle appartient, & lorsqu'on aura une pareille table complette & com-

posée d'un grand nombre d'obser-
vations, l'on pourra chercher à
établir une regle la moins fautive
de toutes, l'on pourra faire entrer
en ligne de compte les irrégularités
locales qui viennent de la distri-
bution inégale de la chaleur dans
la colonne d'air, &c. Mais il ne
faut admettre, s'il est possible, que
des observations très-exactes, sans
quoi la science rétrogradera au
lieu de faire des progrès; il faut,
en particulier, avoir soin que la
boule du thermometre soit absolu-
ment dégagée de la planche à la-
quelle elle est jointe, sans quoi la
chaleur apparente pourra surpasser
de beaucoup la réelle; il est éton-
nant qu'il se trouve encore des
Observateurs qui négligent cette
précaution. »

Après avoir rapporté tout ce
que l'on peut dire contre les déter-
minations de M. Deluc, nous re-
marquerons, en faveur de M. De-
luc, *que sa regle a été trouvée*

très-exacte par M. de Rocheblave dans le Journal de Physique, Mai 1781, & qu'on ne doit pas perdre de vue que M. Deluc est le premier qui ait trouvé le moyen d'assujettir aux calculs les hauteurs des montagnes par le moyen du barometre. Il suffit, pour comprendre les obligations qu'on lui a, de voir ce que disoit M. Bouguer dans les Mémoires de l'Académie, pour 1753, pag. 520, « ce qui est très-digne de remarque, & ce qui forme le sujet d'une question que nous nous proposons principalement d'éclaircir, c'est que la méthode des logarithmes, dans le tems même qu'on lui conserve toute sa généralité, ne réussit point dans la partie inférieure de la Cordeliere ; elle ne réussit point sur toutes les autres montagnes de la Zone-Torride, & nous devons ajouter qu'elle a encore moins de succès en Europe, comme l'ont reconnu tous les Physiciens qui

ont examiné cette matiere avec ſoin : pluſieurs d'entr'eux ont même, par cette raiſon, tâché de ſubſtituer quelques autres méthodes à celle qui eſt fondée ſur les propriétés des logarithmes. .. Il réſulte une de ces contradictions dont on voit encore d'autres exemples loiſqu'on veut appliquer la Géométrie à la Phyſique. Je n'entreprendrai pas de rapporter combien on a haſardé de différentes hypotheſes pour ſauver l'inconvénient dont il s'agit. Quelques Phyſiciens ont dit que la chaleur qu'on éprouve proche la ſurface de la terre altéroit la loi, ou troubloit la progreſſion géométrique que devroient ſuivre les dilatations ou les condenſations de l'air à différentes hauteurs. Il eſt vrai que cette conſidération eſt importante, & qu'elle ſert quelquefois à réſoudre la difficulté ; mais le plus ſouvent elle ne fait que l'augmenter ; *la chaleur* eſt plus forte en bas qu'à

une certaine hauteur, & cependant l'air en bas est est presque toujours plus condensé à proportion que ne le comporte la regle, d'où il suit que cette matiere a besoin de nouveaux éclaircissemens. Quelques foibles que soient ceux que je vais donner, ajoute M. Bouguer, je suis sûr qu'on ne les regardera pas comme inutiles s'ils servent à fixer davantage nos idées sur la nature d'un fluide que nous avons intérêt de connoître: d'ailleurs il nous feront peut être découvrir une méthode plus exacte & plus générale de déterminer la hauteur des montagnes par le secours du barometre. »

C'est ce vœu de M. Bouguer que M. Deluc a rempli, c'est cette espérance qu'il a réalisée dans le grand & important Ouvrage que nous avons cité, & il l'a fait sans recourir à trois especes de courbes que M. Bouguer appelloit à son secours avec des hypotheses dont

M. Deluc a reconnu l'inutilité ; il ne s'agit plus actuellement que de multiplier les obſervations, pour fixer les nombres que M. Deluc a déjà donnés d'une maniere très-approchée.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

*ÉLÉMENS de Chymie docimaſtique, à l'uſage des Orfévres, Eſſayeurs & Affineurs ; ou théorie chymique de toutes les opérations uſitées dans l'Orfévrerie, dans l'Art des Eſſais & l'Affinage, pour conſtater le titre de l'or & de l'argent, & purifier ces deux métaux de l'alliage des autres ſubſtances métalliques ; avec un abrégé des principales propriétés qui caractériſent les matieres métalliques en général ; une explication des principaux termes de l'Art ; & un précis ſur l'hiſtoire-naturelle de toutes les ſubſtances qui ſont employées dans ces diverſes opérations* ; par M. de Ribaucourt, Maître en Pharmacie. A Paris,

chez Buisson, Libraire, rue des Poitevins, hôtel de Mesgrigny, n°. 13. 319 pages *in*-8°. Prix, 3 liv. 12 sols broché, 4 liv. 10 sols relié, & 4 l. broché, franc de port par la poste.

C'EST ici proprement la Chymie que devroient savoir les Orfévres ; la nouvelle théorie des gaz qui a changé la face de cette science ne leur est pas nécessaire, & on peut leur permettre de se servir des termes usités jusqu'à nos jours, comme celui de phlogistique ; aussi l'Auteur, dans la définition des termes de Chymie, dit que le phlogistique est le principe qui constitue les substances métalliques & les distingue de tous les autres corps ; c'est à lui que les métaux doivent la ductilité, l'opacité, le brillant métallique, la tenacité, la pesanteur spécifique, qui les caractérisent ; c'est encore à lui qu'ils doivent

leur fusibilité par les acides. C'est ainsi que l'on s'exprimoit autrefois & l'on peut encore se servir de cette hypothese pour lier ensemble les faits qui intéressent l'Orfévrerie.

M. de Ribaucourt traite des différens alliages de l'or : la propriété qu'a le cuivre de réhausser la couleur de l'or, tandis qu'au contraire l'argent l'affoiblit, a fait abandonner presque absolument l'alliage de l'argent avec l'or : il est cependant des cas où on ne peut pas se dispenser d'allier l'or sur l'argent, ou, comme disent quelquefois les Orfévres, sur le blanc ; c'est ainsi, par exemple, que doit être l'or destiné à être émaillé ; s'il est allié sur le rouge, c'est-à dire, sur le cuivre, les bords de l'émail blanc verdissent pendant sa fonte, & cette couleur augmente à chaque fois qu'on remet la piece au feu pour y appliquer les émaux colorés ; l'émail conserve au contraire toute sa blan-

cheur, si la plaque qui lui sert de base est d'or allié d'argent.

L'Auteur donne les procédés pour rehausser la couleur de l'or & se passer du cuivre que l'on ne peut pas mêler à l'or vierge dont on se sert pour dorer; on y supplée en le chauffant avec des cires ou cemens, & le lavant dans les liqueurs chaudes, que les Orfévres appellent *sausses*, & que chacun d'eux compose à sa maniere. Ces cires & sausses sont des mélanges de terres bolaires, pour l'ordinaire de sel marin, d'alun, & de plusieurs autres sels, enfin de vert-de gris. C'est à la révivification du cuivre de ce dernier ingrédient que ces sausses doivent la propriété de réhausser l'éclat de l'or, par la belle couleur rouge qu'elles lui donnent; cette opération est donc une maniere d'appliquer une très-légere couche de cuivre à la surface de l'or.

L'article du blanchiment de l'ar-

gent intéresse un plus grand nombre de personnes : lorsque la surface de l'argent n'est ternie que par la poussiere & les différens corps que charie perpétuellement l'air atmosphérique, un peu de blanc d'Espagne délayé suffit pour rétablir son premier éclat. Si elle est salie par quelques corps gras, un peu d'eau de savon la nettoye plus efficacement & plus promptement que le blanc d'Espagne, quoique avec le tems on parvienne cependant à la décaper parfaitement avec cette matiere. Mais quand l'argent a noirci par le phlogistique, soit qu'il ait été mis en contact, soit qu'il ait été exposé à ses exhalaisons, alors il est difficile de le nettoyer par ces moyens, sur-tout s'il est chargé de gravures ou de ciselures, & présente un grand nombre de cavités. Enfin la difficulté est encore plus grande lorsque l'argent a été exposé au feu, & qu'il en sort noirci par le

contact des charbons, ou plus probablement encore par le phlogistique du cuivre auquel il est allié, & qui se décompose par l'action du feu. Dans ces deux cas, & sur-tout dans celui-ci, il n'y aura d'autre moyen de rétablir la pureté de sa couleur, que celui de le jetter dans le blanchiment.

Ce que les Orfévres appellent blanchiment, est une eau seconde très-foible, un mélange d'eau forte avec une quantité d'eau assez grande pour qu'étant appliqué sur la langue il n'y occasionne qu'une sensation d'acité très-légere, à peu près semblable à celle du jus de citron. M. R. explique en détail le procédé.

L'article de la platine méritoit quelque étendue, puisqu'elle a des propriétés si analogues avec celles de l'or; d'ailleurs MM. Tugot & Daumy, Orfévres de Paris, ont obtenu le 2[illegible] Juillet 1785, des Lettres-Patentes qui leur permet-

tent l'emploi de ce métal qu'ils ſont parvenus à fondre en grand.

Lorſqu'on ſoupçonne qu'une maſſe d'or contient de la platine, il faut la diſſoudre dans l'eau régale; on verſera enſuite dans cette diſſolution une ſolution de ſel ammoniac dans l'eau; la liqueur reſtera claire & ne formera aucun dépôt ſi l'or ne contient point de platine; mais s'il en contient, quelqu'en ſoit la quantité, elle ſe troublera, & la laiſſera précipiter.

On trouve ici la deſcription des fourneaux, des coupelles & autres inſtrumens chymiques néceſſaires à l'Orfévrerie. L'Auteur la termine par une remarque économique ſur les tuyaux qu'on adapte aux fourneaux de fuſion & à tous les fourneaux en général. Ces tuyaux ſont de tôle, mais ils ne réſiſtent pas long-tems; la flamme les a bientôt percés. J'ai remédié, dit-il, à cet inconvénient, en poſant immédiatement ſur le dôme un tuyau de

terre cuite ſur lequel j'adapte enſuite ceux de tôle. Au moyen de cet arrangement, une garniture de tuyaux m'a duré plus de ſix ans, ſur un fourneau qui étoit employé au moins deux fois la ſemaine. J'obſerverai encore que les trois premiers pieds de mes tuyaux de tôle étoient en tôle forte ou tôle double.

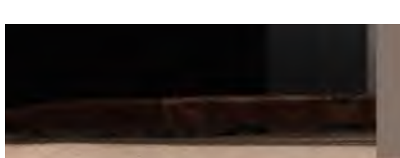
M. de R. en finiſſant traite de l'uſage des métaux pour la cuiſine, il forme des vœux pour que les Chymiſtes découvrent quelque alliage métallique, capable de remplacer le cuivre ou même l'argent, ou qu'ils trouvent au moins quelque métal plus commun & moins cher que l'or, propre à donner à l'argent la conſiſtance qui lui manque ſans lui communiquer les qualités vénéneuſes qu'il acquiert par ſon alliage avec le cuivre : la platine lui paroît propre à remplir ces indications ; il ſeroit à ſouhaiter qu'elle devînt aſſez commune pour

l'unir à l'argent, ſans augmenter le prix de ce métal, mais puiſqu'elle n'exiſte qu'en un ou deux endroits de l'Amérique, on ne doit pas eſpérer qu'elle puiſſe jamais être employée à cet uſage.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

***DESCRIPTION** d'une nouvelle Preſſe d'Imprimerie, approuvée par l'Académie Royale des Sciences, & imprimé ſous ſon privilege ;* par M. Pierres, premier Imprimeur ordinaire du Roi, &c. &c. Membre de pluſieurs Sociétés Littéraires. A Paris, imprimé chez l'Auteur, par ſa nouvelle Preſſe. 46 pag. *in*-4°. avec 2 planches.

DEPUIS long-tems M. Pierres a annoncé un traité complet ſur l'Art de l'Imprimerie, pour faire partie de la deſcription des Arts entrepriſe par l'Académie des Sciences. Mais en décrivant un Art, on eſt invité naturellement à





à le perfectionner, & c'est ce qu'a fait M. Pierres, tandis que M. Anisson, Directeur de l'Imprimerie Royale, & M. Didot, connu par ses chef-d'œuvres de typographie, ont travaillé sur le même objet. Nous allons faire connoître la Presse de M. Pierres d'après les Commissaires de l'Académie, qui étoient MM. le Président de Saron, le Duc de la Rochefoucault, Bossut & Desmarest.

M. Pierres ayant lu à l'Académie la Description de cette nouvelle Presse, l'on chargea les Commissaires d'examiner sur-tout les changemens qu'il avoit faits à la Presse ancienne & ordinaire; le plus important a pour objet le mécanisme de la pression. M. Pierres ayant supprimé le mouvement de la vis & du barreau des anciennes Presses, l'a remplacé par une espece de limaçon qui fait descendre la platine; lorsque, mû par un levier, dont l'effort est dans le

ſens vertical, il préſente un plus grand axe ſur le bout de l'arbre qui porte cette platine.

Mais, comme ce limaçon fait un effort latéral, chaque fois qu'il préſente ce grand axe entre les pieces qu'il déplace, & au milieu deſquelles il joue, on a prévenu le dérangement de ces pieces, en les tenant aſſujetties dans la même ſituation verticale par de forts ſommiers, par des boîtes & des reſſorts très-ſolides.

Uue circonſtance bien importante de ce changement, eſt la poſition de l'extrêmité du levier ſur laquelle l'ouvrier agit pour faire deſcendre la platine, car elle eſt préciſément à côté de la manivelle qu'il tourne pour tranſporter le train ſous la platine. Quand il quitte cette manivelle, iltrouve l'extrêmité du levier qui opere la preſſion, & en s'appuyant deſſus, il imprime la feuille avec un très-petit effort.

Si l'on compare l'eſpace que le preſſier parcourt, & les différentes ſituations qu'il prend pour imprimer une feuille, en opérant avec l'ancienne ou la nouvelle preſſe, on trouve que non-ſeulement la fatigue eſt conſidérablement diminuée par le mécaniſme de preſſion introduit dans la nouvelle, mais encore que le tems du travail eſt abrégé par la ſuppreſſion du barreau, qu'il faut aller chercher fort loin des autres manœuvres, & faire mouvoir par des efforts rudes & pénibles. On doit inſiſter ſur ces circonſtances, parce qu'elles ſe répétent chaque fois qu'on imprime une feuille, c'eſt-à-dire, ſuivant les expériences des Académiciens, trois cent trente-ſix fois par heure. Ils ajoutent que les accidents que peut occaſionner la rupture du barreau, ſe trouvent prévenus par le même levier.

Il reſulte de ces même expé-

riences, conformes aux resultats que M. Pierres a eus constamment depuis qu'il fait usage de sa nouvelle presse, que l'augmentation de son travail est d'environ un quart sur celui de l'ancienne. D'ailleurs, la longueur du nouveau levier, avec lequel s'opere la pression, donne aux ouvriers la facilité, non-seulement de modérer le foulage & de porter facilement la couleur de l'impression au ton qui convient, mais sur-tout d'imprimer d'un seul coup les grands formats, comme le papier appellé le *nom de Jesus*. Les ouvriers de M. Pierres ont tiré dans un jour jusqu'à 1500 exemplaires d'un placard de ce format, sans avoir envisagé cette tâche comme un travail forcé.

Le second changement est aussi important : il consiste dans la maniere dont la platine se trouve suspendue à l'extrêmité de son arbre : elle est attachée à une boul

de fer qui roule dans une boîte par un mouvement de genou. Au moyen de cette suspension, la platine peut prendre toutes sortes de positions, & c'est toujours le plan de la surface du tympan qui la ramene au parallélisme, & qui fait qu'elle presse également sur tout les points de la forme. Ce systême de construction est plus simple & plus sûr que celui par lequel on cherche à donner à la platine une position fixe & parallele au marbre ou au plan de la forme; recherche inutile, dans la nouvelle presse où la simple application de la platine sur le tympan suffit pour produire ce parallélisme. M. Pierres a soulevé plusieurs fois la platine d'un coté; & dès le premier coup de presse elle a si bien operé que l'impression s'est trouvée très-nette & très-égale dans toutes les parties de la feuille.

Pour assurer les avantages que M. Pierres espéroit de cette ré-

forme, il a fait exécuter toutes les pieces de l'arbre de la platine, & toutes celles qui composent le train, ou en dirigent les mouvemens, avec la plus grande justesse, & il en a donné aux Commissaires une preuve bien convaincante : il fit enlever la forme qui étoit sous presse, & en fit substituer sur le champ une autre de *nom de Jesus*; sitôt que la forme eut été placée sur le marbre, que le tympan eut reçu les garnitures qui lui convenoient, dès le premier coup de presse, le papier se trouva imprimé bien également dans toutes ses parties. En pareil cas il faut essayer, avec les presses ordinaires, pendant plus d'une heure avant que d'être bien en train.

Le troisieme changement a pour objet la penture du tympan : la charniere du tympan, quelque bien ajustée qu'elle soit sur le coffre, prend en peu de tems assez de jeu, pour que ce défaut de





juſteſſe influe ſur le regiſtre. M. Pierres remédie à cet inconvénient en pratiquant, aux extrêmités du tympan, des trous coniques qui reçoivent une vis en pointe, & de même forme. Cette vis peut, en tournant, ſerrer autant qu'il convient le tympan avec les attaches du coffre, & prévenir ainſi le moindre déplacement du regiſtre. Avec ce moyen ſimple, on obtient une retiration bien exacte, & même on peut tirer pluſieurs fois la même feuille ſans doubler. C'eſt ce dont les Académiciens ſe ſont aſſurés en faiſant imprimer juſqu'à ſix fois la même feuille, & déployer chaque fois le tympan & la friſquette.

On peut voir dans le Mémoire divers autres avantages qui réſultent de la conſtruction de la nouvelle Preſſe. Le prix excédera de peu celui des Preſſes ordinaires, ce qui eſt très-eſſentiel pour que les Imprimeurs ſe détérminent à

adopter les changemens dont les avantages feroient balancés par les dépenfes de conftruction, fi elles étoient confidérables.

Dans l'intention de rendre fon travail utile à fes confreres, M. Pierres a pris le parti de publier la defcription de fa nouvelle Preffe, qu'il a lue à l'Académie, & fur laquelle il a defiré fon jugement. Cette defcription eft claire & méthodique ; l'Auteur y montre la forme exacte de toutes les pieces qui entrent dans la conftruction de chaque mécanifme, de maniere non-feulement à en faire connoître les ufages, mais encore à diriger ceux des Artiftes qui fe propoferoient de les copier. Lorfqu'il expofe les avantages de fes changemens & de fes réformes, il le fait fans les exagérer, & en indiquant nettement les befoins de l'Art qu'il a remplis par ces nouveaux moyens; en un mot, cette defcription annonce fort avanta-

geusement l'Art de l'Imprimerie dont elle doit faire partie.

Tel est le témoignage avantageux que les Commissaires de l'Académie ont rendu a M. Pierres. On trouvera dans le petit Ouvrage que nous annonçons, la figure exacte de cette Presse avec tous ses développemens, & il y a lieu de croire que l'expé ience des autres Imprimeurs justifiera ce que M. Pierres dit avoir éprouvé depuis le mois d'Octobre 1784, des avantages de sa no velle construction.

[ *Extrait de M. de la Lande.* ]

*NOUVELLES Recherches sur le Vaisseau long des anciens, sur les voiles latines & sur les moyens de diminuer les dangers des Navigateurs*; par M. le Roi, de l'Acadé- Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c. A Paris, 1786.

QUELQUE peu considerable que soit par son volume l'Ouvrage que nous annonçons,

il ne doit pas laiſſer que de paroître important par les objets qu'il renferme. D'un côté, M. le Roi, par ſes recherches ſur les voiles latines voudroit procurer à quelques-uns de nos bâtimens des avantages que les voiles carrées ne ſauroient avoir ; de l'autre, en examinant la conſtruction de la cale du vaiſſeau-long des anciens, il a cru qu'on pourroit adapter cette conſtruction à tous nos navires, & les garantir par-là des dangers auxquels ils ſont expoſés à la rencontre du moindre écueil. Ces nouvelles découvertes ou plutôt ces nouvelles applications des inventions anciennes, ſont le fruit d'une ſuite de méditations & d'expériences de pluſieurs années. M. le Roi avoit conçu ſon premier projet des voilures latines à ſon retour de Grece; il obtint alors de M. de Choiſeul, la permiſſion de faire ſes expériences ſur une des Frégates du Roi, il alla à Breſt, y trouva

quelques contradictions, fit ses manœuvres qui furent mal exécutées, & le projet fut abandonné. M. le Roi, plus instruit par sa propre expérience & par ses réflexions, fit l'essai d'un Yacht qu'il avoit fait construire avec la cale du vaisseau-long, & auquel il avoit adapté sa voilure latine perfectionnée. Ses premieres expériences furent faites sur la Seine l'année derniere, en face du Louvre, & en présence d'un certain nombre de savans & de gens du métier qui pouvoient être les meilleurs juges. Il recommença ensuite ses expériences à Quilleboeuf, & il eut le plaisir de reconnoître & de faire sentir à plusieurs marins les avantages de sa nouvelle voilure. Cependant d'habiles constructeurs & des marins instruits ont fait sur ces voiles latines des objections qui sembloient assez fondées; M. le Roi les a combattues, & a montré que les batteaux Améri-

cains & les cutters, si estimés pour leur marche, n'avoient cependant qu'une voilure assez semblable à celle qu'il propose.

Mais ce n'est pas seulement sur ses voiles latines que M. le Roi a trouvé des contradicteurs; la cale de son vaisseau-long, qui semble présenter tant d'avantages, a rencontré aussi des improbateurs. Cette cale est partagée en cases faites de planches artistement jointes, de maniere que si par quelque choc ou quelque imperfection dans le calfatage, l'eau pénetre dans une de ces cases, elle ne sauroit pénétrer dans les autres. Cette invention ingénieuse étoit connue des anciens; les Indiens en faisoient usage au commencement du XVe. siecle, & les Jonkes des Chinois ne semblent être qu'une imitation de ces vaisseaux-longs des Indiens. Cependant M. Chambers, célebre Architecte Anglois, qui a été deux fois à la Chine, a opposé à l'Au-

teur que les inconvéniens de ces cases étoient d'appesantir le vaisseau, & de le rendre mauvais voilier *en le liant trop*. Cette derniere objection tient à des réflexions savantes sur la sorte de flexibilité que doit avoir le corps du navire pour obéir davantage à l'impulsion de l'eau. M. le Roi a répondu à cette objection par des expériences contraires qu'il a faites avec son Yacht qui, tout petit qu'il étoit, « avoit sa » cale partagée par cinq cloisons » & navigeoit cependant beau- » coup mieux que d'autres bâti- » mens qui n'en avoient pas. »

Au reste, il faut voir dans l'Ouvrage même le détail de tous les avantages que présente la nouvelle voilure latine dont M le Roi propose de faire usage sur un grand nombre de bâtimens qui en seroient susceptibles. Les changemens qu'il a faits aux voiles latines ordinaires, les rapprochent beau-

coup de celles qui ſont en uſage aux Bermudes, & il deſireroit qu'on les appellât *voiles Bermudiennes*, plutôt que *voiles latines*, pour ne les pas confondre avec celles des Tartares & des autres bâtimens qui naviguent dans la Méditerranée.

C'eſt dans la perſuaſion où eſt M. le Roi que cette nouvelle voilure pourroit faciliter le moyen de naviguer ſur les rivieres même les plus ſinueuſes, qu'il. s'abanbandonne en zélé citoyen à des réflexions relatives à la navigation de notre Capitale. « Par quel contraſte, dit-il, dans cette ville qui s'honore d'avoir vu autrefois ſes ports recevoir des flottes, le corps qui le repréſente & qui a un vaiſſeau dans ſes armes, n'a-t-il pas dans ſes ports un ſeul canot qui ait des voiles ? Par quel contraſte ce Roi qui a tracé lui-même le ſuperbe plan du voyage que des François font autour du Monde,

ne voit-il ſur la Seine rien qui lui rappelle les manœuvres ſi intéreſſantes que l'on fait en mer ? Sans en ch rcher les cauſes, il indiquerait les moyens de le faire ceſſer. Si on veut donner plus d'étendue au commerce de Paris ; ſi on veut, comme autrefois, y voir de petits navires, il ne faut pas, comme l'avoit propoſé M. Paſſement, recreuſer la Seine & ouvrir des canaux pour éviter le paſſage des ponts, projet qui jetteroit dans des dépenſes inappréciables, mais faire de petits bâtimens qui par leurs proportions, comme par l'extrême ſimplicité de leur voilure puiſſent paſſer ſous ces ponts & parcourir tel qu'il eſt le lit de la riviere depuis ſon embouchure juſqu'au milieu de notre ſuperbe Capitale. »

On ne peut que ſavoir un gré infini à M. le Roi de la conſtance qu'il a miſe pour nous approprier & perfectionner des inventions

qui pourroient devenir utiles à notre Marine.

[ *Extrait de M. de Rochefort.* ]

MÉMOIRES *d'Agriculture, d'économie rurale & domestique, publiés par la Société Royale d'Agriculture de Paris ; année 1785 ; trimestre d'été.* A Paris, chez Buisson, Libraire, hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, nº. 13. *In*-8º. de 112 pag. avec figures. Prix, 3 l. broché, 4 l. relié.

ETABLIE en 1761, la Société Royale d'Agriculture de Paris fut, au moment de son institution, dans une activité, que diverses circonstances ont suspendue; maintenant elle renaît pour ainsi dire de sa cendre & se montre avec un nouvel éclat, qui doit faire espérer que son zele produira des travaux utiles. On ne peut douter, en voyant la liste des mem-

bres de cette compagnie, qu'elle ne ſoit animée de l'amour du bien public. Le tems ſeul apprendra ſi les moyens qu'elle emploie ſont les plus propres à conduire au but qu'elle ſe propoſe, c'eſt-à-dire, à l'amélioration de l'Agriculture en France. Nous formons les vœux les plus ardens pour ſes ſuccès & ſa gloire.

Les Mémoires & Obſervations qui auront mérité ſon approbation, ſeront imprimés & paroîtront ſucceſſivement. Dans des aſſemblées publiques elle diſtribuera des Prix; elle tiendra des ſcéances régulieres. C'eſt donc une Académie d'Agriculture.

Le volume dont nous rendons compte, eſt ſa premiere production depuis ſon renouvellement. Il contient d'abord les extraits de ſes délibérations, à commencer au 21 Avril juſqu'au 11 Août 1785. Nous ne ferons mention que des principaux objets.

Le Roi, à la sollicitation de M. Bertier, Intendant de Paris, dont on connoît le zele & l'amour du bien pour sa Généralité, a fait distribuer des vaches aux cultivateurs peu aisés qui en dépendent. Cette circonstance sembloit exiger qu'on s'occupât des moyens de multiplier les végétaux propres à nourrir & à engraisser les bêtes à cornes. Les gros navets, & les carottes ayant paru, à M. l'Intendant, des plantes bonnes pour ces animaux, il a cru devoir, en 1784, s'informer par des questions, répandues par ses ordres, si on les cultivoit dans sa Généralité. Les réponses ont toutes été négatives.

Les questions de M. l'Intendant n'étant pas parvenues à notre connoissance, nous n'avons pu lui apprendre comment, dès 1782, nous avions introduit la culture des gros navets dans la paroisse d'Audonville. De la graine, tirée d'Angleterre,

a été donnée à un Jardinier, afin qu'il la semât & en nourrît ses vaches en hiver. En 1783, deux Fermiers, qui en avoient vu l'usage & les effets, en demanderent pour ensemencer des terrains préparés exprès en pleine campagne. Le succès détermina beaucoup d'autres, en 1784, à se joindre aux premiers. Alors, tant dans la Beauce Orléannoise que dans la Sologne, il y eut quatre gallons (1) de gros navets envoyés & distribués. Ces envois & la distribution ont encore augmenté en 1785, époque où le Gouvernement a mis, sur-tout dans la Généralité de Paris, les Cultivateurs à portée d'en semer beaucoup. Nous n'entrons dans ce détails que pour faire voir que la voie de l'exemple est la plus sûre.

(1) Les quatre gallons Anglois contiennent environ un boisseau & deux litrons, mesure de Paris.

M. l'Abbé Mongès, un des membres de la Société, avant son départ pour le tour du Monde, a offert de prendre sur les objets dont elle s'occupe, tous les renseignemens qu'elle desireroit. Il s'est chargé d'une notice dont le but principal est de s'informer des différentes méthodes de culture employées par les habitans des terres voisines de la mer du Sud, des instrumens qu'ils ont imaginés, des plantes qui y croissent parmi celles qui sont propres aux Arts & à la nourriture des hommes & des bestiaux

La maniere économique dont M. Cretté de Palluel, Maître de Poste à S. Denis, a nourri ses chevaux l'année derniere, méritoit d'être consignée dans le Recueil de la Société. Il a donné à chaque cheval par jour & en deux rations un boisseau & demi de paille, mêlée avec un sixieme d'avoine & d'orge écrasés, à l'aide d'un mou-

lin qu'il a fait conſtruire. Nous obſerverons ici qu'il ſeroit toujours plus avantageux de donner aux chevaux l'avoine groſſierement moulue, que de la leur donner en grain, parce que dans ce dernier état il y en a une grande partie qu'ils ne digerent pas, comme on peut s'en convaincre, à l'aſpect de de leurs excrémens. Ce ſeroit le moyen de leur en donner moins. M. Cretté de la Palluel a économiſé une botte de foin & un quart de boiſſeau d'avoine, par cheval chaque jour.

Après les extraits des délibérations, qu'on peut regarder comme la partie hiſtorique, il y a ſept Mémoires, tous ſur des objets utiles. Le premier, par M. Parmentier, en commun avec M. Cadet de Vaux, *eſt ſur le chaulage conſidéré comme préſervatif de pluſieurs maladies du froment.* Ce Mémoire, ainſi que MM. les Rédacteurs en conviennent, eſt en très-

rité, que nous nous croyons obligés de publier, parce qu'elle eſt utile.

M. le Baron de Servieres eſt Auteur du ſecond Mémoire, qui a pour titre : *Maniere de cueillir les feuilles des arbres, de les conſerver & de les donner à manger aux beſtiaux.* Rien n'eſt plus eſtimable que les vues de M. le Baron de Servieres. Il indique les arbres & les arbriſſeaux qui fourniſſent des feuilles propres à la nourriture des beſtiaux, le tems de couper leurs branches, les intervalles qu'on doit mettre entre les coupes, & la maniere de conſerver les feuilles cueillies, & de les donner aux animaux, &c. Nous regrettons de ne pouvoir être de ſon avis, lorſque pour répondre à une forte objection, il prétend que les arbres ne ſouffrent pas de ces retranchemens, nous prions M. le Baron de Servieres de remarquer que les mûriers, qu'on n'effeuille pas, groſſiſſent plus que

ceux

ceux qu'on effeuille. Nous connoiſſons des pays où on éleve des vers à ſoie ; on y a l'attention de n'ôter les feuilles aux mûriers que de deux années l'une; par ce moyen ils ſe rétabliſſent une année du tort qu'on leur a fait l'année d'auparavant. Qu'on jette les yeux ſur les arbres des grandes routes & des allées, qu'une avidité ou un préjugé funeſte expoſe à être mutilés de tems en tems ; l'état affreux dans lequel ils ſont, dépoſe contre cette pratique meurtriere, ſur-tout ſi on les compare aux arbres foreſtiers à haute tige, auxquels on ne touche jamais. Plus les arbres ont de branches, plus ils ont de feuilles ; plus ils ont de feuilles, plus ils tranſpirent & plus ils pompent d'humidité ; par conſéquent plus ils ont de ſeve & plus ils deviennent vigoureux. Il ſuffit de former la tête aux jeunes arbres d'allées ; le reſte doit être abandonné à la nature. Le but qu'on ſe

propose, en plantant des arbres à haute tige, est de rendre leurs troncs gros & sains; les élaguages répétés les empêchent de se fortifier & de se bien porter. Il nous paroît plus simple d'avouer qu'en retranchant des branches aux arbres, ou en les effeuillant, on cause aux troncs un dommage réel, moins considérable, sans doute, que si ces parties étoient broutées par les animaux, mais que la nécessité, qui n'a point de loi, rend cette opération indispensable dans les tems de disette de fourrages. La perte des animaux est un mal plus grand que les arbres n'en reçoivent des élaguages. Il faut faire des sacrifices pour la prévenir. Dans ce cas, des conseils sur la maniere la moins nuisible de couper les branches des arbres, ou de les effeuiller, sont toujours des conseils précieux & salutaires qui méritent de la reconnoissance. M. le Baron de Servieres, à cet égard, n'a rien laissé à desirer.

La Société eſt redevable à M. le Marquis de Bullion d'un Mémoire *ſur les cauſes de la fermentation vineuſe, & ſur les moyens de perfectionner la qualité des vins*. Par l'évaporation du jus de raiſin on obtient du tartre & une grande quantité de ſucre. Moins le raiſin eſt éloigné de l'état de verjus, plus il contient de tartre. Cette derniere ſubſtance paroît à M. le Marquis de Bullion, abſolument néceſſaire pour déterminer la fermentation vineuſe, puiſque du moût qui en eſt privé, si on l'abandonne à lui-même pendant trois mois, ne fermente pas; puiſqu'il fermente ſur le champ ſi on lui rend le tartre qu'on en a ôté. Il fournit d'autant plus d'eſprit ardent qu'il a plus de tartre. Il faut en outre, pour que la fermentation s'établiſſe, qu'il ait une certaine quantité de matiere extractive réſineuſe. On retire beaucoup plus d'eſprit ardent des vins, ſi on les diſtille immédiatement après

que la fermentation est tranquille, que si on les distille six ou huit mois après, selon l'usage ordinaire. Tout ce que nous avançons ici, d'après M. de Bullion, est le résultat de ses expériences.

Il a ajouté à son Mémoire quelques observations sur le marc de raisin, donné comme nourriture aux bestiaux, & sur les sels qu'on en peut tirer par l'incinération. « A mesure que le marc sort du pressoir, où il s'est formé en gros pelotons, on le passe entre les mains pour diviser ces pelotons, que l'eau ne sauroit pénétrer facilement; on le jette ensuite dans des tonneaux défoncés, dans lesquels on verse la quantité d'eau nécessaire pour le bien tremper; on recouvre le tout avec de la terre forte mêlée de paille. On donne ordinairement à cette espece d'enduit cinq ou six pouces d'épaisseur. C'est lorsque la mauvaise saison empêche les bestiaux d'aller

aux champs, qu'on doit faire usage de ce marc ; on en détrempe environ cinq ou six livres dans l'eau tiede, avec du son ou de la menue paille, ou des navets, des pommes de terre, ou bien des feuilles de chêne ou de vigne, qu'on a conservées exprès dans l'eau, &c. »

Selon M. de B. quatre milliers de marc de raisin bien sec fournissent cinq cent livres de cendres qui, lessivées & évaporées, donnent 110 livres d'alkali fixe, tandis que d'une même quantité de bois de chêne on ne retire que 15 livres d'alkali fixe.

Il y a bien des cantons en France où on cultive pour fourrages les plantes, dont le principal avantage est de produire des grains. Ici, c'est le seigle ou l'escourgeon, espece d'orge ; là, ce sont les vesces, les pois, la sanve, &c. On sait que le maïs est cultivé aussi pour ce double objet ; M. Parmentier en fait mention dans son Mémoire sur

le maïs, couronné par l'Académie de Bordeaux (1). Il a cru devoir donner cette partie de son travail à la Société d'Agriculture, qui l'a insérée dans son trimestre; c'est le 4e. Mémoire du livre. Puisque nous en avons l'occasion, nous expliquerons ce que nous avons entendu, dans le Journal de Janvier, par des expressions qui, contre notre attente, ont blessé M. Parmentier. Il s'agissoit d'un phénomene qui a lieu sur le maïs. Les deux sexes, comme on sait, sont ordinairement séparés; quelquefois on les voit tellement confondus, que les panicules formés par la réunion des fleurs mâles, portent des grains épars, rapprochés même, à la maniere des fleurs femelles. D'autrefois les panicules servant de support aux grains, entre lesquels on les apperçoit, sont

(1) Nous avons rendu compte de ce Mémoire dans le Journal de Janv, 1786.

à la place des fleurs femelles. M. Geoffroy rapporte en partie ce phénomene dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. M. Parmentier réclame cette obſervation, qu'il craint que nous n'ayons eu l'intention de lui enlever pour en faire honneur à M. Genêt, Chef du Bureau des Interpretes de la Cour, parce que nous avons dit que M. Genêt nous l'avoit fait connoître le premier. Il eſt aiſé de voir que par *nous*, ici nous n'entendons pas le public, qui accordera l'antériorité de cette découverte à qui il jugera à propos. On ne nous conteſtera pas que M. Genêt, qui s'en eſt occupé, ſoit le premier qui nous ait fait voir ce phénomene; ce qui nous a engagé à le faire deſſiner. Au reſte, un point plus important que l'obſervation même, eſt d'en trouver la cauſe. M. Genêt nous paroît prêt à la ſaiſir.

M. Brouſſonet, Secrétaire de la

Société d'Agriculture, qui réunit les lumieres à un jugement ſain, a ſenti qu'il falloit donner une inſtruction détaillée ſur la culture des gros navets. Il l'a rédigée lui-même d'une maniere claire, préciſe & fondée ſur des connoiſſances véritables d'agriculture. On voit dans ſon Mémoire comment on doit choiſir le terrain & le préparer, dans quels tems il convient de ſemer la graine, combien il en faut, quelle culture exigent les plantes, &c.; quelle eſt la maniere de les employer pour la nourriture des beſtiaux, &c., &c. On remarque dans ſon Mémoire une précaution, due à M. Mouron de Calais, pour enſemencer la graine, ſans craindre les dégâts des inſectes, qui dévorent les jeunes pouſſes. « Il prend quatre parties de graines, dont deux de l'année derniere & deux de cette année ; il met tremper pendant une bonne demi-heure dans de l'eau d'un tron à

fumier, une partie de la graine ancienne & une partie de la récente ; il les étend ensuite l'une & l'autre sur le pavé pour les faire sécher, & lorsqu'elles sont à moitié seches, il les mêle avec les deux autres parties, qui n'ont point été humectées : il seme le tout, & les semences germent à quatre époques différentes. Si l'on n'a pas de graine de l'année précédente, il suffira de faire tremper dans l'eau d'un trou à fumier ; la moitié de celle de l'année, & les semences germeront alors à deux époques différentes. » Les insectes ne paroissent que pendant quelques jours. En semant ainsi des graines, qui levent à diverses époques, on peut espérer qu'il en prospérera. Nous nous proposons d'essayer cette méthode, que nous a communiquée il y a quelquesannées M. Mouron, très-éclairé en agriculture.

*La maniere de préparer les prunes de Brignoles*, a été envoyée à la

Société d'Agriculture par M. d'Ardoin, son correspondant à Salernes en Provence.

M. Parmentier & M. Cadet Devaux ont fait un Mémoire *sur le moyen d'augmenter la valeur réelle des bleds mouchetés dans le commerce, & d'en faire du pain de bonne qualité.* « Le moyen, disent-ils, que nous avons à proposer pour remplir cet objet, n'est pas nouveau ; il consiste à laver le grain à grande eau & à le dessécher ensuite au soleil ou au four. » M. Fougeroux de Boudaroy, avant la rédaction du Mémoire de MM. Parmentier & Cadet Devaux, avoit employé ce moyen avec succès, & en avoit lu les détails à la Société d'Agriculture. M. Gambier, de Maintenon, pour enlever le noir du bled taché de carie, avoit imaginé un crible, dont quelques Fermiers du pays Chartrain font usage. Ce crible est composé d'une trémie & d'un blu-

teau en ſpirale, formé de tôle trouée dans une infinité de points, de maniere que les parties ſaillantes des trous ſont dans l'intérieur du crible. Le bled, balloté dans cet inſtrument, ſe nétoye comme s'il avoit été rapé. Sans doute il ne ſeroit pas propre à être ſemé, parce qu'il n'eſt pas dépouillé de toute la carie, dont la moindre parcelle ſuffit pour perpétuer la contagion. Le lavage à l'eau, comme nous l'avons éprouvé, quelque répété qu'il ſoit, n'enleve pas non plus toute la carie; mais à l'œil il eſt clair & peut paſſer dans le commerce. Le pain qu'on en fait, eſt plus beau que celui du bled qui a paſſé un grand nombre de fois au fil d'archal. Le bled, criblé à la maniere de M. Gambier, conſerve la couleur jaune que lui enlevent les lavages à l'eau. Il ne faut qu'une opération, facile à pratiquer en tout tems. Ce crible a donc de grands avantages. M.

Legours, Meûnier de Maintenon, l'a perfectionné. Il paſſoit dans la trémie du crible de M. Gambier, des grains de carie, avec les grains de bled tachés; le frottement qui détachoit le bled, écraſoit les grains de carie, enſorte que le crible donnoit une partie de noir, tandis qu'il en ôtoit une autre. Le Meunier dont il s'agit, a adapté au crible de M. Gambier, le ventilateur du *tarare*, qui chaſſe les grains de carie au moment où ils deſcendent de la trémie, & vont entrer dans le bluteau. Cet inſtrument eſt mis en mouvement par le moyen de la roue du moulin qui eſt dans l'eau, enſorte que ſans peine, en vingt quatre heures, on peut détacher une quantité étonnante de ſeptiers de bled carié. Auſſi bienfaiſant qu'ingénieux le Meunier a permis, en 1785, aux particuliers de Maintenon, de détacher avec ſon crible tous leurs bleds noirs. Nous avons cru devoir rapporter

ici cette invention & ce trait d'humanité

Enfin, le trimestre est terminé par un extrait des obsevations faites dans les différens cantons de la Généralité de Paris pendant les mois de Juillet, Août & Septembre 1785, sur les diverses branches de l'économie rurale, par MM. Thouin & Broussonet. Ces observations, très-courtes, sont extraites des Mémoires que MM. les Subdélégués ont envoyés à M. l'Intendant en réponse aux questions qu'il leur avoit adressées à ce sujet.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]

**HISTOIRE** *universelle, depuis le commencement du Monde jusqu'à présent*; composée en Anglois par une Société de Gens de Lettres; nouvellement traduite en François par une Société de Gens de Lettres; enrichie de Figures & de Cartes. Histoire moderne. Tomes XLIII, XLIV & XLV.

A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, 1786. 3 vol. *in*-8°., le 1er. de 616 p. le 2e. de 499 p. le 3e. 604. Avec Aprob. & Priv. du Roi.

Les differens Etats qui partagent l'italie, & les relations que ses habitans ont eu avec le reste de l'Europe, exigent dans l'histoire de cette contrée, de longs détails, & par conséquent plusieurs volumes ; on en a déjà donné sur ce sujet quatre, dont nous avons rendu compte ; les trois que nous annonçons en sont la suite. Le premier est entierement occupé par la continuation de l'histoire des Duchés de Savoye & de Piémont, par celle du Royaume de de Sardaigne, depuis l'an 1530 jusqu'à la mort de Charles-Emmanuel III, en 1773. Depuis cette

époque de 1530, les Ecrivains auparavant aſſez ſtériles, fourniſſent des détails conſidérables; ce Royaume a joué un grand rôle dans les démêlés de la France avec l'Empire, & ſon hiſtoire tient beaucoup à celle de France, ſoit par les alliances, ſoit par les guerres qu'il y a eu entre ces deux Etats. Tous ces événemens ſont trop connus pour que nous devions nous y arrêter. Il en eſt à peu près de même de l'hiſtoire de Gênes; mais dans cette République ſituée ſur le bord de la mer Méditerrannée, ſur laquelle elle a fait un très-grand commerce, il s'eſt paſſé des événemens d'une eſpece différente de ceux d'un pays qui n'a pas le même avantage.

On remonte dans cet Ouvrage, comme on a fait pour tous les autres peuples, juſqu'à l'origine des Génois & de leur République, qui ſe perd dans l'obſcurité

des tems, & eſt encore obſcurcie par les Hiſtoriens, qui, pour relever la gloire de Gênes, portent ſon origine beaucoup plus loin que la vraiſemblance ne le permet. Quelques Ecrivains l'attribuent à *Genova*, prétendue fille de Prométhée ; d'autres firent ſon nom de *Janua* ou de *Genu*, le *genou*, regardant cette ville comme la *porte* ou le *genou* de l'Italie. Il eſt cependant certain que Gênes eſt très-ancienne, puiſqu'elle formoit déja une Cité conſidérable & opulente par ſon commerce, avant la ſeconde guerre Punique. On a trouvé, il y a environ 300 ans, dans la vallée de Poicevera, une table de bronze que le Sénat a fait enchâſſer dans une muraille de la Métropolitaine de Gênes. Elle contient une ſentence rendue par deux Commiſſaires envoyés par le Sénat de Rome l'an 187 avant J. C., pour régler les différens entre les peuples de Gênes

& leurs voiſins, au ſujet de leurs limites reſpectives.

Gênes après avoir été ſoumiſe aux Romains, éprouva le ſort de leur Empire, l'orſque les Barbares le deſolerent, elle tomba ſous la domination d'Odoacre, Roi des Hérules, & ſucceſſivement ſous celle des Goths, enſuite des Lombards qui la garderent juſqu'à ce que Charlemagne les en depouilla l'an 774. Ce Prince y établit un Gouverneur François nommé Ademar, avec le titre de Comte : alors Gênes commença à réparer ſes pertes & à devenir célebre. Sous ce Comte ſes flottes remporterent pluſieurs avantages ſur les Sarraſins qui furent chaſſés de l'iſle de Corſe ; c'eſt-là l'époque de la conquête de cette iſle par les Genois, & celle à laquelle il font remonter leurs droits & leurs prétentions. La poſſeſſion leur en fut confirmée par les Papes. Les ſucceſſeurs d'Ademar

gouvernerent Gênes environ pendant quatre-vingts ans, c'est à-dire, jusqu'au tems où la posterité de Charlemagne cessa de dominer en Italie.

En 888 Gênes forma le projet d'être libre & indépendante, se traça un plan de gouvernement semblable à celui des Romains, se nomma des Consuls, & devint une République. Voilà où commence son histoire, mais les Auteurs Anglois, dont nous annonçons l'Ouvrage, avouent que cette histoire est un sujet ingrat pour un Ecrivain. Une origine fabuleuse ou plutôt inconnue, des commencemens obscurs, de foibles accroissemens; de petites guerres avec de petits Etats voisins, des changemens continuels de Gouvernement, des troubles sans fin, un tableau monotone & fastidieux de guerres civiles & intestines, causées par l'ambition & la jalousie; de

petits événemens isolés qui ne tiennent point à l'histoire générale du tems. Telle est, disent-ils, la carriere où nous allons entrer; l'aspect aride & rebutant que présente au premier coup dœil l'histoire de cette République jusques vers l'an 1250; alors elle commence à jouer un certain rôle & à influer par sa puissance maritime dans les affaires de l'Europe ou au moins de l'Italie. Cette ville parvint à un degré étonnant de puissance & de splendeur : elle jouit pendant quelque tems de l'empire de la Méditerranée : avec une marine formidable elle s'empara de presque tous le commerce du Levant, de l'Asie & de l'Afrique, où elle avoit formé de puissans entrepôts, & des places fortes. La Corse, l'isle de Chypre, Metelin, Scio, une partie de la Sardaigne & de la Sicile lui étoient soumises. Les Empereurs Grecs & divers autres Prin-

ces recherchoient ſon alliance, & en tiroient des ſecours. Elle avoit plus de deux cents voiles: elle faiſoit trembler les Saraſins, les Piſans, les Catalans, & même Veniſe, qui dans la ſuite l'emporta ſur elle. Mais ſes diviſions & ſes guerres inteſtines lui firent perdre tous ces avantages. L'eſprit de commerce, mal dirigé, nuiſit à ſes conquêtes & à l'eſprit militaire; l'opulence, le luxe firent naitre l'ambition, la jalouſie, l'orgueil, l'amour propre qui affoiblirent, minerent cette République & la plongerent dans un abîme de malheurs. Elle perdit ſes établiſſemens d'Afrique & d'Aſie, ſes entrepôts de commerce, & fut réduite en terre ferme à ſon territoire & à ſes côtes, avec la Corſe.

Les Auteurs Anglois font une deſcription de ce territoire & du gouvernement de la République, & entrent enſuite dans les détails de ſon hiſtoire. On y lit

un fait assez singulier, que, dès le XIII^e^. siecle, deux Génois entreprirent de faire la découverte du Nouveau-Monde. Le mauvais état des affaires des Chrétiens en Syrie, portant un coup funeste au commerce de Gênes, on s'occupa des moyens de rrouver de nouveaux débouchés. Deux Génois d'un nom distingué, Tedisio Doria, & Ugolini Vivaldi, s'embarquerent en 1291, sur deux galeres, & partirent de Gênes malgré les efforts que leurs parens & leurs amis firent pour les en empêcher. Cette tentative n'eut aucun succès; l'on n'a jamais entendu parler depuis de ces deux Genois, & ce ne fut que dans le siecle suivant que Christophe Colomb fut plus heureux & découvrit l'Amérique.

Gênes fut long-tems occupée à faire la guerre aux Pisans sur lesquels elle remporta des avantages considérables, qui augmen-

terent ſa puiſſance & en même-tems le nombre de ſes ennemis. Veniſe avoit tenu la balance égale entre Gênes & Piſe, mais elle commença à craindre pour elle-même, Gênes qui pouvoit armer ſix vingt batimens & quarante mille hommes. Ces deux Républiques ſe firent une longue guerre également onéreuſe pour les deux partis... Gênes eut d'abord de grands avantages, que ſes guerres civiles & ſes troubles intérieurs lui firent perdre.

Le troiſieme volume eſt encore tout entier occupé par l'hiſtoire de cette République. Gênes avoit été ſucceſſivement gouvernée par des Conſuls, par des Podeſtats étrangers, par des Capitaines du peuple ou de la liberté, tant étrangers que nationaux. En 1339 le gouvernement paſſa pour la ſeconde fois entre les mains du peuple, qui établit la forme d'adminiſtration encore ſubſiſtante à quelque changemens

près. En 1396 elle se soumit à Charles VI, Roi de France, mais dans la suite elle tomba sous la domination du Duc de Milan. Tous ces détails sont renvoyés à un autre volume, ainsi l'histoire de la République de Gênes occupera dans cette grande Collection trois volumes.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

*EXTRAIT des Observations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois d'Avril 1785, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Acad. Royale des Sciences.*

A sécheresse a été assez const-
tante pendant ce mois ; l'air a
chaud du 1er. au 9, & du 13 au
il a été froid du 10 au 12, &
7 au 30. Les brouillards ont
ssez fréquents. Il est tombé au
nencement du mois quelques
douces qui ont été favora-

bles aux prairies & aux *mars*. Les blés sont beaux, les seigles sont maigres; parce qu'ils ont poussé en herbe pendant l'hiver, au lieu de taller. La vigne n'a point souffert des froids du mois de Mars. Le 4 les pêchers fleurissoient; le tilleul & l'orme se chargeoient de feuilles. Le 6 la vigne pleuroit, les poiriers fleurissoient. Le 8 ont voyoit des hirondelles dans la plaine, à peine en voyoit-on sur la montagne à la fin du mois. Le 10 on entendoit le coucou; on voyoit des chauves-souris. Le 12 les pruniers & l'épine noire fleurissoient. Le 15 on trouvoit quelques épis de seigle; ils étoient entiérement épiés à la fin du mois. Le 16 le maronnier se chargeoit de feuilles. Le 17 on entendoit les cailles. Le 18 les groseillers à grappes étoient en fleur. Le 20 on entendoit le rossignol. Le 22 les fraisiers fleurissoient, la vigne se chargeoit de feuilles. Le 27 les

lilas fleuriſſoient. Le 30 les pommiers entroient en fleurs.

*Températures correſpondantes aux différens points lunaires.* Le 1er., (*périgée*) beau, doux. Le 3, (4e. *jour après la N. L. & luniſt. boréal*) *Idem.* Le 5, (*P. Q.*) nuages, chaud. Le 9, (4e. *jour avant la P. L.*) couvert, vent froid, brouillard, pluie, *changement marqué.* Le 10, *équinoxe deſcendant*) nuages, vent froid. Le 13, (*P. L.*) beau, aſſez froid. Le 14, (*apogée*) beau, doux, *changement marqué.* Le 17, (4.e *jour après la P. L.*) nuages, vent froid, *changement marqué.* Le 18, (*luniſt. auſt*) couvert, froid, pluie, grele, tonnerre. Le 21, (*D. Q.*) nuages, chaud. Le 24, (4e. *jour avant la N. L. & équin. aſc.*) nuages, doux. Le 28, (*N. L.*) couvert, froid, brouillard, *chang. marqué.* Le 30, (*pér. & lun. bor.*) nuages, vent froid.

*Températures de ce mois dans les années de la période lunaire, correſpondantes à celle-ci. Quantité de*

*Moindre*, 11, 4 d. le 9. *Moyenne*, 21, 5 d.

Il est tombé de la *pluie* les 4, 5, 7, 8, 9, 18 & 23 & de la *grèle* le 18. Je n'ai mesuré que 10, 0 lig. d'eau. L'*évaporation* a été de 17, 0 lig.

Le *tonnerre* s'est fait entendre de loin le 7 & le 18. Je n'ai point observé *d'aurore boréale*.

On voyoit encore quelques petites véroles; il n'y a point eu d'autres maladies regnantes.

---

## *NOUVELLES LITTÉRAIRES.*

### ANGLETERRE.

#### DE LONDRES.

*ASTRONOMICAL observations made at the Royal observatory at Greenwich, from the year 1775, tho the year 1782 inclusive. By the reverend Nevil Maskelyne D. D.*

*astronomer Royal, and Fellow of the Royal society; published by the President and council of the Royal society, at the public expence in obedience to his Majesty's command. Part of vol. II, to be completed hereafter. London, printed by William Richardson and sold by P. Elmsly, Bookseller, in the strand 1783.*

*Astronomical observations made at the Royal observatory at Greenwich, in the year 1783. Part of vol. II, to be completed hereafter 1784.*

*Astronomical observations made at the Royal observatory at Greenwich in the year 1784. London 1786.*

Ces trois parties, qui forment en tout 470 pages, sont la suite du recueil le plus précieux d'observations les plus exactes qu'on ait publiées pour le bien de l'Astronomie. Nous en devons l'impression à la générosité du Gouvernement Anglois qui a toujours montré le cas qu'il faisoit de l'Astronomie,

& à qui nous devons en effet la plus belle application qu'on ait faite de cette ſcience aux grands objets du bien public, ſavoir la méthode des longitudes en mer par le moyen des obſervations de la lune, & par les montres marines.

M. Maskelyne, ſucceſſeur des grands hommes qui ont immortaliſé l'Obſervatoire Royal d'Angleterre, Flamſteed, Halley & Bradley, a continué avec le même zele la ſuite d'obſervations que l'on y faiſoit depuis un ſiecle, mais avec les inſtrumens les plus nouveaux & les plus parfaits. C'eſt lui qui préſide au travail du Nautical Almanac, l'Ephéméride la mieux faite qu'il y ait jamais eue & dont on va publier inceſſamment les années 1791 & 1792.

Le volume que nous venons d'annoncer finit par des obſervations faites en 1776 & 1777, avec le grand ſecteur qui a ſervi à la découverte de l'aberration & de

la nutation, & par des obſervations de la planete de Herſchel, que M. Maskelyne appelle, ſuivant l'intention de l'Auteur, *Georgian Planet*, mais que les François n'ont pu s'empêcher de conſacrer à celui qui en avoit fait la découverte. Il y a auſſi une grande ſuite d'obſervations ſur la Comete de 1779, faites avec un ſecteur équatorial de cinq pieds.

Dans ces dix années d'obſervations, on n'en trouve que 22 de Mercure, mais il y en a pluſieurs qui ſont propres à ſervir à la théorie de cette planete.

Les Aſtronomes verront avec empreſſement la ſuite de ce précieux recueil, de même que celui que M. le Comte de Caſſini va publier chaque année des obſervations faites à l'Obſervatoire Royal de Paris, où trois Obſervateurs ſont occupés ſans ceſſe à veiller ſur tous les objets remarquables dans le Ciel. Le volume de 1765

eſt imprimé depuis le mois de Juin 1786, & ſera envoyé à tous les Aſtronomes de l'Europe.

## FRANCE.

### DE PARIS.

*Conſidérations philoſophiques ſur le Chriſtianiſme.*

*Breves hauſtus in Philoſophiâ ad Atheïſmum ducunt; largiores ad Deum & ad Relligionem reducunt.*

Quelques grains de philoſophie conduiſent à l'Athéïſme; une proviſion plus abondante ramene à Dieu & à la Religion. BACON, Orig. Scient.

A Bruxelles, & ſe trouve à Paris, chez Belin, Libraire, rue Saint-Jacques, près Saint-Yves, 1785. Un volume *in* 8°. de 348 pages. Prix, 3 liv. 12 ſols broché.

*Les Pſeaumes traduits en françois,*

*avec des notes & des réflexions* ; par le P. G. F. Berthier. A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Auguſtins, 1785. Avec Approbation & Privilege du Roi. Tomes V, VI, VII & VIII, *in*-12.

Nous avons commencé à parler de cet ouvrage depuis que les quatre premiers volumes ont paru. Ces quatre volumes que nous annonçons le rendent complet.

*Elémens de Pſycologie*, ou *Leçons élémentaires ſur l'ame, à l'uſage des enfans* ; par J. H. Campe, Conſeiller de S. A. S. Mgr. le Prince regnant d'Anhalt-Deſſau, ouvrage traduit de l'Allemand, orné de 16 figures, dédié à Madame la Comteſſe de Genlis, Gouvernante des Enfans de S. A. S. Mg. le Duc d'Orléans. A Genève, chez Barde, mauget & Compagnie, Imprim.-Libraires, & ſe trouve à Paris, chez Buiſſon, Libraire, hôtel de Meſgrigny, rue des Poitevins,

n°. 13, 1785. Avec Approbation & Permission Un volume *in*-12 de 228 pages. Prix, 2 liv. 10 sols broché ; & franc de port par la poste, 2 liv. 15 sols. On affranchit l'argent & la lettre d'avis.

*Lettre à M. le Baron de Marivets, contenant diverses recherches sur la nature, les propriétés & la propagation de la lumiere; sur la cause de la rotation des planetes, sur la durée du jour, de l'année, &c.* Par M. Leroy l'aîné, Horloger du Roi, Pensionnaire de Sa Majesté A Londres, & se trouve à Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins, & chez les Marchands de nouveautés. 49 pages *in* 8°. 1785.

On voit dans cette brochure que ce célebre Artiste, enlevé aux Arts, peu de tems après la publication de cette Lettre, avoit des idées de causes physiques pour l'attraction, & qu'il espéroit les développer dans un Ouvrage dont il

s'occupoit depuis long-tems. Comme l'impulsion des rayons solaires admise par M. de Marivets, devroit altérer la durée de la rotation de la terre, M. Leroy en prend occasion de parler des moyens que fournit l'Horlogerie pour s'assurer de l'égalité & de l'inégalité des rotations de la terre.

M. Leroy est mort le 25 Août 1784. On peut voir un article à son sujet inséré par M. l'Abbé de Fontenay dans le Journal général de France.

*Observations sur la Physique, sur l'Histoire-Naturelle & sur les Arts, avec des planches en taille-douce;* dédiées à Mgr. Comte d'Artois, par M. l'Abbé Rozier, de plusieurs Académies; par M. J. A Mongez, le jeune, Chanoine Régulier de Sainte-Genevieve, des Académies Royales des Sciences de Rouen, de Dijon, Lyon, &c. &c.; & par M. de la Metherie, Docteur en

Médecine, de l'Académie de Dijon; Janvier 1786. Tome XXVIII. A Paris, au Bureau du Journal de Physique, rue & hôtel Serpente, 80 pag. *in*-4°. 1786.

Ce nouveau volume d'un recueil précieux pour la Physique, commence par un Mémoire de 53 pag. dans lequel le nouveau rédacteur, M. de la Metherie, donne un précis des nouvelles découvertes & des différentes doctrines sur les airs; il y jette même un coup-d'œil sur les progrès de l'Histoire-Naturelle & de la Physique depuis quelques années. Personne n'étoit plus en état que cet habile Physicien de rendre un compte exact & savant de tout ce qui s'est fait de nouveau dans la Chymie; au reste en discutant les différens systêmes il propose aussi ses idées qui sont déja consignées dans un ouvrage sur les airs publiée par M. de la Metherie.

*Dissertation sur les Aërostats des*

*anciens & des modernes;* par M. A. G. RO****.

*Quòusque tandem abutere patientiâ nostrâ?*
CIC.

A Genève, & se vend chez les Libraires de nouveautés. 175 pag. *in* 12. Prix, 30 sols broché, 1784.

Au milieu du grand nombre d'Ecrivains qui ont applaudi à la gloire de MM. Montgolfier, il étoit naturel qu'il se trouvât quelque détracteur. L'Auteur de cette brochure soutient que cette invention est inutile & qu'elle n'est pas nouvelle; il rassemble avec érudition tous les passages d'Auteurs où il est parlé de corps élevés en l'air, ou même de sorciers qui traversoient les nues; par-tout il trouve des vestiges de l'air inflammable. Toutes les folies des siecles d'ignorance deviennent pour lui des preuves contre MM. de Montgolfier; mais lorsqu'il s'agit de

prouver qu'on ne sauroit diriger les ballons, ses raisonnemens sont peu physiques. Il en exagere les inconvéniens, les dangers & les difficultés ; il suppose que l'on ne peut point ramer dans l'air, parce que l'on n'y trouve pas de point d'appui ; que la force du levier est nulle parce que le vent cede à la moindre impulsion, &c. L'Auteur emploie aussi des considérations morales : le laboureur, dit-il, ne peut être heureux que par son ignorance ; le noble doit s'occuper à servir l'Etat, le droit des gens ne permet pas d'employer des moyens aussi destructeurs, &c. Enfin, il finit par dire qu'il a tenté de renverser les statues que la foiblesse & l'ignorance élevent au mensonge. Une conclusion si étrangere doit nous dispenser même d'une réfutation.

*Histoire naturelle des Minéraux ;* par M. le Comte de Buffon, Intendant du Jardin & du Cabinet du

Roi, de l'Académie Françoiſe, de celle des Sciences; &c. Tomes V & VI *in*-12. A Paris de l'Imprimerie Royale, & ſe trouve chez Panckoucke, rue des Poitevins hotel de Thou.

Ces deux volumes traitent de l'argent, du cuivre, de l'etain; du plomb, du mercúre, de la platine, des demi-métaux, des criſtaux, & des pierres précieuſes, & ils ſont terminés par un arrangement des minéraux en table méthodique, rédigée d'après la connoiſſance de leurs proprietés naturelles, & l'ordre ſucceſſif de leurs *geneſie* ou filiation, ſelon qu'ils ont été produits par l'action du feu, de l'air ou de l'eau ſur l'élément de la terre.

Ce tableau commence par les matieres vitreuſes & d'abord par les verres primitifs, quartz, feld-ſpath, ſchorl, jaſpe, & mica. M. de Buffon préſume que la platine pourroit n'être qu'un mé-

ange d'or & de fer unis très intimement.

Les volumes VII & VIII ou le quatrieme volume *in*-4°. actuellement sous presse, seront suivis par un Traité de l'Aimant que nous avons déjà annoncé comme devant renfermer une explication physique très-neuve & très-curieuse de l'attraction & de la direction de l'aimant par le mouvement de la matiere électrique, de l'équateur vers les poles.

*Principes d'hydraulique, vérifiés par des expériences faites par ordre du Gouvernement*; par M. le Chevalier du Buat. Deux vol. *in*-8°. A Paris, chez Théophile Barrois, le jeune, Libraire, quai des Augustins, n°. 18.

Cet ouvrage est un des plus nécessaires aux Ingénieurs qui sont chargés des canaux, des rivieres, des digues & autres ouvrages relatifs à l'hydraulique; depuis l'hy-

drodinamique de M. l'Abbé Boſſut on n'avoit rien donné de plus important ſur cette matiere, & le Miniſtre le ſera diſtribuer dans les Ecoles pour ſervir à l'inſtruction des Eleves du Génie.

*Diſſertation ſur les Cornes, antiques & modernes.* Ouvrage philoſophique dédié à MM. les Savans, Antiquaires, Gens de Lettres, Poëtes, Avocats, Cenſeurs, Bibliothécaires, Imprimeurs, Libraires, &c. &c. &c. A Paris, chez Mad. Veaufleury, Libraire, Jardin du Palais Royal près le baſſin, & chez les marchands de nouveautés. 48 pag. *in*-12, 1785.

Cet ouvrage eſt une plaiſanterie à l'occaſion des femmes, mais M. Viel y a mêlé beaucoup d'érudition. Il examine 1°. en quoi les cornes furent utiles aux animaux qui en étoient doués? 2°. quels rôles jouerent les cornes parmi les anciens peuples? 3°. ſi les

cornes furent nuisibles aux animaux qui en étoient pourvus ? quel parti on tire parmi nous de tout ouvrage en cornes, même la maniere de les travailler & de les ramollir ; il fait voir que la grandeur & la fécondité s'exprimoient par les cornes : il auroit pu ajouter que le signe équinoxial du taureau exprimé souvent par des cornes toutes simples, a été un objet de culte chez tous les peuples anciens, comme M. Dupuis l'a fait voir dans son Mémoire sur l'origine des constellations, & l'explication astronomique des fables ; à Paris, chez la veuve Desaint.

*Supplément au Mémoire sur la nécessité de transferer l'Hôtel-Dieu de Paris*, ou *analyse du Relevé des principales erreurs contenues dans cet Ouvrage*. A Londres, & se trouve à Paris, chez Desenne, au Palais Royal ; chez Bailly, près la barriere des Sergens ; Petit, quai de

Gêvres, & chez les autres Libraires qui vendent des nouveautés. 63 p. *in*-4°., 1786.

Nous avons rendu compte du *Relevé* publié contre le Projet de M. Poyet pour l'Hôtel-Dieu, & contre le Mémoire de M. Coqueau qui a paru au mois de Novembre 1785. La réponſe qui a paru au mois de Mars, ſemble juſtifier l'Auteur ſur pluſieurs points ; il donne le calcul de l'eſpace actuel de l'Hôtel-Dieu de Paris, & de l'addition qu'on y peut faire ; l'Auteur du *Relevé* a promis que l'on placeroit 4000 lits dans un terrein où il n'en pourra entrer tout au plus que 1766, c'eſt-à-dire, pas la moitié. Il répond également à tout ce qu'on a dit pour prouver que l'emplacement actuel, ſoit par ſa nature, ſoit par le parti qu'on en peut tirer eſt ſuffiſamment ſalubre. Il donne des calculs ſur le nombre des morts des différens Hôpitaux, d'où il réſulte que le

nombre des morts a été par un milieu entre onze années, à celui des malades, comme 1 est à 5 & $\frac{}{19}$; les relevés de Lyon donnent une perte moyenne entre le 10^e. & le 12^e.; & il résulte de ce dernier parallele, auquel sa nouveauté semble donner une autorité de plus, que le rapport entre la mortalité de ces deux Hôpitaux est tel qu'on l'a annoncé dans le Mémoire.

Sur l'article de la dépense on assure dans le Relevé que les additions projettées, & que l'on exécutera l'année prochaine, ne couteront que 12 à 13 cent mille livres, & c'est immédiatement après cette assertion que l'on en ajoute une fort remarquable, que les augmentations sur la Seine du côté de la rue de la Bucherie se monteront à 1800 toises; ces deux choses paroissent incompatibles, & l'Auteur prétend ici qu'il en couteroit 7 millions en partant d'après calcul de ses adversaires.

C'eſt au public, dit l'Auteur, aux Savans, au Gouvernement, & ſur tout aux ames ſenſibles, qu'il eſt déſormais réſervé de prononcer. C'eſt avec confiance & ſécurité que nous comptons au nombre de nos Juges le Magiſtrat ſous les auſpices duquel on a publié ce *Relevé*.... Nous ſentons combien il peut être pénible au Magiſtrat qui a protégé ce *Relevé*, d'avoir à combattre, pour nous écouter, la confiance que les aſſertions de cet Ouvrage lui ont inſpirée. Mais l'opinion publique nous excuſe, & doit le diſpoſer à nous entendre. C'eſt au nom de cette opinion ſacrée, dont la faveur eſt le plus doux prix qu'un homme en place puiſſe deſirer, que nous le ſupplions de mettre dans la balance & ces aſſertions & nos preuves. C'eſt devant lui, & contre ceux qui l'ont engagé à les protéger, que nous demandons à plaider. En vain on a voulu le

rendre notre partie, nous le demandons pour Juge, & ce vœu ne peut lui déplaire.

*Stirpes novæ, aut minus cognitæ, descriptionibus & iconibus illustratæ, in-folio*, par M. l'Héritier, Conseiller à la Cour des Aides de Paris. A Paris, chez L. N. Prevost, Libraire, quai des Augustins; à Londres chez Elmsly, Libraire; à Vienne & à Leipsick, chez Rod. Græffer, Libraires.

Cette belle collection de Botanique s'annonce d'une maniere brillante. Mais il ne paroît encore que le premier cahier, contenant onze planches. Il se vend en feuille 13 liv. 4 sols sur papier ordinaire. Aucun cahier ne se vendra séparément. On en publiera chaque année quatre cahiers ou environ, & chaque cahier contiendra dix à douze planches. Le texte & les planches sont imprimés sur papier grandeur de chapelet demi-feuille. Il y a soi-

xante exemplaires format d'atlas ſur papier velin grand raiſin ſuperfin de la manufacture Royale du ſieur Réveillon; il y a auſſi quelques exemplaires ſur le même papier qui ſeront coloriés pour les perſonnes qui feront leur ſoumiſſion à cet effet.

Il ſeroit difficile, pour ne pas dire, impoſible d'exécuter plus magnifiquement un Ouvrage de Botanique; papier, caractere, impreſſion & gravure, tout eſt de la plus grande beauté; mais ſon mérite le plus recomandable, c'eſt une clarté & une exactitude qui ne laiſſent rien à deſirer. M. l'Héritier s'occupe depuis longtems de Botanique, il employe les Deſſinateurs & les Graveurs les plus habiles, il eſt en relation avec les plus grands Botaniſtes. M. Dombey qui revient du Perou avec un Herbier immenſe de plantes nouvelles, les lui a confiées comme à celui qui étoit le

plus en état d'en faire jouir les ſavans ; M. de Juſſieu lui communiquera l'herbier de M Commerçon qui avoit fait le voyage au tour du monde avec M. de Bougainville & dont on n'a encore rien publié.

M. Desfontaines, de l'Académie Royale des Sciences, qui revient de l'Afrique avec une belle collection de plantes, des Royaumes d'Alger & de Tunis, pourra fournir de nouvelles richeſſes à la belle collection de M. l'Héritier, qui, avec tant de ſecours doit ſurpaſſer les plus grands & les plus beaux recueils de Botanique.

*Voyage en Italie, contenant l'Hiſtoire & les Anecdotes les plus ſingulieres de l'Italie, & ſa deſcription, les Uſages, le Gouvernement, le Commerce, la Littérature, les Arts, l'Hiſtoire-Naturelle, & les Antiquités ; avec des jugemens ſur les Ouvra-*

*ges*

*ges de Peinture, Sculpture & Architecture, & les Plans de toutes les grandes Villes d'Italie.* Par M. de la Lande, ſeconde édition, corrigée & augmentée. Neuf volumes in-12 de 600 pag. chacun avec un volume de planches.

Cet Ouvrage parut en 1769, ſous le titre de *Voyage d'un François en Italie*, en huit volumes, ſans nom d'Auteur; il fut bientôt contrefait en divers endroits; depuis ce tems-là preſque tous ceux qui ont voyagé en Italie s'en ſont ſervi utilement, & les Italiens même y ont recours. En effet, un Académicien qui voyageoit uniquement pour obſerver & pour décrire, qui étoit accompagné dans ſon voyage par un des ſavans les plus illuſtres de l'Italie, & qui par-tout avoit pour ſocitété les gens les plus éclairés des villes où il paſſoit, a dû raſſembler tous les genres de connoiſſances que l'on peut ac-

quérir dans un ſemblable voyage ; il y a joint le ſecours de tous les livres Italiens qui traitent de la deſcription des mêmes pays, & des divers objets dont il avoit à parler, & il en a enrichi ſon Voyage. La partie des Peintures & des autres Arts, pour leſquels tant de curieux entreprennent le Voyage d'Italie, ne pouvant mériter aucune eſpece de confiance dans le public, ſi elle n'eſt traitée par un homme de l'Art, l'Auteur l'a priſe dans les Manuſcrits de M. l'Abbé Gougenot, Honoraire de l'Académie Royale de Peinture, qui avoit fait le Voyage d'Italie, accompagné de M. Greuze, l'un des Peintres les plus célebres de cette Académie; les chef-d'œuvres des Arts qui ſe trouvent à Rome en ſi grand nombre, & dont M. Cochin n'avoit abſolument rien dit dans ſon Voyage d'Italie, ſont ſur-tout décrits & appréciés dans celui-ci, avec une Critique impartiale &

févere. L'Auteur a joint à la déscription de chaque Ville les principaux traits de son Histoire, & la suite des Princes dont on y voit encore les monumens. On y trouve aussi la comparaison des Poids, Mesures & Monnoies, avec les nôtres, la table des heures Italiques dans les grandes villes, & des Plans gravés avec propreté, des 25 principales villes d'Italie, par le moyen desquels un Voyageur pourra aisément se conduire dans toutes les parties de la Ville dont il lira la description : plusieurs de ces Plans sont extrêmement rares & n'ont jamais été gravés. Par la même raison, l'Auteur y a mis une Carte d'Italie, & il a détaillé les routes, les postes & & toutes les distnaces itinéraires, réduites en lieux de France ; on y trouvera même une Table des hauteurs des montagnes, & un détail minéralogique fait par M. de Saussure célebre Physicien de

Genève, qui a fait lui-même avec fruit le Voyage d'Italie.

A l'égard de la politique, de la population, des intérêts & des forces des différentes nations, du caractere des Princes & des Ministres, l'Auteur qui étoit à portée de les voir de près, a donné sur tout c la des détails aussi rares qu'interessans ; enfin, il a décrit les usages & les mœurs des peuples parmi lesquels il avoit vécu, considérés dans tous les états & dans tous les ordres de citoyens, sans négliger même les plus petits détails : il les compare avec les nôtres sans partialité, comme un citoyen cosmopolite qui ayant voyagé dans presque toutes les parties de l'Europe, sait qu'il y a par-tout des vices & des vertus.

Cette seconde édition est augmentée d'un quart, & M. de la Lande cite un grand nombre de Voyageurs & de gens de lettres

qui lui ont fourni des additions & des Corrections, en sorte qu'on y trouvera l'état actuel de l'Italie, quoique M. de la Lande ait fait son Voyage dès 1766. La notice des gens de lettres, des Auteurs vivans & de leurs ouvrages y est sur-tout complete.

*Bibliotheque Physico-Economique, instructive & amusante.* Année 1786, ou 5e année, contenant des mémoires, observations-pratiques sur l'économie rualle; — les nouvelles découvertes les plus intéressantes dans les Arts utiles & agréables; — la description & la figure des nouvelles machines, des instrumens qu'on doit y employer, d'après les expériences des Auteurs qui les ont imaginées; — des recettes, pratiques, procédés, médicamens nouveaux, externes ou internes, qui peuvent intéresser les hommes ou les animaux; — les moyens d'arrêter

les incendies & les maladies provenans des vices & de l'altération de l'air ; — de nouvelles vue sur plusieurs point d'économie domestique, & en général sur tout les objets d'utilité & d'agrément dans la vie civile & privée, &c. &c. avec des planches en taille-douce. A Paris, chez Buisson Libraire hotel de Mesgrigny, rue des Poitevins, N°. 13. 1786. Deux volumes in-12, le premier vol. de 444 pages & second de 456. prix 3 liv. chaque volume relié ; & franc de port par la poste, 2 liv. 12 sols broc.

Nous avons rendu compte en détail de ce recueil intéressant dans les premieres années où il a paru ; c'est le succès de l'ouvrage qui a obligé les Auteurs à lui donner plus d'étendue. Les deux volumes de cette année renferment les objets qui sont les plus importans pour l'humanité, & toujours d'après les meilleurs

ſources; ſi l'on y trouve un article ſur les nouvelles obſervations de M. Herſchel, c'eſt moins par le rapport que cette matiere doit avoir avec les beſoins de la vie, que par l'extrême célébrité de ces nouvelles découvertes; mais les obſervations qui concernent la ſanté, le blé, le chauffage, les beſtiaux, les inſectes, les arts &c. ſont ſi nombreuſes & ſi importantes dans cet Ouvrage qu'elles peuvent faire pardonner un petit hors-d'œuvre.

On y verra auſſi avec plaiſir, une notice des Edits, Arrêts, Déclarations, Lettres-Patentes & Ordonnances, dont il eſt important que le plus grand nombre des particuliers ait les diſpoſitions préſentes à la mémoire, pour ne pas agir contre les Loix, & pour garantir mieux ſes propriétés.

*Traité de la culture des arbres &*

*arbustes qu'on peut élever dans le Royaume, & qui peuvent y passer l'hyver en plein air; avec une notice de leurs propriétés économiques, & des avantages qui en peuvent résulter pour la France, en les y multipliant.* Par M. Buc'hoz. Tome premier. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, au-dessus du Colege d'Harcourt. 342 pag. *in*-8°. 1786.

C'est ici la 20 . collection économique de M. Buc'hoz, il a déjà publié un catalogue latin & français des arbes & arbustes qu'on peut cultiver en France en plein air; cela suffisoit pour connoître les productions dont M. Buc'hoz peut enrichir notre patrie, & pouvoir les tirer des autres pays; mais il ne suffit pas de se les procurer, si l'on ignore la maniere de les cultiver; aussi les curieux l'ont engagé à publier un Traité sur la culture de ces arbres, sur la maniere de les multiplier, & sur les avantages qui en peuvent

résulter. Le premier volume qui paroît aujourd'hui contient cinquante-quatre eſpeces d'arbres ou d'arbriſſeaux.

*Diſſertation ſur le Quaſſi* ou *Simarouba* & ſur ſes propriétés médecinales, nouvellement découvertes; 6 pages *in folio*, avec une grande planche. Prix 2 liv. avec figure colorée, chez M. Buc'hoz. Le bois de Quaſſi eſt plus précieux que le quinquina, & en a toutes les vertus ſans en avoir les inconvéniens. C'eſt à M. Dalgberg, Conſeiller de Police & de Juſtice à Surinam, que nous ſommes redevables de la connoiſſance des propriétés de ce bois qu'il appelle *divin*. M. Buc'hoz rapporte un grand nombre d'obſervations ſur les effets ſalutaires du Quaſſi; d'après Linneus & autres Auteurs. On trouve auſſi chez le même, la Diſſertation ſur le tabac & ſes bons & mauvais effets; prix 4 liv.

*Lettre d'un principal propriétaire des terres, adressée à M. Maupin, & par lui publiée sur les disettes passées, présentes & avenir;* contenant 1°. Un avis très-sérieux & très-motivé sur l'infériorité très-probable, de recoltes de 1786 & 1787, en bled & fourrages, avec l'indication du moyen propre à augmenter ces recoltes.

2°. Un extrait & la démonstration de la nouvelle culture de M. Maupin, pour les terres labourables: avec la réponse à l'Auteur de la Lettre, pour servir d'avis aux propriétaires des terres.

*Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.*

A Paris, chez Musier, Libraire, [illegible] des [illegible]stins, au second [illegible] en entrant [illegible], maison de M. [illegible]imeur, & Gro[illegible] des Augustins.

*Premiere Lettre sur l'Architecture, à Monsieur le Comte de Wannestin;* Par M. Viel de Saint-Maux, Architecte & Avocat en Parlement. A Bruxelles, 1779. Brochure *in-12.*

*Tarif nouveau des bois quarrés; Tarif pour la vente des bois & autre Tarif de la mesure des Cercles; où l'on trouve tout faits les calculs de ces trois parties;* par M. Fleury. A Paris, chez l'Auteur, rue Saint-Jacques, près celle des Mathurins, même maison de M. Villain, maître Teinturier, 1785. Avec Approbation & Privilege du Roi. Volume *in-12.* 74. pages.

*Mémoire sur les eaux-de-vie pour les Maîtres & Gardes du Corps de l'Epicerie; sur les fraudes qui se commettent aux entrées de Paris; les causes de ces fraudes & le moyen de les détruire.*

Ce Mémoire fait par M. Dari-

grand, Avocat, contient la discussion d'une question de physique, on y entreprend de prouver que l'usage de l'aréometre de M. Cartier, établi par des Lettres-Patentes du 3 Août 1771, pour essayer les eaux-de-vie, est défectueuse, quand il s'agit de régler les droits d'entrée, que l'exécution de cette loi a ocasionné une fraude générale, sur toutes les eaux-de-vie dont la force répond au 22^e^ degré, qui est celui de l'eau de-vie simple, tandis que le 34^e^ est celui de l'eau-de-vie rectifiée: dans un supplément qui a paru au mois de Janvier 1786, on soutient qu'en supposant que l'aréometre donnât la juste proportion de la force de la liqueur, il ne seroit pas vrai, comme les fermiers le prétendent que le degré 22 de l'aréometre qui opere le double droit, fut à 23, qui est le degré suivant, comme 133 livres sont a 266 livres, on assure que la différence d'un

degré est si petite que des circonstances peuvent produire une erreur plus grande dans l'expérience, que celle d'un degré, qui cependant produit un double droit.

*Quinzieme Cahier des Jardins Anglo-Chinois ;* contenant en 28 planches partie des vues des palais de l'Empereur de la Chine, d'après des originaux venus de Pekin. Prix, 12 liv. A Paris, chez le Rouge, Ingénieur-Géographe du Roi, rue des grands Augustins. On y voit que les Jardins Anglois sont pour ainsi dire une imitation de ceux de la Chine. Il y en aura en tout 97.

Le même Géographe publie une Carte des environs de Manheim sur l'Aigle, levée sur les lieux, à 13 lignes pour 100 toises ; par Denis, Capitaine-Ingénieur de l'Electeur. Prix, 6 liv. en blanc, 12 liv. lavée.

*Recueil de Mémoires & Piec s sur la formation & la fabrication du Salpêtre.* A Paris, de l'Imprimerie de Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, de Mad. la Comtesse d'Artois, & de l'Académie des Sciences, Hôtel de Cluny, 1786. Un volume *in*-4°.

*Carte d'Allemagne*; par M. Chauchard, Capitaine d'Infanterie, & Ingénieur Militaire de Mgr. Comte d'Artois. Troisieme & derniere livraison.

Cette Carte faite par les secours de M. le Duc d'Ayen, est un Ouvrage absolument neuf, & supérieur à tout ce qui a paru en ce genre, soit par l'exactitude & l'immensité des détails, soit par la clarté & l'élégance de l'exécution. Il fournit à l'Histoire Militaire la facilité de développer & de suivre tous les mouvemens des Armées sur un des principaux théâtre de la guerre. Il offre à la politique l'or-

dre actuel des possessions des Princes, & la distinction la plus précise de cette infinité de propriétés & de souverainetés qui se confondent si facilement les unes avec les autres dans les Cartes ordinaires.

Le célebre M. Busching, si connu de l'Europe par sa Géographie en douze volumes *in*-8°., en a déjà fait l'éloge dans deux de ses Journaux, dans le mois de Février 1786, & il se propose d'en donner par la suite une description très-étendue.

Cet Ouvrage se vend chez Dezauges, rue des Noyers, & chez le Suisse de l'Hôtel de Noailles, rue S. Honoré.

*Nota.* L'Auteur ne répond de l'enluminure que de celles qui se vendront à l'Hôtel de Noailles.

*Description & usage du respirateur antiméphitique imaginé par feu M. Pilatre de Rozier; avec un précis des expériences faites par ce Physi-*

*cien, sur le méphitisme des fosses d'aisance, des caves à biere, &c.* Par M. de l'Aulnaye; à Paris, chez Laurent, Libraire, rue de Tournon; Dessenne, arcades du Palais Royal, n°. 216; & se trouve au Lycée, & chez Clousier, rue de Sorbonne. 31 pages *in*-8°. avec figures.

Lorsque feu M. Pilatre de Rozier partit pour Boulogne-sur-Mer où il a péri, il s'occupoit de faire imprimer ses Ouvrages. Obligé de s'absenter de Paris pour long-tems, & ne pouvant en conséquence suivre cet objet, il laissa ses manuscrits au Musée; l'impression qui avoit été commencée a été suspendue, mais ses expériences sur le méphitisme méritoient d'être publiées; il avoit exposé sa vie pour connoître le gaz acide méphitique & la véritable cause de l'asphyxie, & M. de L. lui rend un témoignage flatteur à ce sujet. On voit que M. de R. attribuoit l'asphyxie à la

ſeule abſence de l'air reſpirable ; le gaz acide crayeux n'a par lui-même aucune propriété délétère ; en conſéquence il avoit imaginé un reſpirateur ou tuyau de taffetas gommé à la copale, & terminé en forme de nez, dont on voit la figure dans ce livre. Il fit avec cet inſtrum nt les expériences les plus pénibles, les plus longues & en même tems les plus proba tes. Il les fit répéter par le ſieur Hequembourg, ſon premier garçon de Laboratoire, dont on rappelle ici l'honnêteté, le zele & l'intelligence. Ils demeurerent des heures entieres au milieu des émanations méphitiques, & toujours ils obtinrent les réſultats les plus ſatisfaiſans, comme on le voit dans ce petit Ouvrage.

*Variétés littéraires hiſtoriques, &c.* Ouvrage périodique propoſé par ſouſcription, ſeconde année, n°. I.

A Paris, au Bureau rue Mêlée, n°. 59, 64 pages *in*-8°.

La premiere année de ce Recueil a été terminée à la fin de Mars par un 25e. cahier qui formoit la table générale, & par laquelle on a pu juger de la variété & de l'intérêt des matieres qu'elles renfermoient. La seconde année commence par les quinze premiers jours d'Avril de l'année historique. Le 6 Avril est remarquable par la déclaration de guerre de Louis XIV contre les Hollandois en 1672. On rapporte à cette occcasion des vers de Santeuil à Louis XIV, qui étoient une traduction d'un passage de Corneille, qu'il met dans la bouche de Titus.

Le 11 Avril est marqué par la bataille de Ravenne, que gagna en 1512 Gaston de Foix, Duc de Nemours, qui y périt.

La seconde feuille contient des

vers & la ſuite du Dictionnaire des Mœurs.

La troiſieme des anecdotes, des ſingularités, des réflexions morales.

La quatrieme feuille contient la ſuite des traductions de Baudius. On y trouve une Lettre à Gruter, célebre Antiquaire mort en 1636, qui s'affligeoit des critiques ; & une Epitre du même à Louis Servin, célebre Avocat Général.

*Entretien ſocratique ſur la véracité & la fidélité à remplir ſes engagemens* ; Ouvrage traduit de l'Anglois de M. Percival.

*Rem tibi Socraticæ poterunt oſtendere chartæ ;*
*. . . . . . Quo virtus, quo ferat error.*
Hor.

A Paris, chez J. R. Lottin de S. Germain, Imprimeur-Libraire de la Ville, rue S. André-des-Arcs,

1786. Avec Approbation & Privilege du Roi. *In* 12 de 126 pages, & les Préliminaires 20.

*Tableau des Arts & des Sciences depuis les tems les plus reculés, jusqu'au siecle d'Alexandre-le Grand;* Ouvrage traduit de l'Anglois de M. Jacques Bannister.

*Exemplaria græca*
*Nocturnâ versate manu, versate diurnâ.*
A O R.

A Paris, chez le même Libraire. *In*-12 de 225 pages, & les Préliminaires 10. Prix, 2 liv. broché.

*Projet d'instruction sur une maladie convulsive fréquente dans les Colonies de l'Amérique connue sous le nom de* Tetanos; demandé par le Ministre de la Marine, à la Societé Royale de Médecine. A

rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or, 1786; brochure de 168 pages.

On trouve dans ce volume des Tables détaillées d'obſervations météorologiques faites à Mâcon en 1781, & un journal détaillé de la tranſpiration jour par jour, faites au moyen d'une balance dans laquelle l'Auteur ſe peſoit continuellement à la maniere de Sanctorius. Le réſultat de ſes recherches eſt que la diminution de la tranſpiration inſenſible eſt la véritable cauſe des vapeurs.

# TABLE

## DES ARTICLES CONTENUS

dans le Journal du mois
de Septembre 1786.

Fin de la Table.

